LE FILS DE CORALIE

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

J'ai ouï dire qu'un chat poursuivant une souris fut bien étonné de voir la souris s'arrêter, et lui donner chasse. M. de Bruniquel ressemblait au chat. Non-seulement Coralie ne battait pas en retraite, mais elle se disposait à engager la lutte. Et quelle lutte! Il était encore ébloui par le regard de cette femme. Celle-là ne se laisserait pas vaincre facilement qui redressait si hardiment la tête. « — Ce soir, chez toi... » Elle viendrait provocante et séductrice comme autrefois. D'un seul regard, Coralie réveillait tous les souvenirs de leur liaison pleine d'orages.

Pendant que M. de Bruniquel pensait à cette étrange situation, Coralie retournait rue Ingres avec Daniel. Le jeune homme aurait été épouvanté s'il eût pu voir le visage de sa tante : il exprimait l'abattement et l'angoisse. Elle refusa le bras de son neveu, craignant qu'il ne le sentît trembler. Elle marchait silencieuse, le front courbé, répondant distraitement aux paroles de Daniel.

— Est-ce que tu es souffrante? demanda-t-il inquiet.

— Non... non... ne te tourmente pas, un peu de fatigue.

— Je suis bien heureux, et c'est à toi que je le dois. Quelle bonne chose que la vie! Aimer et être aimé! Je réalise ce rêve. Tu ne nous quitteras plus, n'est-ce pas?

Ces paroles torturaient Coralie, et il lui fallait cacher sa souf-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

france, retenir ses larmes, sourire à Daniel; enfin on arriva rue Ingres.

— Je suis brisée et je monte dans ma chambre, dit-elle pendant qu'il l'embrassait.

Daniel l'accompagna jusqu'à la porte, toujours gai, toujours joyeux, prolongeant à son insu le supplice de cette malheureuse. Enfin elle était seule! Elle se laissa tomber sur un fauteuil, et songea. Bruniquel était son ennemi : d'un mot, il pouvait tout perdre. Elle ne s'occupait pas d'elle; peu lui importait en vérité qu'on sût à Montauban que Mme Dubois s'appelait Coralie. Elle ne pensait qu'à Daniel, à Daniel dont le mariage serait rompu si Bruniquel parlait. Elle n'hésitait plus, et livrerait bataille le soir même. Mais de quelle manière?

Coralie était la fille d'un petit négociant de Thiers dans le Puy-de-Dôme. Il fit faillite et se tua lorsqu'elle avait quinze ans. Sa veuve réunit quelques billets de mille francs, et vint à Paris avec son enfant, à Paris où toutes les épaves échouent. Elle y mourut de chagrin au bout de deux mois. Que pouvait devenir la jeune fille, livrée à elle-même, n'ayant ni parens, ni argent? Le monde de la galanterie se recrute de plusieurs façons : il ne contient pas seulement celles que la débauche, les convoitises malsaines, les séductions du luxe ont conduites si bas; on y trouve aussi des créatures viciées plutôt que vicieuses, ayant cédé moins au mal qu'aux circonstances. C'était l'histoire de Coralie. Elle avait reçu une certaine éducation; avec l'instruction convenue des pensionnats de quatrième ordre, elle en savait trop pour descendre, pas assez pour monter. Elle ne connaissait pas de métier. En apprendre un? Il fallait du temps, et le temps c'est l'obstacle insurmontable quand on n'a pas de quoi vivre. En pareille occurrence, neuf fois sur dix une jeune fille tournera mal. J'estime que ces malheureuses méritent sinon moins de blâme, peut-être plus de pitié.

J'admire celles qui résistent et restent pures, je plains celles qui tombent, surtout lorsque, semblables à Coralie, elles peuvent mesurer la profondeur de la chute. Elle eut des espérances de salut et des nausées de dégoût; elle passa par toutes les phases des vies de hasard, jusqu'au jour où elle fit la fortune banale de quelques-unes des femmes galantes d'aujourd'hui. Elle était belle, intelligente, à peu près instruite, trois qualités rares parmi ces créatures; c'était suffisant. Si peu de gens sont capables de gratter le vernis pour voir ce qu'il y a dessous! C'est presque une curiosité qu'une fille comme elle, causant bien et sachant qu'Henri III n'est pas le père d'Henri IV. Un banquier la remarqua et la lança, comme on dit. Elle avait dix-sept ans. Son esprit vieillit vite; elle comprit qu'on l'estimait d'autant plus que son amant était plus riche.

A force de voir les hommes plats devant elle, elle méprisa l'homme. Ne rencontrait-elle pas souvent des fils volant les diamans de leur mère pour les lui apporter, ou des maris mangeant impudemment avec elle la dot de leurs femmes! Comment la gangrène morale n'eût-elle pas rongé ce cœur? Depuis la première heure, elle assistait au spectacle du vice souriant et triomphant. Elle devint âpre et capricieuse; sa nature ardente à la fois et concentrée perdit complètement la notion du juste et de l'injuste. Elle afficha un luxe inouï, dépensant des sommes folles sans compter. Elle causa deux ou trois scandales qui firent assez de bruit pour que sa réputation augmentât d'autant. Les petits journaux s'occupèrent d'elle; un très haut et très officiel personnage désira la connaître; elle fut une puissance parmi les désœuvrés, les corrompus et les imbéciles, trois sortes de gens qui se ressemblent; on redouta ses mots à l'emporte-pièce et ses insolences calculées. Pourtant, de même qu'elle se distinguait des autres par des qualités d'esprit, elle éprouva aussi des sentimens que ses pareilles ignorent: elle eut parfois des indignations et des révoltes.

Après deux ans de cette splendeur, Coralie disparut un beau jour au grand ébahissement de ses adorateurs, et pendant quelques mois on n'entendit plus parler d'elle. Le bruit courut qu'elle s'était enamourée d'un chanteur célèbre, et que tous les deux se cachaient dans un coin de la Savoie. Elle revint à l'improviste, comme elle était partie, sans daigner donner une explication, se contentant de sourire aux questions qu'on lui adressa. Elle reprit sa même existence perdue. De vingt à vingt-cinq ans, elle continua d'être la fille « folle de son corps » dont parle l'Écriture. Brusquement, après une courte absence qu'elle fit alors, on remarqua que son caractère se modifiait; il y avait en elle comme une sorte d'apaisement; elle eut des tristesses qu'on ne lui connaissait pas, suivies de gaîtés nerveuses et forcées.

En même temps son train de vie changea. Tout en restant à la mode, elle cessa de jeter l'argent par les fenêtres. Cette nouvelle existence dura dix ans. C'est alors qu'elle rencontra M. de Bruniquel. Il lui plut non à cause de sa fortune, mais par son esprit. Enfin, elle trouvait donc un homme qui essayait de se faire aimer d'elle, au lieu de vouloir l'acheter comme les autres! Ce fut peut-être l'un des rares sentimens sincères de cette femme. Cette courte liaison fut traversée de violences peu communes. Après trois semaines de passion, Coralie se lassa; son caprice n'existait déjà plus que Bruniquel l'aimait autant qu'au premier jour. Elle mesura combien il lui serait difficile de rompre avec lui; plusieurs fois elle le rebuta: il revint toujours plus soumis, tendant lâchement le cou à ce joug indigne, se ruinant pour la conserver plus longtemps. Un

soir, elle lui interdit sa porte. Entraîné par sa passion, Bruniquel essaya de tous les moyens que lui suggérait sa folie. Elle ne voulut pas le revoir. D'ailleurs, peu après, elle vendit son hôtel, sa maison de campagne, son mobilier, et s'éclipsa, cette fois pour ne plus reparaître.

Et voilà qu'au bout de douze ans elle retrouvait M. de Bruniquel! Le même homme dont elle n'avait pas eu pitié disposait du sort de Daniel, du seul être qu'elle aimât au monde! Coralie attendit que tout bruit se fût éteint dans la maison. Elle s'enveloppa la tête et les épaules de sa mante brune et descendit lentement l'escalier. Si on l'entendait? Si on la surprenait sortant furtivement à cette heure de nuit? Elle allait défendre le bonheur de Daniel, et elle tremblait comme si elle eût commis une vilaine action. Elle se rappela tout à coup qu'au fond du jardin une petite porte donnait sur une rue latérale. Elle se glissa entre les arbres; dès qu'elle fut à quelques pas de la maison, elle se mit à courir. Enfin, elle était dehors. Quel chemin prendre? Elle ne connaissait pas la ville; elle savait seulement que le gentilhomme demeurait près de là. Elle s'orienta tant bien que mal, s'égarant, revenant sur ses pas, cherchant le nom de la rue, n'osant interroger les rares passans qui rentraient chez eux. Et pendant qu'elle frôlait les murs, inquiète, nerveuse, oppressée, mille pensées contraires s'agitaient dans son cerveau. Que dirait-elle? Comment s'y prendrait-elle? Une idée fixe la hantait: sauver Daniel; mais comment obtenir que M. de Bruniquel se tût? L'esprit humain est fait de contrastes. Depuis douze ans cette femme, à la suite d'un événement ignoré de tous, menait l'existence calme et apaisée d'une bourgeoise; elle n'était certes plus la même créature qu'autrefois, et cependant il lui venait en tête des idées comme elle en aurait eu lorsqu'elle était en pleine boue. Le vice est incurable: c'est une plaie qui se rouvre toujours; aux heures critiques, l'être qui a vécu dans le mal a recours au mal, même pour faire le bien. Bruniquel l'avait adorée: elle était aussi belle qu'autrefois, si elle essayait de le séduire? Puis elle repoussait cette pensée-là comme indigne. Elle sentait vaguement qu'on ne défend pas un homme d'honneur avec les armes d'une Coralie. Mais alors, que faire? Implorer? Et s'il restait insensible? Menacer? De quelle manière? Elle se voyait bien réellement sans force dans ce combat qui allait commencer. Tantôt elle perdait la tête, cherchant vainement une branche où se raccrocher; tantôt, avec sa nature passionnée, elle concevait des moyens de lutte extrêmes, sans se douter qu'à cette même heure Bruniquel était aussi troublé qu'elle.

En sortant de la maison Godefroy, la première question qu'il s'adressa fut celle-ci: « — Quel intérêt Coralie a-t-elle à marier

son neveu avec Édith? » En cherchant, il n'en trouvait qu'un : l'affection qu'elle éprouvait pour Daniel, son désir qu'il fût heureux; mais cela n'expliquait point pourquoi elle tenait tant à ce mariage. Daniel n'était que son neveu; elle l'aimait donc bien passionnément! Au fond du cœur de Bruniquel couvait une curiosité inquiète; il savait Coralie ardente, impérieuse avec des retours de douceur. Quelle serait son attitude? Par quelles paroles entamerait-elle l'entretien? Si l'aventure conservait encore des parties mystérieuses, du moins, il sentait que l'avantage était pour lui. Ne tenait-il pas Coralie par son secret?

Dès qu'il fut rentré, il congédia son valet de chambre; il voulait avec raison que rien ne dérangeât cette entrevue. Après une heure d'attente, quand il croyait déjà qu'elle ne viendrait plus, il entendit sonner à la porte. C'était bien elle, pâle, émue, frémissante. Comme elle ressemblait peu à l'altière créature d'autrefois, cette femme qui entrait craintivement chez lui! Il la guida dans son salon, largement éclairé par deux lampes, comme si, n'ayant lui-même rien à cacher, il voulait que la figure de Coralie fût en pleine lumière et ne lui déguisât rien.

Elle s'assit, regardant Bruniquel avec un effroi visible; leur silence réciproque les gênait; cependant ni l'un ni l'autre ne trouvait de paroles. Enfin, quand elle se sentit plus calme, elle dit, très émue :

— Comme je suis heureuse de vous voir! Quand vous êtes arrivé l'autre soir, je me suis évanouie; c'est que le passé dont je suis si loin ressuscitait soudainement en vous. Nous nous sommes si ardemment aimés! J'ai revu Paris, mon hôtel des Champs-Élysées où nous passions tant d'heures de joie! Je me suis souvenue des moindres détails; vous les avez oubliés, vous! Dans ma solitude, notre amour a été ma consolation; de ma vie de désordres, il me restait un sentiment vrai, sincère, profond. C'était comme un point lumineux dans un ciel sombre. Je me demandais souvent ce que vous étiez devenu; j'aurais voulu vous revoir, désir bien naturel, puisque c'est à cause de vous que j'ai renoncé au monde et que je me suis enfermée dans un désert. Il m'avait fallu tant de courage pour vous quitter! Mais vous vous rappelez mes cruautés, et vous ne comprenez pas! N'avez-vous donc pas deviné que je voulais vous sauver de la ruine? J'ai souffert autant que vous de notre rupture, mais sans cela vous étiez perdu. J'ai accepté le sacrifice quoiqu'il m'en coûtât! Du moins n'ai-je pas voulu rester là où nous nous étions connus. On a dû vous le dire, j'ai quitté Paris presque aussitôt, et me suis condamnée à vivre comme une paysanne, emportant votre souvenir en moi. Comment ai-je eu tant d'énergie? Je ne sais. J'étais soutenue peut-être par la doulou-

reuse fierté de ma bonne action, puisque j'avais arrêté sur la pente fatale le seul homme que j'eusse aimé!

J'imagine que la femme de Loth fut moins étonnée d'être métamorphosée en statue de sel que Bruniquel d'entendre un pareil discours. Coralie parlait avec un art si admirable qu'il crut un moment à sa sincérité. Comme elle savait grouper tous les argumens nécessaires! Sa mante brune était tombée; sous la lueur accusée des lampes, elle lui apparaissait comme une créature nouvelle qu'il ne connaissait pas encore. Coralie aussi belle, aussi désirable que naguère, et si changée qu'elle avait dans la voix comme une douceur attristée! Il y eut un temps d'arrêt dans la résolution de Bruniquel, mais les hommes tels que lui connaissent trop la vie pour se laisser prendre du premier coup : d'ailleurs elle se perdit elle-même. Il vit remuer au fond des yeux de cette femme je ne sais quelle curiosité anxieuse, il se sentit guetté; cela suffit pour le rappeler à la réalité de la situation. Il prit une chaise, s'assit tranquillement près d'elle, et d'un ton ironique où perçait une vague admiration :

— Quelle merveilleuse comédienne tu fais!

Elle se dressa brusquement, ses yeux étincelèrent.

— C'est vrai, j'ai joué la comédie; mal, à ce qu'il paraît, puisque je ne vous ai pas trompé. Que voulez-vous? je tiens à ce que vous ne divulguiez pas mon secret : je m'y suis prise comme j'ai pu.

Il la regarda bien en face. Coralie était très pâle, mais résolue; il devina qu'elle s'armait de toute son énergie pour la lutte; elle reprit sur le même ton :

— Soyons brefs : la situation est bien nette. Vous êtes le rival de Daniel; si vous racontez mon passé, son mariage est rompu, et il ne supporterait pas ce coup. Donc rien ne me coûtera pour vous écarter de son chemin.

L'âpreté qu'elle mit dans ces paroles frappa Bruniquel; il sourit d'une façon un peu railleuse :

— Tu l'aimes donc bien, ton neveu?

Coralie eut un mouvement superbe; ses yeux s'allumèrent d'une flamme ardente, et d'une voix vibrante, elle poussa ce cri passionné :

— Si je l'aime!

Ce fut assez. Bruniquel comprit. Son sourire s'éteignit; il se leva, fit quelques pas dans le salon avec une gêne visible, et très bas il dit :

— Je *vous* demande pardon... Je n'avais pas deviné qu'il était *votre* fils.

Il ne la tutoyait plus. Un vague sentiment de déférence naissait en lui, car il mesurait soudainement l'intérêt de Coralie à conclure ce mariage. C'était une mère qui voulait que son fils fût heureux.

Il ne pouvait pas s'y tromper. Le visage de la courtisane exprimait une résolution douloureuse, mais implacable. Il sentit que cette femme lutterait jusqu'à la fin, qu'elle ne se laisserait abattre ou décourager par rien.

Elle était debout, les bras croisés; elle reprit avec force :

— Oui, Daniel est mon fils! Son bonheur est entre vos mains : je ne vous laisserai pas le briser, dussé-je me supprimer pour que mon enfant ait la route libre. Je suis une misérable; soit. Nous sommes des drôlesses, nous autres; c'est convenu. On nous écrase sans pitié dès que nous ne sommes plus une machine à plaisir; mais mon fils est un homme d'honneur, lui! Je ne veux pas qu'il souffre.

— Malheureusement il est millionnaire, et ce n'est pas moi qui vous apprendrai d'où sort cette fortune.

— Scrupules d'amoureux éconduit! Daniel écarté, vous n'avez plus de rival.

Phrases et ripostes étaient lancées vigoureusement. Coralie ne se contentait plus de se défendre : elle attaquait. Bruniquel continua assez froidement :

— Écoutez-moi avec calme; vous me connaissez, donc vous savez que je suis un galant homme, incapable de céder à un sentiment malhonnête. Certes, je n'ai jamais fait grand'chose de bon : du moins n'ai-je à me reprocher aucune mauvaise action. Ma vie a été celle des oisifs de tous les temps, qui gaspillent bêtement leur jeunesse et leur santé. Il est possible que le sens moral se perde à la longue dans cette galère; cependant il m'en reste assez pour ne pas vouloir qu'une honnête fille achète des diamans et roule carrosse avec de l'argent gagné de certaine façon!

Elle garda la tête haute, comme si les paroles brutales de Bruniquel ne l'atteignaient pas. A son arrivée, elle ne savait trop comment elle s'y prendrait pour combattre cet ennemi inattendu. D'instinct sa première tentative avait été la séduction; ayant échoué, elle essayait de payer d'audace, espérant intimider le rival de son fils. Elle répliqua presque insolemment :

— Je comprends! Il vaut mieux que cette honnête fille épouse un gentilhomme ruiné, n'est-il pas vrai?

— Il vaut mieux qu'elle épouse le premier venu que le fils de Coralie! Un ouvrier vivant du travail de ses mains serait encore un parti plus sortable et moins indigne d'elle!

Il s'arrêta, comme regrettant cette sortie violente. Il voyait Coralie frémir sous son regard. Il savait cette femme orgueilleuse; il se rendait compte de la double blessure qu'il faisait à son amour-propre et à son cœur. En somme, elle souffrait. Par pitié, il ne voulut pas prolonger une scène lancée en pleine brutalité. Il reprit d'une voix plus douce :

— Vous avez tort, je vous le jure, de me traiter en ennemi. J'ai pu vous parler tout d'abord sur un ton mal poli; j'ai changé quand j'ai su que vous étiez une mère qui défendait le bonheur de son enfant. Soyez convaincue que je suis dirigé par ma conscience, non par mon intérêt. Vous en doutez? A votre aise. J'ai le sentiment que je remplis un devoir, et cela me suffit, je l'avoue, car je me contente de ma propre estime; aussi pourrai-je prévenir M. Godefroy sans me reprocher rien.

Coralie eut un éblouissement : — Vous lui diriez!..

— La vérité tout entière!

Elle retomba assise sur son fauteuil. Énergie, audace, disparaissaient. Elle se voyait nettement en face de cette réalité : le mariage de son fils rompu, malgré la démarche qu'elle tentait, malgré ses efforts. Oh! elle ne jouait plus la comédie. Sa douleur vivait. Son visage pâle avait des tressaillemens nerveux : Bruniquel se sentit ému, de nouveau il se reprocha sa dureté; après tout, cette courtisane était une mère; la courtisane méritait le mépris, la mère la pitié. Un galant homme ne chasse jamais bien complètement le souvenir d'un amour défunt. Coralie ne vit pas que son désespoir remuait le gentilhomme; elle ne pensait plus ni à guetter son ennemi ni à ruser avec lui. Elle était sincère puisqu'elle souffrait. Elle murmura, comme se parlant à elle-même :

— Daniel en mourra.

Bruniquel hocha la tête : — On ne meurt pas d'amour.

Coralie retenait en vain ses larmes. Sa douleur triomphait. Elle dit d'une voix suppliante :

— Vous ne le connaissez pas : il en mourra! Vous ne savez pas quelle tendresse, quelle passion, couvent dans cette âme robuste. Il ne vit que pour elle, que par elle. Depuis deux mois, j'ai mesuré la puissance de son amour. Il a rêvé ce bonheur, il y touche; si on le lui arrache...

Elle s'arrêta : les pleurs l'étouffaient; après une minute de silence :

— Écoutez, je ne suis pas intéressante, moi, je le sais bien. Je suis une femme perdue, ma vie est pleine de hontes; je ne vous parlerai donc pas de ce que je souffre, ce n'est que juste. Mais Daniel! qu'a-t-il fait de mal? A-t-il commis une seule faute qui mérite un châtiment? C'est un homme d'honneur. Il a dans le cœur toutes les noblesses, toutes les hauteurs, toutes les loyautés que je n'ai jamais connues. Le hasard a greffé sa vertu sur mon vice, on l'estime et on l'aime. Il s'est conquis une large place au soleil; pendant la guerre il a été un héros, il a donc bien gagné le droit d'être heureux. Pourquoi briser sa vie? pourquoi le désespérer? Je vous en supplie, ayez pitié de lui! Moi je ferai ce que vous

ordonnerez; je disparaîtrai, s'il le faut, Édith ne me verra plus, la courtisane ne salira pas la vierge. Vous ne me répondez rien? Vous êtes trop cruel! Vous voyez pourtant combien je souffre!

Bruniquel se promenait de long en large, impressionné par cette douleur sincère. Cette femme qui sanglotait devant lui le bouleversait : il oubliait la créature perdue enrichie par la honte, il oubliait même que jadis elle n'avait pas eu pitié de ses larmes; il ne voyait plus que la mère. Après tout, elle disait vrai en un point : Daniel était irresponsable. Le gentilhomme luttait contre des sentimens opposés; il craignait de céder à l'intérêt : son amour pour Édith pouvait, sans qu'il s'en doutât, lui dicter un acte peu généreux; les consciences loyales sont toujours chatouilleuses. Coralie se calmait lentement; l'énergie de sa nature reprenait le dessus après cet accablement momentané :

— Vous feriez un acte héroïque! continua-t-elle. Pouvoir perdre son rival, et le sauver... Les hommes tels que vous sont seuls capables d'un pareil sacrifice. Je vous ai menti, j'ai essayé de vous tromper, j'ai joué une comédie infâme; voulez-vous que je m'humilie?.. Je me mets à vos pieds... Vous craignez que je ne tienne pas mes promesses? Jurez-moi de ne rien dire... et je me tue!

Elle parlait d'une façon saccadée; elle s'était jetée à genoux, pleurant, suppliant. Bruniquel la releva. Il souffrait réellement de cette souffrance.

— Vous tuer!.. C'est dans les romans que la mort arrange tout. Dans la vie, ce n'est pas un dénoûment; ce n'est qu'un incident. Franchement je vous plains; vous m'avez ému, et puis je suis le rival de votre fils. Je sais bien qu'en avertissant la famille Godefroy je remplis un devoir, mais j'ai beau me raisonner, je suis un peu mécontent de moi.

Coralie jeta un cri de joie; elle saisit vivement la main de Bruniquel : s'il n'avait résisté, elle l'eût embrassée! Il ne lui promettait rien, mais elle le sentait ébranlé.

— Que puis-je faire pour vous? reprit-il doucement.

— Garder le silence!

— Je n'en ai pas le droit.

— Que reprochez-vous à mon fils?

— Eh! vous le savez bien!

La phrase l'atteignit en plein cœur et lui arracha un sanglot.

— Vous lui reprochez d'être mon fils..., ce n'est pourtant pas sa faute!

— Ah! s'il était pauvre!..

— Oui,... oui, je comprends. Vous ne voulez pas qu'il apporte en dot les amours de Coralie? Je ne pensais pas à cela! C'est naturel : comment pourrais-je avoir le sentiment de ce qui est hon-

nête? Et cependant je me révolte à cette idée que ma honte rejaillirait sur lui. Il me semblait que tout son honneur suffisait à racheter toute mon infamie... Je vous en supplie, aidez-moi à chercher, à trouver quelque chose.

— C'est bientôt dit. On ne sort pas facilement d'une pareille impasse. Répondez-moi en toute franchise : Daniel se croit votre neveu?

— Oui. J'ai entassé les mensonges : je lui ai raconté que notre famille était riche et que j'avais géré sa fortune; j'ai inventé un roman, je lui ai montré de fausses lettres, de faux témoignages. J'aurais fait pis, s'il l'avait fallu : il m'a cru, étant un honnête homme.

— Eh bien, le seul conseil que je puisse vous donner, c'est de lui révéler tout. Dites-lui que vous êtes sa mère, il souffrira beaucoup en apprenant la vérité; mais il comprendra que ce mariage est impossible, il se retirera de lui-même, il n'y aura pas de scandale, et l'on ignorera toujours que Mme Dubois s'est appelée Coralie.

Elle écoutait avec stupeur, se demandant si Bruniquel parlait sérieusement.

— Que j'aille lui avouer!.. s'écria-t-elle enfin. Vous ne savez donc pas les ruses dont je me suis servie pour qu'il me vénérât à l'égal d'une sainte! Je me suis retirée au fond de l'Auvergne, j'y ai vécu seule; mes uniques joies étaient de connaître ses succès. Quand il a reçu son ruban rouge, je me suis dit : — Ce héros, c'est à moi, à moi Coralie! — comme s'il en rejaillissait quelque chose sur moi-même! Pendant la guerre, je le savais loin, dans ces plaines couvertes de neige, au milieu des balles, des obus, souffrant de la faim et du froid, exposé à des dangers toujours nouveaux; certes, j'endurais mille morts à la pensée de le perdre! mais j'avais une âpre joie de la rude tâche qu'il accomplissait. Il se gagnait de l'honneur! Dieu sait si je l'aime; eh bien, je surveille mes regards, j'épie mes baisers; s'il devinait à ma tendresse que je suis sa mère, ce serait briser le premier anneau de ma chaîne de mensonges. Et soudainement j'irais lui révéler!.. Vous voyez bien que c'est impossible! Mon Daniel apprendre qu'il est le fils de Coralie!.. Vous ne songez pas à cela. Il croit que sa mère n'a commis qu'une seule faute, qu'elle est morte en le mettant au monde. La tendresse qu'il n'a pu avoir pour elle, il l'éprouve pour moi; après la vie que j'ai menée, je réalise ce rêve d'être aimée, respectée par mon fils, et je renoncerais d'un coup à cet amour et à ce respect! Mieux vaudrait que je me tuasse tout de suite : au moins je serais pleurée par lui!

Dans le cours de sa vie galante, M. de Bruniquel avait songé plus d'une fois à cette histoire de la courtisane amoureuse, histoire devenue banale à force d'être racontée. Plus d'une fois il s'était

demandé, en regardant une de ces belles créatures qui passent insouciantes dans la vie : « Sont-elles capables d'une passion sincère?.. Comme tous les sceptiques, il s'était répondu : Non. Or par la fatalité de l'existence il se trouvait en face d'une passion autrement vraie, autrement respectable que l'amour, c'est-à-dire la maternité. Coralie était mère; elle défendait son enfant avec une âpreté farouche. Il la regardait : ce visage pâle, ces yeux terrifiés, ces lèvres frémissantes prouvaient l'immense douleur de cette malheureuse. La fille perdue se transformait. Elle était là, attendant anxieusement comme le condamné qu'un mot va tuer ou laisser vivre. En somme, il était élevé, le sentiment qui inspirait cette femme. Ce n'était ni de l'égoïsme ni de la personnalité. Elle combattait désespérément pour le bonheur de son enfant : or tout amour vrai mérite le respect, toute souffrance réelle mérite la pitié. Du respect pour une Coralie? non : pour la mère de Daniel. De la pitié pour celle qui s'était montrée impitoyable? M. de Bruniquel oubliait le mal pour ne plus se souvenir que du bien.

Elle demeurait toujours là, immobile, secouée par la surexcitation nerveuse des émotions trop violentes. Tour à tour séductrice et menaçante, elle descendait à la supplication. Quel homme ayant le cœur bien placé résisterait à la prière d'une femme aimée jadis? Il se sentait à demi vaincu :

— Raisonnons froidement, reprit-il. La question peut se résumer ainsi : dois-je permettre que votre fils entre dans une honnête famille pour y apporter la honte de sa fortune et de sa naissance? Pardonnez-moi si je me sers d'expressions qui vous semblent cruelles; loin de moi la pensée de vous insulter. Votre fils pauvre pourrait-il épouser Édith? C'est ce que je me demande dans la sincérité de ma conscience. J'ai peur d'être mauvais juge dans le procès. J'aime celle qu'il aime. Qui sait si je ne me laisse pas influencer à mon insu par mon intérêt? En tout cas, j'ai besoin de réfléchir; je suis trop troublé en ce moment. Cependant j'ai un conseil immédiat à vous donner. D'autres que moi peuvent vous reconnaître; pensez à la honte qui retomberait sur votre fils, si on apprenait quelle est la source de sa fortune.

— Je ne peux pas la lui reprendre cependant!

— Il le faut. C'est dur, n'est-ce pas?

— Moi qui le rêvais l'un des puissans de ce monde!

— Mais, malheureuse femme, vous n'avez donc pas réfléchi à ce qui arriverait si Daniel découvrait un jour la vérité! Lui, un homme d'honneur, vivre avec un argent gagné... oh!... songez qu'un hasard comme celui qui nous réunit, une rencontre fortuite, un mot imprudent, une ennemie d'autrefois, peuvent éveiller ses soupçons, troubler son esprit, lui révéler tout! C'est alors que vous souffri-

riez ! Vous l'aimez? Il vous prendrait en haine. Il vous mépriserait, lui qui vous respecte, car en lui imposant la moitié de l'argent, vous lui imposez la moitié de la honte !

Ce dernier coup acheva de meurtrir la pauvre femme. Elle ne répondit rien; elle cacha sa tête entre ses mains et pleura. Qu'eût-elle répondu à cette épouvantable vérité? Les paroles de Bruniquel faisaient naître en elle des pensées qu'elle n'avait jamais eues. C'était vrai pourtant, elle associait Daniel à son infamie!

Le gentilhomme lui prit la main et la serra affectueusement :

— Croyez bien que je ne suis pas votre ennemi. C'est tout ce que je puis vous dire pour le moment. Je vous le répète : je vais réfléchir; réfléchissez aussi de votre côté. Je ne vous promets rien, et vraiment je n'ai rien à vous promettre, car je ne sais pas encore ce que je ferai. Il y a deux heures, j'étais décidé à prévenir M. Godefroy. J'avoue que j'hésite maintenant. Que vous ou moi nous trouvions le moyen de sortir de l'impasse, et je suis tout à votre service.

Coralie balbutia un remercîment; elle essuya lentement ses yeux et ramena sur ses épaules la mante brune qui en était tombée. Elle était brisée de lassitude; on ne supporte pas impunément de pareils assauts. C'était déjà beaucoup d'avoir obtenu de Bruniquel une telle concession : elle ne se sentait plus la force de lutter encore pour obtenir davantage. D'ailleurs elle restait sous le coup des dernières paroles qu'il avait prononcées.

— Voulez-vous que je vous accompagne? lui demanda-t-il.

— Non, non, je vous remercie.

Elle était sortie furtivement de la petite maison de la rue Ingres, certaine que Daniel la croyait endormie dans sa chambre : donc peu lui importait qu'on la rencontrât avec Bruniquel; mais elle voulait être seule. Du reste, à une pareille heure de nuit, les rues de Montauban sont plus désolées que les ruines de Palmyre; elle alla devant elle, le front courbé, perdue dans ses rêveries sombres, marchant lentement, poursuivie par cette idée lancinante : — Daniel me mépriserait s'il savait la vérité! — Bien souvent elle s'était dit que sa vie passée, sa vie de hontes et de désordres, serait peut-être un jour révélée à son fils; toujours elle avait chassé cette cruelle pensée. Était-ce possible qu'une heure vînt où le fils né de sa chair la méprisât? Le jeune homme s'était exprimé plusieurs fois sur le compte de ces femmes qui vivent en pleine boue; il en parlait sans colère, mais avec dégoût. Il était à l'âge où les jugemens revêtent une implacabilité particulière; à vingt-huit ans, un homme d'honneur, sachant peu de chose de la vie, est sans pitié et presque sans pardon. On ne devient indulgent que lorsqu'on a souffert. Certes, il la mépriserait! Bruniquel avait raison. Daniel

lui demanderait de quel droit elle lui imposait la solidarité de son argent ramassé dans l'alcôve. Sa nature ardente et chevaleresque ne résisterait pas à un coup pareil. Il se tuerait peut-être!

Il se tuerait... Coralie chancela. Elle s'appuya à la muraille pour ne pas tomber. La pensée humaine a des cruautés inexorables. Elle retourne la douleur dans l'âme, comme le bourreau retournait le fer dans la plaie du patient. La malheureuse femme entrevit ce drame : son fils tué par elle. L'énergie de sa nature se révolta. C'était inadmissible. Il y a certaines solutions horribles que l'intelligence humaine repousse d'instinct. Elle reprit sa marche, éloignant violemment une pareille idée, essayant de se rassurer. Après tout, la situation n'était pas désespérée. Daniel ignorait encore la vérité; il l'ignorerait peut-être toujours. Le secret de cette vie infâme n'était connu que de Bruniquel. Un galant homme comme celui-là se ferait hacher en morceaux plutôt que de dire au fils : — Ta mère est une misérable! Quant à Daniel, il ne soupçonnait rien : pour lui Coralie n'existait pas. Il ne voyait en elle que Mme Dubois, la femme tendre et dévouée. Restait la question du mariage. Bruniquel le laisserait-il s'accomplir? Non-seulement, il aimait Édith, mais encore il considérait que son honneur l'obligeait à parler. Il le lui avait dit! Coralie sentit que là gisait le vrai danger. Sa colère la reprit à la pensée qu'un mot dit par Bruniquel perdait tout : et ce mot, rien ne pourrait le retenir sur les lèvres du gentilhomme, s'il croyait de son devoir de le prononcer : ces honnêtes gens se soutiennent toujours les uns les autres! Elle eut la vision de ce qui arriverait : M. Godefroy retirant sa parole, Édith refusée à Daniel, et son fils, voulant savoir la cause de cette rupture, l'interrogeant, elle, la mère, l'unique cause de cette honte ineffaçable! Elle était l'obstacle. Coralie supprimée, Daniel n'était plus qu'un bâtard comme les autres...

Le hasard voulut qu'elle traversât en ce moment l'immense pont jeté sur le Tarn. La nuit, délicieusement fraîche, berçait la ville endormie : pas un bruit ne sortait de cet entassement de maisons étagées de façon irrégulière, la lune plaquait sa lueur immobile sur les murs peints de mille couleurs; on n'entendait même pas la brise passer entre les arbres, qui, semblables à des géans, s'inclinaient lentement les uns vers les autres comme pour se parler tout bas. Coralie s'accouda au parapet; au fond, le fleuve jaune d'ocre reflétait les milliers d'étoiles qui tranchaient sur l'eau ainsi que des points d'or piqués dans une tapisserie. Elle n'avait qu'à fermer les yeux et à se laisser glisser : ce serait fini.

L'idée de la mort effleura ce cerveau surexcité par la lutte douloureuse; puis elle se rappela la phrase de Bruniquel, phrase cruelle, mais vraie : « La mort n'est qu'un incident, ce n'est pas un

dénoûment. » Elle se trompait tout à l'heure : elle n'enlevait pas l'obstacle. Elle morte, son passé vivrait encore. Pour la première fois, cette femme comprit qu'il est des actes irrémédiables. Rien ne pouvait empêcher que Daniel ne fût son fils ; rien ne pouvait faire que ce qui était n'existât pas. Si elle se tuait, elle léguait à Daniel un héritage de honte. Et cependant il ne portait pas son nom, et cependant elle ne l'avait pas reconnu ! mais il suffirait que quelqu'un dît : — C'est le fils de Coralie ! pour attacher un écriteau d'infamie sur cet homme d'honneur. Elle ne sauverait rien en se noyant : toutes les eaux du fleuve n'effaceraient pas une heure de sa vie passée !

Elle sentit qu'au contraire, en vivant, elle pourrait lutter. Sa sollicitude serait là, toujours anxieuse et vigilante. Le besoin d'espérer est tellement nécessaire à l'être qui souffre qu'elle se demanda si elle n'exagérait pas la situation. Elle parviendrait peut-être à émouvoir Bruniquel assez pour qu'il gardât le silence, Édith aimait Daniel ; le gentilhomme considérerait sans doute qu'en parlant il faisait le malheur de trois personnes. Au pis aller, elle était là, elle, Coralie, avec ses ruses de fille, ses mensonges et son arsenal d'autrefois. Rien ne lui coûterait ! Elle connaissait assez la vie pour savoir que le monde n'a pas de rigorismes impitoyables. Elle reprit le chemin de la rue Ingres avec plus de calme ; la sérénité de la nuit l'apaisait à son insu ; elle se vit dans une situation difficile, mais non inextricable. Elle se promit de jouer la comédie avec Bruniquel, assez bien cette fois pour le duper. Comme il arrive souvent, sa pensée refaisait lentement tout le chemin qu'elle venait de parcourir ; elle repassa dans son esprit tous les périls d'une révélation ; elle les trouva réels, mais loin d'être aussi énormes qu'elle le croyait deux heures, une heure, vingt minutes, cinq minutes auparavant. Avant tout il fallait empêcher que Bruniquel ne parlât, et, s'il parlait, que Daniel ne sût la vérité. Elle sourit dédaigneusement en se rappelant que le gentilhomme lui conseillait de ruiner son fils. Sa nature de fille reprenait le dessus. L'argent, c'est l'argent ; ne le méprisent que ceux qui n'en ont pas. Comment avait-elle pu admettre un instant l'idée de reprendre à Daniel sa fortune ? Est-ce qu'un homme pauvre est heureux ? Non, Daniel épouserait Édith, il resterait riche. D'ailleurs, à supposer que les millions de Coralie fussent mal gagnés, l'honneur de l'officier épurait leur source honteuse. En vérité, ce Bruniquel n'était qu'un niais : il se tairait ; s'il ne se taisait pas, eh bien, elle aviserait. Toutes ces pensées traversaient une à une son esprit ; l'état d'âme de cette femme aurait pu se comparer à un tableau à deux faces ; elle voyait l'une après avoir vu l'autre.

Coralie rentra dans la maison de la rue Ingres par la petite porte

du jardin; son fils ne s'était pas aperçu de son absence. Un profond silence enveloppait la demeure où Daniel reposait, rêvant à son pur et noble amour, sans se douter de l'orage qui grondait. Elle se glissa dans le petit salon du rez-de-chaussée, rassurée, calmée, et s'imaginant qu'elle aurait facilement raison de tout. Elle ne se disait pas que le hasard le plus futile suffit à déjouer tous les calculs et que le premier coup de tonnerre éclaterait du côté où le ciel était le plus serein.

V.

Quelques jours se passèrent sans amener rien de nouveau. Daniel allait beaucoup rue Corail; M[me] Dubois l'y accompagnait toujours. Elle semblait prendre à tâche de conquérir chacune des personnes qui vivaient dans l'intimité des Godefroy. Son flair intelligent devina qu'elle n'aurait pas de meilleur allié que M[e] Bonchamp. — Un notaire ressemble toujours à un notaire, a dit un jour un fantaisiste. Il ne connaissait pas notre personnage. M[e] Bonchamp avait beaucoup d'esprit, comme la plupart de ses confrères : par un heureux effet de caractère, il se plaisait à ne voir des choses que leur bon côté. Le notaire est initié par profession à beaucoup de vilenies et de malpropretés morales; c'est lui qui assiste à ce drame des testamens: le père qui veut frauder l'un de ses fils, ou le fils qui veut détourner à son profit une partie de l'héritage du père, s'empressent d'aller trouver l'officier ministériel, ils lui demandent naïvement conseil et sont tout étonnés de la froide mine qu'il leur fait. A force de mesurer les petitesses et les vices, les notaires en arrivent à ce qu'on peut appeler le scepticisme permanent. M[e] Bonchamp était bien sceptique comme les autres, mais il avait une certaine confiance dans l'honnêteté de ses contemporains pris en masse. Il ne gardait de sa profession que l'habitude de vouloir descendre au fond des choses.

Dès la première entrevue, il s'était intéressé à Daniel. D'abord Édith l'aimait, et cela suffisait pour qu'il jugeât favorablement le jeune officier : « Je crois, disait-il souvent, que les nobles cœurs ont une attraction inévitable les uns pour les autres! » Théorie un peu paradoxale, en ce sens qu'il n'y aurait jamais de trahison en amitié; paradoxe ou non, Bonchamp tenait à son idée. Plus tard il étudia soigneusement Daniel, et le temps confirma une sympathie née spontanément. Nous savons déjà que M[me] Dubois lui plut. Pendant les quelques jours qui suivirent son arrivée à Montauban, il observa la future tante de sa filleule, non sans une certaine curiosité. Quelques points l'étonnaient dans la vie de cette femme. Évidemment elle n'avait pas toujours vécu dans ses montagnes de l'Auvergne; il devinait un orage à la suite duquel cette existence

détruite s'était refaite dans la solitude. De nouveau il se dit qu'en dépit de l'affectation de son costume de paysanne Mme Dubois connaissait le monde et ses usages. En somme elle l'intéressait; ce n'était pas la première venue.

Dans tout mariage, il est des questions d'intérêt qu'il est indispensable de discuter; d'ordinaire ce sont les parens qui s'acquittent de ce soin ennuyeux. Quelle jolie comédie on pourrait écrire avec les questions que les parties s'adressent, les méfiances naïves qu'elles se témoignent, et la crainte d'être volées qu'elles ne se cachent pas réciproquement! Je ne crois pas qu'il existe au monde quelque chose de plus cynique qu'un contrat. Faites la supposition invraisemblable d'une bande de galériens se constituant en société anonyme et rédigeant un acte : j'imagine qu'ils ne prendront pas plus de précautions que les honnêtes gens. Dans le cas présent Me Bonchamp n'avait pas à agir de même. Il n'ignorait pas les intentions de son ami. Godefroy donnait à Édith deux cent mille francs de dot; elle était fille unique; de plus, Césarine s'engageait à lui laisser toute sa fortune : voilà qui diminue beaucoup les paperasses et les articles méfians. Restait la situation de Daniel. Il s'en ouvrit un soir à Mme Dubois.

— Excusez-moi de vous parler d'affaires d'intérêt, dit-il; mais puisque nous tenons tous à ce que ces enfans soient mariés le plus tôt possible, il faut nous hâter. Quand pourrai-je causer avec vous?

— Demain, cher monsieur, si cela vous convient, répliqua-t-elle.

— Parfaitement, et je demande à Mme Dubois l'autorisation de l'accompagner, ajouta vivement Godefroy. Ma présence sera peut-être utile.

Coralie commençait à se rassurer; elle n'entendait pas parler de M. de Bruniquel. On racontait dans la ville que le gentilhomme voyageait : les malins trouvaient ce voyage-là tout simple. Il était si naturel que Bruniquel fût dépité de ce qui arrivait! Elle seule savait à quoi s'en tenir. Sans doute, après réflexion, il se décidait à garder le silence. Une fois le contrat signé, elle pouvait être tranquille : comment admettre que Bruniquel permît aux choses d'aller si loin pour intervenir au dernier moment? Quant au désir exprimé par Godefroy d'accompagner Me Bonchamp, il s'expliquait très naturellement. On prit donc rendez-vous pour le lendemain, et l'on se sépara ce soir-là comme d'ordinaire.

Deux êtres que les questions d'argent laissaient absolument froids, c'étaient Daniel et Édith. Leur amour les possédait entièrement. En eux commençait et finissait l'univers. Ils ne concevaient pas que quelque chose pût les intéresser en dehors d'eux-mêmes. Ils goûtaient les pures délices de ces premières heures d'intimité dont on garde l'impérissable souvenir. Daniel arrivait le matin; Édith

partait avec lui sous la surveillance peu rigide de la tante Césarine. Ils s'en allaient à travers les prés semés de fleurs et les bois épais remplis de murmures, se tenant par le bras, tantôt graves et recueillis, tantôt pris d'une gaîté exubérante; Césarine suivait de loin, en répétant sa phrase favorite : « Quel bonheur! un roman dans ma famille! » Les deux jeunes gens lisaient ce roman avec un ravissement infini. Édith le menait dans des chemins qu'elle avait parcourus vingt fois. Ils lui semblaient nouveaux parce qu'elle y passait avec lui. Tel paysage très ordinaire lui apparaissait magnifique; tel coin de forêt bien simple revêtait pour elle une poésie particulière. C'est que les champs, les bois, les montagnes, les rivières n'ont qu'une beauté relative, celle que leur prête notre imagination. Les amoureux ne voient pas la nature du même œil que ceux dont le cœur est indifférent: ils logent des souvenirs partout; ils attachent une importance presque superstitieuse à la plus petite chose. Ces deux êtres jeunes, sincères, aimans, chantaient l'éternelle chanson de la tendresse, que l'humanité a toujours eue sur les lèvres. Ils étaient si pleinement heureux qu'ils auraient voulu que leur joie fût partagée par tout ce qui les entourait.

La vie d'Édith ne commençait qu'au jour où elle avait connu Daniel, de même que celle de Daniel commençait au jour où il avait connu Édith; tous deux s'imaginaient qu'ils étaient nés à la lumière en naissant à l'amour. Pour eux, il n'existait pas même un « auparavant. » Ils comptaient pour rien les choses antérieures, mais ils prêtaient un prestige énorme au plus petit fait qui concernait leur amour. Ils marchaient confians et joyeux, ce matin-là, sans deviner les malheurs dont ils seraient victimes, car l'une des bontés de la Providence est d'enlever le pressentiment aux êtres pleinement heureux, comme si elle ne voulait pas assombrir les quelques heures de rare bonheur qu'elle accorde.

Ils savaient bien, l'un et l'autre, qu'au moment où ils se promenaient, Godefroy et Bonchamp s'occupaient de leur contrat de mariage. Mais cela les touchait si peu! C'était une formalité nécessaire, voilà tout. Édith vit son père partir tout guilleret, et, à la vérité, Godefroy daignait ne pas se plaindre de l'existence. Il confia son contentement au notaire pendant que tous les deux s'acheminaient chez Mme Dubois. Le seul point noir qui existât pour lui, c'était la bâtardise de Daniel; il n'avait pas encore osé confier ce secret à Bonchamp, craignant, avec ses idées provinciales, que son ami ne fît un haut-le-corps trop accentué. Aussi se plaisait-il à souligner tous les avantages d'une pareille union pour qu'au moment de l'aveu le notaire glissât aisément sur les inconvéniens d'une naissance irrégulière.

— Plus j'y réfléchis, plus je suis satisfait de mon futur gendre, disait-il en traversant la rue du Moustier. Un avenir superbe, de la fortune, une tante charmante... car elle est charmante, sa tante. Je suis bien obligé d'en convenir, je n'aurais jamais osé espérer pour Édith un aussi beau parti.

Me Bonchamp répliqua bonnement :

— Je ne sais pourquoi tu me chantes cette antienne. On croirait, ma parole, que je n'ai pas toujours été de cet avis-là. Le vrai mérite de Daniel, c'est, à mes yeux, moins sa fortune que sa personne. Il est intelligent, loyal et droit; je le crois incapable de mensonge; enfin il adore Édith. Serait-il pauvre et sans position que j'applaudirais à ton choix des deux mains. Tu vois qu'il était pour le moins inutile de te mettre en frais d'éloquence. Tiens! nous sommes arrivés.

Coralie les attendait, non sans une secrète appréhension. Elle était inquiète, sans savoir pourquoi; les pressentimens qui épargnaient Daniel et Édith s'abattaient sur elle. Elle s'efforçait vainement de les chasser. Pourquoi cependant s'effrayait-elle de ce projet de contrat qu'on allait discuter? Ses précautions étaient prises.

— Il est bien entendu, chère madame, dit Godefroy, que nous traiterons toutes ces questions de la manière la plus amicale. Je m'entends peu aux affaires d'argent, et j'ai peur que vous ne soyez pas plus avancée que moi. Je ne suis guère qu'un pauvre savant de province.

Il se gonflait tout naturellement en avançant qu'il n'était qu'un pauvre savant de province. Le brave homme n'en pensait pas un mot. Bonchamp connaissait trop son ami pour le laisser s'engager sur un terrain si étranger à l'entrevue ; il prit une feuille de papier, un crayon, et s'adressant à Mme Dubois :

— Abandonnons Godefroy à ses méditations scientifiques; je suis au courant pour tout ce qui concerne Édith. Son père lui donne une somme ronde de deux cent mille francs : il est de plus spécifié qu'elle sera l'unique héritière de sa tante, demoiselle Césarine Godefroy. Vous voyez, chère madame, que de notre côté il n'y aura pas beaucoup d'écritures. Du vôtre...

— Il n'y en aura pas beaucoup davantage. Mon neveu a une fortune personnelle qui se monte à neuf cent mille francs environ. Je vous remettrai le détail complet, désignant les coupons de rente qu'il possède. Il sera spécifié de plus, que moi aussi je m'engage à lui laisser toute ma fortune.

— Parfaitement. Voilà qui supprime bien des difficultés. Nous adoptons, je suppose, le régime de la communauté? C'est le plus sage et le plus logique.

— Le régime de la communauté me convient à merveille.

— Alors, chère madame, il ne me reste plus qu'à rédiger le contrat selon la coutume; pour en finir tout de suite, je vous demanderai les nom, prénoms et lieux de naissance des père et mère de votre neveu.

La phrase était bien simple. Il était tout naturel, en vérité, que Bonchamp fît une pareille demande. Pourtant, elle gêna Coralie : elle y vit comme une menace cachée. Godefroy, lui, toussa légèrement; pour un savant il était pris au dépourvu. Le notaire s'aperçut vite du trouble de son ami, et ne laissa pas d'en être fort étonné.

— On dirait que ma question t'offusque? s'écria-t-il en riant.

— Elle ne m'offusque pas. Seulement elle m'oblige à te confier un secret fort délicat, puisque j'ai cru devoir te le cacher jusqu'à présent. Comme il concerne uniquement Daniel tu comprendras ma discrétion.

Bonchamp regarda Godefroy de son œil clair et fin ; celui-ci reprit :

— Mme Dubois ne pourra pas te donner les nom, prénoms, et lieux de naissance des père et mère de son neveu, attendu que Daniel est enfant naturel.

Le notaire ne broncha pas. Il se contenta de prononcer un : « Ah! » très philosophe, indiquant qu'il ne se préoccupait pas outre mesure d'une naissance irrégulière.

— Comprends-tu? poursuivit timidement Godefroy. Très loyalement Daniel est venu me faire part de cette circonstance avant de demander officiellement la main d'Édith. Je t'avoue que sur le premier moment elle m'a désagréablement surpris; j'ai même commencé par déclarer à Daniel que je ne pouvais consentir au mariage. C'est ma sœur qui a insisté. Elle m'a révélé l'amour d'Édith; elle a fait valoir un tas de raisons... bref, j'ai cédé, et si tu m'en blâmes...

— Te blâmer, moi? Tu es fou. Daniel est-il, oui ou non, un honnête homme? Oui ou non, est-il aimé d'Édith? C'est la seule chose que j'examine : le reste m'importe fort peu; la bâtardise, en ce temps-ci, n'est qu'un malheur : ce n'est plus une tache.

Le visage de l'antiquaire exprimait un ébahissement comique; il avait envie d'embrasser son ami pour le remercier d'être si coulant. Bonchamp remuait son crayon entre ses doigts; il était visiblement gêné. On sentait qu'il désirait adresser à Mme Dubois une question brûlante, et qu'il cherchait les expressions dont il se servirait.

— Diable! diable! voilà qui change mes idées, dit-il enfin. Loin de moi la pensée de vouloir être indiscret, chère madame, mais j'ai besoin d'être fixé. De qui Daniel tient-il sa fortune, de son père ou de sa mère?

Coralie ne se troubla pas. Elle entrait en plein danger prévu. En ces momens-là elle se retrouvait tout entière. Elle répondit très tranquillement :

— De sa mère, qui était ma sœur. Je vous saurai gré de ne pas m'interroger trop longuement sur un passé qui m'est toujours douloureux. Notre famille habitait Paris. Mon père possédait une belle fortune. Ma pauvre sœur eut le malheur de se laisser séduire par un de nos cousins qui était marié; elle mourut en mettant son fils au monde. Quand je devins veuve je me rattachai à cet enfant, le seul parent que j'eusse encore. Vous savez le reste, et je n'ai plus rien à vous apprendre.

Elle débita son mensonge avec un calme imperturbable. Pourquoi le notaire n'eût-il pas été trompé? Coralie ne racontait rien d'impossible ou d'invraisemblable.

— Je comprends, chère madame, tout ce qu'une pareille conversation doit avoir de pénible, mais vous me permettrez d'insister sur un point. Votre neveu n'a pas de nom, car, sans doute, il a été déclaré de père et mère inconnus. Votre sœur n'étant pas sa mère, légalement parlant, ne lui a donc pas laissé sa fortune par voie d'héritage naturel. Il a dû intervenir un testament. Il faudra que vous me donniez le nom du notaire chez qui il a été déposé. De plus, votre neveu a eu un tuteur; ses intérêts ont évidemment été mis en bonnes mains, j'en suis sûr; mais veuillez remarquer que j'agis ici autant comme officier ministériel que comme ami. Par conséquent, il ne m'est pas permis de négliger un seul détail. Vous annoncez l'intention de léguer toute votre fortune à Daniel; c'est une idée généreuse, qui ne m'étonne nullement de vous; encore faut-il que nous puissions établir votre droit à faire une pareille libéralité : pour cela, j'ai besoin de l'acte de décès de monsieur votre mari.

Coralie ne perdait pas une seule des paroles de Bonchamp. Le notaire s'exprimait avec une clarté et une logique telles qu'elle eût été mal venue à se formaliser de ses demandes. Néanmoins elle était surprise qu'il exigeât tant de pièces pour la rédaction d'un contrat; surprise et inquiète. Il lui était facile de satisfaire à quelques-uns de ces désirs; une femme comme elle savait prendre ses précautions; elle avait prévu qu'on lui demanderait l'acte de décès de son mari, mais non un testament fait par sa sœur en faveur de Daniel. Néanmoins, elle répondit, sans se déconcerter :

— Mon Dieu, cher monsieur, ma pauvre sœur n'a pas fait de testament; j'étais son héritière naturelle, la fortune de mon père se partageait donc entre nous deux; à son lit de mort, elle m'a chargé de veiller sur les intérêts de son enfant, et de lui remettre purement et simplement la part qui lui reviendrait. C'est ce que

vous appelez, je crois, un fidéicommis en termes de droit. De même pour la question du tuteur : Daniel n'en a pas eu. Quant à l'acte de décès de mon mari, je l'ai apporté pensant en effet qu'il serait nécessaire.

Bonchamp continuait à tourner nerveusement son crayon entre ses doigts; il hocha la tête avec un ennui évident, et d'un ton assez mécontent :

— Il est regrettable, très regrettable qu'il n'y ait pas eu de testament. Certes, en réfléchissant, je comprends tout l'avantage d'un fidéicommis. Comme vous le dites fort bien, vous étiez l'héritière de votre sœur; donc sa fortune se transmettait tout naturellement à son fils. Ce qui me contrarie, c'est la nécessité où nous serons de remonter plus haut. Monsieur votre père est mort à Paris, chère madame? Veuillez me donner le nom du notaire de votre famille, je lui écrirai pour qu'il m'envoie copie du testament par lequel vous avez hérité.

Cette fois Coralie perdit pied. Elle s'attendait peu à une pareille exigence. Depuis quand descend-on à de pareils détails? Godefroy lui-même ne comprenait pas.

— En vérité, mon cher ami, tu me confonds, dit-il un peu agacé. Pourquoi fais-tu intervenir le père de Mme Dubois à propos du contrat de Daniel?

— J'avoue que j'excuse ton étonnement et celui de Mme Dubois, mais je crois être dans la sagesse et la raison. Quand tu m'as annoncé la naissance illégitime de Daniel, j'ai haussé les épaules, parce que je suis un philosophe, qui estime les gens à leur valeur réelle, non à leur valeur de convention. Seulement il faut toujours tenir compte de l'opinion des autres, surtout quand elle est bête. Or, le pire mal des choses irrégulières c'est qu'elles prêtent à gloser à tout le monde. Il sera impossible de cacher la vérité; si tu l'as espéré un moment, tu n'es qu'un naïf; la publication des bans est une petite machine très simple, mais très indiscrète. Le premier venu pourra lire : « Promesse de mariage entre demoiselle Édith-Jeanne Godefroy, fille légitime de... et le sieur Daniel, capitaine d'artillerie, fils de personne. » Sois bien persuadé que les cancans iront bon train. De Ville-Nouvelle à Ville-Bourbon s'étendra un long murmure formé de mille voix diverses, bienveillantes, malveillantes, ou simplement indifférentes. Or les unes et les autres font le même tapage; comme on ne pourrait pas te blâmer sans ridicule de donner Édith à un honnête homme dont le seul tort est la faute de ses parens, la médisance se rabattra sur sa fortune. J'entends ces braves gens d'ici : « — Il est bien riche pour un bâtard. » — « Eh! eh! qui sait ce qu'aura fait mademoiselle sa mère? » Le second jour, une âme charitable

insinuera que ladite fortune est d'origine douteuse; le troisième, ce doute deviendra une certitude; le quatrième, on fournira les détails les plus inattendus. Allons donc! cela me révolte par avance! Avoue franchement la situation. La franchise est le sauf-conduit de l'honneur. Tu inviteras tout Montauban à la signature du contrat; il est nécessaire que chacun puisse lire que les choses se font honnêtement, entre honnêtes gens que nous sommes. « Le capitaine Daniel apporte neuf cent mille francs, laissés par demoiselle X..., sa mère, laquelle avait hérité de ses père et mère, ainsi qu'il appert de tel testament déposé chez Me X.., notaire à Paris. Il apporte en outre la fortune à venir de sa tante Mme Dubois, veuve de M. Dubois, etc., etc. » De cette façon les commérages tomberont d'eux-mêmes. On saura que la fortune de ton gendre est de source pure, que la famille de sa mère était riche, que le mari de sa tante était riche; les plus malveillans seront condamnés au silence, car nul n'osera dire qu'étant né en dehors du mariage, Daniel est riche en dehors de l'honneur!

Les paroles de Bonchamp eurent le double effet d'atterrer Coralie et d'enthousiasmer Godefroy. Comme tous les esprits droits, l'antiquaire sentait que son ami était dans le vrai. Le raisonnement du notaire était inattaquable. Il battit des mains, et remercia vivement Bonchamp de cette idée lumineuse qui sauvait le côté périlleux de la situation.

Coralie, elle, était écrasée. Elle avait tout prévu, excepté ce qu'il était impossible de prévoir. Ses efforts avaient porté sur sa personnalité, à elle, Coralie. Elle s'était ingéniée à se construire une existence de bourgeoise bien honnête; elle possédait un acte établissant le décès d'un sieur Dubois, son mari. Elle pouvait prouver, pièces en main, qu'une partie de sa fortune, titres, valeurs, coupons de rente ou biens au soleil venaient dudit sieur Dubois; mais de là à penser qu'on remonterait jusqu'à son père, il y a loin. Le pis c'est qu'elle comprenait la difficulté d'opposer un argument à celui du notaire. D'abord, elle ne savait lequel invoquer, puis elle craignait d'éveiller des soupçons.

— Godefroy m'approuve, mais vous, chère madame, quelle est votre opinion?

— Mon opinion est, au contraire, d'éviter le bruit. Moi, je serais d'avis de n'inviter personne à la signature du contrat. Quant à retrouver le testament de mon père, je crois que c'est bien difficile, sinon impossible.

— On voit que vous êtes peu ferrée sur les questions de droit. Ce n'est ni impossible, ni même difficile. Les testamens sont de trois sortes : olographes, mystiques ou par acte public. Ceux qui sont olographes ou mystiques doivent être remis tout d'abord, avant

même leur exécution, au président du tribunal de l'arrondissement; le président du tribunal dresse procès-verbal du dépôt, de l'ouverture et de l'état du testament. Si, au contraire, monsieur votre père a fait un testament par acte public, il a été conservé par le notaire de votre famille. Vous voyez que dans les trois cas rien n'est plus simple que de se procurer cette pièce.

L'épouvante gagnait Coralie. Elle se heurtait à des obstacles qu'elle ne soupçonnait même pas. Comment se fût-elle doutée de tout cela? Il lui fallut sa présence d'esprit, son énergie, sa tendresse maternelle pour qu'elle demeurât calme en apparence. Mais quelle tempête au fond de son cœur! Elle eut la force de sourire. Elle répondit avec une affectation d'indifférence :

— Je suis, alors, obligée de vous demander quelques jours; car, en vérité, je ne m'attendais pas à ces difficultés. Le temps d'écrire à mon notaire...

— Donnez-moi son nom, interrompit Bonchamp. Ces démarches-là nous regardent, nous autres. C'est moi qui écrirai.

Elle se leva. Donner le nom de son notaire? Jamais. Me Bonchamp apprendrait la vérité tout de suite. Elle était au supplice; tout s'écroulait. Espérances, échafaudages habiles, papiers faux, pièces préparées, ruses adroitement machinées, tout s'évanouissait, comme il arrive souvent, devant le scrupule de conscience d'un honnête homme. Elle était dans l'impasse : impossible d'en sortir. Refuser de répondre éveillerait une méfiance qui n'existait pas; hésiter ferait naître un doute. Elle ne vit qu'une chance de salut : gagner du temps. Les femmes comme elles ne s'avouent jamais vaincues; elles tiennent tête au danger, comme ces oiseaux de mer qui ne volent jamais si bien qu'au milieu de l'orage.

— Votre conversation de jurisprudence m'étourdit un peu, dit-elle. N'importe; je vous porterai ce soir tous les renseignemens que vous désirez. Je n'ai d'autre notaire, maintenant, que celui de Vic-sur-Cère. Celui de ma famille est mort depuis que je suis retirée en Auvergne, et je n'ai jamais vu son successeur, dont le nom m'échappe en ce moment. Je ferai des recherches et tout ira pour le mieux.

Elle répondit trop naturellement pour que Godefroy ou Bonchamp répliquassent. Coralie eut une minute l'idée de dire que son père était mort *ab intestat;* mais le partage d'une succession n'exige pas moins les soins d'un notaire. D'ailleurs, elle aurait dû le révéler plus tôt. Non, l'important était de gagner du temps; après, elle verrait. Il lui resterait la ressource d'essayer d'agir sur l'esprit de Bonchamp pour qu'il changeât d'idées, ou de préparer d'autres papiers faux; qui sait même s'il ne lui serait pas possible

d'intéresser son notaire de Vic sur-Cère à sa cause, sans qu'il se doutât de rien?

Elle laissa Bonchamp rédiger un projet de contrat, puisque aussi bien on écartait jusqu'à nouvel ordre la question qui venait d'être soulevée. Elle essaya de paraître attentive à des détails indifférens, de sourire à des réflexions narquoises de Bonchamp, dont elle devinait les intentions spirituelles sans les entendre, de répondre alors même qu'elle n'écoutait pas! Un voile descendait sur ses yeux. Elle ne voyait plus que confusément ce qui lui semblait si clair auparavant. Plus l'entrevue se prolongeait, plus elle s'enfonçait dans la résolution de lutter jusqu'au bout, et moins elle se sentait d'énergie pour cette lutte. Ses forces trahissaient sa volonté. Deux assauts violens en quelques jours la mettaient à bout : d'abord Bruniquel, ensuite Bonchamp; c'était trop. Elle pouvait triompher du premier en l'émouvant, en le gagnant, en le faisant taire; elle ne triompherait pas du second. Là ce n'était plus la volonté d'un homme qu'il fallait réduire; c'était un obstacle matériel à renverser, et de telle nature qu'elle échouerait fatalement.

L'entrevue prit fin. Elle respira. Elle avait besoin d'être seule. Godefroy et Bonchamp sortirent; heureusement ils ne concevaient encore aucun soupçon! Le valet de chambre de Daniel remit presque aussitôt à sa maîtresse la carte de Bruniquel. Il s'était présenté pendant la conversation au sujet du contrat; ayant trouvé porte close, il s'était retiré. Coralie frissonna. Pourquoi cette visite?

VI.

A peu près à la même heure, Édith et Daniel revenaient de leur promenade, gais, confians, radieux. La matinée était chaude. Les deux jeunes gens suivaient la route poussiéreuse de Cos. A côté d'eux les champs à perte de vue plaquaient leurs couleurs disparates les unes sur les autres; après le jaune d'ocre du blé mûr, le gris verdâtre de l'avoine, tranchant sur le fond rouge des bois écrasés sous le soleil. Des bouffées de chaleur passaient, et l'air, très diaphane, avait des profondeurs vagues. Midi approchait. A cette heure, les perdrix se taisent, tapies dans les sillons, et les cailles ne se lancent plus leurs appels mouillés; une sorte d'engourdissement envahit tout ce qui respire : les arbres et les champs ont eux-mêmes des lassitudes, ils semblent haletans et fatigués. Édith allait, le visage animé, remuant la poussière de son pied fin, écoutant Daniel qui lui parlait de ses travaux. Derrière, à deux cents mètres, la tante Césarine soufflait, n'en pouvant plus, trouvant que le roman est une belle chose, mais que cette belle chose est plus agréable à

l'ombre qu'au soleil! Ce Daniel et cette Édith! Ils étaient fous de rentrer si tard et à l'heure la plus chaude. Il fallait être amoureux pour ne pas succomber sous la température.

— J'avoue que vous me révélez des aperçus bien nouveaux, dit Édith. Je vous écoute, et je vois que j'aurai fort à faire plus tard si je veux vous comprendre.

Daniel n'était rien moins que pédant, mais il mettait Édith trop haut dans son esprit et dans son cœur pour ne pas l'associer d'avance à ce qui l'intéressait. Quel que soit son talent, un homme a toujours un collaborateur inconscient en sa femme, lorsqu'il a su la choisir intelligente. Entre les êtres bien organisés, le mariage n'est pas seulement l'alliance de deux corps et de deux âmes; les cerveaux s'unissent aussi, et presque toujours, avec son tact exquis des choses, la femme sait se hausser au niveau intellectuel de son mari; puis, il n'est pas de plaisir plus rare que d'initier celle qu'on aime à ses travaux et à ses espérances, que de lui ouvrir l'esprit aux questions dont on est possédé. C'est un peu une création nouvelle dont on a la joie et l'orgueil. Édith ne comprenait pas toujours ce que lui disait Daniel; elle l'avouait simplement, se plaisant à l'interroger sur ce qu'elle ignorait.

La conversation avait des tours particuliers, passant d'un sujet à un autre, car inévitablement ils en revenaient toujours à parler de leur amour, de cette commune tendresse qui les liait si étroitement. Il fallut une circonstance, assez comique d'ailleurs, pour les arracher à ce qui leur était personnel. A un kilomètre environ de Montauban se dresse un petit bouquet de bois qu'on dirait égaré dans les champs. Il y a solution de continuité entre les blés et les maïs. Un millier d'arbres épais ont poussé dru dans la plaine, mêlés de roches brunes où frétillent des lézards. C'est une sorte d'oasis pour le piéton fatigué, qui peut se reposer à l'ombre avant d'entrer dans la ville. Des hêtres centenaires, des chênes énormes entre-croisent leurs branches qui forment un couvert délicieux. La mousse épaisse tapisse le sol, et çà et là courent des genêts pointillés d'or, qui trouent la masse de verdure.

De loin les deux jeunes gens aperçurent un être bizarrement accoutré qui gesticulait en tournant le dos à la route; il se tenait presque à la lisière du bouquet de bois, se livrant à des manœuvres qui le faisaient aisément prendre pour un fou. Tantôt il se roulait par terre, tantôt il jetait en l'air son énorme chapeau de paille, ou bien il se croisait les bras et demeurait immobile, dans l'attitude d'un santon à la porte d'une mosquée. Daniel et Édith éclatèrent de rire à la vue de cet étrange personnage; bientôt ils le reconnurent. C'était Claude Morisseau. Devant le peintre étaient posés un chevalet et une étude à demi ébauchée. L'artiste raté portait une blouse

bleue maculée dont il tirait vanité; plus il y avait de taches sur la blouse, plus il était content. Sur tous les troncs d'arbres voisins s'étalaient les raclures de sa palette. Il y voyait ce désordre inséparable du génie. L'étude n'était qu'un entassement de couleurs crûment posées sur la toile; il avait prodigué la terre de Sienne, la terre d'ombre et le bitume, croyant obtenir un fond très corsé sur lequel se détachaient des arbres d'un bleu criard. Naturellement, il se pâmait à la vue de ce chef-d'œuvre. Il se roulait sur la mousse, il jetait son chapeau de paille en l'air, il se croisait les bras uniquement à cause de l'admiration que lui inspirait son tableau. Il débordait d'enthousiasme, et, comme il aurait sans doute trouvé égoïste de ne le communiquer à personne, il se précipita vers Édith sitôt qu'il l'aperçut. Il lui prit la main et, sans même lui dire un bonjour bien sec, sans même se souvenir qu'il était soi-disant amoureux d'elle, l'entraîna devant le chevalet :

— Hein ! est-ce *assez ça?* Quelle pâte, mes enfans! C'est le tableau du siècle!

Et comme Édith et Daniel se taisaient, s'efforçant de garder leur sérieux :

— On dira ce qu'on voudra, reprit-il les yeux étincelans, la nature est bleue!

Et après cette phrase extraordinaire il se rassit sur son pliant, saisit sa brosse d'une main fièvreuse, et se mit à recommencer son entassement de couleurs, sans plus se souvenir des deux jeunes gens que s'ils n'existaient pas. Ils reprirent le chemin de Cos en riant aux éclats, accompagnés cette fois de Césarine, qui put les rejoindre grâce à la station devant le tableau de Claude Morisseau. Il fallut expliquer à Césarine ce qui motivait l'hilarité de sa nièce et de Daniel. « On dira ce qu'on voudra, la nature est bleue! » eut le don d'égayer à tel point la vieille fille qu'elle dut s'appuyer sur le bras du jeune homme. Il lui dit alors comment de bons fous, très inoffensifs du reste, veulent mettre du bleu partout, sous prétexte que, par un fort soleil, l'ombre portée est de cette couleur. Ils riaient encore tous les trois, lorsqu'ils firent une nouvelle rencontre à l'entrée de Montauban : M. de Bruniquel se promenait sur la route.

Depuis son entrevue avec Coralie, ce parfait galant homme était fort troublé. Il redoutait de n'être pas impartial, et d'écouter son intérêt plutôt que sa conscience. S'il avertissait Godefroy, il remplissait son devoir au point de vue des lois du monde; à son point de vue à lui, il manquait presque à la délicatesse. Il se rappelait qu'après avoir reconnu Coralie en Mme Dubois, il se réjouissait comme d'une victoire de cette découverte inattendue. Partagé entre ces idées contraires, toujours hésitant, il se décida à prendre Daniel pour juge dans sa propre cause, non qu'il voulût lui révéler le passé

de Coralie: c'eût été une infamie; mais il pouvait demander au jeune homme son opinion, sans que celui-ci se doutât du but des questions qui lui seraient posées.

Bruniquel se rendit donc rue Ingres; Daniel n'était pas chez lui; Mme Dubois ne recevait pas. En réfléchissant, Bruniquel s'applaudit de sa visite inutile. Mieux valait que cette conversation n'eût pas l'air d'être préparée. Il savait qu'Édith et Daniel sortaient chaque matin ensemble; il lui suffirait de les guetter sur la route. Dès qu'il les aperçut, il vint à eux, offrit son bras à Césarine et dit quelques-unes de ces phrases banales qu'on prononce en pareil cas. Il s'excusa de n'avoir point paru rue Corail depuis plusieurs jours, en alléguant un voyage; il s'efforça d'être naturel et y réussit. En vérité, rien dans sa conduite n'autorisait Édith ou Daniel à lui faire mauvais visage. Depuis que leur mariage était officiellement annoncé, Bruniquel ne s'était pas départi de la tenue correcte, des façons convenables d'un homme qui est du monde et sait vivre. Certes, Daniel n'éprouvait pas de sympathie pour lui, mais il aurait eu mauvaise grâce à se montrer froid pour un rival dont il triomphait. Il ne fut donc pas choqué de voir M. de Bruniquel les escorter jusqu'à la rue Corail. Son étonnement commença lorsqu'on fut arrivé. D'habitude Daniel quittait Édith à la porte de sa maison, et rentrait déjeuner avec sa tante.

— Permettez-moi de vous accompagner un bout de chemin, lui dit Bruniquel. Nous allons dans la même direction, et puisque je vous ai rencontré, donnez-moi un conseil.

Daniel le regarda avec une certaine surprise. Celui-ci eut un sourire.

— Ne soyez pas trop étonné; depuis ce matin (je suis revenu cette nuit de voyage) j'ai de l'inquiétude, même une sorte de remords. Je crains d'avoir cédé à un mouvement irréfléchi dans une action que j'ai commise, et je veux vous demander votre avis, tout comme je l'aurais demandé à M. Godefroy si je l'avais rencontré.

En somme, M. de Bruniquel se montrait toujours parfaitement courtois envers Daniel; jamais il ne laissait deviner la jalousie qui le possédait. Puisqu'il le prenait sur ce ton d'affabilité polie, le moins était que Daniel ripostât de la même manière. D'ailleurs il s'agissait d'un conseil à donner, et, entre honnêtes gens, ce sont de ces services qui ne peuvent guère se refuser.

— Je suis tout à vos ordres, monsieur.

— Voici. Je vous ai dit que je revenais de voyage. J'ai dû m'absenter pour quelques jours afin d'empêcher un événement très grave de se produire. L'un de mes amis de Marseille a une fille qui lui fut demandée en mariage par un jeune homme riche et qu'on

croyait de bonne maison. Or je connaissais des détails très tristes ignorés de tous; le père de ce jeune homme est au bagne. Je n'ai pas hésité; je suis parti pour Marseille, j'ai révélé ce secret, et le mariage a été rompu. Vous voyez que jusqu'à présent l'affaire pour laquelle je vous consulte n'a guère que les proportions d'un fait divers. Par malheur, la suite n'est pas aussi simple que le commencement. Les deux jeunes gens s'adorent et sont très malheureux de la rupture de ce mariage. Cela m'a fait réfléchir; je me demande si j'ai bien agi en parlant. Ma conscience est tatillonne et me cherche noise : j'aurais peut-être été plus sage en me taisant; après tout, les fautes sont personnelles, et parce qu'un individu est au bagne, il ne s'ensuit pas que son fils soit un malhonnête homme. Voilà où j'en suis; ai-je eu tort? ai-je eu raison? Votre réponse ne changera rien; mais elle me mettra en paix avec moi-même.

Il était impossible de parler plus naturellement. Daniel ne devait pas plus s'étonner de la question que de la manière dont on la lui posait. Il arrive tous les jours qu'une simple connaissance vous demande votre avis en pareil cas. Il répondit très franchement :

— Je crois que vous avez eu raison.

Bruniquel eut le cœur serré. Daniel se condamnait lui-même! Celui-ci reprit :

— J'estime qu'en toutes circonstances il faut être très soucieux de l'honneur de ses amis.

— Alors, à ma place, vous eussiez agi comme moi?

— Sans hésiter. Vous avez rempli votre devoir, et vous n'êtes pas responsable des conséquences de votre action. Si ce mariage a été rompu, la faute n'en revient pas directement à vous. Le père de la fiancée pouvait fort bien pardonner à son futur gendre le crime dont il n'était pas coupable.

— Certes, mais je ne dois regarder qu'au résultat de ma révélation.

— Qu'importe, si elle vous a été dictée par votre conscience?

Pauvre Daniel! Sa franchise, sa loyauté, devenaient des ennemies. Il plaidait contre lui; sa nature droite approuvait par avance la conduite de Bruniquel. Celui-ci s'en voulut d'avoir tendu ce piège au jeune homme, et cependant Daniel ne faisait que répéter ce que lui-même s'était déjà dit.

— Au point de vue général, vous êtes dans le vrai, mon cher capitaine. En est-il de même au point de vue particulier où je me place? Ces deux jeunes gens s'aiment, voici deux cœurs brisés par ma faute.

— Si leur amour est profond et immuable, leur séparation n'aura qu'un temps. Soyez en paix avec votre conscience. Quoi qu'il ar-

rive, on n'a rien à se reprocher lorsqu'on a obéi à sa conscience.

— Vous reconnaîtrez au moins qu'il est bien douloureux de rejeter sur un honnête homme le poids de la faute commise par son père.

Daniel sourit; à Bruniquel l'interrogeant sur une circonstance de sa vie, il avait répondu comme il croyait devoir répondre. La question se plaçait maintenant sur un autre terrain.

— Remarquez, continua-t-il, que vous avez bien voulu me demander d'abord mon avis sur un cas spécial. Je vous ai dit en toute loyauté ce que je pensais. A présent, la conversation dévie; vous vous en prenez à la grande théorie de la responsabilité. Permettez-moi de garder le silence, car j'ai là-dessus des idées tellement particulières qu'elles vous sembleraient un peu trop paradoxales.

— Pas du tout! répliqua vivement Bruniquel. J'attache la plus grande importance à connaître votre opinion tout entière.

— Eh bien, je vous dirai que j'ai étudié le système de Darwin sur la filiation des êtres, et que j'en ai tiré des conclusions cruelles, mais logiques. L'illustre naturaliste anglais a bouleversé la science un peu à la façon de Cromwell mettant le parlement à la porte. Vous savez qu'il a divisé tout ce qui vit, l'homme, l'animal ou la plante, en deux grandes familles : celle des vaincus, celle des vainqueurs. Telle espèce sera vaincue parce qu'elle est dénuée de moyens de défense, telle autre sera victorieuse parce qu'elle est constituée pour triompher. L'une, faible dès l'origine, a transmis sa faiblesse aux descendans; l'autre, forte, a transmis sa force. Est-ce que nous n'apprenons pas que les animaux héritent les uns des autres leurs qualités ou leurs vices? Le petit de l'hyène sera fatalement lâche, le lionceau fatalement brave. Je crois, pour ma part, que ce que la science a reconnu exact au point de vue physique est vrai au point de vue moral. On hérite non-seulement la beauté ou la laideur des formes, mais encore les vertus et les vices. Il y a bien des chances pour que le fils d'un honnête homme soit un honnête homme, pour que le fils d'un coquin soit un coquin. Le principe héréditaire de la noblesse n'a pas d'autres fondemens, et même dans notre bourgeoisie contemporaine, où l'idée d'honorabilité a remplacé l'idée de noblesse, vous ne verrez presque jamais une famille sans reproche s'allier à une famille tarée. C'est injuste, c'est épouvantable, d'accord. Vous ne nierez pas l'évidence. Je vois que ma théorie vous surprend beaucoup; n'y attachez, si vous voulez, que l'importance d'une fantaisie philosophique originale.

Bruniquel n'était pas seulement surpris. Daniel l'émouvait profondément. Il ne disait pas un mot qui ne fût sa propre condamna-

tion. Le gentilhomme était trop peu versé dans l'histoire naturelle pour connaître bien à fond les théories de Darwin; il ne songeait pas davantage à suivre le capitaine sur ce terrain bizarre de la filiation des êtres. Il ne retirait de cette conversation que la conséquence humaine, sociale. « Une famille sans reproche ne s'allie pas à une famille tarée. » Et c'était le fils de Coralie qui parlait ainsi!

— Je vous remercie, dit-il à Daniel. Grâce à vous, me voici en paix avec ma conscience,

Ils se quittèrent à la porte de l'officier, et Bruniquel s'en alla rêvant à cette loi mystérieuse qui fait éternellement peser le crime du coupable sur le front de l'innocent. Au général, elle était vraie. L'héritier d'une famille illustre ou simplement honorable a toutes les voies ouvertes devant lui. Il ne rencontre que des protecteurs ou des amis. La société croit facilement à la transmission du talent et des vertus; comme le disait Daniel, la noblesse héréditaire ne s'expliquerait pas autrement. De même, le fils d'un criminel, d'un voleur, se heurte à des obstacles sans cesse renouvelés. « Préjugés! » disent quelques-uns. Bruniquel se demandait si les préjugés ne sont pas des vérités obscurcies qui subsistent à l'état vague dans l'âme des peuples. Cette conversation avec Daniel éveillait en lui des réflexions inattendues. Dans le cas spécial qui le préoccupait, il n'hésitait plus. Il préviendrait Godefroy le jour même; mais, s'il envisageait la question de plus haut, il mesurait la cruauté ironique de la vie. Le fils de Coralie poussé par ses études, par ses croyances philosophiques, à s'exclure de la vertu et de l'honneur! L'antiquaire romprait le mariage d'Édith, et tout serait dit. Daniel ignorerait toujours, heureusement, qui était sa mère; avec ses idées, il souffrirait trop. D'ailleurs n'était-il pas lui-même la condamnation vivante de ces idées? Tout le monde l'estimait; sa réputation était sans tache : il était généreux, délicat, expansif, bon, aimant. Coralie, une femme perdue, avait mis au monde un fils digne d'appartenir à une famille illustrée par une longue tradition d'honneur. Il est vrai qu'il pouvait avoir hérité des vertus de son père; mais Bruniquel n'était pas homme à s'enfoncer bien longtemps dans des réflexions d'un ordre aussi spéculatif.

Il avait un devoir à remplir, selon la propre expression de Daniel; c'est ce qu'il voyait de plus clair. Malgré le soleil ardent qui dardait sur le pavé ses rayons implacables, il se promena de long en large dans les allées des Acacias, se demandant comment il aborderait un pareil sujet de conversation. Il est assez difficile d'aller chez quelqu'un et de lui dire : « Vous savez, monsieur, que votre futur gendre est le fils d'une coquine!.. » Bruniquel s'apercevait de plus en plus que rien n'est aussi compliqué que de se mêler des

affaires des autres. Tout d'abord cela paraît très simple; quand on réfléchit, on en arrive presque à trouver que les égoïstes n'ont pas tout à fait tort.

— Ma foi, tant pis! pensa-t-il; ma conscience est en repos, grâce à ce pauvre Daniel; c'est assez m'occuper de moi. Godefroy le prendra mal s'il le veut.

Bruniquel s'arrêta court. En vérité, sa conscience n'était pas chatouilleuse! Certes, Daniel lui dictait sa conduite; mais était-il sûr de ne pas retirer un profit de tout cela? Il en revenait tout doucement à ses premiers calculs. Le mariage rompu, il s'ensuivrait fatalement un esclandre, et l'on serait trop heureux de le rencontrer à point, lui, Bruniquel, pour épouser une héritière compromise! Eh bien! non, il voulait n'avoir rien à se reprocher. Dès ce moment, il abdiquait tous droits sur la main d'Édith. Il partirait après avoir accompli sa triste mission; de cette façon, sa conscience n'aurait même plus sujet de bavarder. Restait la manière d'entamer la conversation avec Godefroy. Bruniquel se frappa le front. Il dirait tout à Bonchamp. Comment n'avait-il pas pensé à cela? C'était si simple!

Le notaire demeurait au centre de la ville. Il occupait une vieille maison. Au rez-de-chaussée, l'étude avec trois pièces sombres, très hautes, aux fenêtres garnies de treillages, derrière lesquels on apercevait les visages blêmes et ennuyés des clercs. Celui-ci, la plume à l'oreille, compulsait un dossier; celui-là écrivait avec cette inattention attentive qui est le propre de l'état. Au-dessus de l'étude, au premier, c'était l'appartement particulier de Me Bonchamp : un « appartement de province ; » comme description, cela suffit. Il faisait sa sieste lorsqu'on lui annonça M. de Bruniquel. Il répéta deux fois le nom du visiteur en se frottant les yeux. Depuis des années, c'était la première fois que le gentilhomme se présentait chez lui. Ils se voyaient en moyenne six fois par semaine chez Godefroy; tous les deux s'en contentaient.

— J'espère, dit-il en lui tendant la main, que vous avez besoin du notaire, non de l'homme. Est-ce que vous auriez l'intention de devenir propriétaire à Montauban?

Il lut sur le visage de Bruniquel une résolution fermement arrêtée, et il comprit, avec son flair des hommes et des choses, que le motif de la visite était important. Il poussa deux ou trois « hum! hum! » puis, lui indiquant un fauteuil :

— Commencez par vous asseoir, car, si je ne me trompe, notre conversation sera longue. Ne vous étonnez pas de ma perspicacité : habitude de notaire.

— Vous avez deviné, mon cher monsieur, et votre perspicacité, comme vous dites, me met à l'aise pour aborder le sujet délicat

dont je veux vous entretenir. Il s'agit du mariage de Mlle Godefroy. D'abord une question : vous savez que j'aime Mlle Édith?

Me Bonchamp sourit; le sourire est souvent une réponse. Bruniquel comprit et poursuivit : — J'espère que vous me connaissez assez pour avoir conçu de l'estime, sinon de l'amitié pour moi. Vous me supposez donc incapable de tout ce qui ressemblerait à une insinuation? Je me hâte de vous déclarer qu'en me résolvant à cette démarche j'abdique toutes prétentions à la main de Mlle Godefroy. Les hommes tels que moi veulent bien avertir, non pas dénoncer. Votre filleule ne peut pas épouser le capitaine Daniel.

Bonchamp resta impassible en apparence; mais il n'aurait pas fallu l'examiner bien à fond pour voir son trouble. Une telle phrase prononcée par un tel homme était grave.

— Mme Dubois ne s'appelle pas Mme Dubois. Je l'ai rencontrée jadis dans la vie parisienne sous un autre nom; elle s'appelait alors Coralie. Vous vous souvenez peut-être de m'en avoir entendu parler? La fortune que cette femme possède a été ramassée dans la boue; Daniel n'est pas son neveu, mais son fils. L'amour maternel a refait une vie nouvelle à cette malheureuse; j'ai reçu ses douloureux aveux, j'ai assisté au drame poignant de cette mère voyant crouler par sa faute le bonheur de son enfant. Depuis plusieurs jours j'hésite, je me consulte. Mon premier sentiment a été la révolte; je n'acceptais pas aisément cette idée d'une jeune fille comme Édith épousant le fils de Coralie; puis l'amour de ces deux enfans m'a donné à réfléchir. J'ai craint de céder à un sentiment intéressé; j'ai rendu Daniel juge dans sa propre cause, sans lui révéler la vérité; il s'est condamné lui-même. Je suis venu tout vous dire. Décidez.

Bonchamp était fort pâle. Une pareille révélation le bouleversait. Il ne trouva pas tout d'abord une seule parole à prononcer. Il se leva et se promena avec agitation, les mains derrière le dos, hochant la tête; Coralie et Mme Dubois! Il associait mal ces deux noms. L'idée qu'il se formait d'une courtisane célèbre, d'une fille à la mode n'était pas du tout celle-là. Puis avec la rapidité qu'acquiert la pensée aux heures critiques, il se rappela la conversation tenue le matin même. Mme Dubois s'était refusée à nommer son notaire, même à donner aucune indication sur sa vie passée. Elle jouait si admirablement son rôle que, sans cette circonstance, il n'eût pas été convaincu par les paroles de Bruniquel. En effet, elle n'avait produit ou promis de produire qu'une seule pièce, l'acte de décès de son mari. Ce sont des faux qu'il est facile de commettre. A tout le reste, elle opposait des réponses dilatoires. Il se souvint du trouble de Mme Dubois à propos du testament de son père. Là encore elle s'était empressée de répondre que c'était impossible. Il devina les secrètes terreurs de cette femme.

— Je vous remercie, au nom de Godefroy et au mien, mon cher monsieur de Bruniquel, dit-il enfin. Je comprends tout ce qu'une pareille démarche a eu de pénible pour vous. Une seule question : qu'a-t-elle fait en vous reconnaissant?

Bruniquel raconta au notaire tout ce qui s'était passé depuis cette soirée où Coralie s'évanouissait à son entrée dans le salon; comment elle était venue chez lui, la nuit, le supplier de se taire au nom du bonheur de son fils. Bonchamp écoutait terrifié. Sans la présence de Bruniquel à Montauban, Édith devenait la belle-fille d'une Coralie. Les difficultés même soulevées le matin à propos du contrat n'eussent pas été un empêchement. Une femme comme celle-là était de taille à tout aplanir. Je ne répondrais pas que le notaire ne fût pas très vexé de s'être laissé prendre à ces pièges. Coralie lui avait plu, et beaucoup. Cette fois sa fameuse perspicacité était bien en défaut.

— Et Daniel, croyez-vous qu'il se doute de quelque chose?

— Le malheureux! Je me demande s'il survivra à la découverte d'un pareil secret.

Bonchamp entrevit alors les désastres qui allaient s'accumuler. D'abord et avant tout, le mariage d'Édith était impossible; la jeune fille souffrirait d'autant plus qu'on ne pourrait pas lui dire pourquoi elle ne devait plus épouser Daniel. Le notaire connaissait la nature ardente et calme en même temps de sa filleule. Elle avait donné son cœur; elle ne le reprendrait pas. Est-ce que l'amour raisonne? Est-ce que la passion discute? Toutes les phrases qu'on lui débiterait ne l'empêcheraient pas de souffrir, puisqu'elle aimait. Qui sait même si elle accepterait d'être séparée de son fiancé? Autant de graves problèmes qui se posaient. La première chose à faire, c'était d'avertir Godefroy; tous les deux aviseraient ensuite.

— Merci, encore une fois, cher monsieur. J'avoue que votre révélation me trouble singulièrement. Vous avez agi en galant homme; à notre tour d'agir en honnêtes gens. Je crains bien que nous n'évitions pas un scandale qui me paraît, hélas! inévitable. Enfin, Dieu nous assiste!

VII.

Coralie commençait son expiation. Depuis le départ de Godefroy et de Bonchamp, elle se demandait comment elle pourrait satisfaire aux demandes du notaire. Cette femme se trouvait prise dans ses mensonges, embarrassée dans ses ruses, comme un oiseau qui a donné tête baissée dans les filets. Elle ignorait qu'à l'heure même

où elle cherchait à mentir et à ruser encore, la situation se dénouait brutalement.

Elle attendait Daniel pour le déjeuner. Assise sous les arbres au fond du jardin, elle réfléchissait. Comment se procurer la copie d'un testament qui n'existait pas? Elle eut le pressentiment que son édifice allait crouler, et la pensée lui vint, cette pensée atroce, que Daniel apprendrait tout peut-être. Cette seule idée l'affolait. Si elle ne faisait pas ce que le notaire voulait, Godefroy reprendrait sa parole, il faudrait donner une explication à Daniel; laquelle? Le jeune homme irait sans doute au fond des choses. Elle le vit revenir de sa promenade matinale, un rayon dans les yeux, la joie sur le front : l'amour mettait sur son visage l'expression radieuse du bonheur complet. On devinait en lui un ravissement contenu.

— Il faut que je t'embrasse, lui dit-il gaîment; je suis trop heureux. Elle m'aime! Croirais-tu que je me répète ces trois mots toutes les minutes, comme si toutes les minutes je m'apercevais de quelque chose de nouveau? Il est étrange que l'homme qui accepte si facilement une douleur ait tant de peine à s'accoutumer au bonheur. Je ne suis pas encore habitué au mien. Par momens, je me mordrais volontiers le doigt, comme ce héros du conte arabe, pour être bien sûr que je ne suis pas endormi. C'est que chaque jour je lui découvre une qualité nouvelle; chaque jour je m'aperçois un peu plus combien elle mérite d'être adorée. Je fais, pour ainsi dire, un voyage d'exploration dans cette âme.

— Ah! je suis bien oubliée, moi, dans tout cela!

Daniel prit la tête de Coralie entre ses mains et l'embrassa à pleines lèvres :

— Toi! Je serais plus qu'un ingrat si je t'oubliais jamais. Tu crois donc que le bonheur présent efface le bonheur passé? Je m'imagine, au contraire, que mon amour pour Édith ne peut qu'augmenter ma reconnaissance et ma tendresse pour toi. N'est-ce pas à toi que je dois de l'épouser aujourd'hui? Sans les soins de toute espèce que tu m'as prodigués, je ne serais qu'un pauvre bâtard bien dédaigné dont ne voudrait aucune famille. Tu as été tout pour moi; mon père, ma mère, mon amie, même mon homme d'affaires! J'ai souvent songé à tout cela, et je me suis dit qu'il fallait que ta tendresse eût été bien grande, puisqu'elle a rempli tant de places vides!

Coralie se laissa aller à l'exubérante joie de son fils; elle chassa ses tristes pressentimens. Elle sortirait victorieuse des difficultés qu'on lui suscitait. Après tout, ce n'était pas impossible. Ils déjeunèrent gaîment en face l'un de l'autre; la conversation roula

presque uniquement sur Édith : quel autre sujet aurait pu intéresser Daniel? Il raconta avec verve cette apparition quasi ridicule de Claude Morisseau sortant du bouquet de bois et se roulant d'admiration devant son propre tableau. Coralie riait de bon cœur, lorsque son fils ajouta :

— A propos, j'ai rencontré aussi M. de Bruniquel.

Le rire se glaça, elle eut un battement de cœur. Daniel reprit, sur le même ton enjoué, et continua son récit; il dit comment Bruniquel l'avait abordé le premier, et très courtoisement s'était plu à lui demander un conseil, comme pour bien lui montrer que leur rivalité passée ne devait pas empêcher de bons rapports d'exister entre eux à l'avenir. Il fallut à Coralie toute son énergie, toute sa présence d'esprit pour cacher à son fils l'émotion qui la poignait. Elle dit, avec une affectation d'indifférence :

— Quel conseil t'a-t-il donc demandé?

Daniel résuma sa conversation avec M. de Bruniquel; à mesure qu'il parlait, l'émotion de Coralie se changeait en épouvante. Elle comprenait! Elle comprenait les scrupules de conscience du gentilhomme et comment il essayait de s'y soustraire en invoquant la décision de Daniel qu'il rendait juge de sa propre cause. Sa pâleur était si grande que Daniel s'inquiéta :

— Décidément, tu ne te portes pas bien, dit-il en se levant.

Elle prétexta la chaleur très forte de la journée; ce n'était rien, un malaise subit qui n'aurait pas de suites. Elle ne voulait pas que Daniel se préoccupât : il devait se rappeler que quelques jours auparavant elle s'était trouvée mal chez les Godefroy. Elle parvint à écarter toute idée de rapprochement entre son trouble évident et le récit de Daniel. Elle conserva son sourire calme, son visage serein; mais quand elle fut seule dans sa chambre, loin des regards de son fils, un changement effrayant se fit en elle. Son visage pâle devint livide; elle fut prise de tremblemens nerveux, et enfin elle fondit en larmes. L'espérance de sa vie s'évanouissait. C'était fini, bien fini. Bruniquel allait parler. S'il avait été invisible pendant quelques jours, c'est qu'il réfléchissait. Elle ne pouvait plus douter. Le récit de Daniel lui était un sûr garant de la résolution du gentilhomme. Que pouvait-elle tenter? Rien. Courir chez Bruniquel, essayer de l'attendrir? Que lui dirait-elle qu'elle ne lui eût déjà dit? Qui sait même s'il n'avait pas déjà parlé? Elle se voyait sans ressources, sans moyens de défense. Elle s'était enfermée pour être seule. Elle tressaillait au moindre bruit qui retentissait dans la maison. L'heure s'écoulait sans qu'elle osât se décider à rien. Volonté, courage, énergie, n'existaient plus; ainsi de la créature qui, après avoir beaucoup lutté, se résigne, vaincue.

Pendant ce temps-là, de bien autres événemens s'accomplissaient

rue Corail. Bruniquel parti, le notaire n'hésita pas une minute; il courut chez Godefroy, pour lui tout révéler. L'antiquaire était dans le ravissement; il venait d'acheter un casque « ayant sûrement appartenu à un légionnaire romain. » C'était un informe morceau de cuivre, d'une malpropreté repoussante, et d'une origine plus que suspecte.

— Arrive! s'écria Godefroy avec triomphe dès qu'il aperçut son ami. Vois-tu ça? C'est le *galea* des Romains. Regarde : voici encore la trace du cimier où on attachait l'aigrette de plumes ou la crinière de cheval. Quelle merveilleuse trouvaille!

Bonchamp aurait pu répondre que depuis Camille les Romains se servaient de casques en fer, nommés *cassis;* que, par conséquent, il y avait beaucoup de chances pour que son morceau de cuivre n'eût pas l'origine qu'il lui attribuait; mais en ce moment le notaire n'était pas plus disposé à la raillerie qu'à la discussion. Il envoya carrément promener le galea, le cassis, Camille et les Volsques, et, tout chaud, raconta ce qui se passait.

Un homme auquel on applique un vigoureux coup de bâton commence par crier; après quoi il se frotte les membres pour bien s'assurer qu'il n'a rien de brisé. Les coups de bâton qu'on reçoit au moral produisent un effet opposé : on se frotte d'abord, on crie après. Godefroy tomba sur un fauteuil, anéanti. Daniel, cette perle des gendres, était le fils d'une Coralie! Après quoi il éprouva la plus violente colère qu'il eût jamais ressentie. Sans l'autorité de Bonchamp, il se serait livré à des actes extrêmes; il voulait appeler Césarine et Édith, leur déclarer que Daniel était un misérable et leur signifier qu'à l'avenir... Le notaire eut toutes les peines du monde à lui démontrer que le tapage ne prouve jamais rien, que le capitaine n'était pas responsable de ce qui arrivait, puisqu'il ignorait tout, enfin, que le mieux était de rompre le mariage en douceur et sans bruit.

— Édith ne peut plus l'épouser, dit-il en achevant; ceci n'est pas sujet à discussion. Maintenant, avant tout, évite le scandale qui éclatera sûrement.

Le scandale! ces deux mots suffirent à réveiller l'exaspération de Godefroy. Ainsi sa fille serait compromise; il y aurait autour d'elle tout ce bruit que suscite un mariage manqué. Daniel avait été le point de mire de toutes les mères possédant une fille à établir; la jalousie aidant, on se ferait un méchant plaisir de glisser quelques-unes de ces petites insinuations qui, par leur perfidie même, ont une apparence de vérité. Le visage rouge, le geste brusque, il prit son chapeau et se précipita au dehors. Bonchamp essaya de le contenir.

— Ah! laisse-moi tranquille, à la fin! Je n'en voulais pas, moi, de ce garçon; j'avais la vague intuition qu'il nous arriverait quel-

que chose de désagréable! Mais vous avez tous poussé à la roue! C'était à qui chanterait le plus haut ses vertus et son mérite!

— Godefroy, je t'en supplie, calme-toi...

— Me calmer! Tu le prends bien à ton aise. Laisse-moi, ou je me fâche!

Et il partit tout courant, décidé à mener les choses bon train. A sa colère, se mêlait une très sincère indignation, dont nul ne pouvait railler la loyauté. Cet honnête homme se révoltait à la seule idée de l'alliance qui avait failli se contracter. Le fils d'une Coralie apportant à sa fille, à lui, Godefroy, une fortune honteuse! L'exaspération de ce bourgeois prenait sa source dans un sentiment très noble qui en effaçait le ridicule. Il voulait tout uniment aller droit à cette femme et la traiter comme elle le méritait. Il arriva rue Ingres dans un tel état que le domestique de Daniel fut épouvanté :

— Où est Mme Dubois? dit Godefroy.

— Mais, monsieur...

— Où est Mme Dubois? Je veux lui parler tout de suite! tout de suite, vous comprenez. Faites-moi donc le plaisir d'aller la chercher, et plus vite que ça!

Le domestique hésitait, interloqué, lorsque la porte s'ouvrit et Coralie parut. Elle avait entendu l'arrivée furibonde de l'antiquaire, elle qui guettait le moindre bruit. Avant tout, elle voulait prévenir une révélation à son fils. Elle s'arma de courage et descendit. Mais Daniel avait tout entendu, lui aussi; il entra dans le salon avant qu'un mot n'eût été échangé entre sa mère et Godefroy.

Il y eut un moment de silence. Les trois acteurs de ce drame se regardaient avec des sentimens opposés. Le seul ignorant de la terrible gravité des choses, Daniel, se demandait pourquoi cet homme, relativement bon, paisible à coup sûr, se présentait dans sa maison avec des apparences furieuses. Godefroy lui-même, en dépit de sa colère, ne savait trop comment entamer le débat. Instinctivement il sentait que devant le fils il devait mesurer son langage et atténuer son indignation.

— Monsieur, dit-il enfin, je viens remplir une triste mission; un mariage entre ma fille et vous n'est plus possible, et je vous prie de me rendre ma parole.

Bien qu'il s'efforçât de mettre des formes à sa déclaration, Godefroy parlait d'un ton bref, dur, saccadé. Tout d'abord, Daniel ne comprit pas pourquoi son mariage devenait brusquement impossible. Puis, sans chercher plus longtemps à trouver ce motif qui lui échappait, il ne retint des paroles de l'antiquaire que la résolution qu'elles indiquaient. Il perdrait Édith! Cette seule pensée le désola; sa figure exprima une telle douleur que Godefroy fut

ému. Après tout, ce garçon n'était pas coupable; en même temps Coralie le regarda avec une telle angoisse qu'il n'eut pas le courage de leur jeter cruellement la vérité au visage. Le silence pénible qui régnait ne pouvait pas durer bien longtemps. Si de ces trois personnages deux connaissaient la vérité, le troisième ignorait tout; il exigerait une explication. Daniel se tourna vers sa mère, qui balbutia :

— Ce matin, au sujet de la rédaction de ton contrat de mariage, M. Godefroy, M. Bonchamp et moi, nous nous sommes trouvés en désaccord sur un point très important.

C'était la branche tendue à l'homme qui se noie; Daniel dit naïvement :

— Quel qu'il soit, je te supplie de céder! Tout mon bonheur en dépend.

— Mme votre tante croirait devoir céder que ma résolution ne serait modifiée en rien, repartit Godefroy. Je vous le répète, j'ai le regret de vous redemander ma parole.

— Il est impossible que vous ne reveniez pas sur cette résolution, reprit Daniel d'une voix très émue. Je devine que vous l'avez prise après l'entrevue de ce matin. Sans doute ma tante aura prononcé quelques mots qui vous auront blessé. Je puis vous affirmer, monsieur, que c'est bien à son insu; sinon elle m'aurait parlé de cette difficulté inattendue lorsque je suis rentré.

Coralie passa rapidement entre son fils et Godefroy. Elle aussi entrevoyait une chance de salut.

— Je ne t'ai rien avoué afin de ne pas t'inquiéter, dit-elle. Il s'est élevé entre ces messieurs et moi un différend assez grave. J'espérais qu'il s'aplanirait de lui-même. Je vois maintenant que c'est impossible et qu'il n'y faut pas songer. C'est moi, mon cher enfant, qui te supplie de renoncer à ce mariage.

— Ne pas épouser Édith! Comment as-tu pu espérer que j'y consentirais? Pour que tu me parles ainsi, il faut en effet que ce différend ait une importance capitale. Tu comprendras que je ne veuille pas l'ignorer, puisque le bonheur de ma vie est en jeu, et je vous supplie tous les deux de me le faire connaître.

— C'est inutile, monsieur Daniel, poursuivit Godefroy. Vous semblez croire qu'il s'agit seulement d'un de ces empêchemens qui disparaissent à un moment quelconque. L'obstacle dressé entre ma fille et vous est au contraire de ceux qu'on ne renverse pas. Ne sollicitez pas une explication qu'il serait pénible à moi de donner et à vous d'entendre. Brisons là. Cela vaut mieux.

La question prenait pour Daniel des proportions imprévues, il se sentit en face d'une catastrophe quasi mystérieuse. Ce mystère,

Godefroy et sa tante semblaient d'accord pour ne pas l'éclaircir.

— Ainsi, s'écria-t-il, vous me refusez absolument la main d'Édith?

— Oui.

Ce mot tomba sur Daniel comme une massue.

— Et rien ne vous fera revenir sur votre décision?

— Rien.

Il chancela. Les réponses nettes de l'antiquaire indiquaient une résolution vigoureusement arrêtée. Le jeune homme réfléchit une minute, puis le regardant en face, il dit ce simple mot : — Pourquoi?

Et comme Godefroy ne répondait que par un geste d'impatience, Daniel reprit :

— Oui, pourquoi? Comment! je vous avoue toute la vérité, je vous demande la main de votre fille, vous me l'accordez, vous me laissez le temps de m'habituer à mon bonheur, et au moment où je m'y attends le moins, quand je suis en pleine joie, vous brisez cruellement mon espoir! Un homme tel que vous n'agit pas ainsi sans en avoir le droit. C'est pourquoi je vous interroge, c'est pourquoi je vous supplie de me répondre. J'aime Édith; elle m'aime; nous ne pouvons désormais être heureux que l'un par l'autre, et ce serait pour une misérable question d'intérêt...

— Je n'ai pas dit que ce fût une question d'intérêt.

Le débat changeait de face. Daniel s'agitait dans le vide. L'angoisse le prenait :

— Alors, monsieur, je ne comprends plus. Une seule chose reste claire pour moi : votre refus. Quant à la cause qui l'a dicté, elle m'échappe. Ce n'est pas une question d'argent, vous venez de me le dire; ce ne peut être ma naissance illégitime, puisque je vous l'ai avouée.

— Soit; c'est cette bâtardise qui est l'obstacle. J'ai changé d'avis.

— On ne change pas d'avis si promptement quand le bonheur de deux êtres est en jeu! Avez-vous eu peur soudainement des commérages de la province? En ce cas, monsieur, permettez-moi de croire que votre opinion première reprendra le dessus, que vous regretterez vos paroles, que vous réfléchirez.

— Jamais!

Godefroy prononça ce mot avec une telle énergie que Daniel perdit tout espoir. Sa douleur se raviva, plus cruelle. En un tableau rapide, il revit ses longues journées de bonheur, de joie et d'amour; il revit sa promenade du matin avec Édith; comment était-ce déjà si loin ce qui était si près! Il aurait peut-être plié sous son désespoir, s'il n'eût deviné soudainement une partie de

la vérité. Il comprit que le refus violent de Godefroy cachait un outrage : il eut le sentiment de l'affront brutal qu'on lui infligeait; il pressentit une infamie quelconque. Il existait un mystère qu'on voulait l'empêcher de sonder, et sa tante voyait clair dans cette obscurité qu'on épaississait volontairement autour de lui; il lui suffisait, pour en être sûr, de regarder Coralie, debout, immobile, muette, blanche.

— Voyons, monsieur, reprit-il, raisonnons froidement. Pour vous emporter ainsi, vous avez dû être surexcité par un événement ou par un homme. M'a-t-on calomnié auprès de vous? Je vous adjure de me l'apprendre. Suis-je victime d'une accusation mensongère? Dites-moi laquelle.

— Vous vous trompez; personne ne vous a calomnié, personne ne vous a accusé.

— Alors, répliqua Daniel avec fermeté, vous me forcez à exiger l'explication catégorique que je me bornais à solliciter. Ma dignité est atteinte, car j'estime qu'on ne repousse un homme tel que moi que si son honneur est entaché!

— Je ne dis pas cela, mais...

— Vous ne le dites pas, mais vous le pensez! En vérité, je deviens fou! Je vous somme de vous expliquer.

— Ah! vous le prenez sur un ton!..

— Sur le ton qui convient à un homme dont on suspecte l'honneur!

La colère de Godefroy se réveillait peu à peu. Il aurait voulu ne rien révéler à Daniel, éviter au fils l'atroce souffrance qui l'attendait; mais devant l'attitude presque menaçante du capitaine, l'irritation de l'antiquaire domina son désir.

— Vous me feriez sortir de mon caractère, à la fin! s'écria-t-il violemment. Si je ne parle pas, monsieur, c'est que je ne peux parler, c'est qu'il est certaines choses que je voudrais vous taire!

— Mais vous ne voyez donc pas que je ne me contiens plus! Après cet aveu, vous n'avez plus le droit de garder le silence. Je vous somme de me répondre comme un honnête homme doit répondre à un honnête homme! C'est une question d'honneur qui me sépare d'Édith?

— Oui.

Daniel baissa la tête : le malheureux défaillait. Il ajouta :

— Une tare sur moi?

— Oui.

— Laquelle?

— Eh! monsieur, vous êtes là à me soutirer les mots les uns

après les autres... Je ne sais que faire, moi. Je vous ai dit tout ce que je pouvais vous dire, à savoir que je reprenais ma parole et ne pouvais plus vous donner ma fille.

— Soit; mais cela ne me suffit pas. Vous osez affirmer que mon honneur est entaché !

— Oui, monsieur, j'ose l'affirmer. Si vous ne me croyez pas, interrogez votre... votre tante. C'est elle qui doit vous répondre, non pas moi !

Et sans attendre une nouvelle réplique de Daniel, Godefroy sortit brusquement, laissant en face l'un de l'autre ces deux êtres si étroitement liés, la mère obligée de révéler sa honte à son fils obligé de l'entendre !

Coralie était toujours là, sombre, muette. Ses yeux seuls vivaient dans sa figure blanche. C'était la fin. Elle touchait à l'épouvantable catastrophe. Pourquoi eût-elle essayé de résister encore? Tous ses efforts auraient été vains. Elle ne pouvait pas se soustraire à l'effrayante explication. Il fallait qu'elle satisfît la dignité de son fils qu'on outrageait. Elle aperçut comme dans un éclair sa vie entière de désordres et de hontes; elle mesura ses infamies; l'abjection de son existence lui apparut. Et elle allait se confesser à Daniel ! Impossible de fuir. Elle était acculée. Jamais créature humaine ne souhaita plus ardemment la mort. Elle aurait voulu que la foudre l'écrasât, que la terre s'entr'ouvrît pour l'engloutir et l'arracher à ce supplice !

— Ma chérie, balbutia Daniel à voix basse, est-ce vrai ce qu'a dit cet homme? Est-ce vrai que c'est à toi de me répondre, de me révéler...

— Oui.

— Il ment, n'est-ce pas? Il ment... ou on l'a trompé?

— Non. Tu ne peux pas épouser Édith. L'obstacle est invincible. Tu souffriras beaucoup dans les premiers temps, mais tu te consoleras par l'oubli; l'oubli vient toujours.

— Toi aussi tu parles de cette façon ! C'est donc réel? Je suis donc déshonoré? Tu courbes le front, tu ne réponds rien? Je suis déshonoré ! moi ! Comment? par qui?

Coralie eut un frisson. Elle dit d'un ton rauque :

— Par ta mère.

Daniel recula, épouvanté. La moitié du voile se déchirait. Cependant il ne comprenait pas encore. Il répéta machinalement, comme un homme égaré : — Par ma mère?

— M. Bonchamp, M. Godefroy, ont découvert le secret redoutable que j'espérais cacher à tout le monde, même à toi.

— Quel secret? En vérité, tes réticences me tuent. Parle!

— Je t'ai menti, je ne pouvais pas faire autrement. Ta mère

n'est pas morte en te mettant au monde. Elle a eu une existence honteuse : c'était une femme perdue.

Un lourd silence régnait. Daniel était sans voix, écrasé sous la révélation. Les paroles de sa tante sonnaient lugubrement à ses oreilles. Coralie n'avait pas bougé de place : il lui semblait qu'elle s'arrachait le cœur de la poitrine. Et pourtant une vague espérance luisait : si elle pouvait lui persuader que sa mère était morte en effet! Le jeune homme s'assit, anéanti, la tête baissée, l'œil sans regard, le cerveau sans idées. Il était le fils d'une femme perdue! Cette pensée intolérable lui rongeait le cœur; brusquement, il se leva, fit quelques pas en chancelant, puis il prit les deux mains de sa tante, et avec une violence contenue :

— Tu as cru devoir me cacher la vérité jusqu'à présent, peut-être as-tu bien fait. Je ne veux pas discuter ton silence, seule ta tendresse pour moi a pu te dicter tes pieux mensonges; mais tu comprends que je dois tout savoir. Si tu te taisais, je m'adresserais à d'autres; au besoin, je forcerais M. Godefroy à parler. Il vaut mieux que ce soit toi qui parles que des indifférens ou des ennemis. Comment se nommait ma mère? Qu'a-t-elle fait? qu'est-elle devenue?

— Un mot t'apprendra tout. Elle s'appelait Coralie.

Daniel resta le bras tendu, immobile. Non-seulement sa mère avait eu une existence honteuse, mais encore c'était une fille de joie qu'on paie, qu'on achète comme une bête de somme. Brutalement il comprit la source de sa fortune. Son honneur eut des nausées. Il s'écria violemment :

— Je suis le fils de cette drôlesse, moi!

Ce fut le dernier coup. Le mot foudroya Coralie. Elle tomba agenouillée, la poitrine soulevée par les sanglots. Alors le voile se déchira entièrement, Daniel comprit tout. Il dit très bas :

— C'est toi qui es ma mère, c'est toi qui es Coralie.

Elle ne répondit même pas. A quoi bon! Nier, mentir encore? c'était impossible. Daniel la regardait; elle l'avait élevé; il revoyait le jour où elle était venue s'asseoir à son chevet, lorsqu'il était malade, longtemps auparavant. Jusqu'alors, il la connaissait à peine. Il se savait seulement orphelin, n'ayant d'autre parent que sa tante. Elle payait exactement sa pension et lui envoyait de l'argent; leurs rapports se bornaient là. Une fièvre cérébrale compliquée d'une angine couenneuse le prit; on le coucha, et on écrivit à cette tante. Elle arriva le surlendemain. Pendant trois semaines, elle l'avait veillé avec un dévoûment acharné, le disputant à la mort. Que de fois, au sortir de son délire, il s'était éveillé sur la poitrine de cette femme qui le serrait étroitement pour mieux le garder! Daniel se rappelait tout cela. Il apercevait, de loin, dans la pénombre du sou-

venir, ce long dortoir de collège, avec ses rideaux blancs aux franges rouges, puis sa pensée suivait le cours des ans. A dater de sa guérison, elle ne voulut plus le quitter. Elle partit pour Paris, lui disant : « J'ai des affaires à régler, mais ce ne sera pas long; je reviendrai bientôt. » En effet, elle revint bientôt. Elle s'installait en Auvergne, près de lui; elle se dévouait à son bonheur; elle exaltait son courage aux heures de succès, et le relevait aux heures de défaillance. Depuis lors, il n'avait pas eu une joie ou une douleur qui ne leur fussent communes. La guerre déclarée, elle ne versa pas une larme, elle lui dit : « Pars, et fais ton devoir! » Après la capture de Metz, ce devoir était rempli. Il pouvait s'en aller en Allemagne comme les autres, elle fut la première à lui écrire : « Tu as eu raison de t'évader. Retourne te battre. » Dans ses lettres, jamais une plainte, jamais une terreur; elle ne voulait pas que rien le détournât de sa mission héroïque. Et cette femme qu'il mettait si haut s'appelait Coralie! Elle avait vécu du désordre; c'était une fille célèbre, une de celles que les débauchés se montrent du doigt en riant! M. de Bruniquel parlait encore d'elle quelques jours auparavant; elle avait été sa maîtresse, à lui et à bien d'autres. Il la regardait, agenouillée dans sa prostration; il se sentit juge; il pesa dans sa conscience le bien et le mal, et ses larmes coulèrent. Il s'approcha d'elle, et simplement, doucement, il lui dit :

— Tu es ma mère. Relève-toi.

Elle se releva d'un bond; elle le regarda à son tour : elle murmura : — Daniel...

— Quoi que tu aies fait, reprit-il, je suis forcé de t'absoudre.

Une folle joie anima les traits de Coralie. Elle craignit d'avoir mal entendu; elle lui demanda timidement, ayant peur de sa réponse :

— Tu ne me maudis pas!

Daniel sourit, de ce sourire navré des êtres qui se résignent :

— Je ne peux pas te maudire, puisque je suis ton fils... Tu n'es pas une femme pour moi, tu es *la mère,* l'être sacré qui a pris soin de mon enfance, qui m'a élevé, qui m'a aimé, moi qui étais seul au monde. Que d'autres t'accablent; moi, je te pardonne. Que d'autres te méprisent; moi, je te respecte. J'en ai le droit, puisque tu as brisé mon bonheur à jamais. Mais j'estime que, m'ayant donné la vie, tu peux bien la reprendre.

— C'est vrai? c'est vrai? Tu me pardonnes?

Gravement, il répondit :

— Je fais mieux que de te pardonner : j'oublie.

Elle osa le saisir entre ses bras; elle osa le couvrir de baisers.

— Tu es bon, tu es grand, tu es noble, tu es clément comme Dieu! Et je te condamne à la souffrance! Et tu l'as dit toi-même, je brise ton bonheur! Ah! si tu voyais le martyre que j'endure!..

— Je le vois, mais sois courageuse comme je suis fort. Tu comprends que nous sommes en face d'une redoutable aventure. Je laisse de côté, pour l'instant, ce que dira le monde et ce qu'il pourra penser, afin de ne songer qu'à notre situation présente. J'adore Édith; elle m'aime, et je la perds pour toujours. C'est non-seulement ma naissance qui me sépare d'elle, mais encore ma pauvreté, car tu te doutes bien que ni toi, ni moi nous ne pouvons garder notre fortune. Il est inutile que tu me répondes, je sais d'avance que tu acceptes. Sache bien cependant qu'à partir de cette heure, une existence nouvelle commence pour nous deux. Après ton aveu, je n'ai pas à t'interroger; de ton passé, je ne veux, je ne dois savoir qu'une chose...

Il s'arrêta, comme s'il lui fallait faire une provision de courage, puis :

— Qui est mon père?

Coralie se tut. Daniel lut dans ses yeux. Il éclata en sanglots, meurtri de nouveau par cette honte nouvelle.

— Elle ne sait même pas!

Coralie se dressa, l'œil plein d'éclairs, assoiffée de sacrifice :

— Je refuse ton pardon! Renie-moi, chasse-moi, je suis une misérable! Il serait odieux que l'existence d'un homme d'honneur tel que toi fût brisée par une Coralie! Tout à l'heure, quand j'étais agenouillée, je sentais ton regard peser sur moi, je devinais tes pensées. Tu as mesuré ce que j'avais fait de bien et ce que j'avais fait de mal. Tu t'es souvenu de ma tendresse, et tu m'as pardonné... Tu crois que je t'ai aimé tout de suite? Ce n'est pas vrai. Je n'ai même pas eu cette vertu. Quand tu es né, je t'ai mis en nourrice, au hasard, comme tu étais venu. Et j'allais te voir, une fois, deux fois par an, quand je m'ennuyais, comme j'aurais fait une partie de campagne! Mais tu ne peux pas te rappeler, tu étais trop petit. Tu as grandi, tu devenais beau, je t'ai mis au collège pour me débarrasser de toi. Un jour on me dit que tu étais intelligent, cela m'a fait plaisir; je t'ai aimé parce que tu flattais mon orgueil : la courtisane se retrouvait sous la mère! Je n'ai changé que plus tard, quand je t'ai vu le premier de tous par l'intelligence, par le travail, par le succès. T'imagines-tu par hasard que tu me doives quelque chose? C'est moi qui te dois tout. D'habitude c'est la mère qui met de nobles sentimens dans l'âme de son fils : c'est toi au contraire qui mettais lentement comme une vague idée d'honneur dans la mienne. Plus je pensais, plus je rougissais de

moi. J'aurais voulu te ressembler puisque par bonheur tu ne me ressemblais pas. J'aurais voulu me recréer à ton image. C'était impossible, l'habitude du mal est un cancer qu'on ne guérit pas. En vain je me suis retirée au fond de l'Auvergne. Quelques années de retraite n'effacent pas toute une vie infâme. Tu sais tout : décide. Tu te trompais tout à l'heure quand, après avoir jeté le bien et le mal dans la balance, tu faisais pencher le plateau en ma faveur. Ce n'est pas ta justice qui a prononcé, c'est ta reconnaissance. Je la répudie, j'en suis indigne. La seule grâce que je te demande, c'est de me maudire, de me chasser, de me renier, et de continuer ta route comme si je n'existais pas!

Rien ne saurait peindre l'âpreté qu'elle mettait à s'accuser elle-même. C'est qu'elle ne luttait plus pour elle, elle luttait pour son fils. Elle sentait tout ce que le noble pardon de Daniel lui coûterait à l'avenir, elle serait un boulet rivé au pied du malheureux. Elle aurait voulu qu'il la repoussât avec dégoût. Le jeune homme sourit encore, et fermement :

— Je te répète ce que je t'ai dit. Tu ne me quitteras jamais.

— Rien ne te lie à moi!..

— Tu te trompes. Il y a mon sang. Malheur au fils qui frappe le ventre qui l'a porté!

— Daniel, Daniel, je ne veux pas de ton sacrifice. Je suis le seul obstacle à ton bonheur. Quoi que tu penses, aucun lien légal n'existe entre nous. Si tu me renies, si tu dis : « Je ne connais pas cette femme, » tu peux épouser Édith, puisque tu ne portes pas mon nom.

Il la regarda longuement, et avec une douceur infinie :

— C'est vrai, je ne porte pas ton nom; eh bien! je te donne le mien. Tu ne m'as pas reconnu à ma naissance, mais tu es ma mère et tu m'as aimé : aussi, je te légitime. Embrasse-moi.

Elle jeta un grand cri et tomba dans les bras de son fils, vaincue par cette bonté surhumaine, par la résignation de ce sacrifice sublime. Il se dégagea doucement de cette étreinte en disant à voix basse :

— Laisse-moi, je me sens défaillir.

Son énergie, sa force, étaient à bout. En présence de Coralie, il ne voulait plus pleurer; il avait cette délicatesse exquise de ne pas lui laisser voir son désespoir et sa honte. Il sortit, ayant toujours sur les lèvres son sourire résigné, mais à peine dehors, il s'enfuit, affolé, brisé, éperdu.

ALBERT DELPIT.

(La dernière partie au prochain n°.)

ESQUISSES LITTÉRAIRES

M. CHARLES DE MAZADE

C'est pour ainsi dire un axiome parmi les honnêtes gens qu'aux approches de la vieillesse il faut s'inquiéter de régler ses comptes avec le monde, et les moralistes ont fait admettre depuis longtemps que le soir de la vie doit être employé à mettre en ordre les affaires de sa conscience. Il me semble que l'on devrait faire pour la vie de l'intelligence quelque chose de ce que l'on fait pour la vie des intérêts et la vie de l'âme. Là aussi nous avons à chercher l'emploi que nous avons donné à nos journées, à contrôler l'usage que nous avons fait de nos facultés, à établir la balance des services que nous avons rendus et des services qui nous ont été rendus; là aussi nous avons nos créanciers sous la forme des amis qui nous ont accompagné de leurs sympathies, des patrons qui nous ont couvert de leur influence ou assisté de leurs conseils, des esprits qui ont eu part à nos destinées ou contribué à la direction de nos pensées; nous avons aussi nos débiteurs moins faciles à connaître et à atteindre, moins utiles aussi à rechercher et à qui nous devons laisser le soin de faire les mêmes réflexions que nous faisons en ce moment. Lorsque nous commençons à descendre la pente des années tristes, nous ne tardons pas à nous apercevoir que nous n'avons plus du temps pour toutes choses. Les loisirs que nous fait alors une solitude toujours croissante, la maladie de plus en plus pressante les abrège et les réduit à quelques bonnes heures, et à quoi mieux consacrer ces bonnes heures qu'à ces devoirs de reconnaissance intellectuelle? Lorsque tout va bientôt nous quitter, ce n'est

plus le moment d'être curieux de nouveaux visages et de nouvelles formes d'esprit, c'est plutôt l'heure de nous serrer davantage auprès de ceux que le temps nous laisse encore, qui ont pensé comme nous, combattu pour les mêmes causes, partagé les mêmes espoirs et quelquefois les mêmes déceptions et les mêmes tristesses. Chaque génération, à mesure qu'elle vieillit, est ainsi amenée de plus en plus à s'occuper avant tout d'elle-même, et ce n'est que raison. De qui attendrons-nous équité sinon de ceux qui, ayant fait côte à côte avec nous le voyage de la vie, n'ont aucun intervalle à parcourir pour rejoindre nos opinions, ni besoin d'aucun effort pour atteindre au secret de nos actions?

C'est un devoir de cette sorte que nous voudrions remplir aujourd'hui envers un homme bien connu de tous nos lecteurs, et dont une longue fréquentation nous a appris à aimer la personne autant qu'à goûter l'esprit. Nous entreprenons d'autant plus volontiers cette tâche sympathique qu'en l'accomplissant il nous semble faire justice non à un seul écrivain de mérite, mais à une génération entière. La génération à laquelle appartient M. de Mazade n'a pas en effet été gâtée par le sort, et je doute que dans toute notre moderne histoire on en trouve une autre qui ait été aussi cruellement refoulée et inexorablement comprimée. Tout lui a été contraire, les événemens, les hommes, les nécessités sociales. Née, élevée et grandie sous la tutelle de régimes de sage liberté dont elle se promettait d'être l'héritière, elle essayait à peine ses premiers pas lorsqu'éclatait à l'improviste la révolution de février qui, la rejetant hors de la voie tracée d'avance toute grande devant elle, commença par dérouter la logique de ses plans. Sans renoncer à ses espérances, il lui fallut au moins les ajourner indéfiniment, et, tout étourdie du coup qui la frappait, chercher à ne pas errer à l'aventure au milieu de la mêlée confuse des partis, et à garder une attitude sagement expectante en face de l'obscurité des événemens. Chose mal commencée devant nécessairement mal finir, la révolution de février expirait au bout de trois années sous le coup d'état de décembre. A tout gouvernement qui s'établit il faut des acteurs nouveaux, et le coup d'état en introduisit de nombreux sur la scène politique; mais outre que ces acteurs se tirèrent presque tous d'élémens très particuliers, la génération dont nous parlons n'eut ni pouvoir ni désir de bénéficier d'un changement politique qui la rejetait plus loin encore que la révolution de février de sa droite ligne libérale. Un régime de gênante compression s'établit auquel la masse de la société d'alors, encore mal remise des chaudes alertes de février et de juin, ne marchanda ni les approbations, ni les complaisances. La crainte d'une politique hydrophobe fit mettre

en vigueur un système général de muselières dont les muets ne se plaignirent pas, mais dont s'accommodèrent assez mal tous ceux qui se sentaient quelque voix. Nul groupe social ne souffrit davantage de cette suspension des libertés publiques que les nouveaux venus à la vie qui se trouvèrent chargés d'expier les sottises qui les ruinaient et dont ils étaient aussi innocens que l'agneau de La Fontaine est innocent des méfaits dont l'accuse le loup. C'est ainsi que nous avons tous eu à cette époque à payer pour les excès de langage des *affreux petits rhéteurs* dénoncés du haut de la tribune par M. de Montalembert et pour les excentricités d'action de la *vile multitude* de M. Thiers, laquelle, après avoir bouleversé l'ordre public par l'incandescence de ses passions, regardait avec une tranquille complaisance des vainqueurs heureux confisquer cette liberté compromise par elle. Le camp naturel de refuge de la nouvelle génération libérale était celui des partis vaincus; mais là encore elle ne trouvait ni grand appui, ni utiles conseils. Les événemens l'avaient trop désabusée de certaines éminentes sagesses pour qu'elle pût se ranger aveuglément sous leurs drapeaux et se soumettre à leur direction en toute naïve docilité. Il était difficile à des jeunes hommes qui avaient assisté à la révolution de février de se persuader qu'ils ne portaient pas la peine des fautes commises par ces sagesses et de se contraindre assez sévèrement pour ne pas laisser échapper, en y mettant toutes les réserves convenables, qu'à leur humble avis elles avaient quelquefois failli. Repoussée de la vie publique par le régime triomphant, condamnée à l'isolement par les différences d'appréciation politique qui la séparaient des partis vaincus, force fut donc à cette génération de rester de longues années dans un état de malfaisante stagnation et d'y grelotter d'inaction, ou de chercher pour l'emploi de ses facultés toute sorte d'occupations prudentes incapables d'attirer sur elle l'attention des puissans; questions innocentes, littératures exotiques, généralités inoffensives.

Des jours plus clémens vinrent enfin à luire après la campagne d'Italie, mais elle n'en retira pas d'autre bénéfice que la satisfaction à peu près purement platonique de pouvoir dire plus librement sa pensée sur des événemens auxquels elle assistait en spectatrice passive. Un instant cependant, lorsqu'il fut question d'empire constitutionnel, on put croire que ceux des hommes de cette génération qui n'avaient pas été tout à fait brisés par les mécomptes de cette longue attente pourraient prendre enfin une tardive revanche sur la destinée; mais à peine cette réparation de la dernière heure était-elle entreprise que ces minces espérances disparaissaient dans l'abîme de la guerre de Prusse. La république en succédant à l'empire va peut-être enfin lui créer cette scène qui lui a été jusqu'alors refusée.

Si quelques-uns ont eu cette illusion, elle a dû être de courte durée. Tandis qu'en effet elle moisissait dans son inertie forcée pendant les vingt années de l'empire, une nouvelle génération était née, avait grandi, et se trouvait prête à point pour bénéficier en masse de cette nouvelle révolution dans de meilleures conditions que sa devancière, c'est-à-dire en portant dans la vie publique une ardeur plus entière, des espérances moins craintives, une fermeté moins émoussée, une confiance moins susceptible de scepticisme. Il y a des situations politiques qu'il est désavantageux d'aborder avec trop de prudence et qui réclament des âmes toutes neuves, et c'est peut-être le cas pour la situation actuelle. « Nous avons été ruinés deux fois, la première fois à l'époque des semailles, la seconde fois à l'époque de la moisson, » nous disait récemment un peintre de genre du talent le plus fin qui n'a pas eu trop à se louer de la fortune, et ce mot résume avec un pittoresque bonheur d'expression la malencontreuse histoire de la génération dont nous venons d'esquisser la maussade destinée, et dont notre cher collaborateur Charles de Mazade est aujourd'hui un des survivans les plus distingués.

Laissons-le s'introduire lui-même, nous dire lui-même d'où il vient et ce qu'il est. Il l'a fait excellemment dans quelques lignes à nous adressées en réponse à une demande de renseignemens biographiques précis. Bornons-nous à transcrire ces lignes; nous ne saurions dire aussi bien et avec autant d'autorité :

« Mon histoire n'est guère compliquée; c'est l'histoire d'un homme de travail. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ma famille a toujours eu quelque considération dans le Midi. Mon grand-père avait été de la convention pour la Haute-Garonne. Mon père était un magistrat de la vieille roche, de la haute tradition, qui a laissé des souvenirs d'honneur dans le pays; c'était l'intégrité même dans la douceur. Il avait été procureur du roi à Castel-Sarrazin, où je suis né; il est mort président à Moissac après 1830. Je m'en souviens à peine. Détail singulier, mon père avait été après 1815 à Castel-Sarrazin le protecteur de M. Troplong, qui n'était alors qu'un petit maître d'études, et il avait contribué à faire sortir de là le futur président de la cour de cassation et du sénat. Ma mère était aussi la fille d'un magistrat qui avait été de la première assemblée législative, puis président de la cour criminelle à Auch, puis conseiller à Agen. C'était une femme de grande et simple vertu, très pieuse et très tendre. Veuve jeune encore, elle m'a élevé par la confiance et l'affection plus qu'autrement. Elle m'a laissé des traces indélébiles. Je l'ai perdue il y a déjà vingt-cinq ans. Elle est morte à Flamarens (Gers) où je garde encore la modeste maison de famille. C'est là que j'ai vécu et que j'ai grandi, mon pauvre ami, devant beaucoup à

ma mère. J'avais commencé mon droit à Toulouse, très jeune, vers 1840. C'est après cette date que je suis venu à Paris, où je me suis trouvé seul chargé de ma petite destinée, cherchant peu les protections. J'avais écrit vers 1843 ou 44 quelques articles à la *Presse*. Sainte-Beuve, que j'avais rencontré par hasard, me tira de là et m'appela à la *Revue*. Il n'y eut pas dix paroles échangées entre Buloz et moi pour mon entrée, et depuis vous savez l'histoire; nous avons presque toujours vécu côte à côte... »

L'autobiographie est courte, mais pour quiconque a connu familièrement Charles de Mazade, elle révèle d'emblée la nature de son caractère et le secret de sa destinée littéraire. Charles de Mazade, on le voit, a des origines, et nous en savons plus d'un qui a fait hardiment sa poussée en ce monde sans pouvoir se recommander d'aussi honorables souvenirs. Ces souvenirs, cependant, il n'a jamais essayé à aucun moment de sa vie de les utiliser. Charles de Mazade est le simple fils de ses œuvres, il s'est fait lui-même ce qu'il est par la seule force de son mérite et la seule persévérance de son travail. Comment donc! il a eu un grand-père ayant siégé dans la convention, un autre ayant siégé dans la première assemblée législative, et il ne lui est pas venu à la pensée de se faire un titre de ce qui a été pour tant d'autres l'unique *shibboleth* qui à l'origine leur a ouvert les portes de la fortune et du pouvoir! Comment! ses parens les plus proches ont appartenu à cette magistrature française où l'esprit de corps était naguère encore si puissant, et il n'a pas eu la moindre velléité de rechercher les protections que cette circonstance appelait naturellement. Comment! le tout-puissant président du sénat sous Napoléon III était l'obligé de son père, et nous n'avons jamais appris qu'il eût réclamé auprès de cet influent débiteur le prix des services passés! On trouverait difficilement, même parmi les plus probes, beaucoup d'hommes ayant le courage de se refuser ainsi le bénéfice de leurs antécédens sociaux. Nous le connaissons assez pour pouvoir nommer le mobile qui le guidait en agissant ainsi : c'était l'ambition si digne d'un véritable écrivain de conserver intacte l'indépendance de son caractère et la liberté de ses jugemens. Protection appelle naturellement dépendance, patronage accepté implique obéissance subie, qui dit parti dit discipline, et la discipline ne va pas sans un sacrifice volontaire des mouvemens les plus personnels de notre âme, et il suffit enfin de prononcer le mot de coterie pour évoquer l'idée de l'asservissement le plus complet dans les chaînes les plus étroites, ou de l'idolâtrie la moins digne devant les égoïsmes les moins scrupuleux. Tout cela, personne peut-être de notre temps ne l'a mieux compris que notre cher col-

laborateur, et c'est pourquoi on ne l'a jamais vu à aucune époque l'homme d'une coterie. Toujours il a su tenir sa pensée exempte de ces exagérations que les partis réclament de nous, triomphans sous la forme d'adhésion sans réserve à leurs excès de pouvoir, vaincus sous la forme d'apologies sans réserve de leurs erreurs et de leurs fautes. Écrivain politique il n'a jamais reçu de mot d'ordre, critique littéraire il n'a jamais éteint son opinion pour ménager une influence chatouilleuse, sûr qu'il était de ne blesser que ceux qui se blesseraient de la vérité. Peut-être aussi est-il vrai d'ajouter que cette indépendance a été bien servie par les instincts qu'il tenait de son origine méridionale, c'est-à-dire une vertueuse indolence qui le laissait sans empressement pour courir après les choses peu dignes d'être poursuivies, et une spontanéité de franchise qui lui interdisait d'abandonner son opinion en face des circonstances ou de la taire en face des personnes. Les méridionaux, en effet, nous leur rendrons cette justice qu'on ne leur reconnaît pas assez, sont par leurs qualités et par leurs défauts à la fois plus naturellement portés peut-être à l'indépendance que les hommes du nord, car, si la violence de leurs passions en a fait de tout temps les séides les plus fanatiques et les plus aveuglément dévoués, leur mélange de lenteur et d'impatience en fait d'un autre côté les caudataires les plus maladroits. Nous ne croyons pas que notre ami Charles de Mazade soit jamais pour démentir la vérité de cette observation.

La question d'origines est toujours d'une importance considérable pour tout homme distingué, et nous croyons bien que pour Charles de Mazade cette importance, sans être capitale, a été très réelle. Nous serions en effet assez enclin à attribuer à ces origines la forme très particulière de modération qui est propre à son esprit. Quoiqu'il ait perdu ses ascendans de bonne heure, il a recueilli des souvenirs, des traditions lui ont été transmises. L'esprit qui régnait dans le milieu où il est né, nous pouvons sans peine le deviner, était cet esprit à la fois conservateur et libéral qui a toujours dominé dans la magistrature et qui tient à ses fonctions. Quiconque a pris plaisir à observer la diversité des formes que revêtent les mêmes opinions, selon les différentes conditions humaines, aura pu remarquer que les hommes appartenant ou ayant touché à la magistrature sont beaucoup plus sensibles aux nécessités sociales qu'aux intérêts politiques des partis. Plus que les hommes des autres conditions, ils ont le sentiment que le cours des sociétés ne doit jamais être interrompu, et que cette permanence sociale doit être maintenue même contre les entraînemens les plus légitimes ou les espérances les plus voisines de la certitude d'une heureuse réalisation. Un militaire ne redoute pas toujours la suspension de

l'ordre général, s'il croit y voir un avantage à venir pour la société; un ecclésiastique, loin de la redouter, la désirera peut-être, si par ce moyen des intérêts d'ordre moral supérieur peuvent mieux être sauvegardés; un magistrat n'y consentira jamais qu'avec honte et en se voilant la face. Les magistrats sont donc tenus d'être à la fois libéraux contre les conservateurs et conservateurs contre les libéraux, afin de sauvegarder les intérêts généraux de la société. De là d'ordinaire chez eux peu d'entraînement enthousiaste pour les principes absolus et les idées pures, et peu de dévoûment aux personnes, princes ou multitudes; aussi, lorsque leur politique est par hasard passionnée, ce qui se voit quelquefois, ne leur en sait-on que peu de gré, cette passion se portant beaucoup plus sur cet être de raison qui s'appelle l'ordre social que sur aucun être vivant et aimant pouvant la récompenser. Eh bien! je dirai que notre ami Charles de Mazade me semble avoir beaucoup marqué sa critique et sa littérature politique de l'empreinte de cet esprit-là. A la fois conservateur et libéral, il n'a jamais cherché à être plus conservateur que la société générale ne demandait à l'être, et plus libéral que le temps ne le permettait. Dans les nombreux événemens qui se sont succédé devant lui, et qu'il a dû juger et commenter, il n'a jamais vu que des phénomènes qui étaient acceptables ou inacceptables, non selon qu'ils flattaient telles ou telles espérances ou favorisaient telles ou telles doctrines, mais selon qu'ils étaient susceptibles d'être approuvés par la logique et mis en accord avec l'ordre général. Sa modération s'accommode mieux des résultats des choses que de leurs principes; il sera toujours plus sensible à un beau livre qu'à la doctrine qui l'a produit, et plus porté à soutenir une bonne mesure politique qu'à se faire le champion de la théorie d'où elle est sortie. Nous ne l'avons jamais connu très ardent sur les questions de personnes et d'écoles, mais nous l'avons vu maintes fois se passionner pour des questions de situations politiques et littéraires. Ne remarquez-vous pas cependant combien il est vrai que le meilleur de nous-mêmes est la partie qui nous en a été transmise, et combien est profonde cette pensée du poète Wordsworth : « L'enfant est le père de l'homme, » puisque, ayant à faire mention des influences premières qui ont contribué à former l'esprit de notre collaborateur, nous avons été amené par cela seul à mettre en pleine lumière quelques-unes des qualités les plus dignes d'estime de son caractère et de son talent.

Les intelligences les plus sensées et les plus nettes ont à leurs débuts leur heure d'incertitude et de tâtonnemens. Cette heure fut courte pour M. Charles de Mazade; elle a existé cependant. Les lecteurs habituels de cet esprit si judicieux apprendront peut-être avec quel-

que surprise qu'il débuta en 1843 par un volume d'*Odes* qui eut l'honneur de deux éditions, et dont nous avons nous-même ignoré l'existence jusqu'au jour où nous avons été appelé à parler de son auteur. Ce volume, recueil de vers bien faits sur des sujets nobles, n'a certainement pas de chef-d'œuvre inconnu à nous révéler, bien que quelques-unes de ces odes soient, comme la première, presque belles par la justesse du mouvement lyrique, ou tout à fait touchantes, comme la pièce intitulée *le Vieillard*, écho ému et respectueux de la sagesse attristée de l'un ou l'autre de ces deux aïeuls qui avaient traversé la tourmente révolutionnaire; il mérite pourtant d'être mieux que mentionné en passant, car à quiconque a eu la bonne fortune de connaître notre collaborateur, il le montrera tout formé déjà et avec quelques-uns de ses caractères les plus persistans. Qu'elle est par exemple un vrai et fidèle résumé, par anticipation, de toute la vie littéraire de l'auteur, cette épigraphe au vaillant laconisme qu'il a placée en tête de son recueil, *Perseverando!* Persévérer en effet, personne ne l'a mieux su que M. de Mazade, personne n'a jamais moins connu les impatiences et les lassitudes inhérentes à toute carrière littéraire, n'a mieux porté le joug du travail avec une dignité plus calme et trahissant moins la fatigue, ni moins récriminé contre la longueur de la route et la courte durée des relais. Et cette brève préface par laquelle s'ouvrait le volume et où le jeune débutant exposait ses opinions sur la vraie nature de la poésie et la vraie mission du poète, qu'elle donne bien par avance la clé de ses jugemens critiques! Selon lui, la poésie moderne faisait fausse route en s'engageant dans une voie personnelle et intime où elle n'avait à espérer le succès que par le scandale de misères morales cyniquement mises à nu, racontées avec une indiscrétion ivole ou glorifiées avec une complaisance coupable. La vraie mission de la poésie était au contraire « d'entretenir le culte des choses grandes, des choses belles, qui font souvenir l'homme de l'image à laquelle il a été créé, » en sorte que les sujets du poète devaient être extérieurs à lui quant à la matière, et libres d'égotisme quant à l'émotion. Pour répondre à cette théorie, le jeune poète avait fait choix de l'ode, le plus impersonnel des genres lyriques, et lui avait imposé la tâche de célébrer, avec une impartialité qui ne tînt compte ni de ses préférences personnelles, ni des préjugés des partis, les dramatiques infortunes et les augustes spectacles de notre moderne histoire, la fédération, Marie-Antoinette, les Girondins, Charlotte Corday, André Chénier, le roi de Rome, les funérailles de l'empereur.

Il y en aurait long à dire sur cette théorie, moralement irréprochable et vraie dans une large mesure, mais qui, selon nous, est

loin d'être juste quand elle est posée d'une manière trop absolue. On pourrait répondre à notre ami que toute poésie qui n'a pas sa source dans le cœur même du poète est au contraire toujours menteuse par quelque endroit, que pour cette raison même, l'ode, en dépit de quelques illustres exemples, est le plus artificiel des genres lyriques, et, malgré la flamme dont il est convenu qu'elle brûle, le plus pauvre en œuvres réellement inspirées, que les plus grands lyriques qui ont pratiqué ce genre ne contredisent pas cette opinion, car le père même de l'ode, Pindare, n'a toute sa grandeur que lorsque, glissant hors de son sujet, il redevient personnel autant qu'un moraliste ancien pouvait l'être, et que l'originalité d'Horace est précisément d'avoir associé les sentimens les plus intimes et les plus délicatement scabreux de son âme aux sujets légendaires ou mythologiques qu'il choisissait. Toutefois, si l'on se reporte à l'époque où ce recueil et sa préface furent composés, si l'on se rappelle le troupeau des sectateurs maladifs de Joseph Delorme, l'armée des byroniens à la misanthropique outrecuidance, la bande turbulente des imitateurs d'Alfred de Musset, on se dit qu'on aurait alors pensé par réaction comme le jeune auteur, car il y a une heure où toute théorie est vraie, l'heure où son contraire est effrontément et scandaleusement professé. Sous la tentative poétique, l'observateur attentif et sensé des mouvemens de la littérature contemporaine perce donc déjà et se laisse reconnaître. Et cette théorie de l'impersonnalité, ainsi professée dès l'origine, est, si l'on y prend garde, un indice bien marqué de la nature d'esprit qu'il a porté dans la critique et le jugement des choses contemporaines. Si, comme le disait Pascal, le *moi* est haïssable, nul parmi nos confrères n'a su échapper mieux que Charles de Mazade à ce tyrannique défaut.

Cette tentative poétique fut sans résultats fâcheux, je veux dire par là qu'elle n'engagea le talent de notre auteur dans aucune fausse direction. Un esprit aussi judicieux ne pouvait tarder à s'apercevoir qu'en s'obstinant à de telles entreprises il ne s'estimait pas à sa vraie valeur, et que des vers agréables ou faciles ne vaudraient jamais d'excellente prose comme celle dont il se sentait capable. Ses véritables débuts se firent donc dans cette *Revue* même, où il entra en 1846 par un article sur le poète italien Niccolini. Il n'y eut pas, nous a-t-il dit, dix paroles prononcées entre lui et le directeur de la *Revue*, et rien ne peint mieux que ce petit fait l'homme éminent que nous avons perdu et qui nous a guidés si longtemps. On dit que la malveillance est clairvoyante; il faut croire cependant qu'elle se trompe quelquefois, car les jugemens que nous lui avons entendu porter sur notre défunt directeur avaient invariablement le défaut de frapper à côté de la vérité. La *Revue*, disait-on,

était inabordable; il n'y a jamais eu au contraire de publications dont l'abord fût plus facile, pour peu qu'on eût quelque chose de sérieux ou d'utile à proposer. La *Revue*, disait-on encore, était fermée aux jeunes gens; or cette assertion était d'une insigne fausseté, nous n'en voulons pour preuve que l'exemple même de M. de Mazade. Voici un jeune homme qui se présente, un jeune homme sans titres, sans précédens littéraires, sans recommandations influentes, un inconnu en un mot, mais le coup d'œil sûr du maître sait distinguer en un instant le sérieux et les ressources d'esprit de cet inconnu, et d'emblée, sans lui laisser faire antichambre, sans le soumettre à un stage quelconque, il lui ouvre les portes de son recueil. Et avec combien d'autres n'avons-nous pas vu le même fait se renouveler! Les talens inconnus et les débutans pouvaient d'autant mieux l'aborder que je n'ai pas connu d'homme qui offrît à un pareil degré la garantie de l'impartialité. Rien au monde, absolument rien, ne pouvait influencer la liberté de son jugement. Sans préjugés sociaux d'aucune sorte, l'opulence ou la pauvreté, les blasons ou l'obscurité des écrivains lui importaient peu; il n'était à cet égard sensible qu'au talent, mais il l'était à un point de délicatesse et de finesse qui étonnait chez une aussi vigoureuse nature. Il passait pour tyrannique, et il l'était en effet terriblement pour les virgules mal placées et les coquilles d'imprimerie; cependant ce tyran était pour les jeunes écrivains un rare protecteur, car en leur ouvrant les pages de la *Revue* il ne leur ouvrait pas seulement la carrière, il la leur donnait toute faite dès le premier jour. La preuve en est encore dans notre ami de Mazade, dont la position était si bien établie dès son entrée à la *Revue* qu'il n'y a jamais eu pour lui nécessité à changer de place, et que toute sa vie littéraire s'est écoulée dans le lieu même qui avait vu ses débuts.

Ces débuts justifièrent pleinement la sûreté de jugement du directeur de cette *Revue*. Dès le premier jour il se présenta à nos lecteurs avec toutes les qualités d'un vétéran de la littérature, maître d'une forme à la fois sans inégalités et sans faiblesses, expert dans cet art difficile de grouper ses idées en succession logique qui s'appelle l'art de la composition. Il était de ceux qui entrent en lice si bien munis et préparés qu'ils atteignent le but du premier coup et n'ont pour ainsi dire plus à progresser. Il ne révéla cependant pas tout d'abord cette variété d'aptitudes qu'il a montrée par la suite, et pendant d'assez nombreuses années il limita son domaine, se partageant à peu près également entre la critique littéraire courante des œuvres françaises et l'Espagne, dont il connaissait à fond la littérature et l'histoire, et dont il comprenait le génie non-seulement par l'étude, mais par cette sorte d'affinité

instinctive du méridional qui s'est plus d'une fois fait jour dans notre histoire littéraire, et qui, au moyen âge par exemple, rapprocha les races voisines au point de ne permettre qu'une même littérature aux Languedociens et aux Catalans. Le résultat de ces premières années d'études nous est présenté par le volume intitulé *l'Espagne contemporaine*, série d'esquisses séparées, mais issues d'une pensée commune qui leur sert de lien assez étroit pour en faire les divers chapitres d'un tableau général de l'âme espagnole dans notre siècle. La lecture n'en est pas seulement des plus instructives, elle en est des plus attachantes et des plus agréables. Un souffle contenu de jeunesse circule doucement dans ces pages et en tempère la gravité; on sent que, lorsqu'il les écrivit, l'auteur était voisin des années heureuses. Un sentiment catholique plus vif qu'on ne le rencontre dans ses écrits postérieurs s'y fait aussi remarquer, et ce sentiment n'est pas commandé par la seule nature du sujet, il fixe une époque où le méridional, plus proche des influences de l'éducation, restait en lui plus entier et n'avait pas encore été entamé par les courans du siècle et la longue vie parisienne. Ce livre, dont les matières sont classées avec art, s'ouvre par un récit de voyage, court et substantiel résumé des impressions de l'auteur, sans fantaisie pittoresque, mais riche en observations précises où sont exposées les lacunes politiques, sociales, morales qui laisseront l'Espagne en proie à l'agitation jusqu'à ce qu'elles soient comblées, et se termine par une peinture brillante de la persistance des mœurs populaires et de la résistance inconsciente qu'elles opposent à l'esprit de révolution; entre ces deux pôles ennemis de l'état moral de la péninsule se présentent les personnalités les plus éminentes de l'Espagne à l'heure où écrivait notre ami, politiques, philosophes, poètes, publicistes, Narvaez, don Jaime Balmès, Donoso Cortès, le duc de Rivas, Breton de Los Herreros, Espronceda, José de Larra. Il manque bien un ou deux noms célèbres pour que la galerie soit au complet, et nous regrettons en particulier de n'y pas voir figurer celui de don José Zorilla, mais, hélas! c'est un des inconvéniens de notre vie d'essayistes que, sans cesse sollicités par la diversité des sujets, il nous est rarement possible d'épuiser sans nous détourner une même matière.

Rien d'ébauché ni d'incomplet dans cette galerie, ce sont tous portraits achevés, peints sans hâte d'un pinceau qui sait appuyer, et par ces mots nous définissons exactement la manière propre à l'auteur dans ce genre difficile du portrait littéraire. Il y en a là de presque classiques par la sévérité des lignes, comme celui du duc de Valence, de froids et d'austères, comme celui de Balmès, de noblement mélancoliques et de tout à fait aimables, comme celui du duc

de Rivas, de chatoyans et de bigarrés, comme celui de Larra; tous sont différenciés par la seule insistance de l'auteur à nous expliquer chacun de ses modèles trait par trait jusqu'à ce que notre esprit en ait reçu une exacte et entière empreinte. Charles de Mazade ne pose pas dramatiquement ses personnages et ne les met pas en action comme tel *essayist* naguère célèbre, il ne cherche pas comme Sainte-Beuve à fixer la ressemblance en laissant tomber un point lumineux sur quelque grâce particulière ou en faisant ressortir un trait saillant par un habile effet de clair-obscur, il ne moralise pas à leur sujet comme Saint-Marc Girardin. Ses figures valent par elles-mêmes sans le secours des accessoires, des fonds, des costumes et des attitudes, sans artifices, ni trompe-l'œil, ni simulacres de la vie, et nous offrent pour garantie de leur ressemblance la neutralité judicieuse du peintre plus ambitieux de reproduire fidèlement l'image de son modèle que de détourner au profit de son art une partie de l'intérêt qu'il cherche à lui créer. Pour prendre des points de comparaison susceptibles d'éclairer notre pensée, disons que ses portraits sont à ceux de ses émules ce que les produits de l'art d'un Holbein ou d'un Clouet sont aux produits de l'art d'un Van-Dyck ou d'un Titien, et l'on sait si les premiers sont moins fidèles à la vérité que les seconds. Notons cependant une exception importante aux observations qui précèdent : le portrait de Donoso Cortès, écrit avec une éloquence affectueuse où se trahit le zèle d'un ami qui est entré dans l'intimité d'une belle âme et a eu part à ses confidences, suffit pour nous prouver que cette neutralité habituelle au peintre est volontaire et qu'il sait l'échanger contre une personnalité plus accentuée lorsque la sincérité et l'équité du juge ne doivent pas en souffrir.

Cette méthode n'est pas sans inconvéniens. A force de se concentrer sur la figure même qu'il s'agit de peindre, de se refuser le bénéfice des suggestions de pensée, des comparaisons et des souvenirs qu'elle serait susceptible d'éveiller, il peut arriver qu'on la prive de ces associations par lesquelles elle pourrait se relier plus étroitement à la littérature du passé et qui permettraient de remonter souvent à l'origine cachée des inspirations du poète ou de retrouver la filiation des idées de l'écrivain. Je prends quelques exemples dans ce volume de *l'Espagne contemporaine*. Dans l'étude sur le noble et sympathique duc de Rivas, M. de Mazade nous a donné une saisissante analyse du beau drame intitulé *Don Alvaro*, *ou la force du destin*, et cependant il l'a jugé avec trop de timidité, faute de se reporter aux exemples de la littérature passée qui en justifiaient la violente excentricité. S'il est une œuvre contemporaine où le génie dramatique espagnol nous paraisse avoir été ressaisi à sa source,

c'est bien celle-là, car le *scenario* en est digne de Calderon même, et en vérité l'inspiration première en sort visiblement. Comment M. de Mazade, qui est si versé dans la littérature espagnole, n'a-t-il pas reconnu que ce don Alvaro, *jettatore* chevaleresque, condamné par le destin à tuer tous ceux qu'il aime, est, en dépit de sa loyauté, singulièrement proche parent du don Eusebio de la *Dévotion à la croix*, assuré d'être sauvé malgré tous ses sacrilèges et ses crimes? Les effets du destin sont inverses dans les deux pièces, mais la donnée fondamentale est la même, le ressort dramatique principal est le même, la morale superstitieuse qui en est à la fois le principe et la conséquence est la même, l'impression d'effroi révolté qui en résulte est le même. En parlant d'Espronceda, M. de Mazade a nommé les grandes influences d'où sont sortis ces poèmes; il est une origine plus cachée cependant qu'il ne me semble pas avoir connue. Ou je me trompe fort, ou le héros du *Diable monde*, ce Liborio échappé de la prison de la mort pour revivre sous le nom d'Adam et porter le fardeau d'une immortalité cruelle, destinée à lasser et à désespérer son âme du spectacle éternellement renouvelé des crimes de l'humanité, n'est qu'une transformation heureuse et neuve de l'épilogue saisissant de l'œuvre ignorée de Grainville, *le Dernier Homme*, épilogue où l'on voit Adam, condamné par la justice divine à vivre jusqu'à la mort de son dernier descendant afin de suivre dans sa postérité les conséquences de sa faute, pousser un soupir de délivrance en apprenant que c'en est fait de sa race. Enfin, en nous parlant de José de Larra, comment M. de Mazade n'a-t-il pas remarqué que l'entretien satirique intitulé *la Nuit de Noël* n'est pas une fantaisie philosophique suggérée par le souvenir des saturnales, qu'elle est une traduction, ou s'il l'aime mieux une adaptation très piquante sans doute, mais très fidèle et se tenant très près du texte, d'une œuvre littéraire célèbre directement inspirée par ces mêmes saturnales, la fameuse satire d'Horace où l'esclave Dave profite de la licence autorisée de cette fête populaire pour faire la leçon à son maître le poète? Voilà bien des chicanes. Après tout, chaque mode de critique a ses inconvéniens et ses avantages, et notre ami de Mazade pourrait nous répondre que la critique qui se donne le droit de battre les buissons en toute liberté s'expose singulièrement à grossir les analogies et les ressemblances qu'elle ne peut manquer de découvrir, et peut-être en effet est-ce là ce que nous faisons en ce moment.

Un second ouvrage, *les Révolutions de l'Espagne contemporaine*, est consacré à nous montrer une Espagne moins aimable que la précédente. Dans ce livre, écrit pour la *Revue* à mesure que les événemens se déroulaient, l'auteur suit période après période les déconcertantes évolutions de la politique espagnole entre l'insurrection

de 1854 et la chute de la reine Isabelle en 1868. Il a réussi à exposer avec clarté l'imbroglio confus de ce long drame de cape et d'épée qui n'a d'héroïque que le court intermède de la guerre du Maroc, et la tâche n'était point facile, tant cette mêlée étroitement pressée de révolutions sans scrupules et de réactions sans bon sens supporte difficilement d'être expliquée et racontée selon les lois de la logique ordinaire. C'est la marque d'une habileté peu commune que d'être parvenu à nous intéresser à un spectacle devant lequel il est impossible de se prendre d'une sympathie quelconque pour aucun des acteurs. Une monarchie sans sincérité sérieuse, obligée chaque soir à des promesses qu'elle essaie de reprendre chaque matin, une armée sans discipline générale dont chaque régiment n'attend pour menacer la paix sociale que le signal d'un colonel mécontent, des partis qui se conduisent comme des factions, des ministres qui agissent comme des conspirateurs, des volte-face sans vergogne, des ambitions effrénées, instruites dans l'art de provoquer les pouvoirs par le spectacle populaire des combats de taureaux, irritant avec une immorale habileté le gouvernement pour le faire se précipiter sur l'épée dont ils lui présentent la pointe, un peuple qui regarde avec une méprisante indifférence passer au-dessus de sa tête les crises politiques en se disant : Ce sont jeux d'ambitieux, tels étaient les élémens du tableau qu'avait à nous présenter M. de Mazade, et l'on conçoit qu'il l'ait peint avec des couleurs quelque peu sombres. Le ton général du livre, en effet, est celui d'une tristesse calme, sans sévérité comme sans indulgence, et c'était bien le sentiment que comportait une histoire trop féconde en épisodes coupables pour ne pas lasser le blâme et trop peu riche en faits sympathiques pour stimuler la louange.

L'Espagne contemporaine est généralement peu populaire devant l'opinion européenne, et les libéraux eux-mêmes ne lui ménagent pas les duretés. M. de Mazade ne donne pas dans ce travers, et, tout en déplorant les misères du présent, il ne s'en autorise pas pour refuser, comme on le fait trop souvent, tout avenir à ce noble et malheureux pays. Il n'y a en effet d'ordinaire, à notre avis, ni justesse ni justice dans ces jugemens excessifs. Les contemporains ont nécessairement la vue courte parce que leur vie s'écoule entre des limites singulièrement étroites. Une anarchie de quarante années suffit certainement pour expliquer le pessimisme de ceux qui en sont spectateurs, qu'est-ce cependant que ce laps de temps dans la destinée générale d'un peuple? La longueur d'une telle durée n'est que pour les témoins vivans. L'histoire, même sommairement interrogée, ne nous répond-elle pas que les divers peuples de l'Europe ont souffert maintes fois de crises semblables à celle qui tourmente l'Es-

pagne et qu'ils s'en sont heureusement relevés? Écartons les faits d'importance capitale, les mouvemens d'idées et de croyances qui expliquent tout naturellement les longues périodes d'anarchie, comme les guerres anglaises, les guerres de religion, la révolution française, pour nous en tenir aux faits plus analogues à la crise espagnole contemporaine par le caractère mesquin de leur principe et la futilité relative de leur but. Est-ce que les troubles civils qui ont tenu la France dans un état d'anarchie intermittente depuis la mort d'Henri IV jusqu'à la majorité de Louis XIV n'embrassent pas une période de cinquante ans? Questions de régences, rivalités des princes, ambitions privées prenant le masque du bien public, ce sont les mêmes faits avec les différences que comportent les deux époques et les deux pays. La riche et politique Angleterre n'a-t-elle pas dans son passé une période qui offre des ressemblances plus étroites encore avec la période que traverse l'Espagne actuelle? La guerre des deux Roses entre les maisons d'York et de Lancastre vaut certainement la guerre civile issue du testament de Ferdinand VII. Les troubles de la minorité d'Henri VI peuvent aisément entrer en comparaison avec les troubles de la minorité d'Isabelle. Marguerite d'Anjou ne le cède pas à Christine, Richard d'York et ses fils, comme prétendans ambitieux, ne le cèdent pas à Montemolin et à don Carlos, Warwick, Suffolk, Buckingham tiennent leur rang en face de Narvaez, Espartero, Cabrera, O'Donnell, les compagnons de Jack Cade ne sont même pas d'ordre inférieur aux récens pétroleurs de Cadix et de Carthagène, et quant à Richard III, en dépit de la férocité dont les partis s'accusent mutuellement, il va sans dire que l'Espagne moderne n'a pas de monstre pareil à présenter. Cette lutte à outrance entre les compétiteurs royaux, en la faisant commencer seulement à la minorité d'Henri VI, a duré soixante ans, et cependant elle se présentait d'une manière simple, tandis que la rivalité des deux branches de la maison d'Espagne se complique de toutes les questions que l'esprit du temps y mêle. Eh bien, je le demande, lorsque nous nous autorisons de l'état présent de l'Espagne pour conclure contre l'avenir de ce pays ne sommes-nous pas aussi peu clairvoyans que l'auraient été les contemporains de la guerre des deux Roses qui se seraient autorisés de ce spectacle immoral et atroce pour désespérer de l'Angleterre?

Parmi les causes très complexes qui maintiennent l'Espagne dans l'état d'anarchie intermittente où nous la voyons, il en est une sur laquelle M. de Mazade insiste judicieusement à mainte reprise, l'individualisme. L'individualisme a toujours été puissant en Espagne; seulement, tandis que dans le passé il a été le principal instrument de la grandeur nationale, il est aujourd'hui le fléau de la

société civile. Tant qu'il a eu le monde pour théâtre et l'étranger pour proie il a produit des miracles d'héroïsme et d'énergie, mais lorsqu'il s'est trouvé refoulé dans l'étroit espace compris entre la mer et les Pyrénées, il s'est vu contraint de faire pâture du pays dont il avait fait la puissance; aussi, tandis que les héros de l'individualisme ancien s'appelaient Fernand Cortez, Pizarre, Almagro, les héros de l'individualisme moderne se sont appelés Cabrera, Espartero, O'Donnell, Prim. Il a pu d'autant plus aisément se livrer à ses dégâts malfaisans que la société espagnole contemporaine, telle que la décrit M. de Mazade, en cela d'accord avec tous les voyageurs, est trop faible pour lui opposer une résistance véritablement efficace. Une grandesse encore fort respectée, mais très réduite en nombre et en importance, des masses pauvres, ignorantes et violentes, des classes moyennes clair-semées et munies de ressorts d'action insuffisans, un faible commerce et une industrie restreinte impliquant la quasi absence d'hommes ayant un intérêt considérable à faire respecter le fruit de leur travail, il n'y a là ni garanties sérieuses pour la protection d'un ordre régulier, ni élémens de défense générale contre les entreprises des ambitions audacieuses. L'individualisme n'est en soi ni un bien, ni un mal; il est l'un ou l'autre selon le milieu où il s'exerce. Fléau d'une société faible, il sera bienfaisant au contraire dans une société fortement constituée, parce que, rencontrant partout la contrainte puissante des intérêts et des mœurs, il sera réduit à se mettre d'accord avec ces intérêts et ces mœurs, et à travailler à leur profit. Et voilà comment il se fait que, tandis qu'en Angleterre il produit de véritables miracles de dévoûment au bien général, en Espagne il a pu justifier cette parole sévère que prononçait récemment devant nous un de nos plus illustres savans : « L'Espagnol n'a pas le sentiment du devoir collectif. »

Eh bien, tout malfaisant que soit cet individualisme, nous n'osons trop en vérité le reprocher au peuple espagnol, tant il nous apparaît comme le résultat nécessaire des fatalités de son histoire. Sans doute ce peuple y est enclin par nature, mais il faut songer aussi que par un concours de circonstances vraiment inouï, il n'a jamais subi que des influences excessives, toutes faites à l'envi pour décupler l'énergie de son penchant instinctif. Il en fu ainsi dès l'origine; les historiens n'ont-ils pas remarqué que les lois des Wisigoths accordaient au pouvoir ecclésiastique une autorité que ne lui attribuaient pas les autres codes barbares et contenaient déjà en germe la future inquisition? Puis vint la conquête arabe qui pendant sept longs siècles établit en face l'une de l'autre deux populations rendues irréconciliables par l'opposition tranchée

des religions. Le fanatisme se fit jour et se confondit avec le sentiment de l'indépendance jusqu'à entière identité, et qui ne sait que de toutes les puissances morales la religion est celle qui favorise le plus fortement l'exaltation de l'âme? Ce que cette existence de haine invétérée et de luttes quotidiennes communiqua de sève nourricière à cet individualisme, ce qu'elle développa chez le peuple espagnol de bonnes et de mauvaises passions, et à quel point de vigueur elle les porta, cela se vit au sortir du moyen âge et au lendemain même de la délivrance nationale, lorsque les circonstances historiques les plus inattendues et les plus exceptionnelles permirent à cette nation de manifester sa nature telle que l'avait formée ce long état de violence. Une formidable variété de l'espèce humaine apparut alors, un monstrueux composé d'honneur, de cruauté, d'orgueil et de loyauté, et c'est à ce peuple indompté que le hasard voulut faire don d'un monde inconnu où son énergie pût aller sans contrainte jusqu'au bout d'elle-même, et où l'appât de faciles richesses pût surexciter jusqu'au plus haut degré son ambition et ses convoitises. La fièvre de l'or née de la découverte de l'Amérique aurait seule suffi pour perpétuer pendant de longues générations l'ignorance de ce sentiment du devoir collectif dont parlait notre savant, et voilà cependant qu'à ce fait énorme un autre plus énorme encore vint s'ajouter. Une seule chose aurait pu réprimer cet individualisme effréné, la discipline qu'impose l'idée de patrie telle que l'ont comprise la plupart des peuples de l'Europe moderne, et nul doute que, s'il eût été laissé à lui-même, le peuple espagnol n'eût acquis davantage de cette contrainte volontaire qui nous fait réprimer sans trop d'effort les intempérances de notre *moi* au profit de l'ordre général; mais à ce moment il se trouva gouverné par un prince magnifique, héritier de presque toutes les maisons souveraines de l'Europe, cosmopolite par ses possessions, qui, en agrandissant pour l'Espagne le sens du mot de patrie, le dénatura et le faussa. Appelé à la réalisation d'entreprises d'ordre universel, la monarchie européenne et le rétablissement de l'unité religieuse par l'extirpation de l'hérésie, le peuple espagnol ne connut plus d'autre devoir envers la patrie que celui de détruire tout ce qui ne lui ressemblait pas, et son individualisme, loin de se discipliner par ces longues guerres entreprises au nom de la foi et d'une conception politique grandiose, en reçut une exaltation qui ne le rendit que plus redoutable. Donoso Cortès, nous apprend M. de Mazade, disait que la domination de la maison d'Autriche n'était qu'une parenthèse dans l'histoire d'Espagne; il faut avouer, en ce cas, que voilà une parenthèse qui tient de la place, et qu'à côté de la phrase incidente enfermée entre ses crochets les cha-

pitres qui suivent font mince figure. Ce qui nous paraît beaucoup plutôt une parenthèse véritable, c'est cette période de bienfaisante torpeur pendant laquelle le génie propre à l'Espagne s'endormit enfin de lassitude après l'avènement de la maison de Bourbon pour ne se réveiller qu'avec l'injuste entreprise de Napoléon. Retiré brusquement de son repos, cet individualisme espagnol qui sommeillait inoffensivement depuis un siècle reparut alors tel qu'on l'avait connu autrefois. Sublime au réveil, il ne s'est plus rendormi depuis, mais il n'a plus trouvé d'aussi nobles carrières à parcourir, et s'il a montré qu'il était toujours assez patriotique pour protéger contre l'extérieur la nationalité, il n'a pas montré avec moins d'évidence qu'il était assez égoïste pour refuser toute stabilité à la société espagnole.

La nécessité de classer selon leur nature les matières si diverses dont s'est occupé notre collaborateur nous a obligé et nous obligera encore à ne pas tenir trop rigoureusement compte des dates de ces différentes publications ; revenons à une époque très antérieure à celle de ces études sur la révolution espagnole, c'est-à-dire au lendemain du coup d'état de décembre. Ce changement soudain de régime fournit à M. de Mazade l'occasion de rendre à la *Revue* un important service qui a marqué dans sa carrière, car il le transforma en publiciste de critique littéraire qu'il avait été presque exclusivement jusqu'alors. A ce moment-là, notre chronique politique était rédigée par M. Alexandre Thomas, dont les plus âgés de nos lecteurs n'ont certainement pas perdu le souvenir, homme de grand et sûr savoir, d'un libéralisme d'une netteté et d'une précision singulières, intelligence altière qui portait dans la défense des idées strictement constitutionnelles la ténacité ardente qu'on n'a coutume de chercher que dans les opinions extrêmes. Un tel homme, qui se rapprochait beaucoup plus du sage stoïque selon Horace, — *impavidum ferient*, — que du sage ondoyant et divers selon Montaigne, devait manquer du degré de souplesse optimiste nécessaire pour prendre patience en face des événemens. Personne en effet ne les ressentit avec une plus violente irritation, car il aima mieux s'expatrier que les subir. Je le vois encore à ce lendemain du coup d'état, descendant d'un pas fiévreux l'escalier de la *Revue*, rassemblant en toute hâte les honoraires accumulés de son travail, et bouclant pour ainsi dire ses malles afin de partir au plus vite pour cet exil volontaire où il allait, en compagnie du comte d'Haussonville, rédiger contre la politique présidentielle une publication périodique, le *Bulletin de l'étranger*, bientôt arrêtée par la mort prématurée de l'écrivain. Cette fuite soudaine laissait la chronique sans occupant, et il n'était pas facile de pourvoir à ce moment au

remplacement du fugitif. Les circonstances exigeaient une extrême prudence, et des écrivains qu'on pouvait appeler à cette tâche difficile les uns étaient compromis par leurs antécédens politiques, les autres compromettans ou peu soucieux de se charger d'un devoir qu'ils prévoyaient gros de périls. Ce fut alors que le directeur de la *Revue* eut la bonne inspiration de faire appel au dévoûment de ce jeune homme dont il avait éprouvé depuis plus de six ans déjà la sûreté de jugement, la modération sans mollesse, la fermeté sans obstination, la nature à la fois conciliante et droite. Nul choix ne pouvait être plus heureux, car de toutes les qualités nécessaires pour passer ce difficile moment il n'en manquait pas une seule à notre ami. Il s'agissait pour la *Revue* de tenir ferme sans le fléchir son drapeau constitutionnel, et, devoir plus important encore peut-être, de maintenir l'indépendance des écrivains sans donner prise à la malveillance de l'autorité, de rester libérale en un mot sous un gouvernement qui suspendait toute liberté. Avec bien de la finesse et de la sagacité, M. Charles de Mazade trouva le biais délicat qui lui permettait de ne rien taire sans éveiller les ombrages de l'Olympe d'alors; ce biais consista à donner aux affaires extérieures le pas sur les affaires françaises et à introduire dans la chronique un certain élément littéraire et critique qui lui était jusqu'alors resté étranger. Il disait son mot à demi-voix sur les questions intérieures, et achevait sa pensée par le moyen de l'Italie ou de l'Espagne, ou sous le prétexte d'une publication nouvelle ou d'un incident littéraire. Pendant six ans, il fut notre pilote, et par sa prudence nous garantit à nous tous écrivains notre sécurité. Ce sont là de ces services que la plupart ignorent, mais que ceux qui les connaissent ne peuvent oublier.

Il conserva cette chronique jusqu'au milieu de 1858, époque à laquelle il l'abandonna à Eugène Forcade, qui la prit dans des conditions de succès autrement favorables que ne l'avait fait M. de Mazade après le coup d'état. A ce moment l'empire, déjà compromis auprès des partis religieux et conservateurs, s'était relâché de sa rigueur systématique, et se trouvait obligé d'endurer une certaine discussion de ses actes. Le parti libéral sentait qu'il y avait, dans ce pouvoir jusqu'alors si bien crénelé, une fissure qui pouvait aisément devenir brèche ; ce fut à l'élargir qu'Eugène Forcade se consacra. Le retentissement de ses chroniques, surtout des premières, fut grand ; ce fut comme un clairon sonnant la diane de la liberté dans la fraîcheur de l'aube après une longue nuit maussade et brumeuse. Mais il est douteux que son succès eût été aussi considérable si, au lieu de ce rôle de clairon, il avait été, comme notre ami de Mazade, obligé de remplir celui de veilleur patient

pendant cette interminable éclipse de toute discussion qui avait précédé. Pauvre Eugène Forcade! Puisque son nom se rencontre sous ma plume, je ne perdrai pas cette occasion d'adresser à sa mémoire un tardif adieu. Encore une des victimes, et non la moins remarquable, de ces circonstances qui ont été fatales à la génération dont nous parlions en commençant et à laquelle il appartenait, comme M. de Mazade. C'était un des hommes les plus naturellement doués pour la politique que nous ayons rencontrés; il y était porté comme d'autres sont portés à la poésie, naïvement, par l'effet d'une disposition primesautière de l'intelligence. Aussi, quand il en traitait, son esprit entrait-il dans ses sujets d'un mouvement facile, où ne se sentait ni l'effort d'une volonté ambitieuse, ni le triomphe de l'étude sur une nature primitivement rebelle à sa tâche et domptée seulement par le travail. Rien d'oratoire dans sa manière; il n'était pas de ceux qui, pour devenir hommes publics, ont d'abord besoin d'être tribuns. Rien non plus de spéculatif et de théorique; il avait en suspicion la politique des hommes qui ont trop longtemps séjourné dans le cabinet d'affaires ou le cabinet d'études, des avocats et des professeurs, et nous l'avons mainte fois entendu s'exprimer à cet égard avec une vivacité exceptionnelle. Sous un gouvernement libre, sa place légitime eût été dans une assemblée législative, mieux encore dans les conseils mêmes du pouvoir et autour du tapis vert d'un ministère; le sort ne lui laissa pour théâtre de ses rares facultés que le journalisme et la littérature, et encore non sans combats et sans obstacles. Si le caractère était aussi ferme que l'intelligence était lumineuse est une question qu'il nous serait plus difficile de résoudre affirmativement; ce qui est certain, c'est que, dans le commerce de la vie, il était la douceur même, d'une affabilité et d'une politesse charmantes. Nous n'avons pas connu de camarade meilleur, plus serviable, plus délicatement soigneux des susceptibilités et de l'amour-propre de ceux qui l'approchaient. Sociable au possible, et avec une pente native à la bonne humeur, jamais, à notre connaissance, son entrain ne dégénéra en agression capable de blesser. Il était de ceux, hélas! qui, inoffensifs pour tout le monde, ne sont offensifs que pour eux-mêmes. Il est mort avant l'heure, nous donnant le mélancolique spectacle d'une vocation qui n'a pu s'accomplir et d'une destinée que le hasard des circonstances a fait mentir aux promesses certaines des astres propices.

M. de Mazade avait toujours eu un goût naturel pour la littérature politique; ces six premières années de chronique le développèrent et lui en firent une habitude d'esprit désormais impérieuse. Aussi à peine relevé de ses fatigantes fonctions chercha-t-il un

nouveau cadre pour les études qui lui étaient devenues familières. Justement, en cette année 1858, les destinées de l'Italie commençaient à s'agiter, et M. de Mazade se promit d'être un des témoins de cette résurrection que tant de signes précurseurs dénonçaient alors comme imminente. Il était des mieux préparés à ce rôle. Cette résurrection, il l'avait prévue et annoncée dans divers écrits publiés pendant les années précédentes, notamment dans de beaux et éloquens récits consacrés à la guerre de 1848-49 entre le Piémont et l'Autriche et à la destinée tragique du noble roi Charles-Albert. Voulant se rendre compte par lui-même du jeu des événemens, il fit un voyage en Italie, sonda les choses, interrogea les hommes, et revint plus convaincu que jamais de la justice de la cause italienne et plus décidé que jamais à la défendre. Il y avait à cela un certain courage, sûr que l'on était, surtout à la première heure et avant que le destin eût prononcé, d'avoir contre soi tous les partis, les uns par crainte des périls que l'indépendance italienne allait faire courir aux institutions religieuses, les autres par haine du champion couronné qui se proposait comme le libérateur de l'Italie et de la popularité que cette entreprise pouvait lui rapporter. M. de Mazade fut un de ceux qui, se plaçant d'emblée au-dessus des objections égoïstes des partis, ne voulurent voir dans cette question que la revendication du droit le plus légitime pour un peuple, celui de s'appartenir en dépit des convenances d'autrui, et qui estimèrent que l'indépendance italienne était d'ailleurs au moins aussi importante pour la cause de la liberté dans le monde qu'une extension de franchises parlementaires ou une nouvelle immunité concédée à la presse chez telle ou telle nation.

Les nombreux écrits consacrés par M. de Mazade à la cause italienne ont été en grande partie recueillis dans deux volumes intitulés l'un *l'Italie moderne*, l'autre *l'Italie et les Italiens*. L'esprit et le but sont les mêmes dans ces deux ouvrages ; ils ont cependant chacun leur objet et leur caractère particuliers. Le premier est spécialement consacré à exposer la situation générale de l'Italie pendant les années qui précédèrent la guerre de l'indépendance. Il n'y eut jamais chez aucun peuple de situation plus douloureuse et plus irritante. On me racontait naguère qu'un jeune patricien de Florence ayant trouvé la mort dans je ne sais quelle émeute ou prise d'armes contre les Autrichiens, sa mère, par une de ces inspirations dramatiques dont la race italienne a le secret, descendit s'asseoir derrière la chapelle ardente élevée dans le vestibule de son palais, et resta là, tant qu'y resta le corps, sans larmes et ne parlant que par ses regards où les passans qui se découvraient devant ce grand deuil pouvaient lire tout ce que son âme

contenait de douleur et de courroux. C'est dans cette attitude éloquente, avec ces regards pleins de flammes sombres, que se présentait devant l'Europe l'Italie d'avant l'indépendance, cette Italie que Montalembert, par une de ces expressions qui peignent, appelait *un enfer politique et intellectuel*, et le plus grand éloge que je puisse faire des études de M. de Mazade est de dire qu'elles en ont ressuscité en moi l'image dans toute sa pathétique vivacité. M. de Mazade montrait l'étranger étendant partout sa main en Italie au mépris des droits des états, plaçant garnison dans les Marches et la Romagne, pesant sur la Toscane et les duchés du centre jusqu'à leur enlever toute ombre d'autonomie, menaçant le Piémont et présentant la liberté récente de ce pays comme une insulte à son adresse, comme une attitude d'hostilité, ne voulant enfin en Italie de princes que complices et de peuples que sujets. Dans toute l'Italie un seul état conservait réellement son autonomie, et se trouvait à l'abri des menaces et de la pression de l'étranger, le royaume de Naples; or ce royaume autonome était gouverné par l'absolutisme le plus franc et l'obscurantisme le moins hypocrite. Toutes les variétés du silence s'étaient établies sur cette terre où régnait sans partage tout ce qui le crée, l'appelle, ou le favorise, la compression, le deuil, le mystère, la conspiration. Dans ce violent état de choses, où il n'y avait de liberté que pour le plus bas peuple, le seul recours possible contre l'injustice pour les opprimés étant le crime, et les seuls moyens de sécurité pour les oppresseurs étant l'espionnage et l'arbitraire, la fatale habitude des sociétés secrètes s'était enracinée dans les mœurs publiques à ce point qu'elle était partagée par le pouvoir lui-même. Il faut lire très particulièrement dans le livre de M. de Mazade ce tableau de l'état politique du royaume de Naples sous Ferdinand II, il est de main de maître, et l'impression qu'il laisse est d'autant plus grande qu'il est peint d'un pinceau sans fièvre, avec des couleurs sans violence, sans aucune recherche d'effets criards, sans aucune facile rhétorique d'indignation. Comme invariable conclusion à ses éloquens exposés de faits, M. de Mazade demandait aux adversaires de l'Italie combien de temps on croyait pouvoir maintenir un tel *statu quo* qui ne préservait rien, menaçait tout, et n'était autre chose que l'anarchie en permanence.

L'originalité de cette défense de la cause italienne, c'est que, tout en se tenant ferme sur le terrain de la justice et du droit, M. de Mazade ne se refusait pas à discuter avec les partis ennemis de l'indépendance, qu'il acceptait leurs argumens, leurs appréhensions, leurs scrupules pour les retourner contre eux-mêmes et leur démontrer que les intérêts qu'ils prétendaient protéger devaient être mieux servis par la nationalité nouvelle que par l'état de

choses ancien. C'est là surtout le caractère du second volume intitulé *l'Italie et les Italiens*, dont les différentes études, écrites au fur et à mesure que se déroulaient les conséquences du traité de Villafranca, portent beaucoup plus que celles du premier ouvrage la forme de plaidoyers. C'est de l'Italie qu'il s'agit, mais c'est aux partis français que s'adresse l'écrivain, et il ne laisse sans réfutation aucune de leurs allégations.

Vous prétendez, disait-il à ces partis, que la révolution italienne est une menace pour les conservateurs, et je vous réponds que l'indépendance italienne est au contraire une nécessité pour l'ordre européen, car seule elle peut mettre fin à l'anarchie qui est la conséquence fatale d'une situation détestable. Vous prétendez que la formation d'une nationalité italienne est une entreprise d'utopistes et de rêveurs, et je vous réponds que les seuls utopistes sont ceux qui prétendent faire vivre des pouvoirs qui tombent d'eux-mêmes. Comment voulez-vous maintenir ce qui renonce et se refuse à se défendre? Là-dessus, pour appuyer son dire, il racontait les mésaventures tragi-comiques de ce chef carliste espagnol, Borgès, qui, s'étant rendu en grande hâte dans le royaume de Naples pour défendre la royauté légitime, ne vit pas venir à lui un seul volontaire, et ne recueillit d'autre récompense de son zèle que d'être affamé, houspillé et dévalisé par les chefs de bandes qu'on lui avait désignés comme les champions de la monarchie et qui n'étaient en réalité que des chefs de voleurs; ou bien encore, il citait ce mot légèrement sceptique du pape Pie IX disant, avec la fine ironie qui lui était propre, un jour qu'on lui montrait certains bataillons de volontaires pontificaux organisés par Lamoricière : « Ainsi donc c'est avec ces hommes que nous allons reconquérir nos provinces? » Se récriait-on contre l'illégalité et la violence de l'entreprise de Garibaldi sur les Deux-Siciles, — vous oubliez, ripostait-il, que de pareilles entreprises ne sont point propres seulement à notre temps et que des gouvernemens peu imbus de principes révolutionnaires en ont fait de toutes semblables; n'avez-vous donc jamais entendu parler d'une certaine expédition en Sicile exécutée par son éminence le cardinal Alberoni, ministre de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse? et il racontait l'histoire de cette entreprise médiocrement soucieuse du droit des gens. La révolution italienne, disaient certains optimistes portés au paradoxe, était l'œuvre d'un petit nombre d'ambitieux politiques, les Italiens ne demandaient rien et se trouvaient heureux de leur sort; pour réponse, M. de Mazade retraçait la peinture de quelques-unes des existences italiennes de notre siècle, de celle du triste et éloquent Leopardi par exemple, le montrait fatalement victime d'un état social à la fois vulgaire et brutal qui lui refusait

la vie morale et ne laissait d'autre aliment à son cœur que celui de la plus vigoureuse misanthropie qu'on ait jamais connue. D'autres alléguaient que la liberté du peuple romain était incompatible avec le pouvoir temporel; ceux-là, M. de Mazade les faisait contredire par le pape lui-même, qui sans doute n'en jugeait pas ainsi, puisqu'il y avait eu un jour où il avait consenti à l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, et il dessinait d'un crayon ferme la hautaine figure de Pellegrino Rossi, le promoteur et la victime de cette patriotique entreprise. Un grand nombre enfin, sans se refuser à la création d'une nationalité italienne, contestaient que ce but pût être atteint par l'unité et affichaient leur préférence pour l'idée de confédération; à cette opinion, M. de Mazade opposait un raisonnement d'une logique absolument victorieuse. Vous oubliez, disait-il, que dans la condition où les laissaient la paix de Villafranca et le traité de Zurich, les Italiens n'avaient pas le choix des moyens. La confédération eût été possible si le programme impérial eût été rempli jusqu'au bout, si l'Italie avait été libre jusqu'à l'Adriatique. Alors, le sol étant libéré de toute occupation étrangère, on aurait pu faire plus aisément sa part au Piémont, qui n'avait plus à prétendre à la prépondérance puisque son rôle de défenseur de l'indépendance prenait fin et qu'il cessait d'être l'unique centre d'attraction. D'autre part, les princes n'ayant plus, les uns à craindre la pression de l'Autriche, les autres à compter sur son appui, se seraient trouvés en tête-à-tête avec leurs peuples, et auraient été amenés à former avec eux des pactes plus sérieux que par le passé. Mais, livrés à eux-mêmes et encouragés à agir par eux-mêmes, que pouvaient-ils faire d'autre, les Italiens, que ce qu'ils ont fait? Voilà comment l'unité, à laquelle personne ne pensait la veille, excepté comme but idéal, lointain et presque inaccessible, a été acceptée par tous le lendemain comme le seul moyen immédiat et pratique d'action. — C'est ainsi que les allégations des partis sont relevées successivement, et qu'aucune ne reste sans réfutation ou démenti. Si l'Italie n'est pas ingrate, elle devra garder reconnaissance à M. de Mazade, car elle n'a pas eu en France d'avocat qui ait défendu sa cause avec autant de verve sensée, de franchise logique, et une connaissance plus approfondie du dossier politique et historique du grand procès qu'elle a gagné devant l'Europe.

Le triomphe assuré, M. de Mazade n'a pas abandonné son illustre cliente, et dans les dernières années il nous donnait une belle étude, riche de faits, plus riche encore de vues sagaces et de fermes jugemens, sur le grand ministre qui fut le promoteur et l'âme de ce mouvement italien, destiné grâce à sa haute raison à un succès si complet, le comte Camille de Cavour. Il y avait en vogue, il y a

quelque trente ans, une théorie qui, cherchant par un faux sentiment démocratique à rabaisser le rôle des grandes individualités humaines, rapportait aux masses tout progrès politique et social. Si jamais théorie fut promptement démentie par les faits, c'est bien celle-là. Deux fois, hélas! en quelques années les contemporains ont pu comprendre de quel poids pesait une volonté forte dans les affaires de l'humanité, et combien en comparaison étaient faibles cette volonté par association et ce génie coopératif qu'on se plaisait à attribuer aux forces collectives et anonymes. Voyez plutôt l'exemple de Cavour. Il trouve devant lui en arrivant aux affaires une Italie morcelée matériellement, et moralement divisée contre elle-même, à la fois faible et violente, anarchique et irrésolue, et il meurt en laissant une Italie indépendante, libre et une, dont la sagesse et la prudence ont attendu dix-huit années pour se donner un premier démenti. Et qu'on ne vienne pas dire que les temps étaient mûrs, et que tout autre aurait tout aussi bien accompli l'œuvre. Cette histoire est contemporaine, et le témoignage pour ainsi dire de nos yeux contredit cette allégation de la manière la plus formelle. Nous avons vu passer sur la scène tout le personnel politique du Piémont d'alors, nous avons pu juger de quoi étaient capables les hommes qui le composaient, et, sans vouloir rabaisser le mérite d'aucun d'eux, il est bien permis d'affirmer que, si Cavour n'eût pas été là, ce n'eussent été ni M. de Revel, ni l'avocat Brofferio, ni même le souple Ratazzi qui auraient mené à bien l'entreprise. D'autre part, les temps étaient si peu mûrs que jamais l'Italie ne parut plus loin de sa résurrection qu'à l'époque où Cavour prit en main les affaires, que jamais l'influence de l'Autriche n'avait été aussi étendue et aussi puissante, que jamais la compression politique n'avait été vue d'un œil plus indifférent par l'opinion générale de l'Europe encore sous l'impression de l'explosion de 1848. C'est Cavour qui mûrit et hâta le temps par sa clairvoyance et son activité, en se servant habilement de tous les incidens, même les plus étrangers au but qu'il poursuivait, en contraignant à force d'adroite insistance l'opinion récalcitrante à s'intéresser à ses projets.

Le comte de Cavour fut un grand ministre; fut-il encore un grand homme comme l'appelle M. de Mazade? Affirmer ici est plus délicat; disons seulement que, s'il ne fut pas un grand homme, il est aisé de s'y tromper, car un grand homme n'aurait pu faire plus, mieux et autrement que lui. A vrai dire, l'idée de faire du Piémont l'arme de la nationalité italienne ne lui appartient pas en propre, et l'honneur doit en revenir au roi Charles-Albert, qui avec une entière noblesse conçut la généreuse pensée de transformer l'ambitieuse politique traditionnelle de sa maison en une politique de dévoûment, de faire

de l'Italie une patrie par le moyen de son royaume, au lieu d'agrandir son royaume aux dépens de l'Italie comme ses prédécesseurs. Cavour ne fut que l'exécuteur de cette pensée royale, mais il le fut avec une fermeté, une décision et une fidélité admirables, jusque dans les actes de sa politique que ses adversaires lui reprochèrent avec le plus de violence, par exemple cette cession de la Savoie et de Nice qui souleva de si grands orages dans le parlement de Turin, et qui n'était cependant, à la bien considérer, que le gage le plus fort de sincérité que le Piémont pût donner à l'Italie. Si jamais acte fut significatif, ce fut bien celui-là, et si l'on conçoit que des Piémontais en aient ressenti quelque amertume, on comprend plus difficilement que des Italiens s'y soient mépris, car que disait-il au fond sinon ceci : « Voyez, nous avons coupé les câbles qui nous rattachaient à une politique locale et restreinte, nous voilà maintenant hors de chez nous sans autre abri que la patrie encore en formation que nous nous efforçons de vous donner. Désormais c'est avec l'Italie et pour l'Italie qu'il faut vivre et mourir; si vous périssez, nous périssons avec vous. » Cavour ne donna pas seulement aux Italiens une patrie commune, il leur donna un nouvel esprit, et c'est là la partie tout à fait personnelle et originale de son œuvre. Pour exécuter son entreprise en effet, il n'eut recours à aucun moyen machiavélique ou pervers à l'ancienne mode italienne, il ne sema pas la corruption et la vénalité à l'instar des fondateurs du régime constitutionnel anglais, il n'employa pas l'arbitraire et la force à l'instar des champions de l'ordre chez tous les peuples. Ce qu'il fit, il le fit honnêtement, sans tortuosités ni duplicités, simplement, sans jeux de scène parlementaires, allures théâtrales, hyperboles déclamatoires à la mode méridionale, ouvertement, sans intrigues à double et triple fond ni façons de conspirateur. En même temps que par sa personne il offrait à l'imitation des Italiens les vertus des pays libres, il leur donnait, en étendant le régime piémontais à toute la péninsule, le gouvernement qui les avait inspirées, et il faisait entrer de plain-pied l'Italie dans les rangs des nations modernes. D'un seul coup, il fermait les deux plaies qui rongeaient l'Italie, la prolongation malfaisante de l'ancien régime et la politique de conspiration. D'une part il effaçait de l'Italie tous ces caractères surannés qu'elle présentait avant l'indépendance, esprit local dès longtemps sans objet, stériles orgueils de clocher, conservatisme béat, machiavélisme d'antichambre; de l'autre il la retirait de l'état somnambulique où elle vivait sous l'action des sociétés secrètes pour lui faire respirer l'air pur et vivifiant des institutions au grand jour. A tous ces titres, Cavour fut plus qu'un grand politique, et mérite d'être appelé un bienfaiteur de l'Italie, car il lui a inoculé le vaccin

de la vraie liberté, l'a purgée de ses pestes morales, a redressé ses habitudes vicieuses, et lui a fait en un mot une éducation en rapport avec ses destinées nouvelles.

La belle étude de M. de Mazade nous fait connaître dans toutes ses nuances ce personnage remarquable, et il nous suffira d'en rassembler quelques traits pour faire apparaître une figure singulièrement originale. Ce fut une nature très simple, mais d'une simplicité fort nuancée, d'une finesse profonde habilement masquée de rondeur et d'une droiture réelle prudemment armée d'adresse. Aristocrate de vieille roche, il eut en lui un certain élément populaire qui se traduisait par une bonhomie toute bourgeoise et qui le rendit capable d'être le chef acclamé d'un mouvement où la démocratie jouait un rôle prédominant; très Italien de fond et de passion, il fut cosmopolite par sa forme d'intelligence, son tour d'esprit, son expérience politique, son langage diplomatique, et sut par là faire accepter son œuvre à l'Europe. En dépit de ses origines, de son éducation, de ses alliances, rien chez ce gentilhomme ne se sentait du passé; il a été vraiment en politique le premier Italien tout à fait moderne. Mâle sans rien d'agressif, fier sans rien de hautain, ferme sans rien de cassant, dominateur sans rien d'arrogant, il sut réussir parce qu'il sut, à l'inverse de la plupart des hommes, n'avoir aucun des défauts de ses qualités. Il eut de l'esprit, et du meilleur, témoin le mot si souvent cité sur les ménagemens que méritent les petites cartes, mais il n'eut jamais cette faiblesse qu'on a connue à tant d'hommes éminens d'être puérilement heureux de la séduction facile qu'exerce ce don brillant. Il ne se piquait pas de littérature, quoiqu'il fût, paraît-il, grand lecteur de romans. Nous ne savons trop ce qui en était à cet égard; ce qui est certain, c'est que les billets à M[me] de Circourt, que nous lisons dans l'étude de M. de Mazade, sont aussi charmans par les sentimens que gracieusement polis par le tour, ce qui est non moins certain, c'est que le discours par lequel, lors des débats sur la cession de la Savoie, il répondit à l'inexacte comparaison que Guerrazzi avait établie entre sa politique et celle du premier lord Clarendon, est l'œuvre d'un maître homme et trahit une connaissance de l'état des partis sous Charles II d'Angleterre qui ferait honneur à l'historien le plus studieux. Le temps marche vite pour les renommées politiques, et cependant, vu à la distance où nous sommes aujourd'hui de lui, Cavour grandit au lieu de diminuer, et il dépend de ses successeurs de le grandir encore. A l'heure qu'il est, l'avenir de sa renommée est entre leurs mains, car c'est sur l'usage qu'ils sauront faire de son œuvre que la postérité, puissance ingrate qui ne se laisse influencer que par les choses de longue durée, prendra définitivement la mesure de sa taille.

Une des choses les plus consolantes qu'il y ait en ce monde, c'est que le bien a sa contagion comme le mal, que le cœur prend l'habitude des sentimens élevés comme des sentimens bas, et l'intelligence l'habitude des pensées vertueuses comme des pensées perverses. Toute bonne action pousse à récidive, et c'est ainsi que notre ami de Mazade, après avoir fait œuvre de justice en faveur des Italiens, se trouva tout préparé à reprendre ce même rôle de défenseur de l'humanité et du bon droit en faveur d'un autre peuple plus opprimé encore que le peuple italien ne l'avait été et réservé à moins de bonheur. On se rappelle ce soulèvement de la Pologne de 1861-62, qui parut si formidable à la Russie que pour le réprimer elle ne craignit pas d'avoir recours aux plus cruels moyens, et qui fit luire aux yeux de l'Europe l'espoir du relèvement de cette héroïque nation. Un instant même on eut l'illusion que les événemens forceraient certaines puissances à intervenir et qu'une guerre réparatrice pourrait s'ensuivre. Malheureusement pour nous, cette occurrence ne se présenta pas, et il se trouva que la facétieuse sagacité de lord Palmerston avait touché juste lorsqu'elle lui avait fait exprimer la crainte que ce ne fût l'allumette du Holstein plutôt que la torche de la Pologne qui mît le feu à l'Europe. M. de Mazade fut de ceux qui voulurent espérer contre toute espérance et qui prirent spontanément la défense de ce mouvement. Il se mit en campagne comme un véritable volontaire de la Pologne, et tant que durèrent les événemens combattit de sa plume avec une confiance au bon droit où se révélait un cœur resté jeune pour toutes les nobles choses. Si les suggestions amicales de notre éminent collaborateur Julian Klaczko, que M. de Mazade voyait beaucoup alors, ou celles d'une aimable influence aujourd'hui disparue, eurent une certaine action sur son esprit à cet égard, nous ne le savons pas, mais nous croyons qu'il fut peu nécessaire de le presser pour le décider à cette campagne de justice et de pitié. M. de Mazade fut moins heureux avec cette cause qu'avec la précédente; il n'eut cependant pas à regretter de l'avoir soutenue, car elle fournit à son talent élevé l'occasion de révéler un accent nouveau. Jamais il n'a été mieux inspiré que dans les récits réunis sous le titre de : *la Pologne contemporaine*. Soit qu'il décrive l'origine et le cours de ce mouvement si religieusement poétique à ses débuts, si lugubre à son dénoûment, soit qu'interrogeant un siècle d'histoire il montre les copartageans embarrassés de leur proie au point de parler à mainte reprise de lui laisser vie, ou l'Europe tellement déconcertée devant l'énormité de l'acte commis que, toute forcée qu'elle soit d'accepter le fait accompli, elle se refuse à le regarder comme définitif et ne cesse de faire réserves et stipulations, soit qu'il raconte les aventures de la triple émigration

du poète Niemcewitz, ou qu'il parcoure les phases diverses de l'illustre amitié qui unit l'empereur Alexandre et le prince Adam Czartoryski, soit enfin qu'il peigne les hautes figures de ces deux Polonais contemporains, le comte André Zamoyski et le marquis Wielopolski, toujours quelque chose du pathétique propre à son sujet palpite dans ces études écrites avec une éloquence mélancolique et une émotion contenue où l'on sent pour ainsi dire cette naissance des larmes que provoque en nous le spectacle des nobles malheurs. Le portrait du marquis Wielopolski en particulier est d'un relief saisissant, et s'empare de l'imagination à l'égal d'une figure de drame ou de poème. Rien de plus vivant ne s'est vu depuis longtemps dans le monde des faits que cette conception politique inspirée par une frénésie de vengeance qui fait revivre dans nos jours de mesquines ambitions et de froides intrigues les vigoureux sentimens des âges barbares et héroïques. Par l'originalité et l'intensité des passions, le marquis Wielopolski se présente comme un personnage en chair et en os d'un poème de Miçkiewicz, de Sigismond Krazinski ou de lord Byron, comme un frère de Konrad Wallenrod, d'Irydion ou de Childe Harold, et il est si bien leur frère en toute exactitude que le poète qui serait tenté de s'emparer de ce caractère n'aurait qu'à faire œuvre de réalisme et à le transporter dans le cadre qu'il choisirait sans altérer un seul de ses traits pour doter le monde d'une création poétique égale à toutes celles que nous avons citées. M. de Mazade a produit dans sa vie bien des pages excellentes, il n'en a pas à mon sens produit de plus durables que ces pages sur la Pologne, ni de mieux faites pour lui mériter une estime sans partage et une sympathie sans réserve d'opinions. Il a pu faire quelquefois des mécontens en Espagne, et l'Italie lui a valu en France plus d'un contradicteur; sur ce sujet de la Pologne, au contraire, je suis sûr qu'il n'a rencontré que des approbateurs et des adhérens.

La politique cependant n'a jamais absorbé tout entière la studieuse existence de Charles de Mazade, et à toutes les époques le critique littéraire a aimé à alterner avec le publiciste. La critique occupe une place considérable dans l'ensemble de ses travaux, mais la plus grande partie de ses études reste encore disséminée dans les pages de ce recueil, et il n'en a jusqu'à ce jour été publié que trois volumes, les *Portraits d'histoire morale et politique du temps*, une longue et belle étude sur Lamartine, et deux portraits en pied de Marie-Antoinette et de Mme Roland, réunis sous le titre de *Deux Femmes de la révolution*. C'est peu sans doute par rapport à la quantité de travaux dont il est l'auteur, mais ce peu nous suffira largement pour marquer avec certitude les traits principaux de

sa physionomie comme critique. Tout écrivain qui vient de faire un livre se choisit un critique en imagination, et le choisit, cela va sans dire, selon les affinités intellectuelles qu'il suppose exister entre eux; cherchons un instant quelle classe d'écrivains doit être ambitieuse des suffrages de M. de Mazade et quelle autre doit redouter ses arrêts, et nous découvrirons aussitôt de quelle manière notre ami entend ses fonctions à cet égard et quelle nature d'esprit il y porte. Eh bien! si j'avais fait une œuvre littéraire qui s'adressât plus à l'âme qu'aux facultés matérielles, une œuvre où je n'aurais usé pour amorcer le succès ni des piperies de la forme, ni du galvanisme de la mise en scène, ni des séductions préméditées d'une fantaisie équivoque, une œuvre pour laquelle je n'aurais demandé inspiration et soutien qu'aux muses les plus sévères, je ne voudrais pas avoir d'autre critique que M. de Mazade; mais, si j'avais au contraire commis une œuvre qui s'adressât plutôt à la curiosité qu'à la méditation, et où je me fusse plus soucié des artifices de la forme que de la noblesse des sentimens, quelque histoire de passion où j'aurais mis toute ma verve à rendre le brillant du péché sans préoccupation de l'impression dangereuse qui pourrait en résulter sur le lecteur, quelque étude de sensualité que j'aurais creusée avec l'amour malsain d'une basse vérité, je me garderais bien de la lui faire parvenir, et je ferais tout au monde pour éviter qu'il fût mon juge. M. de Mazade est du nombre des critiques aujourd'hui trop rares qui font justement passer avant toute autre considération les droits de la morale et les intérêts du bien. Il est de ceux qui, lorsqu'ils ouvrent une œuvre nouvelle, se demandent tout d'abord non pas « l'œuvre est-elle amusante et peut-elle attraper le succès? » mais « quel bien ou quel mal peut-elle faire, quelle influence salutaire ou corruptrice peut-elle exercer, quelle cause peut-elle servir ou ruiner? quels principes moraux affaiblit-elle ou défend-elle? Jamais le dilettantisme n'a fait commettre à M. de Mazade une complaisance coupable, et il est de ceux, j'en suis certain, qui aimeraient mieux s'être trompés sur la valeur littéraire d'une œuvre que de l'avoir reconnue, si pour cela il leur avait fallu faire fléchir certains principes de morale et de goût. Le succès d'une œuvre acclamée ne l'intimide pas, le talent de l'auteur ne le corrompt pas, son jugement ne se laisse ni duper, ni séduire par les opinions plus ou moins complices qui arrivent jusqu'à lui. Ce qu'il pense ou ce qu'il répond en pareil cas, je le sais, et je puis hardiment parler pour lui. « Cette œuvre a du succès, me dit-on, c'est précisément ce qui m'en fâche; elle est amusante, c'est ce que sont aussi quantité de choses qui ne se piquent pas de littérature; elle est écrite avec talent, qu'importe si ce talent habille des pensées malsaines ou des

créations vicieuses? Il y a nombre de courtisanes qui sont l'élégance même, cette élégance fut-elle jamais par hasard une justification de leurs mœurs? » Personne, à ma connaissance, n'a eu à un degré plus délicat que M. de Mazade ce sentiment de la responsabilité intellectuelle; or, comme ce sentiment est peut-être le plus haut qu'un écrivain puisse posséder, il suffit de le nommer pour dire à quel rang M. de Mazade doit être placé parmi les juges des œuvres de l'esprit.

Une grande probité ne va pas toujours sans quelque morgue et quelque dogmatisme; chez M. de Mazade au contraire la probité intellectuelle s'allie à une modestie qui en est la grâce et le complément. La sévérité qu'il applique aux œuvres d'autrui, il commence par l'exercer sur ses propres jugemens, s'interdisant de leur donner aucune de ces formes tranchantes qui font mettre en doute si l'orgueil de l'autorité n'est pas plus fort chez l'écrivain que l'amour de la vérité. Il ne s'impose pas, il propose et il expose, considérant son devoir comme rempli lorsqu'il a prévenu son lecteur contre quelque piège intellectuel ou quelque erreur morale. De même qu'il se refuse à tout dogmatisme impérieux, il défend à son esprit tout artifice oratoire qu'il ne pourrait se permettre qu'aux dépens de la stricte justice ou toute fantaisie qui le mettrait hors de la stricte exactitude. Il se consacre sans réserve à son sujet, sans égoïste retour sur lui-même, s'efforçant de saisir dans toute sa complexité l'œuvre qu'il examine ou l'homme qu'il veut peindre. Cette modestie scrupuleuse l'inspire à merveille. Lisez par exemple dans les *Portraits d'histoire morale* la très belle étude sur le comte de Montalembert, et dites si la critique dogmatique la plus vigoureuse aurait mieux réussi à atteindre l'homme vrai que ne l'a fait M. de Mazade en rassemblant toutes les contradictions de cette originale personnalité. Lisez encore la non moins belle étude sur M. Guizot, et dites s'il est possible d'embrasser avec une plus impartiale justesse toutes les grandeurs et toutes les faiblesses d'une haute pensée. Il ne faudrait pas croire que cette modestie soit sans armes. Elle recouvre une ironie souvent très fine qu'il n'aime pas à prodiguer, mais qu'il sait faire sortir à l'occasion pour bien montrer qu'il n'est pas dupe et qu'il n'a pas envie de l'être, témoin par exemple cette très piquante définition des doctrinaires dans l'étude déjà citée sur M. Guizot : « Hardis d'intelligence et habiles à déguiser leurs irrésolutions sous l'ampleur des formules, *superbes pour eux-mêmes et modestes pour les autres.* » Certes le trait est excellent. De l'ironie, j'en rencontre encore de bien subtile et de bien discrète dans le portrait consacré à Mme Swetchine, de bien gracieuse et de bien enjouée dans les pages consacrées à Mme de

Gasparin. Une fois, une seule, M. de Mazade s'est livré à la muse de l'ironie avec un entier abandon, et il a écrit un petit chef-d'œuvre de verve, le portrait de Michelet peint sous les traits du mauvais moine dont l'imagination remplie de pensées impures par les obsessions diaboliques dans la solitude de la cellule devient le jouet de toutes les hallucinations de la chair et enfante un mysticisme de sensualité. Le portrait est partial comme le sont nécessairement tous les portraits tracés par l'ironie, mais il est, dans ceux des traits qu'il met en relief, d'une vérité amusante à nous faire regretter que l'auteur n'ait pas plus souvent recours à cette muse, dût sa modération habituelle en souffrir quelquefois. L'ironie prolongée ou trop fréquente est certainement incompatible avec la véritable critique, parce qu'elle altère l'impartialité du jugement, et, sous prétexte de faire justice, risque de la refuser; mais elle est, il faut en convenir, une admirable inspiratrice, et M. de Mazade nous en a fourni par ce portrait de Michelet une preuve d'une piquante évidence.

A tous ces caractères ne reconnaissez-vous pas cependant l'aptitude qui est plus particulièrement propre à M. de Mazade, celle que M. Taine appellerait son aptitude maîtresse? Ces portraits littéraires relus d'ensemble me la nomment : M. de Mazade est avant tout un publiciste, et chez lui le critique, sans être inférieur à ce premier homme, lui obéit cependant et suit ses inspirations. Cela se sent non-seulement aux préoccupations sévères qu'il apporte dans le jugement des œuvres littéraires, mais dans la nature des sujets qu'il choisit de préférence. Voyez quels sont les noms qui remplissent sa brillante galerie littéraire : Guizot, Montalembert, Lacordaire, le père Gratry, Mme de Swetchine, Michelet, ce sont tous noms avec lesquels on est sûr de ne jamais perdre de vue les questions d'intérêt social et qui conduisent forcément le critique à la discussion des choses de la politique et de la religion. Quel que soit le mérite littéraire de ces personnalités éminentes, M. de Mazade ne s'y attarde pas longtemps; ce qu'il cherche avant tout, c'est la trace de leurs actions dans les affaires contemporaines, ce dont il leur demande compte avant tout c'est du résultat de leur influence sur les âmes et les intelligences. Cette préoccupation politique est sensible avec plus d'évidence encore dans l'étude sur Lamartine qu'il écrivit au milieu des cruelles épreuves de la guerre de 1870 et du siége de Paris. Il y eut deux hommes en Lamartine, un incomparable poëte et un homme public d'un génie oratoire éblouissant et d'un prestige personnel fascinateur. Sans doute le poëte est jugé par M. de Mazade avec sa sûreté habituelle, il a décrit en particulier avec une rare sagacité le caractère de merveilleuse sponta-

néité de cette poésie jaillissant directement du cœur du poète, sans précédens littéraires, sans appui de doctrines, sans autres rapports avec la tradition que vagues, lointains et effacés; mais c'est vers l'homme public qu'il se hâte, c'est le secret de l'homme public qu'il veut savoir de préférence, et ce secret, je le crois bien, s'il ne l'a pas absolument saisi, il l'a serré de plus près que personne ne l'avait fait avant lui.

Après tout ce qui avait été écrit sur Lamartine, il semblait que tout eût été dit sur ce sujet; l'étude de M. de Mazade, une des dernières en date, n'en est pas moins d'une curieuse nouveauté. Le critique y développe une idée qui nous avait vaguement frappé nous-même lorsqu'il nous était arrivé de songer à Lamartine, mais qui n'a pris forme nette devant notre esprit que lorsque nous l'avons aperçue dans le miroir que nous présente notre collaborateur. Cette idée, c'est que le désaccord si considérable et jugé monstrueux par quelques-uns qui a coupé la vie de Lamartine en deux périodes tranchées où tout est en opposition, principes politiques, croyances morales, sources et mobiles d'inspiration, est plus apparent que réel, et qu'avec une clairvoyance quelque peu subtile il est possible de retrouver l'unité cachée de cette illustre existence troublée. Selon M. de Mazade, le royaliste de la restauration a toujours survécu chez Lamartine à son insu, et c'est ce premier homme qui a provoqué les transformations les plus hardies et les plus inattendues du second. Il vit tomber avec tristesse la monarchie de 1815, mais il ne jugea pas qu'il lui dût plus que ses regrets. Il accepta donc la révolution et le nouvel état de choses sans se rapprocher de la dynastie nouvelle, et ce fut là sa manière de garder fidélité à la dynastie déchue. La délicate situation d'âme et de cœur que lui faisaient les événemens lui créa une situation politique à son image. Placé entre un trône brisé qu'il regrettait et un trône nouveau auquel il gardait une aversion déguisée, il passa tout le règne de Louis-Philippe dans une sorte d'harmonieux isolement, séparé de tous les partis d'alors, et s'en rapprochant ou s'en éloignant selon qu'ils lui paraissaient servir ou offenser la liberté, seule puissance qu'il voulut dès lors honorer de son dévoûment sans emploi et de son amour sans engagement. Les cœurs trompés une première fois sont terribles dans leurs secondes affections, et ce second amour chez Lamartine fut d'autant plus âpre, plus jaloux et plus exclusif qu'il était grossi de toutes les rancunes secrètes laissées par sa première déception. L'amour de la liberté fut donc à la fois pour lui une passion et une vengeance, en sorte que les scènes parlementaires du 24 février, le cruel refus d'une régence, la proclamation de la république, triomphes apparens du parti po-

pulaire, ne furent au fond que la revanche indirecte, mais foudroyante, de la restauration sur le trône de 1830. A moitié volontairement, à moitié à son insu, Lamartine aurait donc joué à l'égard du gouvernement de juillet un rôle assez analogue à celui que le marquis Wielopolski, dont nous parlions il y a un instant, a joué à l'égard des copartageans germaniques de la Pologne, en poussant les Polonais à se jeter entre les bras de la Russie. M. de Mazade n'est pas tout à fait aussi explicite que nous le sommes, mais force nous est de condenser la pensée répandue dans toute son étude pour la faire apparaître. Le cœur humain, surtout chez les hommes de génie, a d'étranges mystères, et, sans oser affirmer absolument, nous sommes fort porté à croire que le secret de la destinée de Lamartine fut en grande partie dans le sentiment que nous venons d'indiquer.

La mort d'Eugène Forcade survenue en 1868 remit M. de Mazade en possession de notre chronique, qu'il n'a plus quittée depuis. Les temps étaient alors bien différens de ce qu'ils avaient été lorsqu'il l'avait prise pour la première fois, et son talent libre désormais de toute contrainte put déployer une toute autre envergure que les circonstances ne lui avaient permis de le faire naguère. Nos lecteurs savent quelle constante élévation et quelle sagesse perspicace il porte dans l'exécution de cette tâche écrasante dont un écrivain peut seul bien comprendre les difficultés et le poids. Ce qui pour nous distingue avant tout M. de Mazade dans cette chronique, c'est qu'il y réunit deux qualités que l'on rencontre rarement ensemble, l'indépendance et la modération. Il est modéré précisément parce qu'il est indépendant, ce qui devrait toujours être en bonne logique, car où est le bénéfice de l'indépendance si elle ne nous préserve pas des exagérations passionnées, des opinions à outrance et des aveuglemens volontaires? L'indépendant est sans violence parce qu'il soumet tout à la critique, sans obstination parce qu'il est exempt de parti pris, sans dépits contre les choses ni aversions contre les hommes parce qu'il prend pour règle de sa conduite les lois du monde plutôt que les désirs de son cœur. Il accepte tous les faits nécessaires, mais il n'accepte que ceux-là, et fait ses réserves sur les formes particulières que les passions voudraient leur donner; il adhère aux principes dont la raison lui a démontré la justice ou l'utilité, mais il se garde autant que possible d'identifier ces principes avec les hommes qui prétendent à l'ambition de les appliquer. En traçant ce croquis de l'indépendant, qu'ai-je fait autre chose que fixer dans ses traits principaux l'esprit que notre cher collaborateur apporte chaque quinzaine dans l'examen des choses de la politique? Ai-je besoin de beaucoup

insister pour faire comprendre comment, en choisissant ce rôle d'indépendance et de modération dont il ne s'est jamais départi, M. de Mazade a choisi la position la plus difficile à maintenir et la moins accompagnée d'avantages. La modération en politique reçoit d'ordinaire moins de flatteries que de sarcasmes et rencontre plus de calomniateurs que d'apologistes. Nombre de choses en ce monde sont mal comprises, mais il n'y en a pas qui le soient plus mal que la politique modérée, car chacun des défauts dont on l'accuse pourrait lui être tourné en louange. Les esprits impérieux l'accusent d'être timorée parce qu'elle n'est pas servile et ne prend pas de mots d'ordre, les violens l'accusent de froideur parce qu'elle ne s'enflamme pas d'un zèle de séide pour des ambitions particulières, les dogmatiques et les intransigeans l'accusent d'être hybride parce qu'elle repose sur ce principe irréfutable que dans un monde où tout est contingence, toute politique doit nécessairement aboutir à une transaction. Ces accusations et ces sophismes ne sont point pour effrayer un cœur honnête et ne tiennent pas devant un esprit droit. Oui, notre ami de Mazade a raison, la politique modérée est la vraie politique parce qu'en définitive c'est elle qui est toujours destinée à avoir le dernier mot de toutes les autres. Lorsque les partis extrêmes ont longtemps troublé la société de leurs violences, où donc trouve-t-elle enfin son point de repos sinon dans les partis modérés? Lorsque les mouvemens anarchiques se précipitent, qui donc les retient sur la pente de l'abîme, leur impose lenteur et finalement inertie, sinon l'élément modéré? Lorsque les réactions se prononcent, qui donc leur imprime un caractère de calme légalité et les empêche de dégénérer en vengeances? La politique modérée est la seule en laquelle la société trouve de véritables garanties. Elle n'a pas en effet de principes absolus à imposer comme les partis extrêmes; lorsqu'elle triomphe, elle ne demande pas à la société de détruire son équilibre et de verser toute entière d'un seul côté, elle ne la menace pas de la refaire à l'image de tel ou tel groupe restreint de la population; en un mot, tandis que les autres partis considèrent la société comme faite pour eux, elle se considère modestement comme faite pour la société. La politique modérée au fond c'est le vrai libéralisme. Restons-lui donc toujours fidèles à l'exemple de notre cher collaborateur; elle ne suffit pas toujours à la fortune de ceux qui la défendent, mais elle a cet avantage qu'elle suffit à leur conscience et qu'elle les sauve de ces crimes de l'intelligence si fréquens dans la vie publique, et dont s'effraient à bon droit tous ceux qui comme M. de Mazade ont un vif sentiment de la responsabilité intellectuelle.

1870 doit marquer pour nous, dans cette étude, la dernière date de la carrière de M. de Mazade. Personne n'a ressenti plus vivement les tristesses patriotiques de cette année, que Victor Hugo a justement nommée l'année terrible, et n'a su faire de ces tristesses un plus noble et plus utile usage. Il en est résulté un très beau livre, consacré à la crise militaire et politique d'où la France est sortie ensanglantée et mutilée sans autre refuge que la liberté. Quantité de récits épisodiques ont été publiés sur ce douloureux sujet, mais la *Guerre de France* de M. de Mazade reste jusqu'à présent le seul livre qui l'embrasse d'ensemble et le présente dans sa cruelle unité. C'est un ample et large récit, aux proportions imposantes, laissant toujours présens, sous l'œil de l'esprit, les vastes horizons de ce champ de bataille qui occupa un tiers de la France, d'une seule teneur et nous dirions presque d'une même haleine, tant du commencement à la fin le ton en est soutenu, égal et un, où les événemens, groupés avec un ordre habile sans rien d'artificiellement méthodique, se déroulent avec un étroit enchaînement, chacun à son rang logique de succession, se tenant tous ainsi d'une seule pièce, et ne s'isolant jamais pour faire épisode à part et troubler l'harmonie lugubre du sujet. Rarement nous avons eu exemple d'une composition qui ait réussi à créer une impression générale moins morcelée et moins distraite. Le livre entier n'est qu'un même tableau, varié, complexe, tumultueux, mais de la plus rigoureuse ordonnance, et où les faits ont été soumis en quelque sorte à la discipline la plus sévère. L'exécution est au niveau de la composition. Un dessin d'une précision remarquable enserre et présente les choses avec exactitude, un coloris sans fougue, mais sans mensonge, les éclaire avec fidélité. Le livre soulève de nombreuses réflexions que nous nous dispenserons pourtant d'exprimer, persuadé que nous sommes que, dans la situation présente de notre pays, moins on reviendra sur cette fatale époque et mieux cela vaudra pour la concorde sociale et l'apaisement des esprits. Nous en sommes trop près encore pour en parler avec l'impartialité désirable, et remuer son souvenir ne peut produire rien de bienfaisant. Nous voulons tous une France unie pour être forte, et patiente pour être sage; or, rappeler ce qui divise est un mauvais moyen de semer l'union, et insister sur ce qui provoque l'irritation est un moyen non moins mauvais de semer la patience. La guerre pouvait-elle être évitée? La révolution qui substitua le gouvernement de la défense nationale au gouvernement impérial fut-elle légitime? La république eut-elle raison de continuer la lutte après la chute de Napoléon III? Le défenseur de Metz fut-il coupable de trahison positive ou seulement d'avoir conspiré vaguement, se réservant dans le

secret de sa pensée d'être l'arbitre d'événemens qui ne pouvaient se produire? Y a-t-il eu dans la commune plus de frénésie patriotique que de scélératesse préméditée? Voilà de grosses questions qui exigent de longues réponses, et le lecteur comprendra sans peine que nous reculions devant une tâche qui, pour être convenablement remplie, demanderait à elle seule un travail d'une étendue égale à celui dont nous achevons les dernières lignes. Sur toutes ces questions, M. de Mazade a émis des jugemens avec cette modération qui est une garantie d'impartialité; il y aurait, nous le croyons, peu de choses à y changer pour qu'ils soient aussi les nôtres, et nous les acceptons comme voisins de la vérité. Tout ce que je veux ajouter c'est que la lecture de ce livre consciencieux a été pour moi pleine de surprises consolantes. Au lendemain de la guerre de 1870, nous avons été sévères pour nous-mêmes, nous avons souvent pris pour vérités les injustices que l'amertune de la défaite nous suggérait contre des catégories entières de nos concitoyens. De quoi, par exemple, n'avons-nous pas accusé nos malheureux généraux pendant et après cette guerre? Incapacité, ineptie, légèreté, ignorance, toutes ces accusations ont été formulées, sans compter les superstitieuses accusations populaires, qui dans leur effarement ne craignaient pas de parler de trahison. Eh bien! la lecture des récits si minutieusement circonstanciés de M. de Mazade ne laisse rien subsister, non-seulement des plus graves, mais des plus clémentes de ces accusations. Du premier au dernier, nos généraux ont fait ce qu'ils pouvaient faire dans la position où on les avait placés et avec les élémens qu'on leur avait donnés; ce n'est pas à eux que revient la responsabilité de leurs revers. Autre surprise plus heureuse encore, cette défense du territoire envahi pendant le siège de Paris, bien qu'à l'exception de deux ou trois succès stériles elle ne compte que des défaites, savez-vous qu'elle fait en définitive fort bonne figure dans le livre de M. de Mazade? En voyant les préoccupations que cette défense donnait aux chefs de l'armée ennemie, les précautions minutieuses qu'ils prenaient pour la couper ou l'empêcher de s'étendre, les mesures cruelles dont ils usaient pour la réprimer, la quantité de troupes aguerries dont ils affaiblissaient leur armée d'investissement de la capitale pour les porter à la rencontre de troupes rassemblées en toute hâte, sans apprentissage militaire, on se dit que dans d'autres circonstances les envahisseurs auraient joué très gros jeu en s'aventurant ainsi au cœur de la France, et qu'il n'aurait fallu pour qu'ils eussent à s'en repentir qu'une surprise un peu moins subite et un affolement un peu moins universel.

Nous voilà arrivés au terme de cette tâche qu'il nous a été doux

de remplir, et cependant nous sentons comme si nous n'avions pas rendu encore à notre collaborateur toute la justice qui lui est due. Pour le peindre, nous n'avons usé que de ceux de ses écrits qui sont sortis de cette *Revue* pour revêtir la forme de volumes, mais que d'études instructives et brillantes nous avons dû laisser hors de notre cadre! Les volumes publiés sur l'Italie et l'Espagne sont loin de contenir tout ce que notre ami a publié sur ces sujets, et de combien d'autres peuples ne nous a-t-il pas parlé? Portugal, Russie, Mexique, Amérique du Sud, sans compter tant de pages charmantes ou fortes sur les choses de notre littérature et les personnalités de notre histoire, Jasmin, Mme de Sévigné, Mme de Pompadour. On trouverait difficilement, j'imagine, de notre temps une existence plus studieuse, mieux remplie de nobles et utiles travaux, moins distraite par les ambitions mesquines et les poursuites vulgaires.

Une telle vie mérite sa récompense et attend son couronnement. Nous avons applaudi récemment lorsqu'une justice tardive est venue enfin apporter à notre ami cette marque de distinction sociale qui avait attendu si longtemps pour arriver jusqu'à lui, bien qu'elle s'abatte si aisément sur tant de rusés mérites; mais cette réparation ne nous satisfait pas encore, et nous croyons pouvoir sans trop d'audace en rêver une autre plus éclatante et plus complète. Il est en France un corps illustre, qui a pour fonction glorieuse de représenter la littérature et qui se plaint parfois, dit-on, que ses choix deviennent difficiles. L'homme dont nous venons d'étudier le talent ne montre-t-il pas cependant que ces difficultés ne sont point absolument insurmontables, et que, sans chercher longtemps, ce corps illustre peut aisément se tirer de peine au moins une fois? Où trouverait-il mieux réunies tant des qualités qu'il prise justement avant toutes les autres, une vie plus entièrement dévouée au travail, un soin plus constant de tout ce qui fait la dignité de l'écrivain, un respect plus sérieux des choses de l'esprit, une modération politique plus persévérante, une probité intellectuelle plus délicate? C'est sur l'expression de ce désir de justice que nous voulons clore ces pages, dont la conclusion véritable à notre avis devrait être donnée ailleurs qu'ici et par des voix ayant plus grande autorité que la nôtre.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA ROSÉE

SON HISTOIRE ET SON ROLE

Un des membres les plus savans de l'ancienne Académie des sciences, Dufay, à qui l'on doit d'importantes recherches sur l'électricité, disait de la rosée qu'il n'est rien de plus commun, de plus fréquent, de plus connu, et que rien n'est moins clair, moins compris, moins expliqué. Ce n'était pas la modestie qui lui inspirait cet aveu, c'était plutôt la conviction qu'il avait d'avoir découvert tout le mystère. Il n'en était rien, car Dufay se borna à soutenir que la rosée qu'on croyait venir du ciel, ce qui est faux, monte au contraire de la terre, ce qui n'est pas plus vrai. Au XVIIIe siècle, tous les physiciens étaient divisés sur cette question de l'origine de la rosée, qui pour eux résumait tout; ils n'en sortaient point et faisaient à l'envi des expériences qui paraissaient donner également raison aux deux explications. Le bon Muschenbrœck, une des lumières de l'époque, entreprit d'accorder toutes les opinions en distinguant trois espèces de rosée, la première qui tombe du ciel, la seconde qui émane de la terre et la troisième qui est suée par les végétaux : « La rosée des plantes est proprement comme leur sueur et par conséquent comme une humeur qui leur appartient et qui sort de leurs vaisseaux excrétoires. De là vient que les gouttes de cette rosée diffèrent entre elles en grandeur et en quantité et occupent différentes places suivant la structure, le diamètre, la quantité et la situation de ces vaisseaux excréteurs. » Malgré ces concessions, la discussion continua; elle aurait pu se prolonger longtemps parce que les savans d'alors ignoraient les principes de physique d'où la solution devait découler. Ils soupçonnaient à peine l'existence des vapeurs, ils ne connaissaient ni les conditions de l'échange calorifique entre les corps chauds, ni le rayonnement nocturne de la terre, ni la nature de la chaleur, ni rien de la chimie, et ce n'est point sans tristesse que nous voyons

ces graves savans, qui se piquaient de philosophie, écrire sérieusement « que la rosée est quelquefois nuisible aux animaux et aux plantes, suivant qu'elle est composée de parties rondes ou tranchantes et aiguës, de parties douces ou âpres, salines ou acides, spiritueuses ou oléagineuses, corrosives ou terrestres. C'est pour cela que les médecins attribuent à la rosée diverses maladies comme des fièvres chaudes, le flux de sang, etc. On a même observé que ceux qui se promènent souvent sous les arbres où il y a beaucoup de rosée devenaient galeux. » (Muschenbrœck, *Essais de physique*, p. 740.)

Je n'ai point cité ce passage pour le plaisir irrévérencieux de jeter du ridicule sur nos vieux maîtres, mais pour montrer que depuis Aristote ils n'avaient rien appris et n'ont rien à nous apprendre, que nous pouvons sans dommage fermer leurs vieux livres et commencer l'histoire de la rosée au moment où elle s'est dégagée des fables ridicules, pour devenir scientifique et expérimentale.

I.

Charles Le Roi, médecin et professeur au *Ludovicée* de Montpellier, fut membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de Londres. Il écrivit de nombreux ouvrages de médecine aujourd'hui tout à fait oubliés, et, entre temps, il trouva le loisir de faire des observations de météorologie, science facile qui n'exigeait aucune connaissance mathématique et qui offrait aux esprits curieux un aliment dont ils se contentaient faute de mieux. Il eut le bonheur d'y faire une découverte capitale, que rien avant lui n'avait fait pressentir et que tout a confirmée depuis. Il faut croire que, venue un peu trop tôt, elle n'a pas été bien comprise des contemporains, car ils en ont très peu parlé, et qu'elle a été très vite et presque entièrement oubliée, car d'autres savans l'ont retrouvée, l'ont publiée comme étant nouvelle et en ont recueilli les fruits sans parler de Le Roi. Je ne ferai que lui rendre une justice tardive en rétablissant son nom au premier rang parmi ceux des savans à qui nous devons l'explication de la rosée. Il suffira pour cela de résumer comme je vais le faire le mémoire qu'il publia en 1751 dans les recueils de l'Académie des sciences.

Quand on expose à l'air une couche d'eau dans un vase, elle disparaît bientôt. C'est un phénomène simple qui nous est aujourd'hui parfaitement connu. Nous savons que l'eau se change en une vapeur qui est un gaz véritable, aussi transparente que l'air, se mêlant à lui sans qu'on la voie. Mais au XVIIIe siècle cette théorie était inconnue ; on se contentait de dire que l'eau est bue ou pompée

par l'air, et que, devenue invisible, elle demeure ensuite soutenue dans l'atmosphère. Le Roi entreprit d'expliquer cette disparition et cette suspension de l'eau en disant qu'elle se dissout dans l'air, de la même manière que le sucre se dissout dans l'eau, et il fait remarquer avec une sagacité rare les analogies qu'on trouve entre les deux phénomènes. Le sucre, dit-il, disparaît dans l'eau sans en troubler la transparence. Quoique plus lourd qu'elle, il s'y soutient et ne tombe pas. L'eau d'ailleurs ne peut recevoir qu'une proportion limitée de sucre, qu'il est impossible de dépasser et qui la sature; mais cette proportion augmente avec la température de façon qu'on peut dissoudre plus de sucre dans l'eau chaude que dans l'eau froide. Or tous ces caractères et toutes ces conditions se retrouvent lorsque l'eau est exposée dans l'air. Elle y disparaît sans troubler la transparence; elle y est soutenue sans tomber, bien qu'elle soit plus lourde, et surtout l'air ne prend qu'une proportion limitée d'eau. Quand il l'a reçue, il n'en peut admettre davantage; il est saturé. Vient-on à l'échauffer, son point de saturation s'élève, et il devient capable de dissoudre et de retenir une plus grande proportion de liquide.

Cette idée de la saturation de l'air, exprimée alors pour la première fois et déduite de l'analogie la plus évidente, proclamait une loi physique de premier ordre. Toutes les vérifications ultérieures l'ont trouvée rigoureusement vraie, l'expression seule des phénomènes a dû être modifiée. En les attribuant à une sorte de dissolution, Le Roi ne faisait que définir un fait et le représenter par une image qui en rend l'intelligence plus facile et l'expression plus simple. Dans l'état d'ignorance où l'on était alors, il n'y avait personne qui fût capable de donner l'explication vraie, ni même de la comprendre, si on avait pu la lui donner. En effet, les propriétés des vapeurs étaient absolument inconnues; celui qui devait les découvrir, Dalton, n'était pas encore né, et je dois dire qu'après les avoir trouvées, Dalton n'eut à ajouter à la découverte de Le Roi que l'explication du mot dissolution, explication qui consistait à dire que l'eau se transforme en une vapeur qui se mêle à l'air et qui ne peut dépasser un maximum déterminé; l'air est saturé quand ce maximum est atteint.

Quoi qu'il en soit de l'explication, Le Roi n'a point hésité sur les conséquences. Voici la première : puisque la quantité de matière qui peut être tenue en dissolution augmente quand on chauffe, elle diminue quand on refroidit, et l'eau qui contenait à chaud une forte proportion de sucre ne la peut plus retenir tout entière à froid. Il faut qu'une partie soit abandonnée et redevienne solide; tout le monde sait que cela est vrai. L'analogie veut qu'il en soit de même avec l'air qui contient de l'eau : quand on le refroidira,

il arrivera d'abord à un certain degré pour lequel la quantité d'eau sera la totalité de ce qu'il peut retenir; à ce moment, il sera saturé, et ce degré sera *le degré de saturation;* puis, si l'on vient à continuer l'abaissement de température, la totalité de l'eau contenue dans l'air ne pourra plus y rester dissoute, et une portion redeviendra liquide. Telle est la conclusion que Le Roi déduit de sa comparaison; on comprend qu'il ait mis tous ses soins à la vérifier.

Il prit d'abord une bouteille de verre blanc, toute neuve, qui s'était naturellement remplie d'air par une journée chaude et humide. Il la plongea à moitié dans un bain d'eau glacée, pour refroidir l'air intérieur. Ayant retiré la bouteille au bout de quelques instans, il vit l'intérieur tapissé de gouttelettes d'eau depuis le fond jusqu'au contour que le bain avait marqué sur la bouteille. Cette expérience prouvait que l'air, ayant été refroidi, avait dépassé le degré de saturation, était devenu incapable de retenir toute l'eau qui s'était dissoute à une température plus élevée, et l'avait *lâchée* en forme de buée sur le verre froid. Le Roi modifia bientôt son expérience. Au lieu de plonger la bouteille dans un bain froid, il la remplit avec de l'eau dont il abaissait peu à peu la température en y jetant de petits morceaux de glace; c'était le moyen de refroidir progressivement l'air atmosphérique au contact de la paroi externe. Dès qu'elle fut amenée à un degré un peu inférieur à celui de la saturation, la buée se déposa sur le verre, et Le Roi reconnut que ce degré est très différent suivant les jours et les lieux. S'il est élevé, c'est que l'air contient beaucoup d'eau; s'il est bas, c'est qu'il en retient moins : ce degré est lié à la quantité d'humidité de l'air; il la mesure, et l'appareil qui sert à le déterminer est un *hygromètre,* l'hygromètre à condensation, l'hygromètre de Le Roi. Il a été depuis modifié dans sa forme, non dans sa théorie, et rendu plus commode dans la pratique. Regnault a réussi à lui donner toute la sensibilité qui lui manquait à l'origine, et l'on peut dire qu'aujourd'hui c'est le seul hygromètre irréprochable. Vingt ans après qu'il eut été inventé, Saussure eut la malencontreuse idée de mesurer l'état hygrométrique de l'air par les allongemens que l'humidité fait subir à un cheveu tendu. Il décrivit à grand fracas son instrument, qui ne valait rien, et, comme il avait beaucoup de crédit, il le fit adopter partout. On s'aperçut trop tard que, si l'appareil était capable de donner des indications vagues, il était insuffisant quand on lui demandait des mesures précises. Pendant près d'un siècle, on s'occupa d'y remédier; mais tout fut inutile, il fallut revenir à l'hygromètre de Le Roi, qu'on n'aurait jamais dû quitter. En tout ce qu'il fait, l'homme hésite et se trompe : il n'arrive au vrai que par des erreurs corrigées.

Laissons de côté cette application et revenons au phénomène en lui-même. Le dépôt qui se fait sur l'hygromètre commence par un trouble léger pareil à celui que l'haleine fait naître sur un carreau, puis il se sépare en gouttelettes d'abord très petites, qu'on voit ensuite grossir et se joindre; c'est une véritable rosée artificiellement produite. C'est d'ailleurs un fait qui se retrouve dans toutes les conditions analogues : sur les vitres quand l'extérieur est froid, sur les bouteilles qui sortent de la cave, sur les carafes glacées qu'on place sur les tables, sur toutes les substances enfin qui par une cause accidentelle ont été suffisamment refroidies; la rosée naturelle elle-même affecte des apparences identiques, est formée de gouttes pareilles, et ne se montre que sur les objets refroidis pendant les nuits calmes de l'automne ou du printemps : elle n'est, suivant toute évidence, qu'un cas particulier de la loi générale et la conséquence nécessaire du refroidissement nocturne.

Il fallait cependant en donner une preuve directe : Le Roi n'y manqua pas. Au 27 septembre 1752, au moment du coucher du soleil, comme l'air était à 17 degrés, il mesura le point de saturation de l'air, qu'il trouva à 13° 1/2; cela voulait dire que la condensation sur l'hygromètre devait commencer à cette température. Alors il plaça l'un près de l'autre sur la terrasse de son observatoire un thermomètre et une bouteille de verre blanc. Ces deux objets, exposés au froid de la nuit, arrivèrent à la température de 12° 1/2, et, comme celle-ci était plus basse que le degré de saturation, la condensation devait se faire; on vit en effet une rosée abondante couvrir le thermomètre et la bouteille. Cette épreuve fut répétée un très grand nombre de fois, toujours avec le même succès. La rosée se montrait inévitablement quand le froid dépassait le degré de saturation, elle ne se formait jamais quand il était moindre. Ainsi la rosée ne tombe pas du ciel; elle ne monte pas non plus de la terre; elle est virtuellement contenue dans l'air sous la forme de vapeur, et le froid la ramène à l'état liquide sur le sol, sur les herbes, sur les corps légers, plus vite dans les jours humides, plus tard par les temps et sur les pays secs, toujours par les nuits claires qui sont froides, jamais par les temps couverts qui sont chauds; enfin, circonstance à noter, presque jamais dans les villes. Cette immunité reconnue des grandes agglomérations avait beaucoup intrigué les météorologistes; mais elle n'embarrassa pas Le Roi. Il fit dans la nuit du 21 septembre 1752 une double expérience : il exposa dans l'air deux thermomètres, l'un au milieu de la ville de Montpellier, l'autre dans une campagne voisine, et il reconnut au matin suivant qu'il n'y avait eu dans la ville ni rosée, ni refroidissement sensible, tandis qu'au milieu de la campagne la température étant descendue bien au-dessous de la saturation, il

y avait une abondante rosée. On voit que, si la rosée fuit les villes, c'est que la fraîcheur des nuits n'y pénètre pas.

S'il est incontestable que Le Roi ait le premier donné l'explication rationnelle de la condensation de la vapeur, et qu'il ait formulé les premières idées exactes au sujet de la rosée, il faut pourtant avouer qu'il n'a pas tout découvert et qu'il a même commis des erreurs assez graves. Il est visiblement embarrassé quand il entre dans les détails et qu'il essaie de rendre raison de la rosée qu'on voit le plus communément dans l'herbe des lieux humides. Cet embarras, ces erreurs tiennent à une circonstance en apparence bien futile et qui l'égara. Il plaçait ses thermomètres au-dessus de l'herbe au lieu de les plonger dedans et il y trouvait une température supérieure au point de saturation, bien qu'il y eût de la rosée. Il crut alors devoir se jeter dans des explications complémentaires qui sont inexactes. Si par bonheur il avait eu la pensée de placer son thermomètre sur le sol même, ou au milieu de l'herbe, il y aurait trouvé une température beaucoup plus basse, et sa théorie, loin d'être atteinte, eût reçu une confirmation nouvelle dont il a laissé le soin à ses successeurs. Cela prouve qu'on peut être bien près d'une vérité sans la voir, et toucher des découvertes sans le savoir et sans les faire.

II.

Si l'on avait dit à Le Roi : Vous expliquez la rosée par le refroidissement, mais comment arrive ce refroidissement?.. il eût souri, j'imagine, comme on le fait à toute demande qui ne vaut pas la peine d'être écoutée. Il lui paraissait tout simple que, le soleil étant couché, la température dût baisser. Le foyer une fois éteint, la chaleur s'en va ; il ne lui est pas venu à la pensée de se poser cette question, ou qu'elle valût une réponse. C'est pourtant un sujet qui couvrait de grands problèmes, et méritait une étude indéfinie qui a occupé nos pères et qui nous préoccupe encore. C'est une histoire longue à raconter; elle va nous mener jusque dans les détails des découvertes les plus modernes. Nous y rencontrons tout d'abord un fait des plus curieux. Quand le ciel est couvert pendant la nuit et qu'on distribue des thermomètres en divers endroits et à diverses hauteurs au-dessus du sol, on leur trouve des températures à peu près égales, un peu plus élevées contre le sol et un peu plus basses dans l'air. Par une nuit claire, il en est tout autrement. La surface du sol et l'intérieur des herbes accusent des températures beaucoup plus basses que l'air répandu à quelques pieds au-dessus. Le fait paraît avoir été découvert par Patrick Wilson, de Glascow, en 1784, puis confirmé quelques années plus tard par Six, d'Édimbourg. Les observations de ce dernier furent publiées dans un écrit

posthume où l'on voit que l'herbe d'un pré descend quelquefois à 10 degrés plus bas que l'air qui est au-dessus. A cette époque vivait à Londres un médecin du nom de Ch. Williams Wells, peu connu comme médecin, ni bon ni mauvais, profondément atteint dans sa propre santé et trompant les tristesses de la maladie par l'étude des sciences physiques. Lui aussi, de son côté et à la même époque, dans un jardin de Surrey qui appartenait à l'un de ses amis, lui aussi, dis-je, avait eu l'idée de mesurer la température de l'herbe, et, comme les précédens observateurs, il l'avait trouvée de 4 à 5 degrès inférieure à celle de l'air pendant les nuits sereines de l'automne. Ne connaissant point les recherches antérieures de Wilson et de Six, il se disposait à publier les siennes, quand un hasard lui apprit qu'il avait été devancé. Il se le tint pour dit, se tut et attendit. Ce qui paraîtra bien étonnant, c'est que tous les trois semblent avoir ignoré les recherches de Le Roi, dont ils ne parlent point. Ils reconnaissent que le froid de l'herbe est accompagné de rosée, que ce sont des effets toujours solidaires et inséparables, et ils s'accordent encore pour admettre sans raison ni logique que le froid est *la conséquence* de la rosée, sans même examiner la question de savoir si ce n'est pas l'inverse qui est vrai, si le froid n'est pas *la cause* de la rosée.

Wells attendit jusqu'en 1813 sans abandonner ses études, sans cesser d'avoir toujours le même sujet présent à la pensée. Tout à coup il modifia sa première opinion. « En considérant le sujet avec plus d'attention, je commençai à soupçonner que M. Wilson, M. Six et moi-même avions tous trois commis une erreur en regardant le froid qui accompagne la rosée comme un effet de la formation de ce fluide. En conséquence je repris mes expériences. » Quelle fut la cause de ce changement de front? Est-ce le fruit de réflexions spontanées de l'auteur? Ne serait-ce point la lecture des travaux de Le Roi? Wells connaissait Le Roi, qui était comme lui membre de la Société royale; il connaissait aussi son mémoire sur la suspension de l'eau dans l'atmosphère, puisqu'il cite le recueil qui le contient et l'année où il fut publié. On peut difficilement supposer qu'il l'ait rappelé sans le lire, et, l'ayant lu, comment expliquer qu'il en ait adopté les conclusions sans dire où il les avait prises? Je ne veux pas pousser plus loin qu'il ne convient cette enquête rétrospective ; mais il est clair que le silence du physicien anglais ne prouve pas contre les titres de priorité de Le Roi; il ne signifie rien autre chose sinon que le docteur Wells ne les a pas connus ou qu'il avait des raisons pour n'en point parler.

Cette restriction faite, je vais raconter les expériences de Wells, telles qu'il les a publiées dans un opuscule demeuré célèbre, dans

le traité le plus complet et le plus logique qui ait été composé sur cette matière. Sans se préoccuper des explications possibles, Wells commence par résumer avec une attention pour ainsi dire désintéressée toutes les circonstances qui favorisent ou empêchent la production de la rosée. C'est la méthode scientifique, car, outre que ces conditions générales mettent sur la voie de l'explication avant qu'elle ne soit connue, elles en deviennent, quand elle est trouvée, autant de conséquences naturelles qui la confirment. Wells reconnaît alors, comme on le savait depuis Aristote, que la rosée se montre en même temps que les étoiles, par un ciel serein, que le vent la favorise s'il est faible et l'empêche quand il est fort; qu'on la voit rarement en été quand les nuits sont courtes et chaudes, mais souvent à l'automne et au printemps, lorsqu'elles sont longues et froides; enfin qu'elle ne se montre point par les temps couverts, ni sous les abris, les hangars ou les arbres touffus.

Pour donner plus de précision à ses recherches et comparer entre elles les quantités de rosée développées en diverses circonstances, il préparait des flocons de laine larges, épais et peu tassés, de même forme et de même poids; il les plaçait en divers endroits après le coucher du soleil, et le lendemain il mesurait la rosée qu'ils avaient recueillie par l'augmentation du poids. Il n'y en avait pas sous une table dressée au milieu d'un jardin, ni sous un carton posé sur l'herbe; on en trouvait au contraire beaucoup au-dessus. Toute disposition qui augmentait l'étendue du ciel visible la favorisait, tout obstacle qui diminuait cette étendue l'empêchait. Finalement Wells récapitula tous ces essais dans cette formule unique, que la quantité de rosée recueillie en un point est proportionnelle à l'étendue de ciel visible de ce point. Cette loi résume tout; la théorie devra l'expliquer.

Wells arrive ensuite aux variations de température qui avaient été découvertes avant lui par Wilson et Six. Pour les constater, il lui suffit de placer un thermomètre dans l'herbe d'un pré ou dans un des flocons de laine qui sert de réceptacle à la rosée, et de le comparer avec un autre thermomètre suspendu dans l'air libre à quelques décimètres au-dessus du premier : celui de l'herbe était toujours moins chaud; son refroidissement était très grand dans les cas où la rosée était abondante, il était moindre ou nul quand elle diminuait ou qu'elle disparaissait. On peut donc affirmer la solidarité des deux phénomènes, ce qu'on savait déjà, et ajouter, ce qui a plus d'importance, que le refroidissement est proportionnel à la quantité de ciel visible.

C'est alors que Wells se posa la question de savoir quel est celui de ces deux phénomènes solidaires qui précède et détermine l'autre, question qui n'a pas un grand intérêt pour nous, puisqu'elle avait été résolue soixante ans auparavant par Le Roi, mais qui importait

beaucoup à Wells, puisqu'il avait longtemps hésité sur la solution qu'il convenait d'adopter, il la résolut par l'expérience. Le soir du 13 août 1813, il se transporta dans le jardin de son ami, à Surrey; les conditions météorologiques étaient excellentes, sauf que le ciel n'était pas tout à fait exempt de nuages. Il plaça sur une planche horizontale élevée, sorte de table soutenue par quatre pieds, un de ses flocons de laine et un petit sac de duvet de cygne, puis au milieu de chacun de ces objets il déposa un thermomètre. A six heures vingt-cinq minutes, le soleil abandonna le lieu de l'observation, tout aussitôt les thermomètres baissaient et se trouvaient après vingt minutes, l'un à 3°85, l'autre à 3°30 au-dessous de la température de l'air; mais ni la laine, ni le duvet de cygne n'avaient augmenté de poids. L'expérience fut continuée après le coucher du soleil, et les mesures étaient reprises d'heure en heure. On vit ce refroidissement continuer et s'aggraver, mais ce ne fut que tout à la fin de la nuit que la rosée commença à se déposer. Le refroidissement l'avait précédée depuis longtemps; il n'en était donc pas l'effet, il en était la cause. Ainsi, ajoute Wells en terminant, « mes expériences étaient finies à proprement parler; » on pourrait même dire qu'elles étaient inutiles après celles de Le Roi.

Je voudrais insister particulièrement sur ce froid nocturne dont on n'a point assez signalé l'importance et la généralité. Ce n'est pas seulement dans l'herbe que l'air est refroidi, c'est au contact de tous les objets terrestres, c'est sur toute l'étendue du sol, qu'il soit ou ne soit pas couvert de végétation; et ce froid, commencé aussitôt après le coucher du soleil, se continue et s'exagère jusqu'au lever suivant. A ce dernier moment, les thermomètres échelonnés au milieu de l'air marquent des degrés décroissant lentement depuis 2 mètres d'élévation jusqu'à 15 ou 20 centimètres du sol, après quoi se rencontre tout à coup une couche uniformément et considérablement froide, froide en toute saison si le ciel est clair, mais surtout en hiver, sur la terre, qu'elle glace, et principalement sur la neige, parce que celle-ci, qui ne conduit pas la chaleur, arrête le réchauffement qui vient des profondeurs, ce qui a fait supposer à tort qu'elle garde quelque chose du froid des régions élevées d'où elle vient. La surface terrestre entière est donc couverte et comme vernie de froid, comme enveloppée par un mince rideau d'air alourdi qui glisse le long des déclivités, s'étale dans les fonds, pénètre dans les interstices des herbes, couvre les feuilles et les rameaux, les toits et les hangars, mais respecte le dessous des abris et des voiles, même légers, dont on recouvre les plantes au printemps. C'est dans cette couche que la rosée se dépose et quelquefois se glace; c'est après ce refroidissement préalable que les terrains se gèlent et se tapissent de givre,

lors même que la masse atmosphérique demeure à un degré supérieur à celui de la congélation. Mais, si vous venez à couvrir une étendue quelconque de cette herbe ou de ce sol avec un carton ou une toile, c'est un vêtement que vous jetez sur la terre; elle réchauffe bientôt l'air qui est au-dessous, comme le ferait un animal vivant, pendant que le vernis de froidure se reforme à l'extérieur au-dessus de l'abri. Cet abri peut être une toile jetée sur l'herbe ou une table soutenue par quatre pieds; ces pieds peuvent être courts ou longs; elle peut être soulevée autant qu'on le voudra, ou être remplacée par un toit. Si haut que soit le voile, quand même on le reculerait jusqu'aux limites de l'air, il retiendra la chaleur de la terre. Une nuit, le hasard se chargea de confirmer ces conclusions aux yeux étonnés du docteur Wells. Des nuages séparés passaient l'un après l'autre au-dessus de sa tête, cachant et découvrant alternativement le ciel étoilé. Chaque fois qu'un nuage passait, la température de l'herbe montait; elle baissait aussitôt qu'il s'éloignait. Ainsi les nuages qui couvrent le globe pendant les nuits pluvieuses sont des abris véritables; pour être plus large, le vêtement ne cesse pas d'être chaud. On comprend aussi l'influence du vent, car, s'il est suffisamment fort, il déplace le vernis de froidure et le mêle avec les couches supérieures. On ne doit donc pas dire qu'il évapore la rosée à mesure qu'elle est déposée, mais bien qu'il l'empêche de se former parce qu'il en détruit la cause.

En considérant maintenant que ce froid et cette rosée, qui en est l'effet, se produisent dans les nuits sereines, qu'ils disparaissent lorsque le temps se couvre, et qu'ils augmentent en même temps que l'étendue du ciel visible, il faut bien conclure que la cause en est dans le ciel lui-même, c'est-à-dire dans l'espace indéfini qui s'étend au-dessus de nos têtes; c'est là qu'en effet Wells l'a trouvée, et c'est la partie vraiment originale de son œuvre.

La terre, abandonnée en un point de l'espace indéfini, a peu de chaleur en elle-même; elle n'a pour voisins que la lune et le soleil. Celui-ci est immense, sa température est énorme, et la chaleur qu'il nous envoie est si grande que pour l'exprimer il faut recourir à une image. Pouillet, qui l'a mesurée, a prouvé qu'elle est capable de fondre en un an une épaisseur de glace égale à 32 mètres qui couvrirait le globe entier. Mais cette chaleur ne reste point; la terre n'en garde que la faible partie nécessaire à la vie des plantes, elle perd le reste. Tous les objets qui la couvrent, minéraux ou végétaux, terre ou eau, tout le sol enfin rayonne pendant la nuit la chaleur accumulée pendant le jour; il la renvoie d'où elle lui était venue, vers le ciel et dans toutes les directions à la fois.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'elle traverse l'air sans qu'il empêche ou favorise sa sortie. Il y est indifférent. Elle se propage

à travers les molécules atmosphériques sans les échauffer, sans les toucher, sans s'affaiblir. C'est ce que Melloni exprime en disant que l'air est diathermane, c'est-à-dire transparent pour la chaleur. Qu'il ait cette propriété d'une manière absolue ou seulement approximative, c'est ce que nous examinerons tout à l'heure; ce qui est certain, c'est qu'il est traversé par la majeure partie des rayons venus du sol. Une fois qu'elle est sortie de l'atmosphère, cette chaleur continue sa route sans rien rencontrer, sans que rien puisse l'arrêter, pour se perdre irrévocablement dans l'immensité. Elle n'est remplacée par rien, car l'espace n'a point de température et ne peut rien nous rendre. Il contient à la vérité des astres épars qui sont de vrais soleils, mais si loin de nous qu'à peine on les voit et qu'on n'en sent pas l'effet.

Le grand phénomène que nous venons de décrire se nomme le *rayonnement nocturne*. En voici l'effet immédiat : puisque les objets terrestres renvoient leur chaleur sans en recevoir d'autre, ils se refroidissent, et puisque l'air assiste en témoin désintéressé à ce rayonnement, il ne se refroidit pas; bientôt les objets sont plus froids que lui, et la rosée survient. Il est évident d'ailleurs que le rayonnement cesse sous les abris, sous les nuages, qu'il s'exagère par les temps très clairs et quand la portion du ciel visible augmente. Nous reconnaissons ici toutes les conditions qui favorisent ou empêchent la rosée; elles se justifient aussitôt et viennent confirmer la théorie. Il est d'autres circonstances dont cette théorie prévoit l'effet avec autant de précision : nous allons en citer une. Ce refroidissement nocturne ne peut être le même pour toutes les substances; il dépend de leur pouvoir émissif. Leslie, ayant rempli d'eau bouillante un vase cubique dont l'une des faces était de métal poli et l'autre couverte de noir de fumée, a vu que la première envoyait huit ou dix rayons pendant que la deuxième en émettait cent; c'est ce qu'on résume en disant que le *pouvoir émissif* d'un métal est très petit, et celui du noir de fumée très grand. Il suit de là qu'un métal, envoyant moins de chaleur qu'une autre substance, se refroidira moins vite qu'elle; et, comme d'autre part il reprendra de la chaleur au sol parce qu'il est bon conducteur, il se maintiendra pendant toute la nuit plus chaud que les objets voisins; il restera sec pendant qu'ils se couvriront de rosée. C'est une immunité spéciale aux substances métalliques; elle avait été remarquée depuis longtemps sans avoir reçu avant Wells aucune explication rationnelle.

Melloni fit pourtant à la théorie du rayonnement nocturne une objection spécieuse. Un thermomètre placé au-dessus du sol dans un endroit bien découvert rayonne dans toutes les directions; il serait au contraire abrité s'il était au-dessous, au milieu de l'herbe d'un pré. Dans le premier cas il devrait être plus refroidi que dans

le second, et c'est le contraire qui arrive. Après avoir fait l'objection, Melloni la réfuta aisément. Sans nul doute le thermomètre supérieur rayonne davantage ; mais l'air qui l'enveloppe le réchauffe et se refroidit ; cet air devient plus lourd, il tombe, et il est aussitôt remplacé par une nouvelle couche qui subit le même effet et le suit dans sa descente ; un courant s'établit, qui accumule sur le sol une masse d'air alourdi ; c'est le plus froid qui descend le plus bas, qui s'étale dans l'herbe et sur le terrain, où il demeure immobile : c'est le vernis de froidure. La question de la rosée est maintenant résolue dans ses moindres détails. Résumons-la. Le rayonnement nocturne abaisse la température des objets terrestres, il s'exagère quand la nuit est claire, il cesse quand le ciel est couvert, il augmente avec l'étendue de ciel visible, il est arrêté par les abris. L'air refroidi se répand comme une sorte de liquide à la surface du sol ; la rosée apparaît quand le degré de saturation est dépassé, et la terre n'est plus qu'un immense hygromètre de Le Roi.

Nous n'avons point parlé de la lune. Joue-t-elle un rôle dans ces phénomènes de la nuit ? Elle y est si brillante qu'on ne se résigne pas à lui refuser quelque vertu. Le préjugé commun lui en attribue trop, et en particulier l'accuse des froids de la rosée et des gelées du printemps. Mais le préjugé commun se trompe ; il ne faut point se lasser de le répéter et de le prouver. Comme la terre, la lune reçoit une provision annuelle de chaleur qui fondrait 32 mètres de glace à sa surface. Comme la terre, elle se réchauffe pendant le jour pour se refroidir pendant la nuit, et, comme le jour lunaire est environ vingt-huit fois plus long que le nôtre, les points que nous voyons reçoivent l'effet du soleil pendant quatorze de nos jours et quatorze de nos nuits, sans interruption ni ralentissement. Comment la lune soumise à un pareil régime pourrait-elle être froide ? Se figure-t-on la température que prendrait la terre si un jour d'été venait à se prolonger jusqu'à devenir égal à quatorze fois vingt-quatre heures ? La lune est donc chaude et même très chaude quand elle illumine nos nuits, si glacées qu'elles soient ; loin de contribuer à ce refroidissement, elle fait ce qu'elle peut pour nous réchauffer, pas beaucoup, j'en conviens, parce qu'elle éparpille dans tous les sens ce qu'elle reçoit du soleil et que la part réservée à chaque point de la terre est fort mince ; mais cette part existe, et les expériences de Melloni l'ont mise hors de doute. D'ailleurs on a prouvé qu'il n'y a point de lumière sans chaleur. Il faut s'y résigner, réduire la lune à ce rôle bienfaisant d'éclairer les nuits sereines, ne l'accuser ni des pluies, ni des désastres de la gelée ; elle en est l'innocent témoin, il n'y a de criminel et de coupable que le rayonnement.

III.

Malgré tout l'intérêt que peut nous offrir l'étude de la rosée, ce phénomène n'est qu'un accident, que la conséquence d'une fonction météorologique bien autrement importante, le rayonnement nocturne et le refroidissement de la terre. Cette fonction mérite une étude plus complète. Je rappellerai d'abord les célèbres expériences de Dulong et Petit. Ces physiciens ont placé au centre d'un ballon de cuivre un thermomètre préalablement échauffé, et ils ont observé de seconde en seconde la vitesse de son refroidissement. Pour commencer, ils ont opéré dans le ballon vidé d'air, et ils ont reconnu que d'une part le thermomètre envoie de la chaleur aux parois et que de l'autre les parois en rendent au thermomètre. C'est un échange perpétuel. Quand le thermomètre est plus chaud, il envoie plus qu'il ne reçoit, c'est le contraire s'il est plus froid. Lorsque les températures sont égales, l'échange ne cesse pas pour cela, seulement l'enceinte et le thermomètre émettent et reçoivent des quantités de chaleur égales : ils sont en équilibre, mais en *équilibre mobile*, car si une cause vient le déranger, il se rétablit aussitôt. Cela fait, et après avoir exprimé mathématiquement la loi de ce refroidissement, Dulong et Petit ont introduit de l'air dans leur ballon et ont recommencé leur étude. Ils ont trouvé que ce gaz n'oppose aucun obstacle aux rayonnemens réciproques de l'enceinte et du thermomètre, qu'il les laisse passer comme s'il n'était pas là, comme si ses molécules étaient assez petites et assez distantes pour n'être pas affectées ni touchées par les ondes calorifiques. C'est la confirmation de ce que nous avons précédemment admis. Cet air pourtant n'est point sans action, il accélère beaucoup le refroidissement, et cela se comprend, car ses molécules, qui sont en perpétuel mouvement, vont de l'enceinte au thermomètre et *vice versa*, à chaque contact, elles partagent la température des surfaces qu'elles touchent ; elles portent ainsi de la chaleur du centre à la surface ou de la surface au centre, refroidissant le thermomètre s'il est plus chaud, le réchauffant s'il est plus froid. Les gaz ont ainsi un pouvoir refroidissant qui leur est propre, qui varie avec leur nature, qui se distingue du rayonnement et qui s'y ajoute. Ils charrient la chaleur.

L'application de ces principes à l'atmosphère entière nous conduit à dire que pendant le jour les objets terrestres commencent par absorber les rayons du soleil, qu'ensuite ils échauffent l'air par leur contact, que, pendant la nuit, ils envoient vers l'espace par rayonnement la même somme de chaleur qu'ils enverraient dans le vide, que le rôle de l'air se réduit alors à rendre à ces mêmes

objets par son contact une certaine quantité de chaleur qui les réchauffe et le refroidit. Dans ce mécanisme bien simple, l'air n'aurait donc qu'une fonction, celle d'emmagasiner pendant le jour une quantité de chaleur qu'il enlèverait aux objets terrestres échauffés pour la leur rendre pendant la nuit quand ils sont refroidis. Il n'agirait que par le contact de ses molécules avec leur surface et n'aurait aucune influence d'aucune sorte sur le rayonnement direct. Approximativement c'est bien là son rôle, mais la dernière assertion est-elle rigoureusement exacte? Wells eut à ce sujet des doutes qu'il a formellement exprimés; il ne croyait pas l'air absolument diathermane, et qu'il laissât passer tout entiers les rayons calorifiques sans les empêcher ou les aider; il pensait au contraire que tous les gaz en absorbent toujours quelques-uns et s'échauffent à leurs dépens. Mais à l'époque où il écrivait, aucune expérience n'était encore venue pour lui donner raison ou tort, et celles que Dulong et Petit exécutèrent ensuite n'étaient pas de nature à résoudre la question, car leur ballon n'était pas grand, et, dans le trajet de l'enceinte au thermomètre, les rayons franchissaient une épaisseur d'air bien trop petite pour qu'elle pût en absorber une proportion sensible. D'où il suit que, malgré leur exactitude reconnue, ces expériences ne prouvent rien pour l'atmosphère entière.

C'est Pouillet qui le premier a mis hors de doute le pouvoir absorbant de l'atmosphère. Quand ils arrivent aux limites supérieures de l'air, les rayons solaires ont gardé toute leur force, que n'a diminuée en rien leur trajet à travers les quarante millions de lieues qu'ils ont parcourues; ils n'y ont rencontré en effet aucune sorte de matière pondérable qui ait pu les affaiblir. Cette force est à peine diminuée quand ils rencontrent les hautes montagnes du globe. Là ils élèvent considérablement la température d'un thermomètre dont la boule est noircie, mais l'air est très froid à l'ombre. Exposés au soleil, les observateurs éprouvent les mêmes sensations que devant un grand feu allumé l'hiver au milieu de la campagne; brûlés par devant, ils gèlent par derrière. A mesure que les rayons s'enfoncent dans la profondeur des vallées, ils se dépouillent avec une étonnante rapidité de leur chaleur obscure pour la céder à l'air et pour l'échauffer. Le reste arrive à la terre, qui tout d'abord le transforme et qui, après, le renvoie vers l'air, qu'il traverse une seconde fois en sens opposé, où il subit une absorption nouvelle et encore plus grande que la première. Ainsi l'air n'est point, comme nous l'avions admis, une masse inerte assistant au passage de la chaleur sans l'empêcher; c'est au contraire un corps qui l'arrête partiellement au passage, soit quand elle vient du so-

leil, soit quand elle retourne vers le ciel; c'est donc par une double cause qu'il s'échauffe, par cette absorption d'abord et ensuite par les contacts répétés de ses molécules avec le sol. Pour ces deux raisons, l'air est un manteau, un manchon, une couverture douée de la propriété d'emmagasiner la chaleur qui vient et d'arrêter celle qui s'en va, et c'est pour cela que les nuits gardent une température qu'elles ne pourraient conserver sans les bienfaits de notre atmosphère. Le même privilège n'est point échu à la lune, qui reste nue au milieu des cieux et qui doit éprouver, pendant ses nuits vingt-huit fois plus longues que les nôtres, un effroyable refroidissement. Les observations de Pouillet nous ont appris que l'air absorbe dans le sens vertical environ le quart ou le cinquième de la chaleur solaire; ce qu'il y a de plus curieux, c'est que son action n'est pas toujours la même : elle varie suivant les jours, et, puisqu'elle varie, il faut que l'air éprouve des changemens dans sa constitution. On peut se demander quels sont ces changemens.

Ce qui fait le caractère particulier des sciences d'observation, c'est qu'elles ne résolvent une question que pour en poser une autre. La rosée nous a conduits au rayonnement et à la faculté absorbante de l'air. Nous sommes maintenant amenés à demander quelle est la partie de l'air qui cause cette absorption. Est-ce l'oxygène? est-ce l'azote ou la vapeur d'eau? La question va changer encore une fois de face et nous montrer de nouveaux acteurs.

C'est M. Tyndall qui a tout récemment abordé ce sujet; je n'ai point à présenter ce savant distingué aux lecteurs de la *Revue*, il y a longtemps que sa réputation a franchi le détroit. M. Tyndall n'est pas seulement un des plus habiles professeurs de l'époque, c'est encore un explorateur passionné des montagnes. Le premier il a gravi le Mont-Rose, et passé sur le Mont-Blanc une nuit tout entière, employée à des observations sur ce point élevé, qu'il n'est pas donné à tout le monde d'aborder. En revenant de ces courses fatigantes, où sa curiosité avait été éveillée, il nous a donné la théorie des glaciers, ses belles recherches sur la couleur du ciel bleu, et enfin plus récemment ses expériences sur la faculté absorbante des gaz. Je vais les analyser. M. Tyndall mesura, avec des précautions qu'il est inutile de raconter ici, la proportion de chaleur qui traversait un long tube, fermé par des glaces de sel gemme, d'abord vidé et rempli ensuite avec différens gaz. Le résultat de ces études a été bien inattendu. A part quelques exceptions, tous les gaz se laissent également traverser par la lumière, et l'œil ne les distingue pas. Mais pour la chaleur obscure, les uns l'arrêtent, comme le gaz ammoniac, d'autres la laissent passer. C'est le cas précisément de l'air quand il est sec et pur, et c'est à peine si l'on saisit une différence légère entre ce gaz et le vide. On en conclut que, si

l'atmosphère était toujours sèche et pure, elle n'aurait point le pouvoir d'absorption que Pouillet lui a trouvé; mais il suffit d'un parfum, même en proportion minime, pour lui enlever sa transparence : l'essence d'anis le rend trois cent quatre-vingts fois plus absorbant. A défaut d'essence, les fleurs suffisent; à elles seules elles expliqueraient tout. C'était surtout la vapeur d'eau qu'il fallait étudier, et il se trouva qu'elle était au moins soixante-dix fois aussi absorbante que l'air dont elle tenait la place. On me permettra de citer en entier le passage où M. Tyndall résume l'effet de cette importante découverte. « Il ne peut y avoir de doute sur le degré considérable d'opacité de la vapeur aqueuse pour les rayons de chaleur obscure et principalement lorsque ces rayons émanent de la terre après qu'elle a été réchauffée par le soleil. La vapeur aqueuse est une couverture plus nécessaire à la vie végétale de l'Angleterre que les vêtemens ne le sont à l'homme. Otez pendant une seule nuit la vapeur aqueuse contenue dans l'air qui environne notre pays, et vous détruirez certainement toutes les plantes qui peuvent être détruites par la gelée. La chaleur de nos champs et de nos jardins se répandra sans retour dans l'espace, et lorsque le soleil viendra reparaître sur notre île, il la retrouvera en proie à un froid rigoureux. La vapeur aqueuse est une écluse locale qui emmagasine la température à la surface de la terre. L'écluse cependant finit par déborder, et l'espace absorbe tout ce que nous recevons du soleil (1). »

IV.

Il n'est point de fonction naturelle, si petite qu'elle paraisse, qui n'ait son rôle dans le grand mécanisme. Quel est celui de la rosée? Voici comment le célèbre Hales répondait à cette question en 1735 : « Le grand bien que fait la rosée dans les temps chauds vient de ce qu'elle est sucée par les feuilles et les autres parties hors de terre des végétaux, car cela les rafraîchit dans l'instant, et cette rosée leur fournit encore assez d'humidité pour suppléer à la grande dissipation qui s'en fait les jours suivans. » Sans contredire à l'opinion de Hales, je crois que la rosée a plus d'importance générale et plus d'utilité pratique qu'un simple arrosage. Mais, avant d'aborder cette question, il faut rappeler la condition essentielle de toute formation ou de toute précipitation des vapeurs. On peut l'énoncer ainsi : « Pour volatiliser l'eau, il faut lui donner de la chaleur; pour condenser la vapeur, il faut lui en reprendre. » Cela est évident quand on considère l'énorme quantité de charbon

(1) *La Chaleur*, p. 369.

consumée dans les machines à feu, et, sans aller si loin, quand on observe le temps considérable qu'il faut pour vaporiser entièrement l'eau qui bout sur un foyer. La chaleur fournie par ce foyer pendant ce temps disparaît tout entière dans l'eau et n'a d'autre emploi que de la gazéifier. Sans qu'il soit nécessaire de chercher l'explication du fait, on peut dire que la chaleur entre dans la constitution intime de la vapeur, qu'elle y demeure à l'état *virtuel* ou *latent*, occupée à maintenir l'écart des molécules, mais pouvant toujours se retrouver et être restituée quand l'eau redevient liquide. Elle a été mesurée avec beaucoup de soin, et l'on a trouvé que, pour volatiliser 1 gramme d'eau, il en faut autant que pour élever 600 grammes de la même matière de zéro à 1 degré; plus simplement on dit qu'il faut 600 *calories*.

La vapeur ne se forme point seulement dans les chaudières et sur le feu; elle se fait aussi à froid, sous nos yeux; l'eau se dissout dans l'air, disait Le Roi; elle s'y évapore, disons-nous, en quantité et avec une rapidité très grandes quand il est sec, plus lentement et en proportion moindre s'il est déjà humide; enfin toute évaporation cesse dans l'air saturé, ce qui est de toute évidence. Mais, bien qu'ici les circonstances soient changées, la condition essentielle de toute vaporisation est encore maintenue; il faut que l'eau reçoive sa chaleur virtuelle ou latente, il faut lui abandonner 600 calories. Or, comme il n'y a point de foyer pour la lui fournir, elle la prendra autour d'elle, aux corps voisins, à l'air, à elle-même, et la température baissera. Cette conséquence forcée, une des plus curieuses de la physique, se vérifie dans toute évaporation. J'en citerai deux exemples : on vend partout, principalement en Orient, des cruches poreuses, gargoulettes ou alcarazas, à travers lesquelles l'eau suinte assez pour mouiller l'extérieur, pas assez pour se répandre; elle s'évapore très vite à la surface, si l'air est sec et chaud, et ce qui reste dans la cruche éprouve un refroidissement qui en Égypte est souvent de 10 degrés. Le deuxième exemple est plus scientifique et nous sera plus utile. Fixons sur une même planchette deux thermomètres identiques, mais couvrons l'un d'une gaze maintenue toujours mouillée par un réservoir, nous le verrons prendre et garder une température toujours plus basse que son voisin, qui est à l'état naturel. La différence sera très grande dans l'air sec et chaud, parce que l'évaporation formera rapidement beaucoup de vapeur; mais le refroidissement s'apaisera dans l'air humide, et cessera dans l'air saturé. Or, puisque ce froid diminue quand l'humidité augmente, le thermomètre mouillé pourra la mesurer : c'est un hygromètre, c'est le *psychromètre*. Règle générale, toutes les surfaces mouillées évaporent, toutes sont plus froides que les objets secs.

Ce qui précède résume les conditions théoriques de l'évaporation; nous allons les retrouver dans les fonctions du monde atmosphérique. Quand la pluie tombe, c'est que la vapeur répandue dans l'air passe à l'état liquide; dès lors elle abandonne sa chaleur latente. Un gramme de pluie régénère six cents calories, six cents fois la chaleur nécessaire pour le réchauffer de 1 degré, ou, si l'on veut, ce qu'il faudrait de chaleur pour amener 6 grammes d'eau à la température de l'ébullition : il en abandonne encore davantage à cause de la hauteur d'où il tombe. La pluie va donc réchauffer l'air, les objets terrestres et elle-même; c'est un foyer véritable. On sait en effet que pendant l'hiver les journées et les nuits pluvieuses sont chaudes; il ne gèle que par les temps secs.

On mesure dans tous les observatoires la quantité de pluie qui tombe. Voici comment on raisonne : Si la terre était partout horizontale et imperméable, une journée de pluie déposerait en un lieu donné, sur tous les points, une couche d'eau de même hauteur; le lendemain et les jours suivans, la même chose arriverait, et à la fin de l'année, si toute cette eau était conservée, elle atteindrait une élévation finale qui ne varie pas beaucoup d'année en année; on se contente de faire connaître cette élévation, qu'on appelle *hauteur annuelle de pluie;* à Paris, elle est égale à 52 centimètres en moyenne. 1 centimètre carré de surface reçoit ainsi 52 grammes d'eau par an et une quantité de chaleur restituée correspondante, qui est égale à 31,200 calories, ce qui équivaut à la combustion de 4 grammes de charbon. Cette chaleur est énorme, elle suffirait pour fondre annuellement une couche de glace de 4 mètres d'épaisseur; c'est la huitième partie de ce que le soleil envoie.

Mais cette eau ne demeure point sur le sol; elle disparaît rapidement : une partie par l'évaporation directe, une autre par la végétation, le reste s'infiltre dans les terrains pour reparaître dans les sources et rejoindre les rivières. Parlons d'abord de l'évaporation. On la mesure aussi dans les observatoires, avec des instrumens spéciaux, des *évaporomètres,* et on l'exprime encore par la diminution de hauteur que la surface d'un lac éprouverait si elle n'était soumise à aucune autre cause de variation. A Montsouris, on l'a trouvée beaucoup plus grande en été qu'en hiver, ce qu'on aurait pu prévoir, et approximativement égale à 800 millimètres. Cette hauteur d'eau, que l'air pourrait absorber, est beaucoup plus grande que celle de la pluie qui tombe. La soif atmosphérique n'est donc point étanchée faute d'aliment; elle n'est qu'en partie satisfaite. L'air contient de l'eau suspendue, mais pas autant qu'il pourrait en retenir; il est humide, mais non pas saturé; il ne peut l'être.

L'évaporation se fait sur les terrains et sur les objets mouillés;

c'est surtout à la surface des végétaux qu'elle est abondante. Elle a été mesurée par Hales, que nous allons laisser parler : « Le troisième de juillet 1724, pour trouver la quantité de liqueur tirée et transpirée par un soleil, je pris un pot de jardin dans lequel était un grand soleil de trois pieds et demi de hauteur que j'avais planté exprès dans ce pot pendant qu'il était jeune... Je pesai le pot avec la plante matin et soir pendant quinze différens jours que je pris entre le troisième de juillet et le huitième d'août; après quoi je rompis la tige de la plante, je couvris la coupe du chicot avec de bon ciment, et en pesant mon pot, qui était poreux et qui n'était pas vernissé, je trouvai que la transpiration qui se faisait à travers ses pores était de 2 onces en chaque douze heures de jour, ce qui étant mis en compte avec les poids journaux de la plante et du pot, je trouvai que la plus grande transpiration de douze heures d'un jour fort sec et fort chaud était de 1 livre 14 onces. La transpiration pendant une nuit sèche, et sans aucune rosée sensible, était d'environ 3 onces; mais aussitôt qu'il y avait tant soit peu de rosée, il ne se faisait plus de transpiration, et quand la rosée était abondante ou que pendant la nuit il tombait un peu de pluie, le pot et la plante augmentaient de 3 onces. *Remarquez que les poids dont je me servais étaient de 16 onces à la livre* (1). » Ce récit complet et clair d'une des plus belles expériences qui aient jamais été faites nous inspire plusieurs réflexions. Que la plante ait augmenté de poids pendant la nuit c'est évident, c'est le poids de la rosée qu'elle a reçue; que l'évaporation ait été très faible quand l'air est presque saturé, c'est encore conforme à toutes les expériences psychrométriques; mais on ne peut se défendre d'un grand étonnement quand on voit un simple pied de soleil éparpiller dans l'air l'énorme poids de 1 livre 14 onces d'eau, à peu près 1 kilogramme, dans un intervalle de douze heures.

J'ai soutenu il y a quelques années, dans une lecture faite devant la Société de chimie, que l'on pouvait, par les seules lois de la capillarité, expliquer l'absorption de l'eau par les racines, son ascension dans la tige et son évaporation par les feuilles. Je n'ai pas convaincu tout le monde. Les physiologistes pensent que la fonction qui nous occupe est un acte de la vie végétale analogue à la décomposition de l'acide carbonique et qu'elle exige l'intervention de la lumière solaire. Il y a du vrai dans les deux opinions. Mais tout le monde s'accorde en ceci, que, fût-elle une fonction vitale, l'évaporation par les plantes n'est pas affranchie des conditions essentielles de la vaporisation, c'est-à-dire de la dépense de chaleur. Les végétaux sont de véritables alcarazas, ils absorbent la

(1) *Statique des végétaux*, p. 4.

chaleur solaire, mais ils ne la perdent pas; ils la recueillent et l'emmagasinent dans la vapeur formée. Le pied de soleil dont il vient d'être question accumulait en douze heures une réserve de 600,000 calories, ce qui est la chaleur fournie par la combustion de 75 grammes de charbon. Que l'on étende maintenant l'observation de Hales à tous les végétaux qui couvrent une contrée, aux moissons, aux prairies, aux forêts, on arrivera à un effrayant total de vapeurs et de chaleurs accumulées.

Toutes ces lois physiques et toutes leurs conséquences apparaîtront dans leur ordre de succession si nous prenons la peine d'analyser la série des événemens météorologiques qui remplissent une claire journée de l'été ou de l'automne. Tant que le soleil brille, non-seulement la terre jouit de sa chaleur au moment qu'elle lui arrive, mais elle en fait provision pour la nuit afin de se prémunir contre le froid. C'est d'abord l'atmosphère qui s'échauffe en vertu de son pouvoir absorbant, puis tous les objets terrestres qui sont secs, les pierres, la terre, le sable, etc. Ils ne gardent pas tout ce qui leur vient, loin de là; après s'être échauffés, ils renvoient vers le ciel la plus grande partie des rayonnemens qui en viennent, à travers l'air qui s'échauffe à leurs dépens, le reste se perd dans l'infini sans retour possible. Les corps mouillés et les végétaux ont un rôle plus compliqué, ils font de la vapeur, ils recueillent l'énorme quantité de chaleur nécessaire à la transpiration dont nous venons de parler. Celle-là ne se perd point. Quoiqu'elle n'élève pas la température, elle se conserve latente dans la vapeur formée. Quand la nuit vient, la provision est faite, la lutte va commencer.

D'abord le rayonnement vers le ciel, dissimulé tout à l'heure par l'effluve solaire, n'a plus maintenant de contre-poids, et tout objet qui a un pouvoir émissif se dépouille aussitôt de sa chaleur. Nous avons expliqué comment il reprend, pour la disperser peu à peu, la provision que l'air avait faite, et comment cet air alourdi se répand sur le sol pour constituer la couche inférieure de froidure. Les corps mouillés et les végétaux éprouvent une action de plus. Ils continuent leur évaporation, comme s'ils profitaient des derniers momens du jour pour ajouter encore quelque chose à leur travail; par là ils se refroidissent plus vite que leurs voisins qui sont secs, et pendant toute la nuit gardent une température plus basse, une avance de froid.

Cette avance de froid, ce rôle particulier des végétaux et des corps mouillés explique des phénomènes nombreux et divers : c'est à cette cause principalement qu'il faut attribuer la fraîcheur plus grande des vallées vers le commencement des soirées d'automne, et la rosée qui s'y fait plus abondante et les brouillards qui s'y

accumulent. Vers le mois de mai, quand les gelées printanières sont imminentes, les jardiniers et les vignerons de la Champagne se tiennent en repos si les plantes sont sèches; mais, si elles ont été mouillées pendant le jour par quelque giboulée, ils tiennent le danger de nuit pour certain et se hâtent de le combattre par des abris. Dans le premier cas il n'y a que le rayonnement, dans le second il se complique de l'évaporation.

La classique histoire de la fabrication de la glace au Bengale confirme ces principes. De larges vases *poreux et plats* remplis d'eau sont disposés le soir sur de la paille non tassée ou sur des cannes à sucre sèches. Quand la nuit a été sereine et qu'il n'y a pas eu de rosée, l'eau se trouve gelée au lever du soleil, pendant que la paille voisine reste à 4 ou 5 degrés au-dessus de zéro. Ici tout se trouve réuni pour accentuer le froid, d'abord l'évaporation qui se fait soit à la surface de l'eau, soit à celle des vases, ensuite le rayonnement est d'autant plus intense que l'air est moins humide. La première cause à la vérité cesse aussitôt que le point de rosée est atteint; mais cela arrive tard, et comme elle n'agit point sur la paille environnante qui est sèche, celle-ci n'atteint pas une aussi basse température.

Si tout continuait de la sorte pendant la nuit entière, si le rayonnement n'avait aucun contre-poids et que l'évaporation persistât sur les corps mouillés, rien ne limiterait le froid de la terre, et c'est alors que le soleil à son lever éclairerait, comme le dit Tyndall, une scène désolée par la congélation. Il n'en est point ainsi : l'évaporation diminue et cesse au point de saturation; la rosée apparaît alors sur tous les objets; en s'y déposant, elle abandonne toute sa chaleur latente, toute cette provision qui s'était accumulée pendant le jour. Ainsi, quand d'une part le rayonnement disperse la chaleur et refroidit les plantes, de l'autre côté la rosée intervient pour limiter la dépense, pour restituer la chaleur que la vapeur tenait en réserve, et sinon pour enrayer totalement, au moins pour ralentir le refroidissement.

L'art aussi, un art instinctif, vient en aide à la nature. Pour conjurer la gelée, les jardiniers font des couches; il y en a peu qui sauraient en expliquer les effets. Ce sont des lits de fumier qui se consument lentement comme de vrais foyers, sur lesquels on étend du terreau et qu'on recouvre de cloches ou de châssis. Ces verres seraient de pauvres obstacles au froid, étant minces et transparens. Ils pourraient retarder, ils n'empêcheraient pas la gelée des plantes. Mais l'air très humide qu'ils emprisonnent vient déposer sa buée et abandonner sa chaleur latente sur leur face inférieure. La buée s'écoule, les mouvemens du gaz ramènent de l'air humide au contact du verre, l'action devient continue, le re-

froidissement de la cloche est arrêté et la plante garantie. Les serres sont en grand ce qu'un châssis est en petit. J'ai construit récemment, en vue d'appliquer cette théorie, une serre que je me suis préoccupé de laisser très humide. Elle est adossée contre une colline qui a été creusée en grotte; une petite source y alimente un bassin assez grand, de température toujours modérée et égale à 10 degrés; enfin les gradins, au lieu d'être en fer et à jour, sont taillés dans des monceaux de terre bien arrosée. A cause de leur masse, ils se refroidissent très lentement; ils sont remplis de plantes accumulées, et ils évaporent beaucoup d'eau. Cette serre n'est point chauffée; pourtant il n'y gèle pas, et, ce qui est particulier, l'air n'y est point humide quand les nuits sont froides. Mais la surface intérieure du toit de verre est à ce moment couverte d'une abondante buée qui, par un système aujourd'hui généralement adopté, se déverse à l'extérieur. C'est une véritable pluie, d'autant plus abondante que la nuit est plus froide. Grâce à cette buée, grâce à la chaleur qu'elle abandonne, le froid est conjuré et l'air se dessèche. Ce qui se fait dans les couches et dans les serres ainsi construites se produit en grand dans la campagne pendant les nuits claires. Chaque gramme de rosée qui se dépose restitue 600 calories empruntées naguère au soleil; cela suffit pour réchauffer de 1 degré 2 mètres cubes d'air, et si l'on multiplie dans la pensée ce résultat par le poids total de rosée que reçoit une prairie, on aura l'idée du rôle considérable que joue ce phénomène, rôle dont l'efficacité semble diminuer quand le danger augmente. En effet, quand l'air est humide, le rayonnement est faible, la rosée abondante, et le froid est entièrement conjuré. Si le temps est clair et sec, la rosée vient tard, le mal est grand, le remède est faible, et, bien que la progression du froid se ralentisse, elle se continue toute la nuit, et souvent la gelée survient. Dans ce cas, la théorie nous indique que le meilleur moyen pour l'empêcher serait de répandre de la vapeur d'eau dans l'atmosphère, à l'aide de chaudières placées dans le voisinage des arbres exposés. On a récemment essayé ce remède avec un succès complet.

En résumé, c'est par la rosée que la terre se défend contre les envahissemens du froid; c'est par ce phénomène bienfaisant que les plantes se sauvent de la gelée en reprenant à l'air la vapeur qu'elles y avaient mise en réserve et la chaleur qui s'y était cachée; puis, quand le soleil reparaîtra au matin suivant, son premier effet, j'allais dire son premier soin, sera de ramener la rosée à l'état gazeux, de refaire la provision de chaleur qui s'est dissipée, afin que la nuit suivante elle puisse recommencer ses bons offices; tout semble obéir aux lois mystérieuses d'une harmonie préméditée.

J. JAMIN.

L'ENFANCE A PARIS

VI.

LES RENDEZ-VOUS DU CRIME. — LES JEUNES ADULTES ET L'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE.

Il y a dans la série des œuvres de Daumier un dessin qui représente une scène d'une triste réalité. Trois juges assis sur leur siège, en robe et en bonnet carré, sont en train d'interroger une petite fille en haillons. Tandis que l'un feuillette un gros code et que l'autre prend des notes, le troisième se penche pour mieux saisir les réponses de l'enfant qui, la tête baissée, le coin de son tablier ramené dans sa main, tourne vers le spectateur une physionomie sournoise et hypocrite. Celui qui entreprendrait de suivre avec quelque assiduité les audiences du tribunal correctionnel de la Seine aurait plus d'une fois l'occasion d'assister à quelque interrogatoire de ce genre, et il serait non-seulement attristé, mais effrayé parfois par la perversité précoce de ces natures à peine formées. J'ai pu jusqu'à présent, en étudiant la condition de l'enfance à Paris, m'efforcer surtout d'éveiller l'intérêt en faveur de ces victimes irresponsables de la maladie, des infirmités et de la misère; mais le tableau ne serait pas complet si je reculais devant le devoir de montrer combien, dans cette chaude et malsaine atmosphère de Paris, la gangrène morale gagne vite et facilement ces jeunes êtres, et combien de passions coupables ou d'attentats criminels peuvent couver dans un cœur et sous un cerveau de seize ans. Je ne voudrais pas cependant déclarer à l'avance indignes de toute compassion ceux qui vont me fournir le sujet de

cette nouvelle étude, et si mes lecteurs ont le courage de faire encore avec moi une excursion dans ces tristes régions où la misère engendre le vice et où le vice entretient la misère, ils en rapporteront, (je le crains) avec un immense dégoût, une commisération sans bornes pour ceux dont la jeunesse est livrée sans défense à ces tentations grossières, et une certaine indulgence philosophique pour les dépravations sans nombre de notre misérable humanité.

I.

S'il fallait s'en tenir à la lettre du code pénal, tout individu, garçon ou fille, qui a dépassé, fût-ce d'un jour, l'âge de seize ans, devrait être considéré comme un adulte, ayant la pleine responsabilité de ses actes et n'ayant droit à aucune indulgence, non plus qu'à aucune atténuation de pénalité. Mais on comprendra sans peine que je ne m'en tienne pas à cette limite rigoureuse et que je comprenne également dans ce travail tous ceux qui, bien qu'ayant dépassé l'âge de seize ans, ne sauraient cependant être considérés comme ayant atteint le plein développement de leur nature et de leur personnalité. Ne pas embrasser en effet dans des observations sur la criminalité juvénile les délinquans de seize à vingt et un ans serait à Paris restreindre singulièrement le champ de ces observations. D'un relevé, fait à ma demande sur les registres des prisons de la Seine, il résulte que durant ces sept dernières années il n'y a pas moins de deux mille individus du sexe masculin appartenant à cette catégorie qui ont commis des infractions assez graves pour être punies de peines s'élevant depuis un an de prison jusqu'aux travaux forcés à perpétuité ou à la mort, sans parler de tous ceux, en bien plus grand nombre, qui ont été condamnés à des peines inférieures à un an de prison. Dans ce contingent nombreux figurent tous les genres de criminels, assassins, empoisonneurs, faux monnayeurs, faussaires, escrocs, recéleurs. Mais ce sont cependant les voleurs qui dominent. Le voleur parisien n'est pas ce grand gaillard aux épaules carrées, à la physionomie sinistre, que l'imagination se représente en haillons, avec un gourdin à la main. C'est un individu malingre et chétif, habillé aussi souvent en redingote qu'en blouse, portant parfois des bijoux faux à ses doigts, et qu'un homme vigoureux terrasserait aisément d'un coup de poing. Aussi marche-t-il presque toujours en bande, rôdant le soir à l'affût de quelques victimes, et suivant les passans à la descente des gares de chemin de fer ou à la sortie des théâtres. Arrivés dans un endroit désert, l'un se jette dans vos jambes, l'autre vous renverse d'un coup de tête dans l'estomac, et le troisième vous dévalise, sauf

à prendre la fuite s'ils aperçoivent au loin l'ombre d'un sergent de ville. Parfois la bande est plus nombreuse encore et mieux organisée. Elle s'attaque alors, non plus aux hommes, mais aux habitations, et pendant que les uns font le guet au dehors, les autres *rincent* en une nuit plusieurs de ces modestes habitations de la banlieue où le bourgeois parisien entasse le fruit de ses pénibles économies. Tous les deux ou trois ans la police se trouve ainsi mise sur la trace de quelque vaste association de voleurs avec effraction, comme la bande Chevalier ou celle des *cravates vertes*, qui comparaît tout entière devant la cour d'assises, et lorsqu'au jour de l'audience, sur l'estrade en bois qu'il a été nécessaire d'élever pour remplacer le banc des accusés devenu insuffisant, on contemple ce ramassis de malfaiteurs, on est étonné de voir tant de visages imberbes, sur lesquels le vice et la débauche ont cependant imprimé déjà leur souillure ineffaçable.

Il ne faudrait pas croire que la propriété soit seule exposée à ces agressions redoutables, et que des mains aussi juvéniles hésitent à se tremper dans le sang. Depuis cinq ans, le service de sûreté n'a pas arrêté, sous prévention d'assassinat, moins de quatorze jeunes gens de moins de vingt ans, dont l'un, âgé de seize ans, était le meurtrier de son frère. Chose horrible et qui est cependant moins étrange qu'elle ne peut le paraître au premier abord, les assassinats commis par de très jeunes gens sont presque toujours accompagnés de hideux détails de férocité. Lorsque Maillot dit le Jaune et ses complices dépouillèrent, après l'avoir assassinée, une vieille femme qui avait été la bienfaitrice de l'un d'eux, ce fut un des plus jeunes de la bande qui, pour s'assurer plus tôt la possession d'une bague, coupa avec ses dents un des doigts de la victime avant qu'elle eût peut-être cessé de respirer, et, lorsqu'il y a quelques mois on eut découvert à Neuilly le cadavre d'une femme littéralement massacrée après une scène de hideuse débauche, la police apprenait bientôt que des trois assassins le plus âgé avait dix-neuf, le second dix-sept, et le troisième quinze ans.

Sous un autre rapport, on ne saurait se figurer le rôle qu'une précoce dépravation des mœurs joue dans ce développement de la criminalité juvénile. Il n'y a pas une de ces bandes dont j'ai parlé où l'on ne trouve deux ou trois jeunes filles qui ont à peine atteint l'âge nubile et qui figurent au banc des accusés comme recéleuses ou complices, on pourrait même dire comme auteurs principales, car c'est bien souvent le désir de satisfaire quelque coûteuse fantaisie féminine qui a été le mobile véritable d'une tentative de vol ou même d'assassinat. C'est de la bouche d'un vieux juge qu'est tombé le fameux axiome : « Cherchez la femme, »

et dans ces bandes la femme n'est pas difficile à trouver. Souvent c'est moins une jeune fille qu'une gamine dont le cynisme étonne ceux-là même qui n'en sont pas à leur premier interrogatoire : « Pourquoi avez-vous dérobé cet objet? » demandait-on à une petite voleuse : « Pour le donner à mon amant, » répondit-elle avec assurance. Elle n'avait pas quinze ans. Dans une précédente étude j'ai cité d'invraisemblables exemples de précocité dans ce monde de la prostitution qui touche de si près au monde du vol. Il est triste de dire que c'est presque toujours dans les incitations de la famille qu'il faut chercher l'origine de ces dépravations précoces. J'en citerai un exemple entre cent. Il y a quelques années, les agens du service des mœurs remarquèrent la persistance incroyable avec laquelle deux jeunes filles qui paraissaient à peine sorties de l'enfance provoquaient les passans à la débauche dans une des galeries du Palais-Royal. L'arrestation de ces deux jeunes filles amena la révélation d'un fait monstrueux. Toutes deux étaient logées chez un homme qui était le père de l'une d'entre elles et qui les forçait à se livrer à la prostitution, en les maltraitant lorsqu'elles ne rapportaient pas une assez forte somme. L'homme fut arrêté, et l'instruction révéla ce détail révoltant qu'il avait lui-même donné à sa fille les premières leçons de débauche.

Oserai-je enfin signaler, dans cette armée de la criminalité parisienne, l'existence de ces êtres sans nom, qui reproduisent en plein XIXe siècle le spectacle des dépravations de l'antiquité et dont quelques-uns trahissent par les sobriquets mêmes dont ils se font gloire les vices honteux auxquels ils s'adonnent, race dangereuse autant qu'immonde, dont on retrouve à chaque instant la main dans quelque crime. Depuis cinq ans, cent quarante-trois individus de cette espèce ont été arrêtés par le service des mœurs ou par celui de la sûreté, lorsqu'ils étaient compromis dans quelque grave affaire. Malgré cette répression et une surveillance croissante, ces êtres ont su se faire leur place au soleil sur le pavé de Paris. Ils souillent effrontément de leur présence nos promenades les plus fréquentées, ils ont leurs lieux habituels de rendez-vous et ils se réunissent, suivant le plus ou moins d'argent qu'ils ont en poche, dans un café élégant des boulevards, ou dans une vulgaire crèmerie d'une rue commerçante, que rien ne distingue des établissemens analogues, mais où l'aspect des habitués et les manières des garçons qui font le service trahissent bien vite à un œil observateur la hideuse société au milieu de laquelle on se trouve mêlé.

Ce n'est pas en effet en étudiant d'arides statistiques que je me suis rendu le mieux compte de l'importance de l'élément juvénile dans le chiffre de la criminalité parisienne; c'est en observant

d'aussi près qu'il m'a été possible la composition et les mœurs du monde des voleurs et des futurs assassins. L'entreprise paraîtra sans doute étrange à bien des gens ; mais, lorsqu'on a quelque souci de la condition morale et matérielle de ses semblables, je ne crois pas qu'il soit indifférent d'avoir vu de ses propres yeux dans quelle fange croupissent un grand nombre de ceux que la religion et la démocratie sont d'accord pour appeler nos frères. Bien que ce monde soit assez méfiant et qu'il ne soit pas très facile de l'approcher de près, il y a cependant tels lieux où on peut le saisir dans le débraillé de ses habitudes. La société élégante a dans Paris ses clubs où, depuis cinq heures du soir jusqu'au milieu de la nuit, les hommes se réunissent pour causer, fumer et jouer; on sera peut-être étonné de savoir que les voleurs ont aussi leurs clubs, à la vérité assez différens d'aspect et de ton de ceux où se réunit la bonne compagnie. Il y a dans l'intérieur de Paris ou dans le voisinage immédiat des fortifications plus de soixante établissemens, cafés, crèmeries, marchands de vin, qui servent de lieux de rendez-vous habituels à tout le monde interlope de Paris, voleurs, escrocs, souteneurs, libérés en rupture de ban, où ils viennent dépenser en débauches le fruit de leurs rapines et chercher des associés pour quelques nouveaux méfaits. J'ai entrepris la tâche de visiter un certain nombre de ces établissemens, visite qui, je m'empresse de le dire, présente beaucoup moins de hasards qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. A la condition d'avoir un bon guide, au tact et à la résolution duquel on puisse se fier, de se plier à certaines exigences de costume, de subir sans répugnance le contact de certaines familiarités et d'avaler sans sourciller les mélanges les plus étranges, on peut, ainsi que je l'ai fait, s'attabler dans les cabarets de barrière, dans les *assommoirs* de banlieue, et surprendre dans son intimité une société qui ne se laisserait point observer si facilement ailleurs. J'en ai vu cependant assez pour me rendre compte par mes propres yeux combien les entraînemens de l'âge font de recrues pour la carrière du vol, et combien de jeunes gens ne se jettent dans le crime que pour subvenir aux frais de leurs grossiers plaisirs.

Il ne faudrait pas croire que l'aspect de ces repaires soit toujours aussi repoussant que la société qu'ils reçoivent; leur élégance extérieure varie avec la nature de leur clientèle. Dans telle brasserie, ceux qui vivent des produits de la prostitution se rencontrent avec ceux qui viennent à Paris racoler des recrues pour la débauche provinciale, et il se fait entre eux un véritable trafic de chair humaine. Tel café situé à l'encoignure d'un carrefour fréquenté, tout brillant de lumières et de dorures, sert de rendez-

vous à ceux qui ont dérobé des valeurs de banque et à ceux qui escomptent les produits de ces vols. Parfois la clientèle varie avec la salle; celle qui se trouve à l'entrée reçoit les consommateurs de passage, celle du fond les habitués de chaque jour, auxquels une porte de derrière permet toujours de s'évader en cas d'alerte. Il en est d'autres au contraire dont l'aspect est tellement hideux que j'ai été étonné d'y retrouver comme un écho affaibli des plaisirs d'une civilisation plus élégante. Un soir je me suis introduit, non sans précaution, dans un tapis-franc situé dans une ruelle du vieux Paris, à quelques pas de la place Maubert. Dans une première salle, quelques femmes couchées par terre cuvaient en dormant leur eau-de-vie. Dans la seconde, à peine assez large pour contenir deux tables, l'entassement des êtres humains était si grand qu'à peine pus-je trouver un bout de banc pour m'asseoir à côté d'un homme qui, appuyé contre le mur, branlait sa tête alourdie par l'ivresse et riait d'un air stupide en me regardant. En face de moi était assise une jeune fille qui aurait pu être passable sans la bouffissure de ses traits. Elle buvait avec des hommes dont pas un, à en juger par leur physionomie, ne devait échapper à la cour d'assises, s'ils n'avaient figuré déjà sur ses bancs. Tout à coup, d'une voix avinée, cette fille réclama le silence pour chanter. Je m'attendais à entendre quelque chanson obscène et à moi inconnue. Mais elle entonna un air tiré d'une opérette à la mode, où la société la plus élégante s'est précipitée en foule, et sur les motifs de laquelle on a dansé depuis plus d'un joyeux quadrille. A chaque couplet, le refrain était repris en chœur, et il fallait en marquer la mesure en frappant sur la table avec son verre. Le contraste entre les souvenirs que cette chanson éveillait et l'aspect sinistre du lieu où je me trouvais était si grand que de tous mes voyages d'exploration aucun n'a laissé dans ma mémoire une trace aussi profonde.

On peut penser que ces lieux de rendez-vous dont j'ai parlé sont répartis très inégalement dans les divers quartiers de Paris. On en rencontre peu ou point dans les quartiers nouveaux et élégans. Ils sont plus nombreux dans les régions commerçantes et populeuses du vieux Paris, où plus d'une ruelle mal habitée aboutit sur un boulevard large et bien percé. Mais où ces établissemens abondent, c'est aux environs des anciennes barrières, et dans la zone immédiate des fortifications. Parfois ils sont en quelque sorte condensés dans un étroit espace. Il y a dans une de ces anciennes communes suburbaines, dont la suppression de l'enceinte d'octroi a fait un quartier de Paris, une rue longue d'environ 200 mètres dont il n'y a presque pas une maison qui, pendant la nuit, ne soit un lieu

de rencontre plus ou moins mal fréquenté. Dans tout le reste du quartier, c'est le silence, la solitude, la misère; ici c'est la foule, le bruit, la prodigalité. A l'entrée, des maisons de débauche, au milieu un théâtre, plus loin un bal public, de porte en porte des établissemens où l'on boit et l'on consomme, depuis d'ignobles cabarets jusqu'à des cafés d'une élégance de mauvais goût, tous fréquentés par une clientèle plus ou moins relevée d'aspect, mais semblable de mœurs. Cette rue aboutit d'un côté à un boulevard peu fréquenté, de l'autre aux profondeurs solitaires d'un cimetière. Il fait bon ne point s'aventurer dans ces régions désertes avant de s'assurer qu'on n'est pas suivi par trois ou quatre individus en blouse ou même en redingote, qui, malgré leur démarche insouciante et leur flânerie apparente, deviendraient à un moment donné des adversaires redoutables. C'est en effet le quartier par excellence de ces attaques nocturnes qui remplissent les faits divers des journaux parisiens. C'est de cette rue que partent ces petites bandes qui s'attachent au pas d'un voyageur descendant de la gare du chemin de fer son paquet à la main, ou d'un bourgeois attardé qui regagne le modeste appartement loué par lui dans ce quartier excentrique. Mais dans la rue elle-même la foule est assez grande pour qu'on puisse circuler sans risque et pénétrer sans être remarqué dans les guinguettes qui la bordent. Durant quelques heures que j'y ai dépensées, ce qui m'a le plus frappé, c'est la quantité prodigieuse d'argent, gagné nul ne sait comment, qui, dans une seule soirée doit passer de la poche des consommateurs dans celle des propriétaires de ces établissemens où on a la précaution prudente de faire payer avant de servir. Il n'y en avait pas un qui ne regorgeât de monde, et les plus misérables d'aspect étaient ceux qui désemplissaient le moins. Dans un café-concert dont la salle pouvait contenir au moins quinze cents personnes, je ne pus, malgré une chaleur étouffante, trouver de place qu'en grimpant dans les sommets les plus élevés du paradis. L'auditoire, presque exclusivement composé d'hommes en blouse et de femmes en bonnet, quelques-unes avec des enfans sur leurs genoux, riait à gorge déployée et applaudissait avec transport à une petite pièce qui n'était, je dois le dire, ni beaucoup plus vulgaire, ni beaucoup plus inconvenante que celles auxquelles la meilleure société assiste tous les jours dans des théâtres plus élégans. C'est par centaines et centaines de francs qu'il faut compter l'argent qui tous les soirs tombe dans la caisse de l'établissement. Dans bien des circonstances et dans des milieux plus respectables, j'ai été ainsi frappé de ce que le peuple de Paris dépense, en plaisirs passagers, de monnaie courante. Je revenais un soir des

hauteurs assez mal fréquentées de Charonne en suivant l'honnête rue du Faubourg-Saint-Antoine, qui est devenu aujourd'hui un quartier tranquille autant qu'industrieux, et qui a légué à Belleville l'héritage de sa mauvaise renommée. C'était un samedi, jour de paie, et comme minuit venait de sonner, les cabarets se vidaient peu à peu. Le large trottoir du faubourg était aussi encombré que celui de la rue de Richelieu en plein midi. Parmi cette foule qui s'écoulait, peu ou point d'ivresse, à peine une gaîté bruyante. Quelques rares femmes étaient mêlées à ces hommes en vêtemens de travail, et je ne pouvais m'empêcher de penser à celles qui, seules dans une chambre sans feu, se demandaient peut-être avec angoisse en ce même moment combien, pour payer la note du boulanger ou le compte du propriétaire, leur mari leur rapporterait d'argent sur la paie de la semaine.

Dans ces basses régions, la politique, comme on peut penser, ne descend guère, et leurs habitans ne s'inquiètent pas beaucoup de savoir ce qui s'est passé à la dernière séance de la chambre ou la composition du dernier ministère. Cependant les passions, les préjugés, les discussions même qui s'agitent au-dessus de leurs têtes ne laissent pas d'y avoir un certain retentissement, qu'une littérature grossière, la seule qui soit à leur usage, contribue à entretenir. Leurs sympathies ne sont point, je l'ai constaté sans étonnement, en faveur de la monarchie constitutionnelle. J'étais un soir attablé dans un cabaret de Montrouge lorsqu'entra un de ces chanteurs ambulans qui font le métier peu enviable, on va le voir, d'égayer par des chansons généralement assez vulgaires un auditoire aviné. Celle qu'il entonna avait cependant des prétentions plus hautes, car elle dépeignait les souffrances des paysans sous l'ancien régime, et chaque couplet se terminait par ce vers :

Place au progrès, place à la république!

Ce refrain avait le don d'exciter l'enthousiasme, et il était repris en chœur avec frénésie. Mais, quand le pauvre diable, sa casquette à la main, fit humblement le tour des tables, pas une poche ne fut ouverte pour lui jeter une aumône, malgré ses regards faméliques, et un groupe qui s'était formé auprès de la porte pour l'entendre se dispersa en le voyant approcher. Aussi un auditeur malcontent laissa-t-il échapper à demi-voix cette réflexion humoristique : « Avec leur république, ils ne lui ont seulement pas donné un sou. »

Je ne voudrais pas promener les lecteurs qui ont le courage de me suivre plus longtemps qu'il n'est nécessaire dans cette triste société. Je leur demande cependant la permission de leur indiquer

deux circonstances où j'ai eu la perception très vive et très nette du rôle important joué dans la criminalité parisienne par l'élément juvénile. La première fois, ce fut dans une sorte d'*assommoir*, qui est situé en contre-bas du boulevard, dans le voisinage d'un théâtre fréquenté. Ce caveau, où l'on débite surtout des liqueurs et du vin, a le privilège de servir de rendez-vous aux individus qui se rassemblent au nombre de trois ou quatre pour guetter les spectateurs à la sortie des théâtres et pour les dévaliser après les avoir suivis jusque dans quelque région écartée. De onze heures à minuit, il y a toujours un assez grand mouvement de va-et-vient dans cette échoppe, que rien ne distingue au reste des cabarets environnans, les uns sortant pour aller se mettre en faction, les autres rentrant lorsqu'ils n'ont pas trouvé quelque bon coup à faire. Je m'étais assis en face de la porte, et je pus observer ainsi le visage de tous ces allans et venans, auxquels la présence de deux figures inconnues paraissait au reste enlever quelque aisance. Il n'y en avait guère qui parussent avoir dépassé vingt ans; quelques-uns même semblaient plus jeunes; aucun n'avait atteint l'âge adulte. Tous, en un mot, pris quelques années plus tôt, auraient encore été susceptibles de cet amendement qui s'opère si facilement chez les jeunes natures, et pour quelques-uns même peut-être n'était-il pas encore trop tard.

La seconde fois, c'était dans un endroit bizarre dont l'existence même est une sorte de mystère. Tout le monde sait que sur les grands boulevards il y a deux ou trois restaurans qui, pour satisfaire aux besoins de la débauche élégante, tiennent toute la nuit porte en apparence fermée, mais table ouverte. Ce qu'on sait moins, c'est que la même autorisation tacite a dû être accordée à des établissemens de beaucoup plus bas étage pour satisfaire à certaines nécessités de la vie populaire. Tous les matins, à partir de deux heures, les environs des Halles centrales commencent à être encombrés par des voitures de maraîchers qui arrivent apportant leurs légumes des environs de Paris. Lorsque leurs marchandises sont débarquées, leurs voitures rangées, il leur faut parfois attendre que la cloche des Halles annonce l'ouverture de la vente, et, comme la nuit est souvent froide, comme la fatigue a toujours été rude, il a fallu pourvoir à ce qu'ils pussent trouver quelque part un morceau de pain et un verre de vin. C'est pour eux que quelques marchands des rues environnantes sont autorisés à entre-bâiller la porte de leur cabaret, au comptoir duquel ils viennent vider, le plus souvent debout, un verre de vin ou d'eau-de-vie. Mais l'existence de ces établissemens a été bientôt connue de ces rôdeurs toujours en quête d'un endroit où ils puissent passer la nuit en dé-

bauche et qui aiment mieux dépenser ainsi leur argent qu'acheter pour quelques sous la médiocre hospitalité d'un garni. Aussi viennent-ils chaque nuit en disputer la possession à ces honnêtes travailleurs. A la porte du plus spacieux de ces établissemens, où l'on ne laisse pénétrer les cliens qu'un à un, et en proportion des sorties, j'ai dû sur les deux heures du matin faire queue quelque temps, tout comme on fait queue vers la même heure à la porte du sous-sol de certain café du boulevard ouvert toute la nuit. Lorsque je fus entré, non sans peine, un spectacle singulier frappa mes regards. Une première et obscure salle regorgeait d'hommes en blouses et de femmes en costumes de la campagne. Les uns mangeaient avidement et sans bruit, les autres dormaient allongés sur les tables, à côté d'un plat ou d'une bouteille vides. Le silence n'était interrompu que par quelques paroles prononcées à la hâte, par des ronflemens sonores, ou par de sourdes rumeurs qui semblaient partir de dessous terre. Dans un coin de la salle s'ouvrait en effet un petit escalier tortueux par lequel on descendait dans une ancienne cave divisée en plusieurs compartimens à peine éclairés chacun par une lampe fumeuse. Ici l'aspect était tout différent : on ne mangeait pas, on soupait ; on ne buvait pas, on s'enivrait ; on ne dormait pas, on riait, on vociférait, et c'étaient là ces rumeurs que j'avais entendues de la salle supérieure. Deux couches sociales bien différentes étaient en quelque sorte superposées, sans contact, bien que le passage fût facile de l'une à l'autre : celle du rude et grossier travail, et celle de la débauche et du vol. Comme en quête d'observations sociales on ne saurait descendre trop bas, ce fut dans la cave que je m'attablai, assis au bout d'un banc dont ma mine suspecte chassa bientôt un homme et une femme qui abandonnèrent précipitamment une bouteille encore à moitié pleine, et je me mis à observer l'assistance qui m'environnait, tout en faisant honneur de mon mieux, pour ne pas attirer l'attention, à une bouteille de vin bleu et à une épaisse soupe au fromage. Il pouvait y avoir dans cette cave environ quarante hommes et dix femmes. Je regardai avec soin toutes ces physionomies. Partout je retrouvais ces visages blêmes, imberbes, affadis par une débauche précoce que j'avais déjà rencontrés dans plus d'un endroit suspect et que dans d'autres circonstances j'ai vus sur les bancs de la police correctionnelle ou de la cour d'assises. Mais je puis affirmer que dans le nombre il n'y avait peut-être pas dix hommes faits. Presque tous étaient des jeunes gens dont l'âge pouvait varier de dix-huit à vingt ans !

Enfance, heureuse enfance, si naïve et si pure, jeunesse si généreuse et si droite, est-il possible que le caprice de circonstances

sur lesquelles votre volonté n'a point eu de prise en arrive à pervertir à ce point les instincts de votre nature! Est-il possible que le hasard d'être né dans telle famille, peut-être même dans telle rue plutôt que dans telle autre, vous condamne en quelque sorte fatalement à la misère et au crime! Mais, si la société ne peut rien à l'origine contre ces inégalités redoutables qui sont la loi mystérieuse du monde, remplit-elle du moins tout son devoir vis-à-vis de ceux qui en ont été les victimes, et aux maux qu'elle n'a pu prévenir s'efforce-t-elle du moins de porter un remède? Je me le suis souvent demandé, et surtout lorsque, moins fatigué de corps que d'âme, je revenais de ces excursions nocturnes à l'heure où, sous la lumière blafarde du jour naissant, le Paris qui travaille se croise avec le Paris qui s'amuse et les ouvriers qui se rendent à leurs chantiers avec les voitures qui ramènent les femmes du bal. La série de ces tristes études a eu en partie pour but de répondre à cette préoccupation. J'ai montré dans les dernières l'insuffisance des mesures adoptées pour prévenir l'extension du crime par le vagabondage. Celle-ci a pour objet de rechercher si dans la répression nécessaire de la criminalité on est suffisamment préoccupé d'assurer l'efficacité morale de cette répression.

II.

Le code pénal n'accorde, ainsi que je l'ai dit, aux délinquans qui ont dépassé l'âge de seize ans le bénéfice d'aucune atténuation de pénalité. A partir de seize ans, un mineur peut encourir les mêmes châtimens qu'un majeur, la mort comprise, et il n'a plus à compter que sur l'indulgence, à vrai dire presque toujours assurée, de ses juges. Il est impossible cependant de ne pas relever la contradiction que présentent les dispositions de la loi civile, protégeant le mineur par une présomption absolue d'incapacité jusqu'à l'âge de vingt ans, et celles de la loi pénale supposant chez lui la plénitude du discernement à partir de seize ans. Plus rationnelles sont assurément les dispositions du nouveau projet de code pénal italien, qui divise la minorité en cinq périodes distinctes et qui mesure ainsi avec exactitude la responsabilité à l'âge. Je comprends cependant qu'en présence du développement de la criminalité juvénile et de la nécessité de lutter contre ce développement, ceux qui sont le plus portés à l'indulgence vis-à-vis de la jeunesse hésitent à proposer cet affaiblissement de la répression. Mais au moins est-il nécessaire que dans la pratique ces délinquans, auxquels la langue administrative donne le nom de *jeunes adultes*, soient l'objet d'un traitement spécial. Il y a longtemps que la science pénitentiaire,

— pour me servir d'un terme un peu ambitieux, — a proclamé cette nécessité; mais malheureusement, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il n'a pas été tenu dans la pratique grand compte de ses conclusions. Des quartiers de jeunes adultes avaient été organisés, il y a un certain nombre d'années, dans quelques-unes de nos maisons centrales; mais les entrepreneurs, que ces quartiers gênaient dans l'organisation de leurs ateliers, en ont obtenu la fermeture, et une circulaire ministérielle de 1860 blâmait avec raison les directeurs de ces maisons d'avoir ainsi laissé passer les intérêts du travail avant ceux de la moralité générale. Un pénitencier spécial pour les jeunes détenus avait été ouvert en Corse, à Castelluccio. Il n'a pas été maintenu, et les désordres qui s'y étaient produits ne permettent pas de le regretter. En même temps l'utilité de ces quartiers de jeunes adultes a été contestée par les praticiens, au dire desquels la corruption mutuelle ne ferait pas moins de ravages parmi les jeunes gens que parmi les détenus plus âgés. De toutes ces circonstances il est résulté que ces quartiers sont tombés, en théorie comme en fait, dans une grande défaveur et ont presque complètement disparu de nos maisons centrales. Sans méconnaître la valeur de quelques-unes des objections que cette institution soulève, je ne saurais cependant m'empêcher de regretter une désorganisation aussi complète. Il est impossible en effet de voir sur les bancs d'une maison centrale un jeune homme à la figure presque enfantine assis entre deux vieux réprouvés sans ressentir une de ces impressions douloureuses et vives qui, pour déterminer une conviction, valent bien des raisonnemens. D'ailleurs tout ce qui, dans cet immense troupeau des détenus de nos maisons centrales, dont quelques-unes contiennent de quinze cents à deux mille individus, établit une séparation, une division quelconque, tout cela est autant de gagné sur les dangers de la promiscuité. Dans le quartier des jeunes adultes se concentreront les efforts du directeur, s'il a quelque souci moral des détenus qui lui sont confiés, en tout cas de l'aumônier, peut-être de quelques visiteurs charitables du dehors, qui prendront intérêt à ces jeunes gens, et tous ces efforts réunis parviendront à sauver quelques âmes qui, dans la foule des dortoirs et des préaux communs, auraient été oubliées et perdues sans ressource. D'ailleurs l'absence de ces quartiers entraîne avec elle des inconvéniens assez graves. C'est ainsi que les scènes d'assassinat, qui ont ensanglanté naguère la maison centrale de Melun, ont été occasionnées par une jalousie monstrueuse que des personnes, bien placées pour en juger, attribuent au mélange des jeunes adultes avec la population plus âgée de la maison. Quoi qu'il en soit, la maison centrale de Poissy est la

seule qui contienne aujourd'hui un quartier de jeunes adultes, et comme cette maison reçoit presque exclusivement les condamnés correctionnels du département de la Seine, nous allons y retrouver la plus grande partie de ces habitués de cabaret et de ces rôdeurs de barrière, à côté desquels nous nous sommes assis tout à l'heure dans leurs repaires. Mais avant de nous y transporter, il faut savoir quelle condition est faite aux détenus de seize à vingt et un ans dans les prisons de Paris.

En vertu d'une organisation déjà ancienne, les prisons de la Seine échappent à la surveillance du directeur de l'administration pénitentiaire et sont groupées sous l'autorité du préfet de police. On n'y retient que les condamnés qui ont encouru une peine s'élevant à moins d'une année d'emprisonnement, et ces condamnés, — je ne parle ici que des hommes, — sont répartis entre trois maisons différentes, la Santé, Sainte-Pélagie et la Grande-Roquette. Quelques mots sur l'organisation de ces maisons où nous ne nous occuperons que de la condition des jeunes adultes suffiront à montrer dans quelle incohérence se débat encore notre organisation pénitentiaire. La Santé est une nouvelle et luxueuse construction du dernier régime. Huit millions y ont été dépensés dans des aménagemens qui auraient pu être moins coûteux sans être moins bien entendus. Malheureusement la Santé a été construite à une époque où le régime des prisons départementales n'était pas encore déterminé par la loi, et ce magnifique bâtiment est en quelque sorte le monument durable des incertitudes administratives. Pour recevoir des condamnés à une peine identique et de même durée, deux quartiers ont été construits d'après les principes de deux régimes entièrement différens : le régime cellulaire et le régime en commun de jour avec séparation de nuit. La distribution des condamnés entre ces deux quartiers était opérée avant la loi de 1875 sur l'emprisonnement individuel par un simple règlement dont les dispositions n'avaient rien que de très judicieux. Aux termes de ce règlement, les cellules devaient être affectées aux détenus qui demandaient à subir leur peine solitairement, aux condamnés pour délits contre les mœurs et aux mineurs. Il y avait donc à la Santé un véritable quartier cellulaire de jeunes adultes. Mais la loi de 1875 ayant fait de l'emprisonnement individuel une prescription légale pour les condamnés à un an de prison et au-dessous, il a été nécessaire d'affecter les cellules de la Santé aux détenus de cette catégorie, dans la mesure où elles pouvaient suffire et en donnant la préférence à ceux dont la détention devait être la plus courte. Il est résulté de cette nouvelle classification qu'un grand nombre de jeunes adultes qui autrefois auraient subi leur peine

en cellule ont été, faute de place, rejetés dans le quartier commun.

Le quartier commun est lui-même divisé en plusieurs sections établies d'après le plus ou moins de perversité que fait présumer chez chaque détenu la nature de l'infraction commise par lui. C'est dans la sixième et septième division, affectées l'une aux condamnés pour vagabondage ou délits de mœurs, l'autre aux condamnés pour vols âgés de moins de vingt-cinq ans, qu'on rencontre le plus grand nombre de jeunes gens, et ils sont toujours nombreux à la Santé où on les envoie de préférence. A une date récente, la maison n'en contenait pas moins de trois cent cinquante-deux sur mille soixante-six détenus. Si l'on veut mesurer combien la peine subie dans le quartier commun est non-seulement illusoire, mais corruptrice, il faut les voir non pas à l'atelier où l'activité du travail maintient l'ordre et une certaine décence extérieure, mais au préau et surtout au chauffoir, vaste pièce où par les temps de pluie, sous la surveillance de deux gardiens, les détenus, les mains dans leurs poches, la pipe ou la cigarette à la bouche (tolérance abusive et qui n'existe que dans les prisons de la Seine), causent, rient, se bousculent, et lorsqu'on leur adresse quelques questions vous répondent d'un air narquois. Si l'un d'eux a conservé quelques bons sentimens, il n'aura qu'une idée, c'est de les cacher. Si le repentir commence à germer dans le cœur de quelque autre, un propos railleur, un conseil déshonnête étouffera bien vite ce germe. Et quelle charité, fût-ce celle de l'aumônier ou du pasteur, sera assez hardie pour remuer cette tourbe et y chercher les parcelles que n'a point encore atteintes la putréfaction? Il faut le dire bien haut; tout individu qui a subi une peine en commun sous une discipline aussi relâchée que celle des prisons de la Seine est, à moins de quelque cause de préservation particulière, irrévocablement corrompu, et si (ce qui est rare) il évite par chance ou par habileté de retomber de nouveau sous la main de la justice, il n'en mérite pas moins d'être classé parmi les malfaiteurs.

Telles sont les conditions où la détention est subie dans une prison qu'on a cependant raison d'appeler par comparaison avec les autres prisons de la Seine la prison modèle, car les détenus du quartier commun ont du moins l'avantage (qu'ils apprécient fort peu du reste) d'être enfermés pendant la nuit dans des cellules spacieuses qu'une bien petite dépense suffirait à rendre habitables aussi pendant le jour. Mais que dire de Sainte-Pélagie, vieille prison installée dans un couvent délabré, où il n'est rien qui échappe aux plus sévères critiques, ni les ateliers sombres et malsains, ni les cours humides et étroites, ni les dortoirs, qui sont de véritables chambrées de garni où les détenus sont abandonnés la

nuit par groupes de huit à dix, sans lumière et sans surveillance? L'existence d'une prison comme Sainte-Pélagie est chose humiliante, dans une ville comme Paris qui devrait se piquer d'offrir des modèles dans tous les genres, et de plus elle est ruineuse pour le budget de la préfecture de police qui y a dépensé depuis plusieurs années des sommes considérables en réparations indispensables sans pouvoir y introduire des améliorations dont la prison n'est pas susceptible. On ne s'étonnera donc pas que presque rien n'ait été fait à Sainte-Pélagie pour les jeunes adultes, qu'on n'y envoie du reste que quand ils sont récidivistes. Lors de ma dernière visite, il s'en trouvait soixante-cinq. La seule précaution qui ait été prise a été de leur réserver un dortoir spécial dit des *conducteurs*, parce qu'il était autrefois affecté aux cochers condamnés pour contraventions. Ce dortoir ne contenant que quarante lits, on y admet de préférence les jeunes gens qui ont conservé l'apparence et la complexion presque enfantine, et lorsqu'un chômage momentané désorganise l'atelier où ils travaillent, on a la précaution de les faire remonter au dortoir, plutôt que de les laisser au milieu de la grossièreté d'un atelier de détenus oisifs. Mais l'insuffisance du personnel ne permet pas de soumettre à une surveillance spéciale de jour et de nuit ces jeunes gens, qu'il faudrait commencer par défendre contre leur propre corruption, et le dortoir des *conducteurs* n'est qu'un palliatif illusoire contre les inconvéniens de la promiscuité absolue. Dans l'état actuel des choses, on ne saurait demander rien d'autre, et il n'y a qu'une mesure à prendre en ce qui concerne la prison de Sainte-Pélagie : la démolir.

La Santé et Sainte-Pélagie sont les seules prisons de la Seine où des mineurs de seize à vingt et un ans subissent régulièrement leur peine. Ceux qui sont condamnés à plus d'une année d'emprisonnement, à la réclusion ou aux travaux forcés, sont transférés, les premiers à Poissy ou à Clairvaux, les seconds à Melun, les derniers à Saint-Martin-de-Ré, d'où ils partiront bientôt pour la Nouvelle-Calédonie. Mais le temps qui s'écoule pour tous les condamnés entre le prononcé de la sentence et le moment du transfert pouvant varier de quatre ou cinq jours à un mois, il a été nécessaire de leur affecter pendant cette attente une maison spéciale dont la désignation administrative est : dépôt des condamnés, mais qui est bien connue dans le peuple de Paris sous le nom de Grande-Roquette. C'est en effet dans cette maison que les condamnés à mort attendent le jour de leur exécution, et c'est sur la place même de la prison que se sont passées dans ces dernières années ces scènes de curiosité hideuse auxquelles une législation nouvelle va, je l'espère, mettre un terme. Mais ce ne sont là en quelque sorte que les

grands jours de la Roquette, et la vie quotidienne y est plus tranquille, bien que le contingent de la prison soit en quelque sorte journellement renouvelé par l'arrivée ou le départ des voitures de transfèremens cellulaires. La maison n'a en effet d'autre population permanente qu'un certain nombre de condamnés à l'emprisonnement, majeurs et choisis parmi les plus pervertis. Les autres sont des condamnés de passage appartenant, comme on vient de le voir, aux catégories les plus diverses et les plus redoutables. Il semble que toute l'organisation de la maison dût tendre à maintenir entre ces catégories une séparation absolue, et à assurer l'ordre par une discipline très stricte. Il n'en est rien. Les détenus de la Grande-Roquette sont, il est vrai, isolés pendant la nuit dans des cellules ou plutôt des demi-cellules pratiquées dans une petite chambre qu'une cloison de bois coupe en deux; mais ils sont mélangés dans les ateliers et lâchés tous ensemble à la même heure dans l'unique préau que possède la maison. Là sont-ils du moins astreints à cette promenade régulière et silencieuse qui leur sera imposée le lendemain à Poissy, à Melun ou à Saint-Martin-de-Ré? Non. Ces criminels redoutables, dont plusieurs ont les mains teintes de sang, sont traités comme une bande d'écoliers, et ils ont toute latitude pour se promener, s'asseoir, jouer, fumer, se livrer à des conversations et peut-être à des actes obscènes. Sont-ils du moins véritablement séparés les uns des autres pendant le temps qu'ils passent en cellule? Pas davantage. Lorsque les jours sont courts, en cette saison par exemple, l'entrepreneur trouve qu'il y a pour lui économie à ne pas faire travailler les détenus à la lumière. Au lieu de l'y contraindre, on fait remonter les détenus dans leurs cellules à partir de quatre heures, et jusqu'à sept heures du soir ils sont autorisés à causer les uns avec les autres à travers les cloisons en bois de leurs cellules, où ils sont laissés dans l'obscurité. Ce que, pendant ces trois heures de conversation obligatoire en quelque sorte, il peut s'échanger de propos et de confidences ignobles, je le laisse à supposer. Un jeune homme de seize ans, qui la veille était en cellule à Mazas, qui le lendemain sera séparé des détenus plus âgés à Poissy, subira ainsi à la Grande-Roquette, le plus souvent sans répugnance, le contact d'un libéré en rupture de ban, et, s'ils sont voisins de cellule, ce vieux *cheval de retour* aura trois heures par jour, sans compter le temps du préau, pour achever son éducation dans le crime. Cent quatre-vingt-onze jeunes gens ont, l'année dernière, subi, pendant un temps plus ou moins long, l'influence de ce régime corrupteur. Tout cela est d'une organisation déplorable sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention du magistrat consciencieux qui dirige en ce moment la préfecture de police.

C'est donc à Poissy qu'il faut nous transporter si nous voulons trouver quelque part une tentative d'organisation spéciale pour les jeunes adultes. En différant si longtemps cette visite, je crains d'avoir fait naître chez mes lecteurs l'espérance que j'allais enfin leur montrer une institution dont je n'aurais qu'à signaler les résultats satisfaisans. S'il en était ainsi, j'aurais encore quelques illusions à leur enlever. Ce n'est pas qu'il y ait rien à critiquer dans l'installation matérielle du quartier des jeunes adultes de Poissy. Ce quartier, qui peut contenir cinquante détenus, occupe une portion distincte des vastes bâtimens de la maison centrale. Les détenus ont leur atelier, leur salle d'école, leur réfectoire, leur préau distincts. La nuit, ils couchent séparément dans des cellules qui sont suffisamment spacieuses et aérées. La séparation d'avec la portion de la maison affectée aux adultes et qu'on appelle le *Grand-Quartier* est donc aussi complète que possible. Il n'y a qu'une chose à regretter, c'est que les dimensions de ce quartier soient trop exiguës. Le chiffre des jeunes adultes qui sont envoyés à la maison centrale de Poissy, de Paris et des départemens environnans est si considérable qu'on est toujours obligé de laisser un certain nombre d'entre eux dans le Grand-Quartier. Aussi le directeur s'occupe-t-il d'en ouvrir un second où il voudrait même admettre dans certains cas les détenus âgés de plus de vingt et un ans, que la petitesse de leur taille et le retard de leur développement signalent à l'attention dans les préaux. Ce sera encore un progrès, et il est à désirer que sa consciencieuse activité puisse mener ce projet à bonne fin.

Rien à dire non plus contre le régime auquel les jeunes adultes sont soumis. Le directeur, malgré les occupations multiples dont il est surchargé, l'aumônier et l'instituteur qui, dans toute maison centrale, représentent principalement l'influence morale, y consacrent tous leurs soins. Les antécédens de chaque détenu, les motifs qui ont amené sa condamnation sont soigneusement étudiés à l'aide de la notice individuelle qui, d'après une circulaire ministérielle, doit être rédigée par le parquet après la condamnation et accompagner le détenu dans tous ses transferts. Il est regrettable que le parquet de Paris, dont les membres sont, il est vrai, trop peu nombreux pour leur tâche écrasante, soit de tous les parquets de la circonscription le seul qui ne se conforme pas aux prescriptions de cette circulaire et qui n'envoie jamais ces notices, cependant indispensables. Chaque jeune adulte a (comme au reste les détenus du Grand-Quartier) son bulletin de statistique morale où sont exactement portés les punitions qu'il encourt, les récompenses qu'il obtient et tous les événemens de sa vie pénitientiaire. Tous vont régulièrement et pendant plusieurs heures par jour à l'école; leur

instruction peut même y être poussée assez loin, car presque tous arrivent dans la maison sachant déjà lire, écrire et un peu compter. Lors de ma dernière visite, il n'y avait que deux illettrés, nouvelle preuve, soit dit en passant, du peu d'influence directe de l'instruction sur la criminalité. Le dimanche, pour les aider à passer cette longue journée oisive, on leur donne quelques élémens d'instruction militaire, enseignement très utile pour ceux d'entre eux qui ne sont pas, ainsi qu'on le disait autrefois en France lorsqu'on avait le sens plus militaire, « privés de l'honneur de servir sous les drapeaux. » Enfin, détail qui n'est pas à dédaigner, une industrie dont l'apprentissage est facile, le *claquage* des chaussons, permet à chacun d'entre eux de se faire, en douze ou treize mois, un pécule qui peut varier de 100 à 150 francs, et qui à sa libération le préservera de tomber sur-le-champ dans la misère et par suite dans le crime, en lui donnant le temps de chercher de l'ouvrage. Chaque jeune adulte peut donc, sans avoir à faire des prodiges de vertu, sortir du quartier de la maison de Poissy amendé, instruit, et dans une condition relativement favorable pour gagner sa vie.

Quels sont cependant, au point de vue moral, les résultats de ce régime? Il ne faut point se faire d'illusion, et l'on doit reconnaître que ces résultats sont à peu près nuls. Sans doute, grâce à cette surveillance plus attentive, à ces soins plus constans, tel ou tel détenu qui, dans le Grand-Quartier, se serait enfoncé de plus en plus avant dans la corruption, pourra être préservé et même ramené au bien, des progrès individuels peuvent être et sont obtenus, mais en trop petit nombre pour exercer une influence appréciable sur les tableaux statistiques. Si l'on dressait un relevé spécial des infractions commises après leur sortie par les jeunes adultes du quartier de Poissy, on serait amené probablement à constater que le nombre des récidivistes n'est pas moindre parmi eux que parmi les détenus plus âgés de la maison. Disons tout de suite que l'expérience est tentée dans des conditions exceptionnellement défavorables. Cette population des jeunes adultes de Poissy est composée presque exclusivement de Parisiens. J'ai fait voir au début de cette étude de quelle vie la plupart ont vécu. Presque tous ont subi à plusieurs reprises une détention plus ou moins longue dans les prisons de la Seine, « véritable cloaque de corruption, » me disait un directeur de maison centrale entre les mains de qui ont passé beaucoup de libérés de ces prisons. Ils apportent dans la maison centrale, avec l'endurcissement de vieux criminels, toute la légèreté du jeune âge et (qu'on me pardonne l'expression) toute la *blague* parisienne. Les reproches qu'on leur adresse sont accueillis avec insouciance, les exhortations avec un sourire; à peine sont-ils sensibles aux pu-

nitions, qui sont plus fréquentes dans ce quartier que dans aucun autre de la maison, mais qui ne sauraient être bien redoutables, rien n'étant difficile comme d'introduire le châtiment dans le châtiment quand on ne veut pas blesser l'humanité. L'aumônier, dont ils ont entendu railler la robe dès leur enfance, est pour eux, dès qu'il a le dos tourné, un sujet de lazzis. L'instituteur a plus de succès, car l'étude les désennuie. Mais, sans méconnaître l'utilité future des notions qu'on leur donne, je ne suis pas de ceux qui croient à la vertu régénératrice de l'arithmétique ou de la géographie séparées de l'enseignement moral. Or, à l'enseignement moral ils ne sont pas moins rebelles qu'à l'enseignement religieux, dont il est, au reste, si difficile de le distinguer pour de jeunes intelligences. Il suffit d'étudier leurs physionomies pour se rendre compte de l'endurcissement où ils vivent. Je les ai tous regardés, alors qu'ils défilaient devant moi pendant la promenade d'une demi-heure qu'on leur impose à la sortie du réfectoire, en file silencieuse et ordonnée, rigueur nécessaire qui maintient la sévérité du régime pénitentiaire jusque dans un moment de liberté relative, mais qui fait une vive impression sur les visiteurs inaccoutumés. Chacun d'eux saluait en passant le directeur avec une humilité affectée et se détournait ensuite pour cacher son rire. Je cherchais sur ces jeunes visages une expression de repentir, de tristesse ou même de sérieux; je ne la trouvais point. On n'y lisait que l'insouciance et la bravade. Un seul cependant me frappa par son visage pâle et son allure affaissée. J'interrogeai : on me dit que c'était un jeune homme, issu d'une petite famille bourgeoise, qui avait été condamné à une peine assez longue pour détournement d'une somme d'argent considérable et qui, depuis son entrée dans la maison, protestait de son innocence, se disant victime d'un faux témoignage. Si ce n'est pas un de ces habiles comme il y en a tant, s'il y a là effectivement une de ces erreurs qui peuvent échapper à la justice la plus scrupuleuse, on n'ose mesurer par la pensée ce que ce malheureux doit souffrir, confondu dans un pareil milieu.

Néanmoins et malgré ces mécomptes, il faut maintenir le quartier de jeunes adultes de Poissy, et cela pour un double motif: d'abord parce que certaines raisons sur lesquelles il ne m'est pas possible d'insister rendent l'existence d'un quartier de jeunes adultes nécessaire au bon ordre et à la discipline dans toute maison centrale, ensuite parce que c'est un acheminement vers une réforme qu'il faudra tôt ou tard entreprendre. Lorsque la loi s'occupera de régler le mode d'exécution des longues peines comme elle règle depuis peu celui des courtes peines, il faudra supprimer entre les différentes formes de privation de la liberté des distinctions

qui ne sont que des dénominations arbitraires, et au lieu d'engouffrer sans discernement dans les maisons centrales des centaines et des centaines de détenus, il faudra établir entre eux des classifications rationnelles sur les trois bases de l'âge, des antécédens et de la nature de l'infraction commise. Les quartiers de jeunes adultes seront une des pierres angulaires de ce système; c'est dire qu'au lieu de détruire le seul qui existe, il faut plutôt se préoccuper d'en ouvrir d'autres dans des conditions plus favorables au succès.

III.

Si ce sont les jeunes gens de seize à vingt ans qui offrent les exemples les plus fréquens d'une corruption précoce, il faudrait cependant se garder de croire que de pareils exemples ne se rencontrent pas, bien que plus rarement, chez des enfans au-dessous de cet âge. Il n'y avait pas à la date de la dernière statistique dans les colonies de jeunes détenus moins de neuf cent quatre-vingt-seize enfans qui s'étaient rendus coupables d'assassinats, d'incendies, de fausse monnaie ou de vols avec des circonstances aggravantes. Chez d'autres la perversité se traduit par la ruse, l'adresse, l'obstination déployées dans les petits vols ou dans d'autres délits, par l'invincible horreur de la maison paternelle. Pour combattre ces mauvais instincts déjà déclarés, il faut une éducation où une certaine part de sévérité s'allie à une surveillance exacte. C'est ce qu'on nomme dans la langue pénitentiaire d'un nom très bien trouvé : l'éducation correctionnelle. Quels principes doivent présider à cette éducation et comment est-elle distribuée en fait aux enfans de Paris? Tel sera l'objet de la dernière partie de cette étude.

Le département de la Seine possède une prison spéciale pour les détenus âgés de moins de seize ans, qui est connue sous le nom de maison de la Petite-Roquette. La Petite-Roquette est située en face de la Grande. C'est dans l'espace qui demeure libre entre les deux prisons qu'ont lieu depuis bien longtemps les exécutions. Qui sait si en gravissant les marches de l'instrument de supplice que le peuple, dans sa langue trivialement expressive, appelait autrefois (1) l'abbaye de *Monte-à-regret*, plus d'un criminel n'a pas contemplé, dans cette minute suprême, l'asile où s'est écoulée une partie de son enfance, et ne s'est pas rappelé, par un éclair de la pensée, quelques-unes des inutiles leçons qu'il y avait reçues? La maison de la Petite-Roquette a son histoire, aux vicissitudes de laquelle la poli-

(1) Depuis que l'échafaud est dressé au niveau du sol, sur cinq pierres disposées en losange sur le pavé, ce nom a été changé, dans l'argot des prisons, contre celui d'abbaye de Saint-Pierre.

tique n'est pas étrangère. Cette maison avait été construite dans les premières années du gouvernement de juillet pour servir de prison de femmes et installée d'après les principes du système auburnien, c'est-à-dire l'isolement pendant la nuit et le travail en commun pendant le jour. Mais lorsque la prison fut construite, le préfet de police, M. Gabriel Delessert, eut la pensée d'y installer une maison d'éducation correctionnelle pour les jeunes détenus et de faire sur les enfans de Paris l'expérimentation du régime cellulaire. M. Gabriel Delessert était un homme de cœur et de haute intelligence, qui a beaucoup contribué à établir dans l'administration de la police parisienne les habitudes d'humanité et de philanthropie ingénieuse, qu'on ne répudiera point, je l'espère, en même temps qu'on admet à une retraite prématurée le fonctionnaire qui en avait conservé la tradition. Il s'intéressait beaucoup à une œuvre qui était sa création, et il avait pris toutes les mesures nécessaires pour en assurer le succès : adoption d'un régime alimentaire très substantiel, introduction dans la prison d'un personnel d'élite, établissement de procédés d'éducation intellectuelle et industrielle très perfectionnés. En même temps, ses visites fréquentes et celles du ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, assuraient la stricte exécution des mesures prescrites et stimulaient le zèle des employés. Un premier coup fut donné à la maison de la Petite-Roquette par la révolution de 1848, qui enleva M. Delessert à la préfecture de police; un second par la loi de 1850 sur les jeunes détenus, qui prescrivait leur éducation en *commun* dans des colonies agricoles, lorsque leur détention devait durer plus de six mois. Depuis cette loi, la maison de la Petite-Roquette ne vivait plus que d'une vie précaire, victime des contestations financières qui s'étaient élevées entre le département de la Seine et l'état au aujet des dépenses de son entretien, voyant le chiffre et la composition de son effectif varier avec les incertitudes de la jurisprudence administrative, privée enfin, pour raison d'économie, de ce régime alimentaire de faveur et de ces procédés d'éducation perfectionnée que M. Delessert y avait fait introduire. Elle languissait dans cet état de désorganisation assez fâcheux, lorsqu'elle fut visitée par un jeune magistrat, M. Corne, qui a été tristement enlevé depuis par une mort prématurée. M. Corne, vivement frappé d'un état de choses qui lui parut être le fruit de la négligence administrative et de la violation de la loi, traduisit son émotion dans une petite brochure, qui eut un assez grand retentissement. L'opposition s'empara de l'affaire, et M. Jules Simon porta la question devant le corps législatif, dans un discours ému, éloquent, mais peut-être empreint d'une certaine exagération, où il décrivait la barbarie du traitement auquel les jeunes détenus étaient soumis,

suivant lui, à la Petite-Roquette. Le gouvernement, dont la responsabilité ne laissait pas d'être assez gravement engagée, ne voulut pas à son tour que l'opposition conservât le bénéfice de cette agitation philanthropique.

Deux jours après le discours de M. Jules Simon, l'impératrice, dont il était d'ailleurs facile d'émouvoir la compassion en faveur de toutes les infortunes, fit à la Petite-Roquette une visite dont le *Moniteur* rendit compte dans les termes suivans : « Sa Majesté est entrée dans près de cinquante cellules, interrogeant chacun des prisonniers sur son âge, sur sa situation de famille, sur ses antécédens, sur le régime de la prison. La bonté avec laquelle Sa Majesté s'informait du moindre détail de leur vie et de leurs fautes a causé aux enfans une si profonde impression que tous fondaient en larmes, au moment où la souveraine, qui avait voulu ainsi descendre jusqu'au fond de leur prison, les quittait en laissant après elle la consolation et l'espoir. Plus d'un devra sans doute à cette auguste visite le retour au bien; plus d'un en a pris l'engagement. Sa Majesté elle-même ne cachait point sa profonde émotion, et les témoins de cette scène touchante ne pouvaient se défendre de partager l'émotion générale. » Très sincère était sans doute l'émotion (plus sincère peut-être que les larmes versées et les engagemens pris devant elle) que devait ressentir le cœur de la femme et de la mère au spectacle de misères auxquelles les yeux de la souveraine n'étaient point accoutumés. Ce fut sous le coup de cette émotion que l'impératrice accepta la présidence d'une commission qui devait s'enquérir des avantages ou des inconvéniens du système suivi à la Petite-Roquette, avec le propos délibéré d'en faire prononcer la suppression. Néanmoins dans la commission la controverse fut vive; tout le monde était d'accord pour blâmer l'état de désorganisation où la négligence administrative avait laissé tomber la maison de la Petite-Roquette; mais le système de l'éducation cellulaire appliquée aux enfans n'en conserva pas moins de chaleureux défenseurs. Dans un vote final, les voix se partagèrent également, et ce fut la voix de l'impératrice présidente, considérée comme prépondérante, qui détermina la suppression de la Petite-Roquette comme maison d'éducation correctionnelle, ainsi que l'adoption d'un rapport peu impartial où M. Mathieu, député au corps législatif, à côté de critiques fondées, jetait, à l'aide de comparaisons inexactement établies, une injuste défaveur sur les résultats obtenus par l'éducation cellulaire. A la suite de ce vote et de ce rapport, inséré au *Moniteur*, la fermeture de la maison d'éducation correctionnelle de la Petite-Roquette fut prononcée et l'effectif de cette maison réparti entre les différentes colonies agricoles.

Si j'ai rappelé un peu longuement peut-être les différentes raisons de politique et de sentiment qui ont amené autrefois la désorganisation de la maison de la petite Roquette, ce n'est pas pour arriver comme conclusion définitive à en demander le rétablissement. Puisque cette grave question se trouve naturellement sous ma plume, je n'hésite pas à dire que je ne suis pas partisan pour les enfans de l'éducation correctionnelle donnée en cellule. Ce n'est pas que je croie aux effets désastreux que la solitude produirait sur l'intelligence et la santé des enfans. Des dépositions très convaincantes, entre autres celle du docteur Motet et de l'abbé Crozes, l'un médecin, l'autre ancien aumônier de la maison de la Petite-Roquette, devant la commission d'enquête de l'assemblée nationale ont établi d'une façon péremptoire qu'on avait singulièrement exagéré ces résultats, et attribué à la cellule des phénomènes morbides qui avaient une raison pathologique toute différente. Mais ce que je reproche à l'éducation cellulaire, c'est de mal préparer les enfans à la vie commune où ils sont destinés à rentrer. Le but de l'éducation correctionnelle doit être de remplacer l'éducation de famille qui a été insuffisante ou mauvaise, et son principe doit être de rappeler autant que possible cette éducation. C'est ce que M. Demetz avait si merveilleusement compris lorsqu'il a fondé Mettray et ce qu'il a entendu rappeler lorsqu'aux subdivisions créées par lui dans l'intérieur de la colonie il a donné le nom de *famille*. Or que dirait-on d'un père de famille qui, reconnaissant chez son fils des instincts vicieux, le séquestrerait absolument de toute société humaine et en particulier de celle des compagnons de son âge pendant plusieurs années, sauf à le rendre ensuite brusquement à une liberté absolue et sans contrôle? Telles seraient cependant en pure logique les conséquences auxquelles conduirait l'application de l'éducation cellulaire aux enfans. Hâtons-nous de dire que dans la pratique la mise en liberté provisoire tempérait pour le plus grand nombre des enfans détenus à la Petite-Roquette les inconvéniens théoriques du système. Mais ces inconvéniens subsisteraient pour ceux dont la mise en liberté provisoire ne paraîtrait pas justifiée ou aurait donné de mauvais résultats. Aussi la réorganisation de la Petite-Roquette comme maison d'éducation cellulaire n'est-elle pas à poursuivre aujourd'hui elle serait contraire au texte de la loi qui prescrit l'éducation en commun et irait à l'encontre du sentiment public, qui est à juste titre peu favorable au système de l'emprisonnement solitaire appliqué aux enfans.

La trop brusque désorganisation de la maison de la Petite-Roquette a cependant laissé sans correctif un des principaux inconvé-

niens de la loi de 1850. Votée au lendemain de troubles qui avaient profondément remué la société, cette loi s'est ressentie de la réaction contre l'influence des villes, qui s'empare toujours de l'esprit public au lendemain des révolutions. L'espérance de transformer les petits vagabonds et les petits voleurs des grandes villes en paisibles habitans des campagnes avait fait décider que tous les enfans détenus dans les colonies correctionnelles seraient appliqués au travail agricole, qu'ils fussent originaires des villes ou des campagnes. Le but poursuivi était assurément des plus légitimes; par malheur, il était impossible à atteindre. Les auteurs de la loi de 1850 ne se sont pas en effet rendu compte de l'influence que l'éducation première, les souvenirs, les regrets de l'enfance exercent sur ces jeunes imaginations. Quoi qu'on fasse et à quelques rares exceptions près, l'enfant né dans la ville tend toujours à revenir à la ville, et cela est vrai surtout du petit Parisien, auquel le ruisseau de la rue du Bac n'est pas moins cher qu'il ne l'était à Mme de Staël. Aucun sujet n'est moins propre à devenir un vigneron ou un valet de charrue que cet être chétif auquel les rudes travaux de la culture imposent des fatigues souvent au-dessus de ses forces, et qui dédaigne ces travaux comme indignes de lui. Pendant qu'on lui fait bêcher la terre ou pousser les bœufs, son imagination se reporte vers ces boutiques où tant de merveilles s'étalaient devant ses yeux, vers ces théâtres à la porte desquels il a souvent stationné, vers ces promenades où retentissaient de si joyeux concerts. Rendu à la liberté, le premier usage qu'il fera de ses ailes sera de s'envoler vers ce séjour envié dont il a oublié les misères pour ne se rappeler que les jouissances. D'ailleurs un autre instinct non moins puissant l'y rappellera : celui de la famille. Sans doute, la famille est misérable : parfois elle a été dure, souvent elle est corrompue; mais c'est la famille, après tout, et à moins d'offrir à l'enfant une autre protection et un autre gîte, comment l'empêcher d'y retourner? Qui oserait même, sauf dans certains cas où la perversité exceptionnelle des parens fait aux protecteurs de l'enfant un devoir d'entrer en lutte ouverte avec eux, qui donc oserait détourner l'enfant de porter le secours de ses bras à un père âgé ou à une mère veuve?

Moins avisés que nos voisins les Belges, qui depuis longtemps donnent dans la colonie de Saint-Hubert une éducation agricole aux enfans d'origine rurale, et dans la maison de Namur une éducation industrielle aux enfans d'origine urbaine, les auteurs de la loi de 1850 ont donc entrepris une lutte contre la nature des choses, et dans cette lutte ils ont succombé. L'expérience a démontré que le plus grand nombre des petits Parisiens élevés dans les colonies agricoles abandonnaient l'agriculture et s'en retournaient à Pa-

ris, où, faute d'un apprentissage industriel, ils étaient singulièrement inhabiles à gagner leur vie. Aussi la modification de la loi de 1850 dans le sens d'une plus grande latitude laissée aux fondateurs de colonies pour le choix des travaux imposés aux enfans est-elle un des points sur lesquels tout le monde est d'accord, et il n'y a plus qu'à faire passer cette modification dans la loi. Déjà elle est en partie réalisée dans la pratique. Dans quelques-unes des colonies privées où l'on reçoit des petits Parisiens, aux Douaires, à Mettray, au Val-d'Hyèvre, on a senti la nécessité d'introduire des industries qui s'exercent ordinairement dans les villes : serrurier, ciseleur, etc... La colonie dê Moiselles est même exclusivement industrielle, ainsi que celle de Courcelles, où l'on apprend aux enfans à fabriquer des couteaux, industrie peut-être un peu trop spéciale. Mais ce n'est là qu'un palliatif aux imperfections, révélées par l'expérience, de la loi de 1850, et il est de toute nécessité que la loi actuellement en préparation reconnaisse l'existence légale des colonies industrielles aussi bien que des colonies agricoles.

Bien qu'elle ne figure pas dans les tableaux statistiques au nombre des maisons d'éducation correctionnelle, la Petite-Roquette conserve encore sa raison d'être légale et son utilité pratique comme maison d'arrêt départementale exclusivement affectée aux jeunes détenus. Aux termes de la loi de 1850, les jeunes détenus qui sont en état de prévention et ceux qui sont condamnés à six mois de prison ou au-dessous doivent être retenus dans les maisons d'arrêt départementales. A Paris, la Petite-Roquette sert à l'application de ces dispositions de la loi, et il faut s'en féliciter. Pour les condamnations à de courtes peines, que les magistrats n'ont encore que trop de tendance à prononcer, malgré leur peu d'efficacité, on ne saurait imaginer pour les enfans de système préférable à celui de l'emprisonnement cellulaire. Lorsque la durée de l'emprisonnement est trop restreinte pour qu'une éducation véritable puisse être tentée, la seule espérance de moralisation est qu'une brusque secousse fasse rentrer l'enfant en lui-même en l'arrachant du même coup à ses mauvaises habitudes et à ses camaraderies corruptrices. La solitude complète, interrompue seulement par les visites du directeur, de l'aumônier et de l'instituteur, détermine aisément cette secousse chez une nature jeune.

Quant aux prévenus, bien que la séparation individuelle présente aussi pour eux des avantages, peut-être pourrait-on chercher un système meilleur encore, et pour cela il n'y aurait qu'à jeter les yeux pas bien loin de Paris. Tous ceux qui ont suivi à Versailles les séances de l'assemblée nationale peuvent se rappeler la quantité considérable de petits mendians qui, échelonnés depuis la gare

jusqu'au palais de l'assemblée, fatiguaient les passans de leur importunité et étalaient dans ce département si riche le spectacle de misères invraisemblables. Le parquet de Versailles a pris depuis quelque temps des mesures pour mettre un terme à cette spéculation qui attirait à Versailles des enfans de toute provenance, et dans cette tâche difficile il a été assisté par une société charitable qui a pris soin d'adoucir ce qu'a d'inévitablement rude la main mise de la justice sur des enfans. Pour soustraire ces enfans pendant la durée de leur détention préventive aux inconvéniens du séjour dans la maison d'arrêt, la société de patronage de Versailles a ouvert une maison dite de réception où, moyennant une subvention que lui sert l'administration pénitentiaire, elle reçoit les enfans que le parquet lui confie. Dans cette maison, les enfans détenus en commun sont soumis à une surveillance stricte, et on leur donne les premiers rudimens de cette éducation à la fois morale et professionnelle qu'ils recevront dans les colonies où la plupart seront envoyés. Il y aurait, je crois, quelque avantage à faire à Paris, au moins pour les enfans arrêtés une première fois, l'essai d'une organisation semblable, et la société avec laquelle il faudrait traiter est toute trouvée. C'est la société de patronage des jeunes détenus du département de la Seine, qui exerce depuis tantôt quarante ans son action bienfaisante dans l'intérieur de la Petite-Roquette et sur l'organisation de laquelle j'aurai du reste à revenir. Il y a dans l'initiative prise par la société de patronage de Versailles l'exemple d'une réforme utile qui, je l'espère, ne sera pas perdu pour les petits Parisiens.

La Petite-Roquette contient enfin une troisième catégorie de détenus à laquelle l'emprisonnement cellulaire convient parfaitement, ce sont les détenus par voie de correction paternelle. On sait que le code civil reconnaît au père et, sous certaines garanties, à la mère tutrice le droit de faire détenir son enfant pendant un mois au plus s'il est âgé de moins de seize ans, et, s'il a dépassé cet âge, de solliciter du président du tribunal sa détention pendant un temps qui ne saurait excéder six mois. C'est encore la Petite-Roquette qui à Paris reçoit cette catégorie de jeunes détenus, et elle ne laisse pas que d'être assez nombreuse. Aussi, pour avoir vu depuis quinze ans diminuer singulièrement son effectif, qui de cinq cents est descendu aux environs de cent cinquante, cette maison n'en conserve-t-elle pas moins une assez grande importance. Ce ne sera donc pas temps perdu que d'y pénétrer quelques instans.

Une visite à la Petite-Roquette ne serait pas celle que je conseillerais comme début à qui ne serait pas familier avec les tristesses des prisons. Celui-là serait exposé à y ressentir et à en rapporter des impressions trop vives qui l'empêcheraient peut-être d'apprécier l'utilité du régime auquel y sont soumis les

enfans. Rien n'est en effet plus mélancolique que l'aspect de ces enfans travaillant solitaires dans des cellules qui sont, à vrai dire, de petites chambrettes avec une croisée donnant sur la cour. Peut-être a-t-on même attristé assez inutilement l'aspect de ces cellules en dépolissant les fenêtres, par lesquelles ne pénètre en tout temps qu'une lumière grise et blafarde. L'inconvénient qu'il y aurait à ce que les enfans jetassent de temps à autre un coup d'œil dans les préaux où ne passent que des gens de service serait largement tempéré par l'avantage de laisser arriver dans leurs cellules un rayon de soleil et de gaîté. Cette critique au reste n'est pas la seule qu'on pourrait diriger contre les cellules de la Petite-Roquette, dont la ventilation et surtout le chauffage sont insuffisans. Mais ce qui présente un aspect plus triste encore que le travail des enfans dans la cellule, c'est leur récréation dans les préaux cellulaires, en forme de trapèzes, étroits à l'entrée, plus larges à l'extrémité, longs d'une dizaine de mètres, dans l'intérieur desquels les enfans jouent ou du moins sont censés jouer tandis qu'un gardien les surveille à travers des barreaux. Le contraste entre le spectacle de gaîté, d'animation bruyante que présentent ordinairement les jeux d'enfans et celui de cette silencieuse récréation durant laquelle quelques-uns poussent avec résignation un cerceau réglementaire est si poignant qu'involontairement on est hanté par le souvenir de toutes les déclamations qui ont été écrites à propos de « l'enfant en cage » et qu'on est presque tenté de s'y associer. Mais ce sont-là, je le répète, des impressions d'imagination auxquelles il ne faut point s'abandonner, et lorsqu'on prend la peine d'aller jusqu'au fond des choses, on arrive bien vite à se convaincre que les enfans supportent sans inconvénient aucun leur séjour solitaire à la Petite-Roquette et que ce séjour est aussi profitable à leur corps qu'à leur âme. La plupart de ces enfans entrent dans la maison pâles et malingres. Lorsqu'on tâte leurs petits bras on s'aperçoit qu'ils remplissent à peine la manche de leurs vestes; à quatorze ans j'en ai vu dont la main semblait celle d'un enfant de sept ans. Au bout de quelques jours d'une nourriture saine et très suffisante leurs couleurs reviennent. Au bout de six semaines ou deux mois de séjour, c'est-à-dire en général aux environs de leur sortie, la vigueur commence à leur venir. Pour le caractère c'est précisément le contraire. Les premiers jours, ils sont turbulens, agités, mécontens. Un nouveau venu vous dira qu'il s'ennuie à mourir ou essaiera de vous émouvoir par des larmes factices. Parfois cependant cette première émotion de la solitude est profonde et sincère. Je me souviens d'avoir été attiré dans une cellule par les gémissemens d'un enfant, arrêté en flagrant délit de vol à l'étalage, dont le petit corps était secoué de la tête aux pieds par des sanglots convulsifs. Je ne

sais ce que la justice aura fait de lui; mais pour celui-là la leçon était suffisante, et la cellule lui permettait de l'écouter en silence. Dans un atelier ou un préau commun, il n'aurait eu qu'une pensée : cacher son repentir et refouler ses larmes. Au bout de quelques jours, les plus tristes se consolent; les plus insubordonnés s'assouplissent et ils sont en mesure de profiter des leçons de tout genre qu'ils reçoivent. Le mal est même qu'un certain nombre d'enfans restent trop peu de temps à la Petite-Roquette. La courte durée de leur séjour découragerait tout autre que l'excellent directeur, M. Brandreth, qui s'applique avec un zèle admirable pendant ces quelques semaines à réveiller dans l'âme des enfans le sentiment moral endormi, à rafraîchir les souvenirs de l'école un peu oubliés ou à inculquer les premiers élémens de l'instruction primaire à ceux qui sont complètement illettrés. Il est assisté dans sa tâche par un aumônier et deux frères de la doctrine chrétienne, et tout cet ensemble d'efforts n'est, grâce à Dieu, pas perdu.

Ce n'est donc pas la condition des enfans pendant la durée même de leur séjour à la Petite-Roquette qui doit émouvoir la compassion; ce sont les circonstances au milieu desquelles ils ont vécu avant leur entrée. L'intimité de la cellule permet de les faire causer plus à l'aise. Il faut éviter, suivant moi du moins, de leur demander en face, comme au reste à tout détenu, le motif de leur condamnation, car il y a quelque chose de brutal à placer ainsi un homme et même un enfant dans l'alternative d'un aveu humiliant ou d'un cynisme déplacé. Mais il n'est pas difficile d'obtenir d'eux indirectement le récit plus ou moins pallié de leurs méfaits, pour lesquels ils ont toujours une atténuation toute prête. S'ils ont été arrêtés pour vagabondage, « c'est parce que j'ai découché. » S'ils ont été arrêtés pour vol, « c'est que j'ai été entraîné par des camarades. » Dans le récit de leurs griefs (car ils en ont malheureusement de fondés), les beaux-pères et belles-mères jouent un grand rôle, et ces mots servent souvent dans leur bouche à désigner une situation domestique beaucoup moins régulière. Comme le directeur demandait à un enfant qui avait déjà fait un séjour dans la maison pourquoi il donnait un nom différent de celui sous lequel il avait déjà été écroué : « C'est, dit l'enfant, que je donne toujours le nom de l'homme qui vit avec maman. » Et comme je m'informais moi-même, auprès d'un bambin de dix ans, détenu par voie de correction paternelle, si c'était son père qui l'avait fait enfermer, il me répondit : « Non, monsieur, mon vrai père est mort il y a longtemps. » D'autres au contraire, qui sont élevés dans des conditions plus régulières, sont laissés par leurs parens dans un oubli incroyable. « Depuis deux mois que je suis ici, papa n'est pas venu me voir, me disait il y a quelques jours l'un

d'eux; mais je vas lui écrire pour lui souhaiter sa bonne année, et peut-être qu'il me répondra. » Je ne sais pas ce qui est le plus triste de ces expériences précoces ou de ces abandons contre nature.

Ne cherchons pas cependant à dissimuler que chez quelques-uns de ces enfans on trouve des instincts de perversité et de rébellion qui donnent de singulières craintes pour leur avenir. Dans ces dernières années, la Petite-Roquette a reçu des assassins, des faux monnayeurs, et même des chefs de bande. J'y ai vu un enfant de neuf ans qui a déjà été arrêté huit fois et qui ne veut absolument pas rester à la maison paternelle, où il ne paraît pas cependant qu'il endure de mauvais traitemens. La catégorie des enfans qui demeurent le plus rebelles aux bonnes influences est celle des enfans détenus par voie de correction paternelle. Ces enfans appartiennent presque tous à la classe ouvrière de Paris, M. Demetz ayant annexé à la colonie de Mettray une maison dite : Maison Paternelle, où sont reçus les enfans des classes aisées; or, dans le peuple, les parens ne se résignent à user de cette punition, qui entraîne pour eux des démarches, des allées et venues, et même en principe certaines dépenses, qu'après avoir épuisé tous les moyens d'influence, depuis les larmes de la mère jusqu'à la correction manuelle du père. Ce sont donc des natures d'enfans excessivement rebelles et que n'ont pas corrompues la négligence ou le mauvais exemple des parens. De plus, ces enfans de la correction paternelle forment dans la Petite-Roquette le groupe le plus âgé, puisque leur détention peut être ordonnée jusqu'à vingt et un ans. Il y a là des garçons de dix-huit ou dix-neuf ans qui sont presque des hommes faits et qui supportent la cellule beaucoup plus difficilement que les enfans. La solitude est cependant le seul moyen de les briser et d'acquérir sur eux quelque influence. M. Demetz le savait bien, car lui, le créateur de l'éducation correctionnelle en commun, c'est au système d'une détention strictement cellulaire qu'il soumettait les enfans de la Maison Paternelle. Je ne voudrais cependant pas répondre que ce système soit très efficace sur ceux que l'on détient à la Petite-Roquette. Mais c'est en tout cas le seul qui soit rationnel, et celui de la détention en commun ne ferait que les corrompre davantage. C'est ce que je montrerai dans une prochaine et dernière étude qui sera consacrée à la criminalité chez les jeunes filles, ainsi qu'aux mesures qui sont prises pour faciliter la rentrée des enfans de l'un et de l'autre sexe dans la vie régulière au moyen du patronage. J'aurai ainsi suivi sur la route de la misère toutes les étapes de l'enfance et de la jeunesse depuis l'hospice jusqu'à la prison.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

UN
VOYAGEUR FRANÇAIS
DANS L'ÉTHIOPIE MÉRIDIONALE

II.

LA MISSION DE M. ARNOUX.

I.

Cependant le roi Minylik n'oubliait pas ses promesses; il avait juré de venger le meurtre des deux Français assassinés par les Adels; depuis quelques jours déjà, des corps d'armée se réunissaient à Litché. Au signal donné, ces troupes, commandées par Bacha Mokraé et Dedjaz Woldé Mikael, deux des plus vaillans généraux du roi, fondent sur les basses terres, cernent les tribus des Adels, à qui la crue de l'Awach ne permet pas de s'enfuir, massacrent plus de cinq cents hommes, brûlent les huttes, enlèvent les troupeaux et ramènent avec eux plusieurs centaines de femmes et d'enfans prisonniers. M. Arnoux avoue qu'en lui-même il regretta presque que ses pauvres compagnons eussent été si bien vengés.

Lorsqu'un étranger arrive au Choa, il est reçu aux frais du roi, lui et sa suite, logé, nourri, et, si c'est un personnage que le roi honore, un nombreux domestique est mis à sa disposition; en même temps un chef ou *choum* est chargé de veiller à ce qu'il ne manque de rien. Ainsi pour M. Arnoux : sa maison était montée sur le pied des grands du pays et ne comptait pas moins de seize

serviteurs; Azadj Woldé Gabriel prenait soin de lui procurer les provisions nécessaires, qu'augmentaient encore largement les envois des amis. Tous les dimanches donc il recevait un bœuf gras, tous les trois jours un mouton, tous les jours deux poules, douze œufs, deux jarres de *tedj* ou hydromel, deux jarres de bière d'une contenance de douze à quinze litres, soixante *enjerras*, sorte de galette plate et mesurant 60 centimètres de diamètre environ, un *berillé* ou carafon d'araki, puis du café, du beurre, du miel à profusion, des épices. Au jour et à l'heure indiqués, ces présens arrivaient régulièrement; on appelle cela le *durgo*. Il y avait toujours en réserve dans la prairie auprès de la maison plus de deux cents poules, quinze ou vingt moutons et huit ou dix bœufs, sans parler de quatre vaches laitières.

Si avantageux que puisse être pour le voyageur cet usage hospitalier, on en comprend sans peine les inconvéniens. C'est le pays où il se trouve qui fournit à ses dépenses, et quand sa suite est nombreuse, quand son séjour se prolonge, comme il arrive, la charge ne laisse pas d'être onéreuse, les peuples souffrent et murmurent. D'ailleurs ces générosités maintiennent l'étranger dans une dépendance absolue vis-à-vis du roi, et si la situation n'est pas autrement déplaisante pour celui qui vient en passant, elle n'est plus acceptable quand on veut s'établir dans le pays. M. Arnoux fit donc observer au roi qu'il ne faudrait plus à son retour recourir au système du *durgo*. Pour que l'installation française au Choa fût sérieuse et durable, il était nécessaire que les colons fussent réellement chez eux et à même de se suffire sans rien demander au pays. Le roi voudrait bien en conséquence leur céder en toute propriété une étendue de terre suffisante, non loin de la frontière; on fonderait là une vraie ville française avec des ateliers pour tous les arts et les métiers, des écoles pour la jeunesse, une imprimerie, une pharmacie; Minylik consentit à tout, et il fut décidé que M. Arnoux irait lui-même en compagnie d'Azadj Woldé Tsadek choisir l'emplacement qui lui conviendrait et dont il recevrait un titre de possession en règle.

C'est ainsi que le voyageur amenait peu à peu le roi aux idées et aux coutumes de l'Europe. La seule mesure usitée en Éthiopie est la coudée; l'acheteur se fait toujours accompagner d'un camarade qui a les bras longs, le vendeur au contraire mesure avec des bras courts; de là des contestations interminables. M. Arnoux avait apporté avec lui plusieurs mètres en bois et une roulette de dix mètres en étoffe; il engagea vivement le roi à adopter le système décimal, mesure uniforme et constante, et, pour mieux le convaincre, choisissant deux hommes, l'un de taille moyenne, l'autre un peu plus grand, avec un mètre il prit mesure de leurs bras; la

coudée du premier arrivait juste à 50 centimètres, tandis que l'autre dépassait de trois ou quatre; la démonstration ne pouvait être plus concluante.

La mesure de capacité est le *daoula*, qui équivaut à 200 litres environ et varie, selon les pays, de 10 à 40 litres en plus ou en moins. M. Arnoux n'eut pas de peine à démontrer au roi les avantages du litre comme il l'avait fait pour le mètre. Quant à l'unité de poids introduite en Éthiopie par les marchands musulmans, c'est le *rotoli*; 10 ou 12 rotolis, suivant la contrée, forment un *ferossola*; le rotoli est au Choa de 450 grammes, poids net de 18 talaris de Marie-Thérèse, mais à Massaouah il n'en vaut que 16, et 14 seulement en d'autres endroits. Le café est vendu sur le marché de Rogué à la mesure du daoula; dans le Choa, il se vend au rotoli, la cire également; l'ivoire seul se pèse par *okiés* de 40 rotolis équivalant à 18 kilogrammes.

M. Arnoux s'était muni en partant d'Europe d'une romaine et d'une balance pour peser l'or et la monnaie; il avait apporté aussi un certain nombre de pièces d'or, d'argent et de bronze. Il expliqua au roi que quarante pièces de 5 francs pèsent 1 kilogramme, que, chaque pièce pesant 25 grammes, cela faisait 1,000 grammes, que 1,000 grammes ou 1 kilogramme sont chez nous l'unité de poids, et, se servant de la balance de précision, il lui en fit connaître les subdivisions; il se mit ensuite à peser des marchandises avec la romaine en comptant par kilogrammes. Les chiffres étaient comparés à ceux donnés précédemment en rotolis par les magasiniers du roi et s'accordaient parfaitement, ce qui frappa vivement Minylik et toute l'assistance. Même Azadj Woldé Tsadek, grand maître du palais, s'étant fait aussitôt enseigner les chiffres français, ne voulut plus se servir que de la romaine pour faire les pesées que lui commandait sa charge.

Les anciens empereurs d'Éthiopie frappaient la monnaie à l'imitation des Byzantins. Aujourd'hui la seule monnaie usitée dans le pays est, chose bizarre, le talari, ou thaler d'argent à l'effigie de Marie-Thérèse d'Autriche. Ces talaris, valant environ 5 fr. 25 cent., sont frappés à Trieste et spécialement destinés au commerce de l'intérieur de l'Afrique où les importent les marchands juifs et musulmans. Dans les pays gallas, le talari est peu connu; les trafiquans d'esclaves se procurent avec des étoffes, des verroteries, du sel et la quincaillerie commune la chair humaine volée sur les marchés et sur les routes par leurs coreligionnaires; quant aux marchands de Gondar qui fréquentent Massaouah, leur commerce consiste principalement en ivoire, café, musc et poudre d'or; c'est du sud qu'ils tirent ces riches produits, et le voyage des caravanes dure souvent un an ou deux: avant de se présenter sur les marchés gallas, ils

achètent avec leur argent des troupeaux de bœufs qu'ils échangeront ensuite contre des marchandises indigènes.

Le sel joue un grand rôle dans le commerce des Gallas, car chez eux il manque complètement. Celui qu'on leur apporte est extrait d'une montagne de sel gemme considérable qui se trouve dans l'Éthiopie du nord sur la route de Massaouah au Tigré : il se débite en petits pains très durs, de 20 centimètres de long sur 4 de large et autant d'épaisseur, un peu amincis des deux bouts, ayant tout à fait la forme et la grosseur d'une pierre à aiguiser les faux ; il sert dans le Choa et dans toute l'Éthiopie de monnaie divisionnaire du talari. La valeur varie suivant les besoins depuis huit jusqu'à douze sels pour un talari ; dans les pays gallas, dans le Gouragué, à Abba-Giffar, il subit les mêmes variations; seulement, par suite des transports, de l'humidité, et aussi de la cupidité des trafiquans qui les rognent comme autrefois chez nous on rognait les pièces d'or, le volume des pains va toujours diminuant à mesure qu'ils s'éloignent du point de départ.

M. Arnoux expliqua au roi que les thalers allemands et les pains de sel ne sont pas une monnaie nationale, que tous les princes, grands et petits, qui ont un peuple à gouverner, frappent monnaie à leur effigie, que c'est même là leur première préoccupation ; il lui fit voir alors des pièces de 1, de 2 et de 5 francs, de 50 centimes, d'autres de 5 et de 10 centimes; le roi admira surtout la monnaie divisionnaire. « Une fois la route frayée, poursuivit M. Arnoux, il serait facile avec un petit outillage et un personnel choisi d'établir au Choa un hôtel des monnaies; on démonétiserait le talari, on frapperait des pièces de toute valeur à l'effigie du roi Minylik, on exploiterait à son compte les mines d'or des Gallas; le précieux métal ne serait plus porté, comme aujourd'hui, à l'état brut sur les marchés égyptiens de la côte. » Le roi goûta fort ce projet et pria son hôte de s'en occuper dès qu'il serait en Europe; il désirait aussi beaucoup l'installation d'une papeterie. Certes ce n'est pas le textile qui manquera; les plantes fibreuses propres à cet usage abondent dans le pays et fourniront un papier excellent.

Cependant la présence de Minylik était devenue nécessaire à Woreillou; un terrible orage grondait dans le nord et menaçait les frontières. A Litché, à cause de l'éloignement, les nouvelles n'arrivaient que fort tard et toujours un peu confuses ; voici pourtant ce qu'on apprit par la suite. Reprenant les projets de Méhémet-Ali et rêvant lui aussi la fondation d'un immense empire africain, Ismaïl-Pacha venait de lancer sans provocation toutes ses troupes à la conquête de l'Éthiopie. Au nord, trois corps d'armée envahissaient le Tigré par Massaouah; à l'est, Raouf-Pacha poussait sur Harrar et

Munzinger attaquait l'Aoussa; au sud, le colonel Gordon, remontant le cours du Nil-Blanc, devait faire sa jonction avec Raouf-Pacha dans le Gouragué, sur les terres mêmes du roi de Choa, tandis qu'une flottille débarquait sur la côte de Zanzibar Mac Killop-Pacha et un millier d'hommes. Avec ses troupes disciplinées, son artillerie du nouveau système, ses fusils Remington, ses officiers européens, le khédive croyait évidemment ne faire qu'une bouchée de ces Abyssins (1), mal organisés, mal armés, qu'il enfermait dans un cercle de fer. Du reste, il avait pris ses précautions pour n'être pas inquiété. A Massaouah, la poste avait été supprimée; tous les Européens qui se trouvaient dans cette île avaient reçu défense d'en sortir; en même temps le silence des personnes qui auraient pu donner l'éveil était secrètement acheté à beaux deniers comptans; il s'agissait de tromper l'Europe et de déguiser sous les grands noms de civilisation et de progrès une des plus injustes attaques dont fasse mention l'histoire de ces contrées.

Le roi partit pour Woreillou le dernier jour d'octobre; mais auparavant il avait donné ordre à Oullassema Awegas de s'entendre avec les Adels et de leur rendre leurs prisonniers et leurs troupeaux, à la condition qu'ils s'engageraient à protéger la caravane et à l'escorter dans le désert. Déjà la plupart des chameaux et une bonne partie de marchandises étaient réunis; désireux de fournir au commerce français des renseignemens positifs, M. Arnoux prenait soin de recueillir des échantillons des produits du pays. La culture est encore ici dans son enfance : le seul engrais dont on se serve est celui que fournit la combustion sur place des mauvaises herbes et des broussailles; on gratte la terre avec une charrue toute primitive, comme celle des Kabyles, munie au bout d'une pointe en fer, le plus souvent en bois dur; pourtant, grâce à l'heureuse combinaison des pluies et des chaleurs, le cultivateur obtient sans trop de peine jusqu'à trois récoltes à l'année; les plantes légumineuses et oléagineuses alternent dans l'assolement avec les céréales.

Les blés sont de très belle qualité, blés durs comme le taganrog et tendres comme nos touselles de Provence; l'orge vient aussi fort bien; le tef donne une toute petite graine qu'on a souvent comparée au millet, sa tige, frêle et mince comme un fil, n'atteint pas moins de 50 à 60 centimètres de haut; il y a plusieurs variétés de couleur dans les graines; la blanche est la plus estimée, et l'on fait avec elle le *tavieta* de luxe; c'est un pain en forme de galette, très léger, très blanc, mais fort peu nutritif. Parmi les légumes,

(1) Nous n'avons pas jusqu'ici employé ce nom; en effet, c'est un terme injurieux que les Égyptiens appliquent à leurs voisins chrétiens en signe de mépris et qui vient de l'arabe *habechi*, amas ou ramassis. Les Éthiopiens, parlant d'eux-mêmes, ne s'en servent jamais.

on trouve le *chimbera*, sorte de pois dont les indigènes se montrent également très friands, le pois chiche, la petite fève, le haricot blanc et de couleur, le dourrah, le maïs, qui atteint un beau développement. Peu de lin, à cause des soins qu'il exige; en revanche le coton est bien cultivé, il est vrai qu'on n'a pas besoin de l'arroser comme en Égypte : on le file et on le tisse à la main et l'on en fait de très bonnes toiles; c'est une des industries du pays. La canne à sucre est cultivée également, mais en petite quantité, et l'on n'en tire aucun parti industriel. Le sésame, le safran réussissent fort bien; l'indigo vient naturellement, le sol en est couvert; le ricin, même sans culture, est bien plus puissant qu'en Égypte. Une foule d'arbres fruitiers, le pêcher, le grenadier, le prunier, se rencontrent à l'état sauvage; les citronniers, les orangers, donnent des fruits énormes, succulens et parfumés; les cédrats sont tout particulièrement exquis, on les mange crus comme des melons; seul le bananier est l'objet de quelques soins. Le piment rouge, le poivre rouge ou berberi, l'ail, l'oignon, le cardamome, le gingembre, une foule d'épices et de plantes aromatiques sont les produits naturels du pays. Quant à la vigne, on la trouve un peu partout, à l'état sauvage, et, si naguère elle fut l'objet d'une culture suivie, car beaucoup de voyageurs, Salt, Lefèvre, Tamisier, ont parlé du vin d'Éthiopie, il semble que la tradition s'en soit perdue; du moins M. Arnoux, pendant son séjour au Choa, n'a-t-il eu jamais l'occasion de voir du vin ni d'en goûter; il n'est pas douteux cependant que la vigne ne puisse donner sous ce climat des résultats magnifiques.

Mais le principal élément de richesse que possède l'Éthiopie, c'est le café. Le caféier est cultivé dans le pays d'Harrar, au sud-ouest du Choa, où les habitans le sèment grain à grain dans un terrain parfaitement fumé et arrosé; mais dans les pays gallas, à Kaffa, dans le Gouragué, cet arbuste naît et grandit naturellement au milieu des forêts; quand il est arrivé à une certaine hauteur, on le soigne et on en recueille les fruits, qui trop souvent moisissent dans les dépôts faute de débouchés. L'étendue de ces pays est immense, et il est malaisé d'apprécier de prime abord la quantité de café que le commerce en pourrait tirer; pourtant l'exportation se chiffre déjà par plusieurs centaines de mille de kilogrammes annuels; d'autre part la qualité est bien supérieure à celle des cafés de Moka : on sait aujourd'hui que le nom même de la précieuse fève vient de Kaffa, son vrai lieu d'origine. M. Arnoux a vu des caféiers dans l'Argoba; les arbustes, très mal soignés du reste, atteignaient une hauteur de 3 mètres et plus, ils étaient tout chargés de ces baies rouges qui enferment le grain et qui les faisaient ressembler à des cerisiers sauvages.

Le *musa ensete* est un arbuste de la famille des palmiers dont les feuilles toujours vertes et toujours renouvelées mesurent 1 mètre de large sur 8 de long; il abonde chez les Gallas; les indigènes tirent des racines une sorte de farine dont ils se nourrissent, en outre les énormes côtes de ces feuilles incomparables fournissent des fibres très solides qu'ils tressent à la main pour en faire des cordes. On le trouve dans l'Argoba, même sur les sommets; à Aramba par exemple, ancienne ville des rois de Choa, la montagne en est presque couverte. En cet endroit, le printemps est pour ainsi dire éternel et les broussailles ne sèchent jamais.

Dans ses visites aux forêts de Fekrié Gumb, de Gougouf et de Guiderach, le voyageur remarqua une foule d'arbres, hauts de plus de 50 mètres, presque aussi forts au sommet qu'à la base et qui semblaient venus d'un seul jet; les essences les plus diverses étaient là réunies : le genévrier, l'ébénier, le tamarin, le baobab, le mimosa, etc. De beaux singes à manteau blanc, nommés *goreguias*, sautaient et se poursuivaient parmi les branches avec une agilité prodigieuse; M. Arnoux en fit abattre plusieurs pour avoir la peau, leurs poils mesurent 4 ou 5 centimètres dans les parties noires et plus de 25 dans les parties blanches. Sur les versans des montagnes, dans des plis de terrain profonds où les rayons du soleil ne pénètrent jamais, on rencontre des oliviers de haute futaie. L'olivier est l'idole des Gallas non convertis; il vit là-bas à l'état sauvage, toujours vert, toujours en travail, portant d'un bout d'année à l'autre et des fleurs et des fruits; du reste le produit en est complètement perdu. Très souvent aussi il est recouvert d'une sorte de plante parasite, assez semblable à l'orseille, qui l'enveloppe complètement et l'épuise. Lorsque les indigènes ont besoin de bois, c'est à l'olivier qu'ils s'attaquent de préférence parce qu'il brûle mieux, aussi les forêts commencent-elles à s'éclaircir.

Les arbres à gomme de toute espèce occupent dans les *kollas* ou terres chaudes un espace considérable; mais cette richesse se perd comme beaucoup d'autres. L'élève du ver à soie, introduite dans ces régions, donnerait également de beaux revenus; en choisissant deux endroits à des altitudes différentes, l'un dans les terres basses et l'autre sur les plateaux, on pourrait suivre parallèlement deux éducations et obtenir double récolte à l'année. Ce procédé est déjà employé pour les abeilles; on les change de lieu, selon la saison, pour qu'elles produisent davantage; on recueille ainsi d'énormes quantités de miel; du reste les Éthiopiens en mangent peu, ils le réservent pour faire du tedj. Le tabac pourrait être excellent, mais on le cultive d'une façon toute primitive et la préparation n'en est pas moins défectueuse que la culture.

Si de la flore on passe à la faune, que d'animaux variés! Parmi

les fauves, le lion, le léopard, l'hyène, la panthère noire qui donne de splendides fourrures, le zèbre, la gazelle, l'antilope, puis une foule de bœufs sauvages de toute taille et de toute encornure, le sala, l'agazène, le sanga. L'éléphant abonde, comme aussi l'hippopotame et le rhinocéros, qui recherchent surtout les terrains noyés ou vaseux. Dans les plaines, les autruches se promènent par longues bandes, mais nul ne se doute de la valeur de leurs plumes, ni ne songe à les exploiter. De même les tortues, dont les écailles énormes seraient grandement appréciées chez nous; là-bas on n'en fait aucun cas. Tels sont en résumé les principaux élémens que le commerce européen trouvera tout d'abord en entrant en Éthiopie; mais il en est d'autres que développeraient bien vite une culture plus savante ou des exploitations mieux conduites.

II.

Vers la fin de décembre, des nouvelles arrivèrent de la côte; elles n'étaient guère rassurantes. La Turquie venait de céder Zeila aux Égyptiens moyennant un impôt quinze fois plus fort que celui que payait Abou-Bakr au pacha turc d'Hoddeidah, une expédition s'était portée sur Harrar, au sud des Itou Galla; d'autre part Munzinger-Pacha était à Tedjourrah, son rôle était, comme nous l'avons dit, de soumettre au khédive le pays d'Aoussa, puis de se rendre au Choa en compagnie de Ras Bourrou, qui poursuivait le cours de ses trahisons, et là, sous des couleurs amicales, de chercher à tromper le roi; mais ils périrent l'un et l'autre, auprès d'Aoussa, victimes d'une surprise. Le khédive alors imagina d'envoyer au roi de Choa une lettre insinuante où il protestait de son désir d'avoir Minylik pour ami; il annonçait qu'une nouvelle armée égyptienne, bien fournie d'armes et de munitions, allait attaquer Johannès Kassa et venger la défaite du premier corps de troupes envoyé dans le nord; du reste il ne songeait à s'emparer d'aucune partie du territoire de l'Éthiopie; son but était seulement de préserver ses propres frontières des incursions d'un mauvais voisin; en terminant, il donnait rendez-vous à Minylik à Adoua pour conclure avec lui un traité d'alliance et de commerce. De fait le plan du khédive était ingénieux; il voulait prendre Johannès Kassa comme entre deux feux, l'écraser avec la connivence du roi de Choa, et plus tard, profitant de cet affaiblissement de la nationalité éthiopienne, se retourner contre Minylik; mais quand sa lettre, après bien des retards, arriva à Choa, la victoire s'était déjà déclarée pour Johannès Kassa.

On a vu comment Minylik, à la première nouvelle de l'approche des infidèles, comprenant bien où cela tendait et que l'union

seule pouvait sauver les princes chrétiens, s'était rendu en toute hâte à Woreillou, où l'attendait son armée; de Woreillou, il s'était porté au-delà de Magdala, dans ses possessions du Edjou, prêt à donner la main à son nouvel allié Kassa et à défendre avec lui pied à pied le sol de la patrie éthiopienne; mais Kassa n'eut pas besoin de renforts. L'irritation était extrême dans le Tigré; la haine contre l'Égyptien, le danger de la patrie et de la religion excitaient tous les cœurs. Un premier corps d'armée égyptien, aux ordres du colonel Arendrup, s'était porté jusqu'à Adhkalah; au jour de la bataille, trois cents prêtres éthiopiens, revêtus de leurs habits sacerdotaux, le *tabot* en tête, portant les livres saints et chantant des psaumes, s'avancent en bon ordre au-devant de l'ennemi; ils sont reçus à coups de fusil; mais à la vue de ses prêtres en péril, de ses livres saints près de tomber aux mains des infidèles, l'armée éthiopienne s'est ébranlée tout entière, elle se rue sur les Égyptiens et, sans s'inquiéter des ravages que font dans ses rangs les armes perfectionnées, elle les enfonce et les écrase. Un second corps d'armée, sous la conduite d'Arakel-Bey, ne fut pas plus heureux; le troisième, qui ne comptait pas moins de trente mille hommes commandé par Ratib-Pacha et le prince Hassan, le propre fils du khédive, subit un désastre encore plus complet. La veille de la grande bataille, l'avant-garde de l'armée chrétienne occupait une position fortifiée à portée du quartier général ennemi; le prince Hassan fait faire des ouvertures au général éthiopien, offrant de l'or pour ménager la poudre; celui-ci feint d'accepter les propositions; il quitte avec ses troupes sa position retranchée et vient se grouper dans la plaine auprès des Égyptiens. Johannès Kassa avait le gros de son armée sur les hauteurs qui entourent et dominent la plaine : il est promptement instruit de la ruse de son général; dans la nuit, un mouvement stratégique s'opère avec un ensemble et une promptitude admirables. Les Éthiopiens allaient nu-pieds, les chevaux non ferrés, selon l'usage. Avant le jour, tous les défilés étaient occupés et la retraite fermée aux envahisseurs; les rocs à pic, les fondrières avaient été franchis, escaladés sans que le moindre bruit se fût fait entendre, sans qu'une pierre eût bougé. Au signal donné, les Égyptiens, encore endormis, sont attaqués à l'improviste de tous les côtés à la fois et lâchent pied sans résistance; les Éthiopiens de l'avant-garde, en qui ils avaient cru trouver des auxiliaires, fondent sur le quartier général et s'en emparent. Ce fut alors un horrible carnage; au matin l'armée égyptienne n'existait plus : seize mille fusils Remington, quarante pièces de canon, tout le matériel et les munitions de guerre restèrent au pouvoir des Éthiopiens. Le prince Hassan fut fait prisonnier avec son état major. Plus tard Kassa consentit à le rendre contre une rançon de 200,000 talaris; mais

avant de délivrer son prisonnier, il lui aurait fait imprimer une croix sur le bras en lui disant : « Tu porteras la marque du roi chrétien, » et pour effacer ce signe abhorré, on dut cautériser la chair au fer rouge. Un grand nombre de soldats avaient été pris avec leur chef; le vainqueur ne garda que les musiciens et renvoya les bouches inutiles. Aujourd'hui les ossemens des envahisseurs, laissés sans sépulture, blanchissent la plaine où ils sont tombés : l'Égypte a toujours voulu nier ses désastres en Éthiopie et surtout la captivité du prince Hassan, mais ces faits sont de notoriété publique dans tout l'Orient.

Ailleurs les desseins du khédive n'avaient guère mieux réussi; à la vérité ses troupes avaient occupé Zeila et Raouf-Pacha s'était emparé par la force du pays d'Harrar; c'est Barantha, un des fils d'Abou-Bakr, qui avait servi de guide aux Égyptiens; mais ce succès compensait à peine l'échec de Munzinger et de Ras Bourrou, massacrés par les Adels auprès d'Aoussa, avec les soldats qui les accompagnaient; d'autre part, le colonel Gordon n'avait pu pénétrer jusqu'au lac Albert et allait rentrer au Caire avec les débris de son expédition; enfin Mac Killop-Pacha, envoyé sur la côte de Zanzibar, avait dû, par suite de l'opposition de l'Angleterre, se retirer avec ses navires sans avoir rien fait. Voilà donc où avaient abouti les vues ambitieuses de vice-roi : à la honte pour lui, à la ruine pour son empire!

Le 30 janvier, on apprenait à Litché par un pli du roi, daté du théâtre de la guerre, la grande défaite des Égyptiens; la première nouvelle de ce succès était arrivée au camp de Minylik par un message officiel de Johannès Kassa, et les réjouissances s'étaient prolongées trois jours dans l'armée de Choa pour fêter la victoire de ses alliés. En attendant le retour du roi, M. Arnoux jugea bon de prévenir Munzinger-Pacha, qu'on croyait toujours à Tedjourrah, de son prochain départ du Choa avec une mission amicale pour le vice-roi; dans le cas d'une rencontre avec les soldats égyptiens, il le priait de donner des ordres pour la protection de la caravane. Par le même courrier, il écrivit à Abou-Bakr, l'ancien émir de Zeila, de vouloir bien envoyer à Obock en temps voulu, par une de ses barques, les provisions nécessaires, des dattes, du riz, quelques bœufs et un certain nombre de moutons. Les fils d'Abou-Bakr assuraient que leur père était en disgrâce auprès des Égyptiens et M. Arnoux croyait pouvoir compter sur lui. Lorsque le courrier arriva à Zeila, Munzinger-Pacha était déjà mort; quant à Abou-Bakr, ses fils avaient menti : l'ex-émir s'était rapproché des Égyptiens. Rien des projets de M. Arnoux ne lui était caché; il voulut en le perdant se faire bien venir de ses nouveaux maîtres et mériter son titre de pacha. A cet effet, il réunit tous les hauts fonction-

naires présens à Zeila, leur donna lecture de la lettre qu'il venait de recevoir, leur expliqua toute l'affaire, les plans du voyageur, l'importance qu'il s'était acquise au Choa : Obock devenu port franc, c'était la ruine de Zeila, la perte de tous les droits de douane qu'on y percevait. La délibération ne fut pas longue ; à l'unanimité l'assemblée décida que le Français n'irait pas à Obock et qu'on prendrait les mesures nécessaires pour l'en empêcher. Cependant M. Arnoux, ignorant de toutes ces intrigues, entreprenait un nouveau voyage dans les pays gallas.

« Le samedi 25 mars, dit-il, je quittai Litché avec tout mon monde, une trentaine de gens environ, mes bagages et mes provisions ; le soir nous couchons à Tsieraro. Azadj Woldé Tsadek avait pris les devans et était allé m'attendre dans une de ses possessions. Tous les *meslcniés* ou chefs de villes rivalisaient entre eux de zèle et de bon vouloir. Ils avaient appris que je me proposais de rentrer en France pour remplir une mission confiée par le roi, puis de revenir au Choa avec un certain nombre de mes compatriotes et d'y fonder une colonie ; tous dans leur enthousiasme demandaient à y être admis.

« Le dimanche 26 était jour de marché ; je fus surpris de voir les groupes que je rencontrais sur mon passage pousser en m'apercevant des cris d'allégresse, comme en présence du roi ; j'en demandai l'explication. J'avais dans mon personnel un Éthiopien nommé Savatou, qui avait habité l'Égypte et Massaouah ; il nous précédait à quelque distance, et toutes les fois qu'il rencontrait un groupe de ces braves gens, il leur disait à la façon du Chat-Botté dans les contes de Perrault : « En vérité, je vous le dis, je suis le serviteur d'un Français, ami du roi ; il fera du bien dans notre pays ; vous allez le voir passer, saluez-le. » Cette plaisanterie de Savatou avait eu le résultat que l'on sait.

« Le lundi 27 j'étais à Okfeleh ; on me fit voir près de là, dans la direction du nord-est, une mine de houille dont les affleuremens très apparens mesurent une vingtaine de mètres ; l'endroit s'appelle Elliassaguer. Le lendemain je couchai à Idemoco, domaine du roi ; nous entrions dans les terres chaudes. Le 29 mars, je me dirigeai vers Fentaleh, montagne historique, aujourd'hui inhabitée ; on y voit, dit-on, très reconnaissable encore, le cratère d'un ancien volcan et d'immenses forêts où le thé abonde à l'état sauvage. Nous traversons le Kassem, petit fleuve qui prend sa source dans le Mingiar et va rejoindre l'Aouach ; il est large de 30 mètres et plus, et, pour le passer, nos mules et nos chevaux avaient de l'eau jusqu'au ventre. Nous arrivons ainsi à des sources thermales, d'une température fort élevée, où les indigènes viennent prendre des bains

de vapeur; l'eau en est savonneuse comme si elle contenait de la potasse; à cinq ou six lieues de Fentaleh, on trouve un lac de même nature. Ici s'étendent des plaines immenses où les lions, les éléphans, les buffles, les zèbres, les autruches, vaguent en liberté. Il eût fallu, pour nous rendre à la montagne, passer la nuit en cet endroit; mais mon escorte s'élevait à plus de deux cents hommes, et je n'avais pas assez de vivres pour tout ce monde. D'ailleurs il paraît que les fièvres sévissent régulièrement dans le pays pendant trois mois de l'année; l'emplacement ne pouvait donc me convenir pour ma future installation, et nous résolûmes avec Ato Sartier, chef de mon escorte, de retourner sur nos pas. Nous arrivâmes à la nuit sur les hauteurs de Dadothé, où nous passâmes la journée du 30; une troupe de gazelles de la grosse espèce osa s'approcher des maisons où nous étions cantonnés; on en tua une à coups de lance, quelques autres furent blessées. Le 31 mars, nous reprîmes la route de Finfini; nous repassâmes en amont la rivière Kassem et fîmes halte à l'ombre de tamariniers de haute futaie. Mes hommes s'amusent à pêcher du poisson, mais en prenant bien garde aux crocodiles, fort nombreux dans ces eaux; je fais ramasser deux tortues énormes qui se promenaient tranquillement dans l'herbe au bord du fleuve. Nous atteignons à la nuit les hauts plateaux du pays galla; on couche à Gaogao.

« Le 1er avril, nous entrons dans le Mingiar, un des plus beaux pays du monde et d'où le roi tire de grandes quantités de blé et de céréales pour ses magasins. Nous sommes reçus par le gouverneur Ato Goucho d'une façon vraiment princière : un splendide bœuf gras et plusieurs moutons sont immolés pour mon repas et celui de mon escorte. Nous passons la nuit à Hourvet. Le lendemain, Ato Goucho nous donne des guides, et, pour nous faire honneur, vient nous accompagner lui-même un bout de chemin. Après douze heures de marche, nous arrivons le soir, toujours dans le pays galla, chez Abba Woalo, gouverneur général de toute la contrée. Mongissiot, — c'est le nom de l'endroit, — n'est pas loin de Rogué et du domaine d'Azadj Woldé Tsadek, que je rejoindrai demain.

« 3 avril. J'ai passé toute cette journée auprès de mon vieil ami. Le 4, je me remets en route avec une nombreuse escorte de cavaliers, Azadj Woldé Tsadek en tête. Arrivée à Finfini, où m'attendaient Mgr Taurin et le père Ferdinand, missionnaire. Je congédie une partie de mon monde que j'irai rejoindre à Rogué; nous sommes ici à une journée de distance du fleuve Aouach, vers sa source. Finfini est le nom des eaux thermales, la contrée s'appelle Berbecha. Une haute montagne, en forme de fer à cheval, domine le pays; là se trouvent les mines de fer que je désirais visiter. Mgr Taurin m'y conduisit lui-même avec quelques domestiques.

Après une heure de marche, nous arrivons au lieu de l'exploitation; les travailleurs n'ont que des instrumens très grossiers avec lesquels ils attaquent et débitent le minerai à ciel ouvert comme dans une carrière; à première vue, la mine m'a paru fort riche. Je désirais aussi connaître les procédés qu'emploient les Gallas pour fondre le fer; voici comment se fait l'opération : le minerai est d'abord cassé en petits morceaux; on a un haut fourneau de terre glaise en forme d'entonnoir et d'une contenance de 40 à 50 litres au plus; dans le bas pénètrent quatre soufflets en peau de bouc mus par deux hommes. On commence par allumer le feu : quand la flamme brille, on remplit l'entonnoir avec du minerai mêlé de charbon de bois; une plaque métallique, adaptée avec de l'argile, ferme la bouche du fourneau, ne laissant de place que pour le jeu des soufflets; c'est tout à fait, comme on voit, la forge *à la catalane*. Sous l'action du feu, le minerai s'amollit et forme avec le charbon une sorte de pâte qui n'arrive jamais à l'état liquide à cause de l'insuffisance du calorique. On retire du fourneau le produit de cette fusion imparfaite, on le laisse refroidir, puis on le brise de nouveau avant de le soumettre à une autre cuisson. Les ouvriers mesurent le minerai par petits tas comme nos boulangers quand ils veulent obtenir des pains de même grosseur. La seconde opération ne diffère point de la précédente, sauf que les soufflets, cette fois, au lieu d'être en bas du fourneau, sont placés dans le haut. Lorsque le minerai est de nouveau réduit en pâte, on le retire du feu avec une tenaille; une grosse pierre plate, à portée du fourneau, tient lieu d'enclume. On bat cette pâte, légèrement d'abord, puis plus fort; il en sort une espèce de scorie que les indigènes appellent l'excrément du fer et qui se détache très facilement; on donne alors au métal la forme d'une galette pesant, selon le cas, de 6 à 8 kilogrammes. Le fer ainsi obtenu est de qualité supérieure, le déchet presque nul. L'exploitation des mines est entièrement libre; le malheur est qu'on ne ménage pas assez le combustible et que le déboisement va grand train. Déjà toute une forêt d'oliviers gigantesques qui avoisinait Finfini a complètement disparu; je n'exagère rien en disant que sur 1,000 kilogrammes de bois on en obtient à peine 10 de charbon. On finira par manquer de fer faute de combustible; en attendant, la quantité de métal qu'on tire de ces mines, par un travail aussi rudimentaire, est encore très considérable. Les mors des chevaux et des mulets, les étriers, les canons de fusil à mèche, les socs de charrue, les sabres, les outils de toute sorte, sont fabriqués avec le fer de Finfini; l'industrie éthiopienne n'en connaît presque pas d'autre.

« Pour bien employer le reste de la journée, nous allâmes visiter les eaux thermales de Finfini; ici encore le liquide sort bouillant

de la source ; il est très limpide avec une forte odeur de potasse; on n'y vient pas seulement prendre des bains de vapeur, les Gallas y font boire leurs troupeaux de bœufs; on établit des abreuvoirs sur le bord d'un ravin où les eaux thermales se mêlent avec celles du ravin lui-même. Ce mélange est fait avec intention : des troncs d'arbres creusés en guise de canaux alimentent les abreuvoirs; les troupeaux y vont boire à tour de rôle, les bœufs se montrent très avides de cette boisson; ils ont, dit-on, les membres plus forts, la chair plus succulente que ceux qui en sont privés.

« Mgr Taurin vit aimé et respecté de ce peuple à demi barbare, et ce ne sont pas seulement ses catéchumènes qui vénèrent en lui leur pasteur, les idolâtres eux-mêmes le considèrent comme leur providence; on ne le connaît partout que sous le nom d'Abba Yacob. Pour ces indigènes, l'Europe est un tout petit pays; ils voient si rarement des blancs qu'ils s'imaginent que nous ne faisons tous qu'une seule famille. Partant de ce raisonnement, j'étais à leurs yeux le frère d'Abba Yacob; mais déjà, lors de mon premier voyage à Daro Mikael, et, bien que je fusse en compagnie de Mgr Taurin, on avait paru trouver en moi quelque chose d'extraordinaire; les femmes et les enfans s'écartaient à mon approche; les hommes eux-mêmes m'observaient avec défiance. Je m'étais aperçu de la mauvaise impression que je produisais, mais sans pouvoir en comprendre la cause. Or c'étaient mon pantalon noir, mes bottes molles, mes éperons, ma coiffure, tout mon costume enfin, inconnu pour eux, qui les avaient si fort scandalisés! « Comment, disaient-ils à Abba Yacob aussitôt après mon départ, cet étranger est ton frère? Ce n'est pas possible, il est tout nu et il est noir; il porte sur la tête une chose semblable à l'ustensile de cuisine où nous faisons le pain, il a les pieds comme un cheval avec un seul doigt et un morceau de fer attaché au talon. Il n'est pas comme toi qui t'habilles de toile blanche et qui as des doigts aux pieds comme nous, bien que tes pieds soient blancs. » On avait pris mes vêtemens et ma chaussure pour la peau de mon corps, et les explications données généreusement par Abba Yacob n'étaient pas parvenues à convaincre pleinement ces braves gens.

« Aujourd'hui un grand chef galla se trouvait près de la source avec son escorte; il s'approcha de nous, et, après qu'il eut échangé avec le missionnaire les complimens d'usage, je compris à ses regards que l'entretien était tombé sur moi. Mon identité continuait à les intriguer. Tranquillement je mis mes pieds à nu et montrai ma peau blanche aux assistans. Ce fut pour eux une grande surprise; ils déclarèrent alors que j'étais bien le frère d'Abba Yacob; le chef galla vint à moi, me serra les mains avec effusion et me fit dire par un interprète qu'il désirait m'avoir pour parent. Sur le

conseil qu'on m'en donna, je me hâtai d'accepter; avec ce titre en effet, j'aurais pu voyager désormais dans tout le pays galla.

« Quand un étranger est pris pour parent par un des principaux chefs gallas, on immole à cette occasion un grand nombre de bœufs dont la chair est dévorée sur place par les gens de l'assistance; puis on échange des présens. Tous les parens du chef sont alliés solidaires et responsables de la vie de l'étranger, qui, s'il voyage, est accompagné par eux de ville en ville; arrivés aux confins du pays, avant de se séparer, on renouvelle la cérémonie; mais pour obtenir cette adoption si particulièrement profitable, il faut jouir de la considération universelle et d'une réputation sans tache. Ces alliances se font du reste avec beaucoup d'ordre; tous les alliés secondaires sont parfaitement connus du chef, la vie de l'étranger est évaluée à cent bœufs, et, en cas de mort, le prix du sang est exigé de tous les alliés au prorata de leur avoir.

« Les Gallas prennent plusieurs femmes; dans le voisinage de Finfini, un grand chef, que j'ai connu, a une famille de cent trente garçons ou filles, issus d'une cinquantaine de femmes. Ici le fils hérite du père et réciproquement; dans l'héritage, les femmes sont comprises, les épouses du père deviennent ainsi la propriété du fils. Tous les ans, ils célèbrent une fête nationale qui dure plusieurs jours. L'assemblée du peuple est convoquée dans la plaine; on y discute les traités de paix et d'alliance, et les affaires litigieuses en dernier ressort; l'indépendance est la base de la constitution.

« Le 6 avril, pressé de rentrer, je pris la route de Rogué. Mgr Taurin m'accompagna jusqu'à Daro-Mikael, où je passai le reste de la journée et la nuit suivante. Le 8, je vais visiter sur la montagne d'Erer un vieil édifice qu'on m'avait signalé. Si délabré qu'il soit, on en saisit encore parfaitement l'ordonnance, il forme un carré long de 20 mètres sur 16; c'est évidemment le reste d'une église: l'endroit s'appelle Théodoros. L'enceinte renferme six colonnes carrées dont trois gisant à terre; point d'architecture au sens vrai du mot; mais la maçonnerie est solide encore, et quelques endroits portent des traces de sculptures. Les murs n'ont pas moins de 1 mètre 1/2 d'épaisseur, et telle pierre posée en soubassement a plus de 3 mètres de long. Le sommet de la montagne se dresse à 800 mètres d'altitude; de cette hauteur, on domine un pays délicieux où l'œil découvre trois grands lacs dont l'eau brille comme des plaques de métal poli, des forêts qui semblent noires dans l'éloignement, puis le cours de l'Aouach au-delà duquel s'étendent à perte de vue d'immenses savanes.

« Il me restait à trouver un emplacement favorable pour l'installation de la colonie; après bien des calculs et des comparaisons, je me décidai pour un territoire très fertile nommé Gaveroch, et me-

surant une surface carrée de 20 kilomètres de large sur 50 de long; il est traversé d'un bout à l'autre par la rivière Wadi, qui prend sa source dans la forêt de Guiderach, au nord-est, reçoit les deux torrens de Aramba Gemma et de la forêt de Gougouf, et se dirige vers l'Aouach au sud-est; des deux côtés, on établirait soit des barrages pour faire marcher les usines et les moulins, soit des canaux d'irrigation pour fertiliser les terres. Ce territoire comprend en outre, du côté du sud-ouest, la mine de houille de Koueli, près de Tianou; de là aux bords de l'Aouach, qui va se perdre dans le lac d'Aoussa, à 100 kilomètres seulement de la côte, il sera facile de créer une route pour le transport du minerai. Au nord-est, le terrain se relève et semble plus particulièrement salubre; c'est là que s'établiront les colons. Ali Gumb, au centre, servira de point stratégique et comme de forteresse; enfin les forêts voisines de Guiderach et de Gougouf fourniront, avec l'autorisation du roi, tous les bois de construction nécessaires. »

III.

Cependant Minylik était rentré à Litché, le conseil fut assemblé et s'occupa aussitôt de rédiger les documens officiels suivans : lettre du roi au président de la république française et bases d'un traité de commerce et d'alliance à conclure entre le Choa et la France, lettres au saint père, au roi d'Italie et à la reine d'Angleterre; puis, comme la politique du khédive, malgré ses protestations d'amitié, pouvait paraître peu rassurante, il fut décidé que Minylik lui écrirait aussi une lettre motivée où, sans cacher ses défiances à l'égard de l'Égypte, il consentirait à conclure un traité d'alliance à la seule condition de la neutralisation de Tedjourrah, qui serait déclaré port franc. Tous ces documens furent écrits en amariña, traduits en français et timbrés du sceau royal; un exemplaire de chacun fut confié au voyageur, la minute dut rester dans les archives du roi. On rédigea ensuite, spécialement pour M. Arnoux, le titre de propriété d'un territoire de 100,000 hectares, l'acte de cession gratuite de la mine de houille de Koueli, enfin le mandat l'autorisant à traiter au nom du roi de Choa avec le gouvernement français et les autres puissances.

En même temps, le roi faisait réunir les présens qui, selon l'usage en Orient, doivent toujours accompagner un message; il avait choisi lui-même une vingtaine de chevaux du pays qu'il destinait aux divers souverains. Sur ces entrefaites, Omer Boxa, chef redoutable des Gallas du sud, soumis par Minylik dans sa dernière expédition, était arrivé à la cour; il amenait avec lui une civette vivante provenant de Kaffa, et il en fit hommage au roi. Celui-ci, à

son tour, la confia à M. Arnoux pour la remettre au roi d'Italie, avec lequel il avait eu déjà quelques relations par l'entremise de Mgr Massaja, sujet italien.

En dernier lieu, on arrêta les ordres d'achat faits par le roi, montant à la somme de 700,000 talaris environ, qu'il devait couvrir avec de la marchandise du pays au prix courant des marchés. On fixa aussi le nombre des personnes à engager en Europe pour le compte du roi, avec la spécialité de chacune. En cas de mort du voyageur dans le désert, trois hommes de la caravane étaient désignés pour continuer la route et consigner la marchandise et les présens au consulat de France à Aden.

Tout étant ainsi réglé, le roi se disposait à partir. Le mardi 6 juin, bien avant le jour, un grand feu brûlait au foyer dans la demeure de M. Arnoux; une vingtaine de serviteurs tenaient des torches à la main. Le roi entra le premier, suivi de ses familiers, et vint s'asseoir auprès du feu; M. Arnoux prit place à côté de lui, les autres restèrent debout. On échangea les derniers souhaits, les derniers adieux, puis, comme deux amis, le voyageur et le roi s'embrassèrent; dans la salle, toutes les têtes s'inclinaient en signe de respect; enfin Minylik, surmontant son émotion, donna le signal du départ et sortit. Quelques jours après, M. Arnoux se rendit à Salla Dengaï pour faire ses adieux à la reine mère; la bonne dame le pria d'accepter pour sa fille trois dents d'éléphant pesant ensemble une centaine de kilogrammes; déjà la reine, femme du roi, lui avait fait un cadeau semblable de huit dents d'éléphant en lui souhaitant un heureux voyage. Le 12 juin, il quitta définitivement Litché, après avoir pris congé des missionnaires et de tous les bons amis qu'il laissait au Choa; une grande foule de peuple l'accompagna quelque temps sur la route; Azadj Woldé Tsadek, à qui le roi avait donné ses instructions, le suivit même jusqu'à Aramba, où la séparation se fit en pleurant; mais laissons-le raconter lui-même son retour.

« A Fareh, où se formait la caravane, je perdis encore quelques jours; il fallut trouver des chargeurs, et, comme toujours en Orient, les discussions prirent beaucoup de temps; il fallut aussi s'entendre avec les chefs adels, qui avaient promis trois cents guides jusqu'à Erer, au-delà du fleuve; j'emmenais en outre trente-six domestiques éthiopiens pour soigner les chevaux pendant la route et veiller sur les provisions et les objets précieux. Chargeurs, guides ou domestiques, tout ce monde fut payé d'avance. De leur côté, les deux dignes fils d'Abou-Bakr, Ibrahim et Mohamet, rassemblaient dans une localité voisine le bétail humain qu'ils s'étaient procuré pendant leur séjour pour le joindre à notre colonne dès que nous serions partis.

« Depuis deux jours déjà, une petite caravane était annoncée; partie de Zeila, elle conduisait au Choa le père Damascène, M. Pottier, un autre Français, et Guébra Mariam, jeune Éthiopien élevé par les missionnaires. Le père Damascène était mort en route de fatigue et d'épuisement; ses deux compagnons arrivèrent le 25 juin à Fareh avec leurs bagages et des provisions pour la mission. C'est d'eux que j'appris ce qui se passait à la côte et les dispositions d'Abou-Bakr à mon égard ; je sus aussi qu'ils avaient laissé à Zeila l'expédition italienne, commandée par le marquis Antinori, se rendant au Choa, et que je devais plus tard rencontrer en route.

« Je comprenais bien qu'une fois loin du Choa j'étais à la discrétion des Égyptiens; pourtant je n'avais pas tant fait pour reculer. A bout de patience, comme les fils d'Abou-Bakr multipliaient les retards, je fis charger les chameaux et donnai l'ordre du départ. Moi-même, prenant les devans, je vins coucher à Détarah, à trois heures de marche de Fareh. La caravane ne comptait pas moins de 165 chameaux aux mains de 90 chargeurs et gardiens, qui avaient été loués en tout 400 talaris. J'avais reçu du roi 2,000 talaris que je réservais pour les besoins de mon voyage en Europe. Un chameau était spécialement chargé de porter la civette; 16 chevaux de selle magnifiques, de pur sang galla, choisis par le roi lui-même entre plusieurs mille, et splendidement harnachés, étaient conduits par la bride; deux autres, non moins beaux, mais sans harnais, devaient remplacer ceux qui pourraient mourir en route; enfin venaient 5 mules, que je tenais en réserve comme cadeau pour les divers chefs adels dont je pourrais avoir à me louer.

« A Détarah, les fils d'Abou-Bakr me firent attendre encore cinq jours; pendant ce temps, je vis arriver au campement plus de cinq cents esclaves que conduisait Mohamet; c'étaient pour la plupart de jeunes garçons ou de jeunes filles, presque des enfans. Détarah est un pays entièrement musulman, et, bien qu'il dépende du Choa, l'autorité du roi chrétien n'y est pas encore assez établie pour avoir pu supprimer du premier coup cet odieux trafic. Pourtant j'appris qu'un jeune Éthiopien était parmi les nouveaux venus; on l'avait volé à sa famille; aussitôt je donnai ordre de l'amener sous ma tente, je fis mander Wollassema Awegas, gouverneur de l'Argoba, qui se trouvait alors avec nous, et en vertu de l'édit du roi je le sommai de faire conduire l'enfant sous bonne escorte jusqu'à Fekrié Gumb, là de le remettre à M[gr] Massaja qui le rendrait lui-même à ses parens; ce qui fut fait. Mais depuis ce jour je ne revis plus Ibrahim, l'autre fils d'Abou-Bakr; il avait réuni, lui aussi, une nombreuse bande d'esclaves, et, craignant pour sa marchandise mes revendications, il se contenta de nous suivre à la distance de trois ou quatre jours de marche.

Le 3 juillet, de bon matin, Wollassema Awegas arrive au campement avec une grande suite; il m'informe que les ordres du roi ont été ponctuellement exécutés; la route nous est ouverte, et les Adels se sont engagés à protéger notre caravane; leurs principaux chefs ont été mandés pour me jurer foi et amitié. Ces chefs en effet étaient réunis en avant de ma tente au nombre d'une douzaine. Wollassema Awegas leur adressa en leur langue un long discours à mon sujet; ils répondirent avec grand sens qu'ils ne pouvaient être responsables d'un accident qui me viendrait de Dieu, mais qu'ils ne négligeraient rien pour assurer ma sécurité. Après ces déclarations formelles, ils adressèrent une prière à Allah, puis tous ensemble nous prîmes le café. Wollassema Awegas est resté encore une heure à causer avec moi sous ma tente; tous les chefs adels qu'il m'a présentés ont été placés sous les ordres immédiats de deux *mesleniès* éthiopiens de l'Argoba, lesquels doivent m'accompagner à une journée de marche au-delà de l'Aouach : c'est pour moi une garantie de plus. Avant de me quitter, Wollassema Awegas me prie de vouloir bien accepter en souvenir de lui une dent d'éléphant qu'il avait fait déposer à côté de mes marchandises; je le remerciai, et nous nous séparâmes émus.

« Mardi 4 juillet. Nous quittons définitivement le Choa; la colonne est en marche; mais les chevaux gallas, vifs comme des cerfs et habitués à la vie sauvage, ont peur de la vue et de l'odeur des chameaux; ils bondissent et se cabrent. Nous suivons la direction du sud-est. Je savais le cas que je devais faire de Mohamet, obligé de conduire ma caravane, qu'il eût voulu voir s'engouffrer dans le désert. Tout occupé des esclaves qu'il amenait à son noble père, il laissait peu à peu le désordre et l'indiscipline s'introduire parmi les hommes et ne prenait aucun soin des marchandises. A chaque départ, il y avait des retardataires, et presque toujours plusieurs chameaux étaient encore à charger que depuis une heure déjà la tête de la colonne s'était mise en marche. Ces gens-là évidemment étaient d'accord avec Mohamet; que j'eusse faibli un instant, ils auraient avec intention perdu nos traces, et la caravane se serait fondue comme la neige au soleil. Aussi je ne quittais jamais le campement qu'après m'être assuré par mes propres yeux que le dernier chameau était parti et que rien n'avait été oublié. Quant aux chevaux, j'avais établi pour eux un service spécial sous la surveillance d'un palefrenier en chef; chacun d'eux pendant la route était conduit par la main; en arrivant au campement, on leur enlevait les harnais, qu'on rangeait sous ma tente avec les lances et les boucliers; puis quand les hommes avaient pris leur repas, on les menait au pâturage; la nuit venue, ils ren-

traient au campement et on leur distribuait une ration d'orge; chaque homme apportait en outre une provision d'herbe fraîche pour la nuit. On avait soin aussi de préparer autour du parc de gros tas de bois, et toute la nuit de grands feux étaient allumés pour éloigner les bêtes féroces; pendant ce temps, la moitié de mes gens montait la garde; je les avais partagés en deux escouades de dix-huit hommes chacune, ce qui leur permettait de se reposer une nuit sur deux.

« Le cheval galla ressemble tout à fait au pur sang russe; il en a les jambes fines, la tête fière, la croupe pleine et rebondie, le sang chaud et ardent; la robe surtout est magnifique. Du reste je ne me dissimulais pas les peines que j'aurais pour sauver les miens. Habitués à vivre sur les hauts plateaux où la température est égale et douce, toujours bien soignés, bien nourris, comment se verraient-ils transportés tout à coup sous un ciel torride, n'ayant qu'une mauvaise nourriture, point d'eau le plus souvent, et devant eux un désert de près de deux mois à traverser? A plusieurs reprises on a essayé de conduire des chevaux gallas à la côte, la plupart ont péri avant d'arriver.

« La civette était pour moi un autre sujet de préoccupation. Rien de plus gracieux que cet animal, qui produit le musc et qui se trouve en grande abondance dans les pays gallas; par la taille et le pelage, il rappellerait l'hyène, mais il a le museau plus fin et les formes bien plus délicates; il ne s'apprivoise jamais, quelques soins qu'on prenne de lui, et on est forcé de le tenir constamment enfermé dans une étroite cage de bois à claire-voie. Celle-ci avait, attachés à son service, un homme pris dans mon personnel et un chameau pour porter sa cage; à peine arrivés au campement et ma tente dressée, le premier soin était de mettre la civette à l'abri. Comme cette bête ne se nourrit que de lait et de viande fraîche, et que dans le désert je n'avais pas toujours à portée une nourriture semblable, il fallait s'en procurer à grand'peine et souvent au prix de beaucoup d'argent.

« Mercredi 5. Partis hier matin de Détarah, après trois heures de marche, nous avons campé à Arwoareh. Nous nous remettons en route cette après-midi pour arriver à Gahardas à la nuit. Là point de source, j'étais prévenu; point d'herbe non plus; j'avais apporté une provision d'eau dans des peaux de bouc, je la fais verser dans des marmites; mais les chevaux, pour la plupart accoutumés à boire à la source, refusent d'y toucher; on leur distribue de l'orge à défaut de fourrage.

« Jeudi 6. Nous partons de Gahardas avant le jour; vers trois heures de l'après-midi, nous arrivons sur la rive gauche de

l'Aouach; c'est ici que je vais voir si les chefs adels tiendront la promesse faite à Fareh; les bords du fleuve sont très dangereux, le jour à cause des indigènes, ennemis jusqu'alors de tous les étrangers, la nuit à cause de la foule des éléphans, des lions et des panthères qui infestent ces parages. Aussi je redouble de surveillance; près de six cents Adels entourent déjà notre campement.

« Vendredi 7. Une crainte me poursuivait depuis mon départ, c'était d'arriver trop tard sur les bords du fleuve. Les pluies, comme on sait, commencent en Éthiopie à la fin de juin; il pleuvait déjà depuis quelques jours sur les hauts plateaux, il était urgent de passer sur la rive opposée avant que la crue se fût fait sentir. Je mets tout mon monde à couper du bois pour construire un radeau; ce radeau fut fait de branches solidement liées entre elles avec des cordes d'aloès dont j'avais fait provision; une trentaine de peaux de bouc, remplies d'air et attachées en dessous, servaient à le soutenir; enfin un câble composé de plusieurs cordes et reliant les deux rives permettait de le diriger à la façon d'un bac à travers le fleuve. Mis à l'eau, il pouvait ainsi porter environ 500 kilogrammes. Malgré le câble et les outres, une vingtaine d'hommes sont obligés de se mettre à l'eau et de pousser le radeau à la nage pour lui faire franchir le courant très rapide en cet endroit. Sur le talus opposé, haut de 4 mètres, un sentier avait été préparé pour monter la marchandise; soixante balles de café sont ainsi transportées avant la nuit. Un de mes plus forts chameaux était sur le point de mourir; les Adels me demandent la permission de le tuer et de le manger; j'y consens.

« Le lendemain, l'opération du passage continue. Un des chefs adels, à qui j'avais fait rendre son fils prisonnier au Choa, vient me voir sous ma tente et m'amène un bœuf, qu'il me prie d'accepter en témoignage de sa reconnaissance; je lui donne en échange un manteau éthiopien pour lui et une pièce de toile pour son fils. « Je sais, me dit-il, que tu es l'ami du roi de Choa; quand tu seras de retour, je viendrai te saluer et je te donnerai mon fils que tu m'as rendu, il sera à toi, je sais que tu lui feras du bien. » J'acceptai son offre et il se retira content.

« Pendant que je m'occupais de ma marchandise, Mohamet de son côté travaillait à faire passer ses esclaves. Ce n'était certes pas une petite affaire; aucun de ces malheureux ne savait nager. Les hommes de Mohamet avaient construit, eux aussi, un misérable radeau en branchages; c'est là qu'ils entassaient pêle-mêle les filles, les femmes et les garçons; la faible embarcation s'enfonçait sous le poids, et les passagers avaient de l'eau jusqu'à la ceinture; quelques hommes poussaient par derrière en nageant. Tout autour

les crocodiles, attirés par l'odeur de la chair, ouvraient de larges gueules affamées, et il fallait les écarter en battant l'eau à grand bruit. Aussi c'étaient des cris, des pleurs, des lamentations qui déchiraient l'âme. Après des efforts surhumains, on finit par aborder, mais la même scène poignante se renouvela dix ou douze fois. Quelques femmes traversent le fleuve avec une ou deux peaux de bouc soufflées attachées à la ceinture, les mains sur les épaules d'un nageur; on use encore d'un autre système pour les esclaves les plus jeunes : on en prend trois ou quatre qu'on place au milieu d'une peau de bœuf tannée étendue par terre et avec eux deux ou trois outres gonflées; quand ils sont accroupis et bien serrés l'un contre l'autre jusqu'à ne plus former qu'un tas, la peau de bœuf est fortement ramassée et nouée; les têtes des enfans émergent seules de ce paquet que deux hommes portent jusque dans le fleuve; puis un nageur le pousse à travers le courant. Toutes ces précautions, comme on peut croire, sont inspirées par la crainte de perdre une précieuse marchandise, l'humanité n'y est pour rien.

« La journée touchait à sa fin; deux de mes domestiques éthiopiens étaient sur l'autre rive; ils avaient été désignés pour y passer la nuit à la garde des marchandises déjà débarquées. L'un d'eux, bien qu'il ne sût pas nager, veut venir nous rejoindre; une fois à l'eau il s'embarrasse dans la vase; son compagnon, s'apercevant du danger qu'il court, se jette à l'eau pour le sauver, mais, saisi au cou par l'infortuné qui se noie, il va périr à son tour. De notre bord on se hâte d'accourir à leur aide; par malheur il était trop tard : le premier seul fut sauvé, du second on ne retira qu'un cadavre; il s'appelait Houendem. Cette mort causa une impression douloureuse sur mon personnel éthiopien; tous ces hommes pleuraient, se frappant la tête et poussant des cris de douleur et de découragement. Cette scène déchirante se prolongea bien avant dans la nuit.

« Dimanche 9. Par suite des funérailles de leur compagnon, mes hommes ne travaillent pas aujourd'hui. J'ai écrit à M[gr] Massaja, à Fekrié Gumb, pour qu'il informe le roi de ce qui vient d'arriver. Je charge Mohamet Gourra de porter ma lettre jusqu'à Fareh et lui donne pour faire la route deux de mes meilleurs mulets de selle.

« Lundi 10. Une partie de mes chameaux est encore sur la rive gauche; les Adels ont la réputation méritée d'excellens nageurs; ils se sont engagés, moyennant salaire, à passer les chameaux; demain viendra le tour des chevaux; le radeau continue à servir pour la marchandise.

« Mardi 11. Enfin tout est passé! Le dernier je franchis le fleuve sur le radeau. Au moment où je touche l'autre rive, mes hommes

m'accueillent d'une salve de mousqueterie en signe d'allégresse. Le passage du fleuve m'a couté 150 pièces de toile données en paiement aux Adels.

« Mercredi 12. Ce matin au petit jour je m'aperçois que le fleuve a grossi de plus de moitié pendant la nuit; il était temps de le franchir. Dans la journée, trouvant un Adel en train de voler les peaux de bœuf qui couvraient le café, j'essayai de l'en empêcher; le sauvage furieux levait déjà sa lance pour me frapper, quand une main, je ne sais laquelle, lui retint le bras. Dans l'après-midi, nous levons le camp et, décrivant un demi-cercle, nous arrivons à la nuit à la station de Bilaine, dans la direction du nord-est.

« Vendredi 14. Depuis que nous avons passé l'Aouach, chaque jour nous avons une nouvelle alerte; on craint une attaque des Itou Galla; mais je ne suis pas dupe de ces faux bruits habilement semés par les chefs adels de mon escorte; ils veulent évidemment, à la faveur du désordre, m'enlever mes chevaux, qui leur font envie. Aujourd'hui la tentative a été plus sérieuse que de coutume. Un troupeau d'agazènes se dirigeait vers la caravane en soulevant un nuage de poussière. A tort ou à raison, les Adels qui m'accompagnent prennent les agazènes pour des cavaliers Itou Galla; ils veulent s'emparer des chevaux, aller à la rencontre de l'ennemi imaginaire; mais j'ai résolu de défendre ces braves bêtes, fût-ce au péril de ma vie; je les fais monter par mes hommes, qui déjà faiblissaient, et, tombant sur les sauvages à grands coups de ma courbach en cuir d'hippopotame, je les oblige à reculer.

« C'est à Bilaine que nous avons passé le delta du fleuve. Les deux *meslenïès* du roi que Wollassema Awegas avait délégués pour commander les chefs adels et surveiller leur conduite m'avaient suivi jusque-là; leur mission était terminée, je les congédiai. Avec eux s'en allait une partie des chefs adels; mais trois cents indigènes de la tribu de Moulon (peuple des Assobas) restent avec moi pour guider la caravane jusqu'à Erer.

« Samedi 15. Partis de Bilaine hier dans la matinée, nous sommes venus camper à Demaca. Nous n'y devions pas trouver d'eau pour les chevaux, mais un violent orage survenu avant la nuit nous en a fourni en abondance. Ce matin la caravane tourne au nord-nord-est, du côté de Moulon où j'avais passé deux ans auparavant. Mohamet Gourra est le chef de la tribu; c'est le même que j'avais envoyé à Fareh porter la nouvelle de la mort de mon domestique; il n'était pas encore revenu. L'aspect du paysage est ici des plus pittoresques; point de cultures, mais une vaste plaine couverte de broussailles, où errent en liberté autour des villages nomades des autruches à l'état domestique et de nombreux trou-

peaux; au milieu de la plaine, un ravin profond fournit tout juste l'eau nécessaire aux familles et aux bestiaux; vers le sud, barrant l'horizon, les montagnes des Itou Galla; au nord-est, les flancs étagés des montagnes d'Erer.

« Connaissant la localité, j'avais pris la tête de la colonne avec mes chevaux; j'arrivai ainsi aux premières maisons du village: c'étaient des bergeries, les gens de la caravane voulaient s'y arrêter, mais comme l'endroit ne me convenait pas, je poussai en avant et choisis la place du campement à 3 kilomètres plus loin, près de la maison même de Mohamet Gourra et sur le bord du ravin; je parquai mes chevaux à l'ombre d'un gros mimosa et le reste de la caravane ne tarda pas à me rejoindre. Ce même soir, j'apprends que l'expédition italienne a été signalée au-delà d'Erer, à trois jours seulement de Moulon, mais on la dit en souffrance.

« Dimanche 16. Au petit jour nous sommes réveillés par un cri d'alarme venant du sud-ouest, du milieu même des bergeries, et déjà de chaque hameau, de chaque maison, à pied, à cheval, sortaient des bandes armées qui se portaient en courant sur le théâtre de la lutte. Tous les indigènes qui faisaient partie de la caravane abandonnent le campement; en tête marche Mohamet Abou-Bakr, monté sur sa mule, un fusil chargé à balle à la main, et avec lui Saleh, son parent, également monté sur une mule, mais armé, à la façon des Adels, d'un bouclier, d'une lance et d'un poignard. Cette fois l'alarme était sérieuse. Mes Éthiopiens voulaient, eux aussi, prendre part à la mêlée; je m'y oppose, je fais seller les mulets et les chevaux prêts à partir, puis j'ordonne de prendre les armes; dix de mes hommes ont des fusils; en cas d'attaque nous sommes en mesure, à l'abri des marchandises, de nous défendre vigoureusement. Voici ce qui s'était passé : un parti des Assaï-Mara, ceux-là mêmes qui avaient fourni les meurtriers de mes deux compagnons, étaient venus, au nombre de cinq cents, sur le territoire de la tribu rivale de Moulon, pour voler les troupeaux; à la faveur de la nuit, ils s'introduisent dans les bergeries et tuent indifféremment tout ce qu'ils rencontrent; mais quelques femmes échappées au massacre ont fait entendre le cri d'alarme; les gens de Moulon accourent en toute hâte, et, peu à peu, leur nombre grossissant, un combat acharné s'engage; survient alors Mohamet, il s'élance dans la mêlée, et, à bout portant, casse la tête d'un Assaï-Mara. Au bruit de la détonation, aussitôt suivi de l'effet, les compagnons du mort croient que tous mes hommes vont fondre sur eux avec leurs fusils, un sauve qui peut général a lieu; on les poursuit; en moins de quelques minutes, plusieurs centaines de cadavres ensanglantent le sol; les Adels ne font jamais de prison-

niers. Peu après, Mohamet rentrait triomphant au campement, un horrible trophée pendu à la bride de sa mule, mais la victoire aura été chèrement achetée. Saleh a été frappé d'un coup de lance au flanc, une cinquantaine d'autres blessés sont rapportés dans leurs huttes, et parmi eux le fils de Mohamet Gourra.

« De peur d'un retour offensif de l'ennemi, les gens de Moulon se décident à quitter leur pays et à planter leurs huttes hors de la portée des Assaï-Mara. En attendant, on s'occupe d'enterrer les morts. Les chameaux, mal soignés, commencent à souffrir, trois ou quatre sont morts; quant aux chevaux il ne serait pas prudent de les mener paître à quelque distance du camp. Ce soir, ils étaient tous parqués selon l'ordinaire, ils boudaient à l'orge, ils avaient presque refusé de boire; tout à coup, un des plus beaux tombe comme foudroyé. C'est le premier que je perds.

« Lundi 17. Ce matin, dix de mes chameaux manquent à l'appel; il ne sera pas possible de partir aujourd'hui. Les habitans de Moulon commencent à déménager leurs huttes. Sur le soir, le cri d'alarme se fait encore entendre : on a pris une fois de plus pour des cavaliers un troupeau d'agazènes, si nombreux dans ces contrées. Les Itou Galla descendent quelquefois de leurs montagnes, arrêtent et pillent les caravanes, mais, quand ils savent qu'il s'y trouve des Européens, ils n'ont garde de s'aventurer, de peur des armes à feu qui frappent de loin.

« Mardi 18. Enfin nous pouvons lever le camp; nous prenons la direction du nord-est, la caravane est précédée et suivie d'une émigration en masse des habitans de Moulon, chaque famille va par groupe, la colonne s'allonge dans le désert sur une étendue de plusieurs lieues. Par suite de la perte de mes chameaux, Mohamet ne pouvant pas ou ne voulant pas les remplacer laisse à Moulon dix balles de mes peaux de bœuf. Nous passons à côté du lac Carava sans nous y arrêter, et nous venons camper en doublant l'étape à Élilisso.

« Mercredi 19. A cause de la longue course d'hier, les chameaux sont fatigués, les chevaux aussi pâtissent cruellement; un d'eux meurt, c'est le second. Pendant la nuit, un terrible orage nous a littéralement transpercés. On ne se mettra pas en marche aujourd'hui.

« Jeudi 20. J'ai dépensé cinquante-six pièces de toile depuis le passage du fleuve; elles m'ont servi à payer mes guides assobas qui se séparent ici de moi. Leur chef Wocatou en tête, ils viennent me faire leurs adieux, tous veulent me toucher la main, l'embrasser, ce n'est pas l'habitude de leur nation, mais ils me sont reconnaissans de leur avoir rendu service à Moulon. Nous partons d'Élilisso de bon matin, car la course est longue jusqu'à Erer; nous devons

traverser une forêt redoutée par les petites caravanes. J'ai acheté hier une autruche pour la valeur de 3 francs en toile; elle suit la colonne. Nous traversons la forêt sans accident. Arrivée à Erer à deux heures de l'après-midi par une température écrasante. Là j'apprends de nouveau que l'expédition italienne approche; désireux de la prévenir des dangers qu'elle court sur cette route, j'ordonne à Mohamet d'envoyer demain avant le jour un homme à cheval à l'endroit nommé Tull Harré près duquel nous devons camper; au cas où les Italiens se trouveraient dans ces parages, je leur recommande de m'attendre, mais en un lieu bien pourvu d'eau, à cause des besoins de ma caravane.

« Vendredi 21. Au soleil levant, la colonne s'engage dans la direction de l'est. Après une longue et pénible marche, nous arrivons au torrent d'Edeita Erer et nous campons dans son lit. Nous trouvons là des nids de fourmis blanches qui nous obligent à de grandes précautions. La force de destruction de ces insectes est incroyable; je les ai vus en quelques minutes percer l'enveloppe des balles de café faite avec des peaux de bœuf tannées.

« Samedi 22. Le courrier que j'ai fait partir hier n'est pas encore revenu; je suis inquiet du sort des Italiens, comme ils ignorent que je reviens du Choa, nous risquons de nous croiser en chemin. Bien que la station d'Edeita Erer fût des plus dangereuses à cause du voisinage des marais, je résolus d'y rester un jour encore; j'envoyai un second messager au chef du village de Tull Harré, distant d'ici de quatre heures de marche, et je le priai de se rendre lui-même au campement. Il arriva dans la nuit et vint droit vers ma tente en compagnie de Mohamet; il savait déjà qui j'étais: tout se sait au désert, mieux encore que dans une grande ville, à deux cents lieues à la ronde tout le monde est informé si l'étranger qui passe est puissant, s'il connaît le pays ou bien s'il manque d'expérience, si l'on peut lui faire payer l'apprentissage de ses voyages. Le chef avait vu les Italiens, je fus vite au courant de leur situation; séance tenante, j'écrivis une lettre au marquis Antinori, lui donnant rendez-vous pour le lendemain au campement de Tull Harré. Les deux nuits passées dans le ravin d'Edeita Erer ont été particulièrement désagréables; pour ma part, j'ai le corps et la figure tout enflés de la piqûre des insectes.

« Dimanche 23. Sortant des broussailles du torrent, nous nous trouvons dans l'immense plaine des Issas. Les chameaux s'avançaient massés en bataillon carré, puis les chevaux, tout harnachés, un peu refaits par un repos de deux jours et redevenus fringans; notre colonne avait ainsi fort bon air. Les Italiens nous avaient précédés au rendez-vous; ils paraissaient tristes et découragés, ils

furent d'autant plus surpris de l'ordre et de la discipline qui régnaient parmi nous. J'allai saluer le marquis qui me présenta le capitaine Sebastiano Martini et l'ingénieur Chiarini; puis nous causâmes : « Je ne m'expliquais pas, dis-je franchement au marquis, qu'il se fût mis en route par cette saison pour les hauts plateaux éthiopiens; sans doute il ignorait les pluies torrentielles qui durent là-bas à partir du mois de juillet et qui interrompent toute communication. A cette époque, on pouvait bien se rendre du Choa à la côte, ainsi que je faisais moi-même, mais le contraire n'était pas à tenter. Ils allaient trouver l'Aouach sorti de son lit, le pays détrempé. Cette première considération, comme aussi la mauvaise organisation de leur caravane dont ils avaient égaré les deux tiers, l'impossibilité absolue où ils se trouvaient de réparer leurs pertes, tout cela rendait la poursuite du voyage très dangereuse. Je leur conseillai donc de retourner à Zeila avec ma caravane pour s'y refaire tout à loisir; en attendant, la mauvaise saison passerait, et, mieux organisés, ils pourraient partir au mois d'octobre prochain; c'était encore le plus sage. » J'avoue que mes conseils ne furent pas très goûtés: ces messieurs gardaient en face de moi une attitude embarrassée; pourtant, comme une prompte décision était nécessaire, ils promirent de me rendre réponse dès le lendemain. Nous campâmes à quelque distance les uns des autres.

« Samedi 24. De bon matin je reçois la visite de ces messieurs; ils admirent sous ma tente les boucliers, les lances et les harnais, ils ne croyaient pas que l'industrie des Éthiopiens fût aussi avancée. Je leur montre également les chevaux, qu'ils trouvent superbes. Ils avaient passé la nuit à se concerter; en fin de compte, il avait été décidé qu'au prix de tous les sacrifices et à l'aide des ressources que je pourrais leur fournir moi-même, une partie de l'expédition continuerait sa marche en avant; pendant ce temps, un de ses membres se rendrait à Rome pour demander à la Société de nouveaux moyens d'action, puis rejoindrait ses compagnons au Choa, d'où tous ensemble poursuivraient leur voyage vers les lacs équatoriaux. Entrant alors dans la voie des confidences, ils me racontèrent toutes les spoliations dont ils avaient été victimes de la part d'Abou-Bakr; bien plus, à leur départ, bon gré, mal gré, l'ex-émir leur avait adjoint sept cheiks qui s'étaient amusés à promener leur caravane en zigzag à travers le désert pour finir de les dépouiller.

« Mardi 25. C'est aujourd'hui le troisième jour que nous campons à Tull Harré; grâce à l'eau et à l'herbe fraîche qui se trouvent ici en abondance, les chevaux reprennent leur vigueur. Cependant je commence à ressentir les fâcheux effets de la rencontre des Italiens; Cabo, chef de leur caravane, est un parent de Mohamet, ils se

communiquent les instructions d'Abou-Bakr; d'autre part les cheiks qui s'étaient chargés d'alléger l'expédition italienne étaient furieux de trouver en moi un obstacle à leurs desseins. Le marquis avait eu le tort de laisser voir qu'il avait de l'argent; aussi ses hommes ne voulaient-ils plus être payés qu'en numéraire, un jour qu'il refusa, on lui enleva pendant la nuit une caisse contenant encore 300 talaris. En route, des groupes entiers de chameaux disparaissaient chez les Issas; deux ou trois jours après, on venait offrir au marquis ces mêmes chameaux et il les louait sans les reconnaître. A chaque campement, le nombre des colis diminuait. Il avait fallu à plusieurs reprises se procurer des mulets; chaque bête était louée deux fois sa valeur, le lendemain elle avait disparu. M. Landini, un vieillard, et le capitaine, s'étaient vus, faute de montures, obligés de faire de longues courses à pied. Toutes ces misères auraient pu être évitées avec un peu d'énergie; à part les emprunts forcés d'Abou-Bakr, contre lequel j'étais impuissant, il ne m'a jamais été rien volé.

« Tout d'abord, je fis observer à ces messieurs qu'on ne paie jamais en argent dans le désert; l'argent doit être soigneusement caché et tout le monde ignorer les colis où il se trouve. Les colis de bagages doivent avoir une dimension uniforme, être recouverts d'un fort emballage, solidement ficelé, pour supporter le transport à dos de chameau et les brutalités des chargeurs; le chef de la caravane est responsable des colis ainsi emballés. Il faut aussi prendre soin d'avoir sous la main les provisions et les objets de première nécessité, ainsi qu'une certaine quantité de pièces d'étoffe, suffisante pour les frais de route. A l'arrivée au campement, les colis sont soigneusement empilés en *boulot*, et personne ne doit y toucher; sur les hauts plateaux, la manière de voyager n'est plus aussi rigoureuse.

« Au moment de notre départ du Choa, il avait été convenu avec Ibrahim et Mohamet, en présence du roi, que le salaire des chargeurs et des guides serait réglé d'avance pour tout le voyage; mais alors, après s'être concerté avec ses nouveaux alliés, Mohamet osa soutenir que les chargeurs n'avaient été payés que jusqu'à Tull Harré, qu'il fallait renouveler leur engagement jusqu'à Zeila; de plus ils exigeaient que je les payasse en argent comme avaient fait les Italiens. La situation devenait critique; retournerais-je au Choa avec mes Éthiopiens pour porter plainte au roi? Mais Mohamet menaçait d'abandonner les marchandises en plein désert; c'était mon entreprise avortée. Mieux valait encore sacrifier quelques talaris. Je dis à Mohamet de choisir les chargeurs comme il l'entendrait et de fixer lui-même la somme qu'il exigeait; je m'engageais

à le payer à Zeila en numéraire, mais d'ici là je ne sortais pas un écu de mes coffres; ma parole donnée devait suffire. Par cette décision, à laquelle mon musulman ne s'attendait pas, je coupai court à toute réclamation.

« Cependant le temps pressait; nous ne devions pas épuiser nos ressources au campement. Je cédai au marquis et à l'ingénieur, qui continuaient leur route vers le Choa, six de mes domestiques éthiopiens; avec ces hommes, qu'ils armèrent, leur vie était plus en sûreté; c'étaient en outre de bons nageurs qui devaient leur être fort utiles pour le passage du fleuve; je leur donnai un sac de viande sèche, trois sacs de pain, — ils en étaient déjà à leur dernière caisse de biscuit, — et un de mes mulets, j'ordonnai à Mohamet de leur procurer des chameaux et des chargeurs, je promis aussi au capitaine Martini, qui venait avec moi, qu'à son retour d'Europe, il trouverait à Zeila soixante de mes chameaux que je laissais à sa disposition. Ces messieurs parurent très satisfaits de nos arrangemens.

« Dimanche 30. C'est aujourd'hui le jour de la séparation; les six Éthiopiens qui me quittaient viennent à moi, me prenant les mains, me priant de les bénir, ils pleuraient comme des enfans. On se fait les derniers adieux, puis chacun se dirige de son côté. Le capitaine Martini est mon compagnon de route, couchant sous ma tente, partageant mes repas. Après deux heures de marche, nous campons à Wolgueli. Le lendemain, partis de bon matin, nous marchons toute la journée et couchons le soir à Sangote. Le Rév. Jacob, missionnaire protestant, que le roi m'a chargé de conduire à Zeïla, a failli mourir hier au soir; je lui envoie de ma nourriture et quelques médicamens qui le soutiennent un peu.

« Mardi 1er août. Je passe sous silence le spectacle révoltant auquel j'assiste tous les jours avec les malheureux esclaves qui accompagnent la caravane. Rien ne saurait donner une idée de la barbarie des trafiquans. Hélas! je ne puis rien empêcher. Nous devions partir ce matin, mais dans la nuit une jeune fille esclave s'est évadée; elle a mieux aimé mourir de faim dans le désert que sous les coups de ses bourreaux. Pour me faire prendre patience, ceux-ci prétextent que des chameaux se sont égarés. On n'a pas retrouvé la fugitive.

« Mercredi 2. Nous prenons ce matin la direction nord-nord-est. Sur notre passage nous rencontrâmes des groupes d'Issas tout habillés de neuf en toile blanche et comme endimanchés; je fis remarquer au capitaine que c'était sa toile qui les habillait si bien, et il en convint de bonne grâce. La facilité avec laquelle ces sauvages avaient pu se fournir d'étoffe auprès des Italiens les atti-

rait tout naturellement autour de ma caravane; mais ils furent vite détrompés, chez moi il n'y avait rien à prendre que du tabac dont on leur donnait de petites poignées, quand leur tabac est bien brisé et comme en poussière, ils en prennent une grosse pincée qu'ils mêlent à de la cendre par parties égales, puis placent la boulette ainsi préparée entre la lèvre inférieure et les gencives, ce qui leur fait une sorte de bosse difforme et repoussante.

« La journée a été rude; huit heures de marche sans eau, sous un soleil de feu; Mohamet avait pris les devans, laissant la caravane éparpillée; je dus rester en arrière, presser les traînards, aider moi-même à recharger les bêtes qui tombaient, veiller enfin à ce que rien ne me fût dérobé; j'arrivai au campement deux heures après les autres. Nous approchions de Zeila, Mohamet se sentait chez lui, et son audace, son insolence, en augmentaient.

« Jeudi 3. Nous avons mis plus de six heures à traverser une plaine immense couverte à perte de vue de nids de fourmis blanches dont quelques-uns atteignent jusqu'à 3 mètres de haut. On se dirait au milieu d'une cité en ruines d'où l'homme aurait disparu. Nous campons à Haré.

« Vendredi 4. Hier encore le Rév. Jacob a failli mourir; en route j'avais chargé mon drogman de le prendre en croupe sur sa mule et d'avoir soin de lui, le malheureux pouvait à peine se tenir en selle; à un moment il s'évanouit, on dut le déposer à l'ombre d'une maison de fourmis blanches où peu à peu il reprit ses sens. Deux heures après on arrive au campement; je prends sur moi de lui administrer une potion, il passe une bonne nuit, et le lendemain il était sauvé. Plusieurs Éthiopiens de mon personnel sont aussi sérieusement malades; la plupart des esclaves, garçons ou filles, dévorés de fièvre, épuisés par la dyssenterie, ressemblent plus à des squelettes qu'à des êtres vivans; je les soulage de mon mieux avec les médicamens qui me restent.

« Samedi 5. Le Rév. Jacob va de mieux en mieux, il peut supporter les fatigues du cheval. Après une étape de six heures, nous arrivons au campement d'Aranono, où nous trouvons de l'herbe et de l'eau pour mes pauvres chevaux. Le lendemain nous allons coucher à Adagalla. Le lion, le sanglier et le gibier de la grosse espèce abondent en cet endroit. Nous y restons tout le jour suivant à cause des malades et des animaux qui ont besoin de repos. Deux autres étapes nous conduisent à Lassarar en passant par Sarman (direction nord-nord-est). Plusieurs chameaux tombent en route et meurent; les chevaux aussi fatiguent beaucoup, cependant nous avançons.

« Vendredi 11. Une caravane est campée dans notre voisinage,

se rendant au pays d'Harrar; elle avait quitté Zeila depuis cinq jours et voici les nouvelles qu'elle apportait : Abou-Bakr, après avoir expédié la mission italienne, s'était rendu au Caire, où le vice-roi l'avait fait pacha, il devait sous peu rentrer à Zeila; les désastres des Égyptiens dans l'Éthiopie du nord étaient confirmés, trois corps d'armée avaient été détruits, et l'on craignait même pour Massaouah, enfin M. Chauvet n'était plus vice-consul de France à Aden; le changement de cet honnête fonctionnaire, qui s'était dès le début intéressé à mon entreprise, était pour moi de mauvais augure.

« Lundi 14. Nous avons dépassé successivement les stations de Lasguel et d'Alibué. Malgré la perte d'un certain nombre de bêtes, je n'ai rien voulu abandonner de mes marchandises; les chameaux qui restent sont surchargés; quelques-uns portent plus de 300 kilogrammes. Nous avons franchi la région des montagnes; nous suivons dans la plaine la direction du nord-est qui conduit à Zeila; à l'ouest est Obock; mais Mohamet, se doutant que j'attaquerais bientôt la question, s'était entendu déjà avec les conducteurs de la caravane, pour que tous refusassent de changer de route, de plus je connaissais les ordres formels donnés par Abou-Bakr à ses fils; néanmoins je me résolus à parler. Nous campons à Hensa; je fais venir Mohamet, je lui dis qu'il devait se rappeler la promesse faite au roi de Choa de nous conduire à Obock, qu'il fallait donc que la caravane prît une autre direction et tournât vers la gauche. Mohamet me répondit : « Cela est impossible; d'abord il n'y a pas de route tracée pour Obock, ni de guides pour vous y conduire; les chargeurs eux-mêmes ne vous suivront pas, ils préfèrent se rendre à Zeila où ils ont leurs familles et leurs intérêts; enfin à Obock vous ne trouverez ni barques ni provisions. » Tandis qu'il parlait ainsi, il était entouré d'une dizaine de Somalis qui appuyaient ses paroles; je dus me résigner. Aussi bien il y avait pour ces misérables la question des esclaves qu'ils avaient amenés; à Zeila, ils se plaçaient, eux et leur marchandise, sous la protection du pavillon égyptien.

« Mardi 15. Pour diminuer les souffrances des chevaux, je me résigne à quitter la caravane, et, prenant les devans, à gagner Tocoha, où je trouverai pour eux de l'eau et des pâturages, je donne l'ordre de les harnacher, je choisis trois chameaux sur lesquels on charge les provisions, trois sacs d'orge, ma tente, mon lit de camp, la civette, l'autruche, je désigne les hommes de mon personnel qui doivent m'accompagner; Sallassé et Gavré Teklé resteront à la garde des marchandises. Le capitaine Martini vient avec moi. Vers minuit, grâce à notre guide, nous arrivions à Ali Ouhée; nous

campons près de puits creusés dans le sable d'un torrent à sec; deux jours encore nous suivons le lit du même torrent qui va se jeter dans la baie de Zeila et nous atteignons enfin Tococha, sains et saufs. Nous sommes en vue de Zeila, un navire à vapeur égyptien est au mouillage au loin devant la ville.

« Lundi 21. Ibrahim et Mohamet sont entrés hier à Zeila avec la caravane; les marchandises et les bagages ont été empilés sur le port. Ibrahim, qui s'était tenu en arrière de nous pendant tout le voyage, a bien vite rejoint son frère dès qu'il a su que j'avais pris les devans. Mon personnel éthiopien est travaillé en sous-main par les agens d'Abou-Bakr. Quoi qu'il en soit, je me décide à venir à Zeila avec mes chevaux. Deux tentes avaient été dressées sur le bord de la mer, l'une pour moi, l'autre pour mes domestiques. Tout d'abord, je m'aperçois qu'une de mes malles m'a été volée; c'est mon drogman Joseph Negousieh qui a fait le coup à l'instigation des musulmans. Les hostilités commençaient. »

IV.

Nous avons suivi pas à pas notre courageux compatriote, nous l'avons vu, à force d'énergie et de volonté, déjouer les obstacles et les dangers, mais tout cela n'était rien auprès des souffrances physiques et morales qui l'attendaient. Le 23 août, tandis que le bateau postal égyptien emmenait vers Aden le capitaine Martini et le Rév. Jacob, qui avait oublié de prendre congé, un autre bâtiment entrait au mouillage, et une salve de dix-sept coups de canon, partie de la côte, saluait le Somali Abou-Bakr, nommé pacha par le vice-roi reconnaissant. En effet, Abou-Bakr avait exécuté fidèlement les ordres reçus pour faire échouer la mission italienne; c'est lui encore qui, informé par ses fils de l'arrivée du voyageur français, avait averti aussitôt les autorités khédiviales; pendant son séjour au Caire, où il avait su se ménager par un cadeau princier de dix-huit belles esclaves gallas un favorable accueil, il s'était entendu avec le maître; il avait reçu de nouvelles instructions, et il était impatient de les remplir.

Tout d'abord, un des fils du nouveau pacha, Mohamet, réclame 335 talaris pour frais de la caravane, auxquels il n'avait pas droit; à son tour, Ibrahim demande 50 talaris qu'on lui devait encore moins; survient alors le chef de la douane qui, après avoir pesé et enregistré les marchandises, exige 1,800 talaris, soit 11 pour 100 de leur valeur totale. M. Arnoux eut beau s'indigner, protester; il lui fallut payer. Restaient les marchandises et les

présens. Dès les premiers jours, comme il craignait d'être retenu quelque temps encore à Zeila et que dans cette ville l'eau et la verdure manquent absolument, M. Arnoux s'était empressé de renvoyer les chevaux à la station de Tocecha avec leurs gardiens. Voici comment on s'y prit pour achever de le dépouiller.

Son personnel éthiopien se montrait chaque jour plus récalcitrant; le mauvais exemple était parti de Gavré Teklé, qu'il avait connu à Massaouah, et de Joseph Negousieh, le drogman, attaché à sa personne depuis plus de cinq ans : c'étaient eux précisément qu'il avait choisis pour l'accompagner en Europe; quant aux autres, nourris et défrayés de tout, ils devaient attendre à Zeila jusqu'à son retour, puis revenir avec lui au Choa, où ils auraient reçu la récompense de leurs services; telles avaient été les conditions établies en quittant Fareh. Mais les deux plus importans de la bande se laissèrent gagner aux avances des Égyptiens; perfidement, ils insinuèrent à leurs camarades qu'une fois sorti du territoire égyptien, M. Arnoux ne s'inquiéterait plus de leur sort et s'enfuirait avec les marchandises; esprits crédules et facilement soupçonneux, ceux-ci crurent de bonne foi ce qu'on leur contait. Sûr alors de n'être pas contredit, Abou-Bakr réunit le divan, et là déclare que Gavré Teklé est seul l'envoyé du roi Minylik, et Joseph son drogman, que le Français n'est qu'un imposteur, qu'il n'a jamais reçu de mission du roi, qu'il veut vendre les marchandises en arrivant en Europe, en garder le produit et ne plus revenir au Choa. En conséquence, il convient de s'opposer à son départ jusqu'à la réponse du roi, qu'on va prévenir sans retard, et, pour le moment, on consignera les marchandises et les papiers qu'il détient indûment. Là-dessus, une troupe de gens armés envahit la tente de M. Arnoux et fait main basse sur les malles, les boucliers, les lances et les harnais; le lendemain, ce fut le tour de la marchandise et des chevaux, on ne lui laissa que la civette, à cause des soins qu'exigeait son entretien. Abou-Bakr aurait bien voulu s'emparer aussi de deux lettres du khédive qu'il savait en la possession du voyageur, lettres précieuses où se révélait la politique perfide de l'Égypte à l'égard de l'Éthiopie; mais cette fois il se heurta à une résistance désespérée.

Pour comble de malheur, le nouvel agent de la France à Aden refusait d'intervenir officiellement dans toute cette affaire; le capitaine Martini, malgré sa promesse, n'avait pas jugé à propos de l'aller voir lors de son passage à Aden pour l'intéresser à la cause de notre compatriote; ce fonctionnaire ne connaissait guère M. Arnoux que par les allégations mensongères des agens d'Abou-Bakr; en effet, Gavré Teklé avait pris son rôle au sérieux et se donnait

partout comme le véritable envoyé du roi de Choa. Le terrain n'était pas moins bien préparé autour du consul général de France au Caire, et quand enfin, sur les réclamations pressantes de M. Arnoux, qu'on retenait à Zeila et dont on supprimait les lettres à la poste, le gouvernement français mettait les Égyptiens en demeure de le relâcher, Abou-Bakr répondait hypocritement que jamais le Français n'avait été plus libre, que personne ne l'empêchait de partir; seulement, comme il voulait emporter toutes les marchandises avec lui et que ses comandataires s'y refusaient, il était juste d'attendre la réponse du roi à qui on avait tout écrit; le différend vidé, il pourrait suivre sa route.

Pendant ce temps, seul, sans appui, enfermé dans sa tente au bord de la mer, M. Arnoux assistait à l'écroulement de son œuvre. Toute l'eau qu'on boit à Zeila vient de la station de Tococha, où des indigènes vont chaque matin remplir leurs outres à dos de chameau; or défense était faite dans toute la ville, sous les menaces les plus sévères, de rien vendre au Français; il en vint à payer au poids de l'or quelques litres d'une eau saumâtre et un morceau de pain avarié; plus tard, on réussit à détacher de lui les deux derniers domestiques qui lui avaient été fidèles, et il dut lui-même balayer sa tente et soigner la civette; malgré tout, son courage ne faiblissait pas.

De leur côté, Abou-Bakr et Raouf-Pacha, spécialement venu de Berberah pour lui prêter main-forte, avaient envoyé courrier sur courrier à Minylik, disant que le Français avait trahi les secrets du roi, qu'il songeait à soulever la guerre entre l'Égypte et le Choa, qu'il avait fait enchaîner à Zeila presque tous les Éthiopiens, qu'il voulait se sauver en Europe avec la marchandise et les présens, qu'enfin le roi devait envoyer des ordres précis, retirer au traître toute sa confiance et prendre Gavré Teklé pour mandataire auprès du khédive, sans quoi de grands malheurs étaient à craindre pour le Choa. Abou-Bakr ajoutait qu'à titre d'ancien serviteur et ami du roi, voyant de près toute la perfidie du Français, il avait usé d'autorité pour le retenir à Zeila jusqu'à la réponse du roi, qui confirmerait sans doute les mesures prises dans son intérêt. Cependant la réponse se faisait attendre, et ce retard déconcertait les conjurés; elle arriva le 9 novembre, mais accompagnée d'une lettre particulière pour M. Arnoux. Avec son bon sens ordinaire, Minylik disait au pacha : « Je suis très affligé de ce que vous m'avez écrit; s'il y avait des différends entre M. Arnoux et mes hommes, vous qui vous dites mon ami, pourquoi n'avoir pas concilié les choses? Quoiqu'il ait, selon vous, trahi mes secrets et qu'il ne veuille plus retourner au Choa, je ne lui retire ni ma parole, ni

ma confiance; faites que l'accord se rétablisse et remettez-lui à Aden, au consulat de France, toutes les marchandises que vous retenez; il remplira la mission dont je l'ai chargé. » Vivement désappointé, Abou-Bakr parut céder, le bateau postal était en ce moment au mouillage et devait partir le lendemain; il donna l'ordre d'embarquer sur-le-champ les marchandises et les chevaux, mais en même temps il faisait défendre à tous les bateliers du port de passer le voyageur : l'un d'eux pourtant y consentit en secret, grâce à un gros *bakchich*. A bord, M. Arnoux revit ses pauvres chevaux ou du moins ceux qui restaient, la plupart étaient morts faute de soins et de bonne nourriture, les autres étaient méconnaissables. Sur le même bâtiment allaient Mohamet et les principaux des Ethiopiens. On toucha d'abord à Berberah, et le surlendemain, 18 novembre, on débarquait à Aden. En présence du vice-consul, M. Arnoux n'eut pas de peine à prouver, pièces en main, la vérité de sa mission, et les impostures de Gavré Teklé; du reste, il consentait à se réconcilier avec ce dernier, selon le désir du roi; mais les conjurés ne l'entendaient pas ainsi et soulevaient sans cesse de nouvelles difficultés; un plus long séjour à Aden était inutile. M. Arnoux prit le parti de se rendre au Caire; les calomnies l'y avaient précédé. Berné par les ministres égyptiens, tenu en suspicion par les autorités françaises, allant des uns aux autres et toujours rebuté, il apprend qu'en son absence les marchandises ont été débarquées et vendues à une maison suisse par l'entremise de Mohamet et de Gavré Teklé, pour la somme dérisoire de 11,000 talaris; toutefois, l'agent du roi à Aden avait mis opposition sur la somme. En même temps, le bruit courait que les documens qu'il apportait étaient faux; on l'accusait sourdement d'avoir fait lui-même assassiner ses deux compagnons. Par bonheur, les procès-verbaux étaient là, et M. Antoine d'Abbadie, le savant le plus autorisé en ce qui touche la langue amariña, a reconnu l'authenticité du sceau et des lettres royales.

Cependant le capitaine Martini était de passage au Caire, se préparant à rejoindre ses compagnons; durant les six ou huit mois qu'il était resté en Europe, il ne s'était pas autrement occupé de M. Arnoux; pourtant, lorsque celui-ci, dans une situation aussi douloureuse que peu méritée, lui demanda une déclaration explicite de ce qui s'était passé entre eux, Martini consentit sans peine, et la pièce fut rédigée en présence de plusieurs notables français; mais quand il s'agit de la signer, Martini refusa sous prétexte qu'un document de cette sorte pouvait être nuisible aux intérêts italiens; en réalité, il cherchait à se débarrasser d'un rival gênant. D'autre part, le Rév. Jacob, à peine arrivé en Égypte, s'était empressé de por-

ter contre son sauveur mille accusations diffamatoires. Ne serait-ce pas le cas de rappeler le proverbe arabe, si profond sous sa forme spécieuse? « Pourquoi me fais-tu du mal? Je ne t'ai pas fait de bien, moi! » Plus tard, parvenu au Choa, au lieu d'expliquer la situation que les infamies des Égyptiens avaient créée au voyageur français, Martini le chargea hautement, le traita d'aventurier et réussit à détacher de lui Mgr Massaja, qui, comme Italien, souhaitait avant tout le succès de ses compatriotes; il finit même par obtenir que le roi approuvât la vente des marchandises, sur laquelle il n'y avait plus à revenir, et le chargeât lui-même de prendre les présens déposés à Aden pour les remettre aux destinataires, au lieu et place de M. Arnoux. C'est ainsi qu'on vit le capitaine se présenter devant le saint-père et le roi d'Italie comme si lui, le premier, il avait ouvert la route du Choa. Pourtant le roi Minylik, entouré d'intrigues et de mensonges, n'était pas bien sûr qu'on ne l'eût point trompé, et voici la lettre qu'il écrivait :

« Minylik, roi des rois d'Éthiopie, à M. Arnoux, notre ami, négociant français :

« Comment te portes-tu? Pour moi, grâce à Dieu, je me porte bien. J'ai appris par lettre les peines que tu as éprouvées pendant ton voyage et la manière dont tu as été privé même des marchandises qui t'appartenaient personnellement. Pour diminuer ces dommages et vous témoigner mon amitié, je vous envoie quinze dents d'éléphant. S'il vous est possible de venir au Choa, je vous reverrai avec le plus grand plaisir.

« Fait à Litché, ville du Choa, le 17 de tekempt de l'an 1870 de la Rédemption (comput éthiopien). » Ici le sceau du roi.

Cette lettre fut apportée au consulat général de France au Caire, l'ivoire arriva aussi, mais réduit au tiers; par une dernière friponnerie du pacha, les dents avaient été changées contre d'autres plus petites; le fait caractéristique de l'amitié et de la bienveillance du roi n'en subsistait pas moins, à la confusion des Égyptiens.

Tout autre aurait plié sous le poids de tant d'épreuves et de mécomptes, mais M. Arnoux semblait puiser dans la lutte une nouvelle force; d'ailleurs, l'excès même de ses malheurs avait éveillé autour de lui de nombreuses sympathies. Apprenant les allégations que le capitaine Martini, de retour à Rome, avait répandues sur son compte, il les démentit énergiquement, tant auprès de M. le commandeur Correnti que devant l'opinion publique. Lui-même il résolut de quitter l'Égypte, et, renonçant à des revendications inutiles, de poursuivre, malgré la perte des marchandises qui devaient faciliter ses opérations, le but qu'il s'était fixé. Il part du Caire et passe en Italie; il ne fut pas reçu au Vatican, où Martini l'avait de-

vancé; mais, grâce à l'intervention de M. le marquis de Noailles, ambassadeur de France à Rome, il obtint du jeune roi Humbert deux audiences et lui remit, avec la lettre de Minylik II, la fameuse civette qu'il conservait depuis plus de deux ans. L'accueil bienveillant du roi et de plusieurs grands personnages italiens réduisait à néant les insinuations des ingrats et des envieux. Réconforté par ce premier succès, le voyageur se rendit à Paris, où, sans tarder, il soumit à l'approbation des ministres son projet d'ouvrir, sous les auspices du roi Minylik, une route partant d'Obock vers l'Afrique centrale et de fonder une colonie française au Choa. Le courage de l'homme, sa probité, les renseignemens nombreux et précis qu'il apportait, attirèrent naturellement l'attention des bureaux. S'il faut en croire les indiscrétions, le gouvernement français ne serait pas éloigné de prendre possession définitive de la baie d'Obock et de répondre favorablement à la démarche du roi de Choa. Il ne s'agit pas ici, on le comprend, d'une conquête à faire, d'un agrandissement matériel à poursuivre; mais la France, usant de ses droits, planterait son pavillon sur une terre qui déjà lui appartient et garantirait ainsi, par un appui tout moral, la sécurité de nos nationaux.

Quoi qu'il en soit, dès aujourd'hui le concours d'amis résolus est assuré à l'entreprise; les fonds nécessaires ont été réunis, les intelligences et les bras ne manqueront pas non plus. Ce sera le premier essai d'installation sérieuse tenté par des Européens dans l'Afrique centrale. Puissent nos colons triompher de tous les obstacles et le succès couronner la persévérance de leur chef! Nous nous en féliciterons doublement, pour la France d'abord, dont ils portent au loin le nom et l'influence, mais aussi dans l'intérêt général de l'humanité. Assez et trop longtemps on a paru croire en Europe à la sincérité de l'Égypte et à son influence salutaire en Orient; Saïd-Pacha et son successeur sont entrés volontairement dans le concert des états qui abolissaient la traite, ils ont protesté bien haut de leur dévoûment à cette grande idée. Le fait certain, c'est que l'Égypte est, comme par le passé, le premier pays négrier du monde. La route la plus fréquemment suivie par les caravanes est celle du Fleuve-Blanc; sur le parcours se trouvent trois stations militaires : Khartoum, Gondokoro, et la troisième près du lac Albert-Nyanza; c'est entre ces diverses stations et leurs affluens que la chasse à l'homme est organisée. On sait comment les trafiquans se procurent leur marchandise, au moyen d'horribles razzias qui dépeuplent le pays; les barques chargées d'esclaves sont remorquées le plus souvent par des steamers égyptiens, percevant un droit de 150 à 200 talaris, suivant la valeur de la cargaison. A Khartoum, on trouve de tout temps deux grands dépôts d'esclaves qui sont la propriété du gouvernement et

où les deux sexes sont séparés. Il y a des marchés d'esclaves au Caire, où on les vend à la criée dans les successions des pachas, et non-seulement au Caire, en Égypte, mais en Syrie, en Palestine. D'autres caravanes se rendent régulièrement à travers l'Éthiopie vers les différens ports de la côte, ainsi à Massaouah, à Zeila, à Berberah; on peut évaluer à vingt-cinq mille en moyenne le nombre des esclaves amenés, rien que de ce côté, chaque année; ce sont principalement des Gallas, jeunes garçons et jeunes filles de dix à quinze ans, provenant des marchés de Mettamah et des pays de l'intérieur; les uns sont des victimes de la guerre, les autres ont été volés à leurs familles. Les esclaves gallas sont extrêmement recherchés dans les villes de l'Arabie, les hommes à cause de leur fidélité et de leur intelligence, les femmes à cause de leur beauté et du préjugé répandu chez les Turcs que leur contact seul peut rendre la santé à un vieillard. Pendant le triste séjour de M. Arnoux à Zeila, la réserve d'Abou-Bakr s'élevait à plus de six mille esclaves cantonnés tant dans cette ville que dans le voisinage, à Tedjourrah. Eh! ne faut-il pas à l'Égypte des soldats noirs pour combler sans cesse les vides de son armée? Ne faut-il pas aux musulmans des femmes et des eunuques pour leurs harems? Chacun d'eux peut avoir autant d'esclaves qu'il veut, « tout ce dont ta main droite a pu se mettre en possession, » dit le Coran à cet égard; l'esclavage est proprement la base de leur religion et de leur société. Comment croire alors qu'ils s'emploieront à l'abolir? Tout progrès fait par les musulmans sur la terre d'Afrique est bien moins un pas en avant dans la voie civilisatrice qu'un nouvel essor donné à la barbarie. Pour détruire la traite en Orient, il faut plus que des traités et des conventions, dont l'application est trop souvent dérisoire, il faut un contrôle effectif, la présence d'agens sérieux, une surveillance infatigable et incorruptible. L'établissement d'une station à Obock, se reliant au Choa, peut rendre dans ce sens de réels services; sans doute on ne coupera pas court du premier coup à l'ignoble commerce, mais on le rendra bien plus difficile; avec l'aide du roi Minylik, les trafiquans musulmans, tenus de près, seront forcés de changer d'allures ou de vider le pays. Ce ne sera pas la moindre gloire pour M. Arnoux d'avoir travaillé à ce résultat.

L. Louis-Lande.

LES GUERRES PUNIQUES

Carthage and the Carthaginians, by R. Bosworth Smith, M. A. assistant-master in Harrow-School. Londres, 1878. Longmans, Green et C[e].

Voici un nouveau livre très savant et très intéressant de M. R. Bosworth Smith, que nous connaissons déjà comme un fervent amateur de l'antiquité sémitique. C'est une étude claire, méthodique, puisée aux sources, rappelant tantôt le genre de Gibbon, tantôt celui de Macaulay, et renouvelant à bien des égards l'histoire convenue des guerres puniques. Carthage, la grande vaincue, a trouvé chez le savant anglais un défenseur qui, sans s'aveugler sur ses défauts, en appelle pourtant à notre impartialité contre des préventions traditionnelles auxquelles M. Mommsen lui-même n'a pas échappé. Il est vrai qu'aux yeux de l'historien allemand le fait qu'elle fut vaincue suffit pour qu'on lui attribue bien des torts. Ce fait ne suffit pas plus à M. Bosworth Smith qu'au vieux Caton et à nous-mêmes, et nous espérons que nos lecteurs trouveront comme nous un intérêt sérieux à repasser cette histoire en quelque sorte classique en compagnie d'un guide aussi judicieux, armé de documens, sinon inédits, du moins mieux étudiés et éclairés d'un nouveau jour par les méthodes et les résultats de l'histoire comparée. Commençons par résumer ce que nous savons de Carthage elle-même, de sa constitution politique et morale et de son histoire antérieure à sa lutte colossale avec Rome.

I.

Carthage fut pendant plusieurs siècles une des cités-reines du monde antique. Relativement à d'autres vieilles capitales, elle est à nos portes. Ses hardis marins croisèrent et trafiquèrent le long

de nos côtes septentrionales dans un temps où nos pères connaissaient tout au plus le nom de Rome. Elle produisit une littérature indigène que Salluste aurait pu encore étudier auprès des cheiks numides conservant à l'état de trophées héréditaires les débris de ses bibliothèques. Elle sema ses comptoirs sur tout le littoral de l'occident. Elle soutint une guerre de plus d'un siècle avec le peuple le plus célèbre de l'histoire. Cependant rien de plus mal connu que ses origines, sa constitution, son développement social et politique. La faute en est peut-être à cet esprit de dissimulation systématique, résultat fréquent des habitudes commerciales, et dont sa mère, la Phénicie, offre un autre exemple remarquable. Il est des peuples, comme il est des individus, qui détestent qu'on sache ce qui se passe chez eux, quand même ils n'auraient rien à perdre à ce qu'on en fût instruit. Mais il faut surtout chercher la cause de cette ignorance dans le caractère absolu, radical, de la catastrophe où sombra finalement la métropole maritime du vieil occident. Nulle part le Romain ne poussa plus loin l'œuvre de destruction. S'il l'avait pu, il aurait effacé jusqu'au souvenir de la puissance qui l'avait fait trembler. Le vœu de Caton, *delenda Carthago*, fut accompli à la lettre. Ninive, Babylone, Memphis, sont pour ainsi dire encore debout, comparées à la cité qui comptait 700,000 âmes trois siècles avant notre ère. Nulle part le silence du néant n'a succédé plus morne et plus profond aux bruits de l'activité humaine la plus intense et la plus variée.

Quant aux origines, on sait seulement que Carthage, la *Karkhêdôn* des Grecs, la *Kirjath hadeschath* ou *ville neuve* des Phéniciens, fut primitivement une factorerie tyrienne, comme il y en avait tant sur les côtes méditerranéennes, et un sous-comptoir d'Utique, fondation phénicienne aussi, située plus au nord-ouest du golfe de Tunis et qui passa toujours pour sa cité-mère. On n'a pour évaluer la date de sa naissance qu'une vague tradition d'après laquelle Carthage serait de cent ans plus vieille que Rome. Dans la haute antiquité, l'Afrique occidentale, les îles de la Méditerranée et l'Espagne furent pour les Phéniciens ce que les Indes et les archipels de la Malaisie sont pour nous. C'est par là que se trouvait la légendaire Tarsis où l'on allait chercher l'or, l'argent, les fruits exotiques, les animaux bizarres à face quasi humaine dont les rois comme Salomon faisaient leurs délices et que le commerce répandait en Égypte et en Asie. Le jour vint que le détroit de Gadès ou de Gibraltar fut franchi par ces hardis spéculateurs. Les colonnes d'Hercule durent être déplacées. On sut vaguement qu'au-delà se trouvait une mer sans limites à l'ouest, mais qu'on pouvait remonter vers le nord sans perdre de vue les côtes, qu'on passait devant

de grands fleuves venant on ne savait d'où, qu'on arrivait dans des régions froides, brumeuses, désolées, habitées par des peuples farouches, sans aucune culture. Cela faisait l'effet d'un Labrador, d'un pays d'Esquimaux. Mais les marchands phéniciens ne divulguèrent jamais volontiers ce qu'ils allaient faire sur ces bords dangereux où la mer *respirait*, c'est-à-dire soulevait et abaissait deux fois par jour son sein monstrueux. Longtemps ils eurent le monopole des belles cargaisons d'étain, de cuivre et d'ambre qu'ils obtenaient des sauvages enchantés en échange de bibelots insignifians.

Chose à noter, le Phénicien, essentiellement trafiquant et navigateur, n'est ni militaire ni par conséquent conquérant. Il se défend énergiquement quand il est attaqué chez lui, mais il a peu de goût pour l'empire territorial. Quelque chose de cette disposition se retrouve chez plusieurs peuples commerçans modernes, les Hollandais par exemple. Quand ils font des conquêtes, ce n'est pas pour le plaisir d'en faire et de les gouverner, ce n'est pas même avant tout dans l'intérêt de leur sécurité nationale, c'est surtout pour s'assurer des avantages commerciaux. En règle ordinaire ils se contentent du droit pur et simple d'établir des factoreries ou des comptoirs le long des côtes, ils trafiquent librement avec les indigènes, l'absence de concurrens leur vaut un monopole très lucratif, et cela suffit à leur ambition. Carthage fut imbue du même esprit; même quand elle se vit amenée à devenir plus conquérante que sa mère tyrienne, ce fut uniquement dans l'intérêt de sa tranquillité en Afrique et de son commerce maritime. Ses citoyens, intrépides nautoniers, répugnaient au service militaire; du moins ils ne recherchaient que les hauts grades. Ses armées ne se composaient guère que de mercenaires recrutés un peu partout; mais elle était assez riche pour les solder largement, et elle entendait qu'on la servît bien pour son argent. Tant pis pour la chair à bataille si elle répugnait à se faire tuer, elle était payée pour cela, et le payeur s'en souciait comme de rien.

Nous touchons ici l'un des traits caractéristiques de cette civilisation tyro-carthaginoise, qui a tant contribué au progrès général de notre race occidentale, mais certainement sans le savoir ni le vouloir. Malgré tout ce qu'on en a dit, il ne paraît pas que les Carthaginois aient été plus perfides et plus cruels que tant d'autres peuples de l'antiquité, que les Romains, par exemple, qui ont le plus contribué à leur faire cette réputation détestable. On voit même qu'en plus d'un endroit, en Sicile entre autres, les populations indigènes ou de sang hellène préférèrent plus d'une fois le régime carthaginois à celui que les Romains voulaient leur imposer. D'autre

part, il n'est pas moins certain qu'en règle générale le Carthaginois ne sut pas se faire aimer. Il ne parvint à s'assimiler aucune des populations qu'il s'assujettit par l'intérêt ou par les armes. Une défiance invétérée empêcha toujours les peuples sollicités à s'allier avec lui, d'unir leurs efforts aux siens pour une action commune et persévérante. Quelle différence avec l'attachement qu'au bout d'un certain temps Rome savait inspirer aux pays conquis par ses légionnaires et occupés par ses essaims de colons! Cela encore doit avoir tenu à l'esprit mercantile qui dominait à Carthage. On dit que le commerce est le grand lien des nations. C'est vrai, mais à la condition qu'aux relations purement commerciales se joignent des rapports d'un autre ordre. Quand le peuple commerçant apporte avec lui une civilisation supérieure dont il s'efforce de doter les populations qu'il exploite, quand il se concilie leur admiration ou leurs sympathies par l'idéal nouveau qu'il leur inculque, il peut arriver, il arrive souvent qu'une fusion morale s'opère entre elles et lui. Mais, si les rapports mutuels sont uniquement formés par le désir du lucre, lors même que les intérêts deviennent solidaires, cela ne suffit pas pour qu'on en vienne à s'aimer. Des deux côtés, c'est la guerre de ruse, c'est la défiance qui domine. Le vendeur s'estime à chaque instant volé, et l'acheteur dupé. Le négoce entraîne fatalement une certaine rapacité qui pousse à des roueries, dégénérant vite en fourberies et en larcins plus ou moins déguisés. Combien de fois des populations moins habiles commerçantes que les rusés marchands de Carthage ne s'aperçurent-elles pas qu'on s'était joué de leur inexpérience! Certainement les Romains n'étaient pas en droit de faire de la *foi punique* un synonyme de déloyauté; du moins, en fait de droiture politique et militaire, les deux peuples n'eurent rien à se reprocher. Il n'en est pas moins vrai que la dénonciation romaine fut généralement approuvée, le mot devint partout proverbial. C'est qu'il y avait un préjugé défavorable et très répandu contre le caractère des Carthaginois, et l'on ne voit guère pour l'expliquer que l'étendue même de leur brillant commerce.

Carthage était bâtie sur une presqu'île, à base assez large, qui s'avançait dans la Méditerranée au nord du golfe de Tunis et de l'étroit passage de la Goulette. L'isthme qui la rattachait au continent africain s'étendait entre un petit golfe aujourd'hui séparé de la mer par une mince langue de terre et le *stagnum marinum* ou lac de Tunis. Une forte muraille, reliant le lac au golfe, protégeait la ville du côté de terre. En avant de la lagune que divise la passe de la Goulette s'ouvrait le port marchand, à peu près rectangulaire, qui lui-même communiquait avec un autre port, de forme ronde,

réservé aux vaisseaux de guerre. Sa ressemblance avec une large coupe avait fait donner à ce dernier le nom de *Cothon*. Deux cent vingt navires trouvaient à se loger dans les docks séparés qui entouraient ce port militaire et dont l'entrée respective était marquée par deux colonnes ioniques en marbre, ce qui devait former une imposante colonnade. Le milieu de ce port intérieur était occupé par une île qui servait de quartier à l'amiral commandant en chef. De là, ce haut fonctionnaire pouvait surveiller tous les mouvemens des deux ports et même, vu le peu d'élévation de la côte, tout ce qui se passait en rade. Il convient d'ajouter que le port marchand n'était lui-même qu'un appoint au lac de Tunis. Ce lac servait en réalité de havre aux centaines de navires qui, du temps de la prospérité de Carthage, venaient jeter l'ancre dans ses eaux paisibles. On reconnaît encore aujourd'hui à des traces indubitables l'emplacement des deux ports contigus, qui, d'après les observations de M. Beulé, embrassaient une superficie de plus de 22 hectares. Tout auprès, sur une éminence de médiocre hauteur, s'élevait *la Byrsa*, forme grecque du mot sémitique *Bozra* ou *Bostra*, c'est-à-dire la citadelle, et le quartier aristocratique adhérent. Au pied, autour des ports, était la ville basse et marchande. Au nord et à l'ouest s'étendaient les quartiers désignés sous le nom collectif de *Megara*, en hébreu *Magurim*, les faubourgs. Le tout décrivait une circonférence de près de huit lieues. Le Bagradas, aujourd'hui la Medjerda, se jetait au nord de la ville dans le golfe de Tunis, après avoir arrosé une région dont les anciens auteurs vantent la végétation luxuriante. Mais de nos jours, détourné par les amas de son propre limon et du sable de la mer, ce fleuve a reporté son embouchure bien plus au nord, tout près d'Utique, et le rivage s'est beaucoup avancé.

Carthage, favorisée par une situation qui lui assurait un excellent et vaste ancrage, dut grandir vite et ne tarda pas à devenir la plus importante des factoreries phéniciennes. On ne voit pas qu'il ait été jamais question d'une lutte quelconque pour l'indépendance avec la mère patrie. On dirait plutôt qu'il n'y eut jamais de lien de sujétion. Les relations commerciales suffisaient aux bons rapports, qui demeurèrent constans. Une sorte de piété filiale distingua même toujours les sentimens de la jeune ville à l'égard de la vieille mère. On envoyait des *théories* solennelles aux sanctuaires phéniciens. Lorsque Tyr fut prise et détruite par Alexandre, beaucoup de familles tyriennes se transportèrent à Carthage et y furent bien accueillies. Ce même sentiment de respect pour les cités-mères valut à Utique, plus ancienne que Carthage et d'abord sa suzeraine, de ne pas être soumise au tribut imposé plus tard à toutes les factore-

ries de la côte. Longtemps aussi les Carthaginois payèrent aux Numides ou Berbères indigènes une redevance attestant qu'ils se regardaient plutôt comme locataires que comme propriétaires du sol. Ce fut la nécessité d'assurer leur tranquillité contre les incursions de ces turbulens voisins qui poussa les Carthaginois à reculer indéfiniment les limites de leur domination dans la direction du désert, de même que la possession d'Alger a entraîné les Français à se rendre maîtres de l'Algérie entière. C'est dans un dessein essentiellement commercial qu'ils occupèrent les îles occidentales de la Méditerranée, la Sicile, où de bonne heure ils eurent maille à partir avec l'élément grec, Malte, les Baléares, la Sardaigne, la Corse, où ils se mesurèrent plus d'une fois avec les marines phocéenne et étrusque. Leur idéal fut toujours de devenir les seuls maîtres dans la Méditerranée du détroit de Messine à celui de Gibraltar.

Beaucoup de fables ont été éditées sur les voyages de circumnavigation des Carthaginois. On a même voulu leur faire honneur d'une découverte anticipée de l'Amérique. Il faut beaucoup rabattre de ces hypothèses, qui ne reposent sur rien de solide. Ni les connaissances, ni les instrumens nautiques de ce temps ne permettaient de s'aventurer sur les vastes mers, loin de toute côte, et cela devrait suffire pour rejeter ces vieux contes. Mais il est certain que les Carthaginois poussèrent fort avant leurs navires le long de l'Europe et de l'Afrique. La plus célèbre de ces expéditions est le *Périple de Hannon,* dont nous possédons heureusement une version grecque. Environ cinq cents ans avant notre ère, Hannon partit de Carthage avec soixante vaisseaux et un grand nombre d'émigrans qui devaient fonder des colonies sur plusieurs points des côtes du Maroc actuel. Après avoir débarqué sa cargaison vivante, Hannon continua de faire voile vers le sud sans trop s'écarter du rivage africain. Il toucha une île qu'il appela Cerné et qui doit être celle d'Arguin, au 20e degré de latitude nord (1). Il doubla l'embouchure du Sénégal, peuplée alors comme aujourd'hui de crocodiles et d'hippopotames. Il découvrit là une race de nègres qui lui parut bien différente des noirs du Sahara qu'il devait connaître. Ces nègres chassèrent les étrangers à coups de pierres. Le Carthaginois poursuivit son exploration. Il nota les immenses forêts odoriférantes qui couvraient les côtes. Il vit les indigènes, comme on les voit encore aujourd'hui, brûler les herbes sèches sur les flancs des collines. Il les entendit la nuit, comme on les entend encore, faire leur vacarme favori de cymbales, de tambours et de fifres aux sons perçans. Il découvrit plus loin une montagne de feu, qui semblait lancer des

(1) Les abords de cette île sont dangereux. C'est près de là qu'eut lieu le fameux naufrage de la *Méduse* en 1816.

flammes jusqu'aux étoiles. La nuit, tout le pays n'était plus qu'une fournaise immense. Il appela cette montagne *le char des dieux*. Ce doit être un des volcans appartenant à la chaîne des monts Camerones. L'un d'eux est visible de la mer, c'est le seul qui existe sur la côte occidentale de l'Afrique, et cette circonstance prouve que Hannon s'était avancé jusqu'au 5[e] degré de latitude nord. Un peu plus loin encore, il atteignit un cap qu'il nomma « la Corne du sud, » près duquel se trouvait une île habitée par des sauvages hideux tout couverts de poils. Malgré tous leurs efforts, les marins carthaginois ne purent capturer des hommes, mais ils s'emparèrent de trois femmes qui s'escrimèrent si bien des ongles et des dents qu'ils durent les tuer et les rapporter empaillées à Carthage. Les interprètes leur dirent que ces êtres bizarres étaient des « gorilles, » première apparition d'un nom destiné à acquérir une grande notoriété deux mille cinq cents ans plus tard. Ce fut le point extrême du voyage, le rapport finit brusquement par ces mots significatifs : « Là les provisions nous manquèrent. »

Tout semble indiquer que Hannon eut de nombreux émules parmi les marins carthaginois, et que, si la vieille littérature punique n'avait pas complètement disparu, nous posséderions de très nombreux récits de voyages pleins d'intérêt. Pline, par exemple, nous parle d'une autre expédition, à peu près contemporaine de celle de Hannon, et qui eut pour objet de longer les côtes de l'Europe occidentale. Nous en possédons par grand hasard un fragment ou plutôt une paraphrase en mauvais vers latins. Ce voyage de découvertes, dirigé par un certain Himilcon, dura quatre mois. L'amiral carthaginois, laissant à sa gauche le Grand-Océan sans rivage « sur lequel aucun vaisseau ne se hasarde, où ne souffle aucune brise, mais où d'éternels brouillards planent sur des eaux dépourvues de toute vie, » atteignit les îles Æstrymnides, c'est-à-dire les Sorlingues. Il les trouva riches en mines d'étain et de plomb, habitées par une race intelligente et adroite, qui aimait aussi à trafiquer et qui affrontait les flots en courroux sur des canots de peaux cousues. A deux jours de là, on arrivait à l'Ile-Sainte, habitée par les Hiberniens et couverte de pâturages d'un vert d'émeraude; tout près se trouvait enfin la grande île d'Albion.

La Gaule vit aussi ses côtes et ses havres visités par ces infatigablesm archands. C'est tout ce qu'on en peut dire, car, sauf plusieurs points de la côte méridionale tels que Port-Vendres, Monaco, Ruskino (Castel-Roussillon), et le grand marché de Corbilo à l'embouchure de la Loire, les traces positives d'établissemens phéniciens ou carthaginois sur nos rivages sont nulles ou très contestables. En Espagne, les noms de Carthagène (*Carthago Nova*), de Barcelone

(ville de Barca), Tarragone, etc., attestent plus sûrement leur origine punique. Notons enfin, comme une sorte de bizarrerie historique, le nom à la fois espagnol et anglais de Port-Mahon, *Portus Magonis*, ainsi nommé du Carthaginois Magon qui découvrit les avantages de ce port, l'un des plus beaux de la Méditerranée. On sait que ce nom de Mahon fut donné avec le titre de vicomte à James Stanhope, en souvenir de son expédition victorieuse à Minorque en 1708.

Une chose peu connue et qui ne manque pas non plus d'analogies modernes, c'est que les familles carthaginoises enrichies par le commerce maritime ne persistaient pas dans la profession. Elles consolidaient leur fortune en biens de terre, se construisaient de belles villas dans les campagnes, les entouraient de jardins splendides et faisaient cultiver leurs vastes domaines par de nombreux esclaves. Les Grecs et les Romains, quand ils débarquèrent en Afrique, furent émerveillés de cette opulence rurale dont ils n'avaient aucune idée. Ce fut même le spectacle de cette richesse qui détermina le vieux Caton à réclamer la destruction à tout prix d'une cité qui, malgré ses désastres, ses pertes énormes, sa marine ruinée, trouvait dans son sol d'incalculables ressources. Le Carthaginois n'était pas moins bon agriculteur que hardi marin. Il avait des ouvrages très remarquables traitant de l'agriculture, un entre autres qui ne comptait pas moins de vingt-trois livres, et qui était l'œuvre d'un magistrat nommé Magon. Telle était la réputation de ce traité qu'après la conquête définitive et lorsque le sénat romain, encore très dédaigneux de tout ce qui intéressait les lettres, eut fait cadeau aux chefs berbères, ses alliés, des bibliothèques trouvées à Carthage, il décréta qu'il serait fait une exception pour l'œuvre de Magon et qu'on la traduirait en latin. Varron, Pline, Columelle, ont connu ce livre magistral et en font le plus grand éloge.

Il n'est resté aucun débris de poésie carthaginoise. Probablement le génie sémitique, là comme ailleurs, fut infécond sur le domaine du drame. Mais il est inadmissible que Carthage n'ait rien produit en fait de poésie lyrique. Sa langue, si hétérogène en Occident, est sans doute la principale cause de notre ignorance. Ce dut être un grand avantage pour les commerçans carthaginois que de pouvoir se servir d'un idiome si différent de tous ceux qui se parlaient dans les régions par eux visitées et exploitées, mais cela dut contribuer aussi à leur isolement moral. La langue phénicienne, telle qu'on peut la reconstituer au moyen des inscriptions, resta celle de Carthage jusqu'à la fin. Elle était très analogue à l'hébreu. La plupart des noms carthaginois conservés par l'histoire s'expliquent aisément quand on les rapproche de la langue d'Israël. Hamilcar si-

gnifie « le protégé de Melcarth, » Hasdrubal « celui dont le secours est en Baal, » Hannibal, correspondant du nom biblique Hananéel, veut dire « la grâce de Baal, » etc. On peut voir qu'à Carthage, comme en Israël, les noms propres exprimant un rapport déterminé avec la Divinité étaient très fréquens.

La religion des Carthaginois était aussi foncièrement cananéenne. Les dieux de Tyr furent ceux de Carthage. Toutefois il faut signaler ici un phénomène qui a souvent échappé à ceux qui ont parlé de la religion punique. La religion cananéenne est toujours solaire et lunaire, mais elle revêt deux formes très distinctes : le soleil est adoré, tantôt joyeusement comme la grande force bienfaisante et vivifiante, tantôt comme un être dévorant, terrible, dont la colère est meurtrière. Il semble qu'en Phénicie même, cette seconde conception fut la plus ancienne. Moloch ou Melech, *le roi*, est le soleil tout aussi bien que Baal *le seigneur;* mais en Canaan le culte de Baal est licencieux, pousse au dévergondage, tandis que celui de Moloch est sombre, exige non-seulement des victimes humaines, mais encore des victimes de qualité supérieure. C'est l'intensité du sacrifice consenti par le sacrifiant qui en fait la valeur expiatoire ou propitiatoire. De là cet abominable rite de l'immolation des petits enfans, surtout des premiers nés, et, dans la cité, des enfans des premières familles. L'affreux Moloch carthaginois en bronze, dont les mains étendues recevaient les innocentes victimes pour les laisser glisser dans une fournaise ardente, n'est que trop historique. C'est surtout dans les grandes calamités nationales qu'on revenait avec frénésie à cette coutume facilement négligée en temps de prospérité. A Carthage, Moloch et Baal ne sont pas distincts comme en Canaan; c'est le même dieu terrible et repoussant. Le même instinct de destruction inspirait à ses plus ardens adorateurs des actes de mutilation sauvage. Sa compagne, Astarté la cornue ou la lune, diffère de la même sorte de sa congénère Aschera, la voluptueuse. M. Bosworth Smith pense que le culte d'Astarté ou de Tanith à Carthage ne fut pas moins impur que celui d'Aschera ou de la Babylonienne Mylitta. Ce point est pourtant fort contesté. De l'avis de plusieurs mythologues, c'est sous la domination romaine que les impudicités des cultes orientaux s'implantèrent aussi dans la nouvelle Carthage et que le rituel d'Astarté devint immoral; l'ancienne avait pu connaître des vierges d'Astarté, c'est-à-dire des jeunes filles vouées au célibat pour la servir, mais non des espèces de bayadères faisant métier de la prostitution sacrée.

C'est encore le soleil compris comme pouvoir purifiant et guérisseur qu'on adorait sur la Byrsa sous le vocable d'*Esmoun*. Nous le reconnaîtrons encore dans le Melcarth, c'est-à-dire *Moloch kirjath*,

roi de la cité, celui que les Grecs appelèrent l'Hercule phénicien et qu'ils firent passer dans leur mythologie sous le nom de *Mélicerte*. Ses temples, quand il en avait, — car le culte de ce dieu avait un caractère idéaliste prononcé, c'était un dieu de navigateurs que l'on devait pouvoir trouver partout (1), — se distinguaient par les deux colonnes dressées en avant du portique principal, autre symbole cananéen et tyrien dont la signification n'est pas très claire et que Salomon adopta quand il construisit son temple de Jérusalem. Melcarth avait pourtant un temple très célèbre à Gadès (Gibraltar), à l'entrée même du Grand-Océan mystérieux. Un collège de prêtres y rendait des oracles très recherchés, comme s'ils eussent été l'écho de la mer immense, qui connaît et recouvre toutes choses. Une source merveilleuse, qui s'élevait ou s'abaissait en sens inverse de la marée, ajoutait à l'étrangeté de ce lieu révéré. Les deux colonnes, dressées en avant du promontoire et qui doivent avoir servi de phares pour éclairer les navigateurs, sont probablement cause du nom de « Colonnes d'Hercule » donné au fameux détroit.

Une certaine obscurité plane encore, malgré les beaux travaux de M. Heeren, sur la constitution politique de Carthage. Aristote pourtant l'a connue et en a parlé avec des éloges que nous avons quelque peine à comprendre. On sait que le pouvoir suprême était exercé, du moins *pro forma*, par deux *suffètes* (les *schofetim* ou *juges* de la Bible), nommés à vie. A côté d'eux était un sénat de vingt-huit membres, qui décidait de concert avec les suffètes des questions de guerre, de taxes et de colonies. Si les deux pouvoirs étaient en conflit, le point litigieux était déféré au peuple qui prononçait en dernier ressort. Mais il paraît d'abord que le pouvoir des suffètes devint de plus en plus nominal, et puis qu'une sorte de conseil, qu'on appelait *les cent*, bien qu'il comptât cent quatre membres, choisi pour la première fois par le peuple sur une liste des citoyens les plus riches, se recrutant ensuite lui-même, accapara de plus en plus l'autorité de fait. On serait tenté de supposer, sans pouvoir rien affirmer en l'absence de documens formels, que la constitution de ce nouveau pouvoir fut démocratique en principe, qu'elle fut due à un mouvement d'opposition au petit conseil des vingt-huit, mais qu'elle aboutit en fait à une oligarchie comparable à celle de Venise. Nous retrouverions ici la tendance ordinaire des peuples commerçans, où tant de causes poussent toujours à l'établissement de « familles gouvernantes » qui se réservent le monopole du pouvoir et passent bientôt à l'état de caste. Autant qu'on en peut ju-

(1) Monaco doit son nom au temple de Melcarth *Monœkos*, c'est-à-dire solitaire dans sa demeure. C'était donc un dieu sans compagne. Cela le rapproche bien du Jahveh primitif des Hébreux.

ger, la politique de ces cent fut étroite, cruelle, habile en détail, sans grandes vues générales. En règle ordinaire, les généraux vaincus étaient condamnés à la crucifixion; aussi beaucoup d'entre eux prévenaient-ils cette sentence par le suicide. En continuant de s'appuyer sur les analogies, on comprend qu'une famille comme celle des Barcas, la famille d'Hamilcar et d'Hannibal, ait conquis une popularité assez forte pour faire contre-poids à ce pouvoir redoutable, et parfois même braver ses ordres. Il est remarquable toutefois qu'à part quelques émeutes sans grande portée il ne soit jamais question de révolution militaire ou démocratique, et cela fait supposer qu'en somme, à Carthage même, on était assez content de l'ordre de choses établi.

Du reste le luxe de cette aristocratie financière était très grand. Les tables de citronnier, la vaisselle d'or et d'argent, les statues, les peintures, les broderies achetées au loin, les bibelots coûteux remplissaient ses opulentes demeures. Un simple péplum destiné à la statue d'Astarté valait plus de 700,000 francs. On savait admirablement travailler le verre. M. Beulé est d'avis que nos *mousselines* les plus légères ne sont pas supérieures aux échantillons qu'il a pu déterrer. L'antiquité a connu aussi un traité carthaginois très remarquable sur l'art du vêtement. Avec quel dédain les ambassadeurs envoyés à Rome à la fin de la première guerre punique racontèrent à leurs concitoyens qu'ils avaient été très bien reçus par les familles des sénateurs, mais qu'un seul service d'argent avait dû être porté de maison en maison pendant tout le temps de leur séjour : il n'y avait que celui-là dans Rome! Carthage enfin, seule de toutes les villes commerçantes de l'antiquité, s'avisa d'avoir une monnaie fiduciaire en cuir, billet de banque d'état, qui circulait avec sa valeur nominale dans toutes les possessions carthaginoises.

Tel est ce singulier mélange d'étroitesse et de génie inventif, de superstition et de hardiesse, de stérilité en tout ce qui touche le grand art et d'utilitarisme ingénieux. Telle que nous connaissons maintenant Carthage, nous allons la voir se heurter contre une puissance grandissante, son antipode presque à tous les points de vue. C'est un duel à mort qui va s'engager.

II.

Nous ne referons pas l'histoire des guerres puniques, racontées par tant d'historiens. Nous rappellerons seulement les faits principaux pour nous attacher surtout à leur signification politique.

La Sicile fut la pomme de discorde entre Carthage et Rome.

Déjà l'ambition, facile à comprendre, qui poussa Carthage à rendre maîtresse de cette grande île voisine, au sol si riche et aux ports si nombreux, l'avait mise aux prises avec l'élément grec, amené en Sicile par des immigrations successives. Les Grecs furent plus d'une fois repoussés par les armées carthaginoises jusqu'à l'extrémité orientale de l'île ; mais là ils étaient déjà assez forts pour braver les attaques puniques. Syracuse arrêta toujours les troupes de Carthage, et à plusieurs reprises celles qui voulaient en faire le siège furent vaincues par les terribles épidémies nées des marécages voisins. C'est cette lutte à outrance contre les Africains qui valut à Denys l'ancien sa popularité et sa dictature prolongée. Après la chute de Denys le jeune, Timoléon, puis Agathoclès, enfin Hiéron se succédèrent dans le même emploi et s'en acquittèrent le plus souvent avec succès. Agathoclès put même descendre en Afrique, ravager pendant trois ans les environs de Carthage et se rembarquer, sans avoir pu la prendre, il est vrai, mais non sans avoir montré le point le plus vulnérable de la puissance carthaginoise.

Pyrrhus fit aussi, en Sicile comme en Italie, une brillante campagne, mais sans résultat. Il repoussa les Carthaginois jusqu'à Lilybée, sur la côte ouest de l'île, mais il ne put emporter cette place forte ni se maintenir dans le pays, et il essuya un grave échec sur mer lorsqu'il repassa le détroit de Messine. Il aurait dit en quittant la Sicile : « Quel beau champ de bataille je laisse ici aux Romains et aux Carthaginois ! » pourtant il les avait vus unir quelque temps leurs efforts contre lui, mais il avait de la puissance et des ambitions des deux cités une idée assez claire pour prévoir qu'elles ne sauraient rester en paix et que la Sicile serait fatalement leur premier champ de bataille.

En définitive Carthage était parvenue à s'implanter dans cette île. Malgré Syracuse et son petit empire sur la côte orientale, malgré la bande intermédiaire de terrain que les Mamertins, dont nous allons parler, avaient réussi à conquérir de Messine à Camarina, les Carthaginois étaient restés maîtres des deux tiers de l'île et ne renonçaient nullement à l'occuper tout entière. — Mais Rome allait la lui disputer. Ce n'est pas qu'à cette époque Rome rêvât déjà un empire universel ; son ambition ne dépassait pas encore les limites de l'Italie : elle avait voulu devenir la cité-reine de la péninsule et réunir les différens peuples qui l'occupaient en une sorte de *symmachie* ou de confédération militaire dont elle eût été la directrice. Or ce plan était à peu près réalisé. Il n'y avait plus guère que la Gaule cisalpine qui repoussât tout assujettissement à la ville jadis rançonnée par les compagnons de Brennus. D'ailleurs la très habile politique romaine faisait du joug romain quelque chose d'assez

doux, à la seule condition qu'on ne voulût pas le secouer. Mais que fallait-il faire de la Sicile? Terre, pour ainsi dire, italienne, prolongement de l'Italie dont elle était à peine séparée, ne devait-elle pas, elle aussi, entrer dans la confédération? Pourtant c'était sortir de la péninsule proprement dite, c'était se lancer dans des luttes toutes nouvelles, maritimes, affronter l'inconnu, et nous voyons que le sénat hésita longtemps avant de s'embarquer dans l'entreprise dont l'occasion lui fut offerte par un incident tout particulier.

Voici ce qui s'était passé : Lorsque Agathoclès, chef militaire de Syracuse, mourut l'an 289 avant notre ère, ses troupes mercenaires furent licenciées. Une bande assez nombreuse, recrutée en Campanie, retournait en armes dans son pays, lorsque l'idée vint aux soudards qui la composaient de s'emparer par surprise de Messine qui les avait accueillis amicalement. Ils tuèrent ou chassèrent les habitans mâles, se partagèrent les femmes et les enfans, et se mirent à brigander dans tout le pays d'alentour. Les Carthaginois et Hiéron, le nouveau maître de Syracuse, durent se concerter pour venir à bout de ces bandits qui s'étaient mis hors la loi des nations, et Hiéron se disposa à faire le siège de Messine. Les Mamertins ou *fils de Mars*, — ainsi s'appelaient ces bandits, — cherchèrent des protecteurs. Les uns songeaient à s'entendre avec Carthage, les autres préféraient l'alliance romaine et invoquaient les secours de Rome en leur qualité d'Italiens.

Le sénat fut très perplexe. Laisser Messine tomber au pouvoir des Carthaginois, faire la sourde oreille à des confédérés réclamant du secours, ébranler ainsi le prestige si nécessaire au maintien de la suprématie romaine, c'était très grave. D'autre part, les Mamertins n'étaient pourtant que des brigands. Rome devait-elle accepter la solidarité de leurs crimes, se prononcer contre Hiéron, son allié, qui venait justement de lui rendre d'éminens services en l'aidant à délivrer Rhegium d'une autre troupe de mauvais drôles qui avaient aussi surpris cette ville, engager enfin la lutte avec Carthage sous un prétexte aussi détestable? Ces raisons ne touchèrent pas le peuple romain, à qui le sénat, n'osant se décider, soumit toute l'affaire. Les consuls Appius Claudius et Fulvius Flaccus étaient ambitieux. La Sicile avait une réputation méritée de richesse agricole. Le peuple se prononça pour l'alliance avec les Mamertins et décréta par cela même la première guerre punique. Cette guerre dura vingt-deux ans, de 264 à 241, et fut une des plus meurtrières que l'on connaisse. Elle coûta aux Romains plusieurs armées et sept cents vaisseaux montés par 70,000 hommes.

Quatre points sont à relever dans ses multiples péripéties : la création de la marine de guerre romaine, l'expédition de Régulus en

Afrique, les exploits d'Hamilcar Barca, père d'Hannibal, et le traité de paix qui mit fin à la guerre.

L'armée romaine, qui comptait entrer à Messine pour aider les Mamertins à se défendre contre les Syracusains et les Carthaginois, trouva la ville occupée par ces derniers. C'est que, pendant les délibérations du sénat et du peuple romain, le parti mamertin qui tenait pour Carthage avait pris le dessus. Les généraux romains voulurent alors sauver les Mamertins malgré eux. Ils attirèrent Hannon, le chef carthaginois, dans une entrevue, le firent prisonnier traîtreusement et le forcèrent sous peine de mort à ordonner la reddition de Messine. La lutte entre Rome et Carthage commença donc par une insigne perfidie romaine. Hannon fut crucifié à Carthage. Hiéron se fit battre, réfléchit et acheta fort cher l'honneur de devenir l'allié de Rome. Les Carthaginois furent battus aussi à Agrigente, et les Romains parcoururent en vainqueurs l'île entière. Bientôt leurs ennemis n'eurent plus à eux que les forteresses maritimes de la pointe occidentale. Mais les Romains s'aperçurent bientôt que leur conquête n'était qu'apparente. La flotte carthaginoise bloquait tous les ports. Des forteresses et des vaisseaux puniques sortaient continuellement des bandes armées qui faisaient des incursions pillardes et ne laissaient pas aux Romains une heure de repos. Il fallait ou abandonner la Sicile ou se procurer une grande flotte capable de se mesurer avec la flotte africaine, et c'est précisément ce qui leur manquait.

Polybe, à qui nous devons les renseignemens les plus sûrs en tout ce qui concerne les guerres puniques, a quelque peu exagéré l'inexpérience des Romains en fait de guerre maritime. Ils avaient déjà réprimé sur mer les pirateries de quelques peuples italiens. Un traité de commerce très curieux, conclu un siècle auparavant entre Rome et Carthage, stipule que les navires romains ne pourront trafiquer sur les côtes de la petite Syrte, de l'Atlantique, de la Corse et de la Sardaigne. Il y avait donc déjà une marine romaine. Ce qui est vrai, c'est que Rome n'était pas encore une puissance maritime et qu'elle était obligée de le devenir en quelque sorte d'un jour à l'autre. Sans doute les conditions de la guerre navale étaient alors tout autres qu'aujourd'hui; mais Carthage avait su les rendre difficiles : elle avait substitué à la trirème grecque ou la nef aux trois bancs de rameurs, la *quinquérème* ou galère à cinq bancs. Une rapidité plus grande, une masse plus écrasante, un nombre plus élevé de combattans, tels étaient les avantages de cette nouvelle invention; mais ces énormes machines exigeaient des marins et des pilotes très expérimentés. Rome n'en avait pas ou n'en avait que très peu; elle n'avait pas même de modèle pour con-

struire des quinquérèmes. Le hasard la servit. Une quinquérème punique fit naufrage sur les côtes du Brutium, servit de type, et en deux mois cent quinquérèmes et vingt trirèmes furent prêtes à prendre la mer. L'enthousiasme, l'engoûment, s'en mêlèrent, et ce qui le prouve bien, c'est qu'on trouva plus de soldats de terre qu'il n'en fallait pour composer la force agressive de ces vaisseaux improvisés. Quelques mots d'explication sont ici nécessaires.

La guerre des trirèmes et quinquérèmes était surtout une guerre de manœuvres. L'attaquant pliait ses voiles pour être sûr de ses mouvemens, faisait force de rames pour joindre son adversaire, tâchait de le couler d'un coup d'éperon quand il lui était supérieur en masse, ou, s'il ne le pouvait pas, le rangeait pendant un moment, faisait pleuvoir les traits sur son équipage, tâchait de mettre ses rames hors de service, puis courait une bordée au large pour recommencer. L'adversaire, de son côté, s'efforçait d'éviter le coup d'éperon ou la décharge meurtrière; il y réussissait souvent, et l'on ne se joignait que rarement pour s'attaquer corps à corps. On comprend combien cette tactique navale était favorable aux habiles marins de Carthage. Cependant les occasions se présentaient aussi d'en venir directement aux mains. Les rameurs étaient ordinairement des esclaves ou des gens de la classe inférieure recrutés sur le littoral; leur rôle pendant l'action était tout passif : immobiles, courbés sur leurs avirons, ils faisaient évoluer le navire au commandement du *keleustès* ou capitaine. Le combat proprement dit était réservé à des soldats spéciaux. Les Romains, qui n'avaient pas d'aussi bons rameurs que leurs ennemis, voulurent modifier à l'avantage des soldats combattans les conditions du combat naval. Ils imaginèrent de dresser à l'avant de chaque vaisseau, à la hauteur de 3 mètres, une sorte de pont volant d'environ 3 mètres aussi, retenu contre un mât, et s'abaissant à volonté au moyen d'une corde et d'une poulie fixée au sommet de ce mât. A l'extrémité supérieure de ce pont était rivé un très fort crochet de fer, qui fit donner à tout l'appareil le nom de *corbeau*. Ce pont volant pouvait de plus tourner autour du mât de soutien comme sur un pivot. Il avait près de 1 mètre 1/2 de largeur et portait des garde-fous atteignant à la hauteur moyenne du genou. Si donc le vaisseau ennemi mettait le cap sur le vaisseau romain, soit pour le percer, soit pour le border en passant, celui-ci laissait arriver, faisait au moment propice tomber son pont volant, le grand crochet le fixait sur le pont ou dans les agrès de l'adversaire, et immédiatement des soldats romains le franchissaient et sautaient à bord de l'ennemi. C'était en résumé la substitution de l'abordage à la manœuvre nautique, et cette méthode nouvelle rapprochait beaucoup les condi-

tions d'un combat naval de celles d'un combat de terre, où le soldat romain retrouvait sa supériorité ordinaire.

C'est surtout grâce à cette invention, que les Carthaginois ne paraissent pas avoir imitée, que les Romains, malgré bien des échecs partiels dus à l'impéritie ou à la témérité de leurs chefs, remportèrent des victoires navales signalées sur leurs adversaires trop confians; mais les ressources maritimes de Carthage semblaient inépuisables; à peine une flotte était-elle détruite qu'une autre la remplaçait. Bien que Rome pût aussi, à force de sacrifices et de patriotisme, remplacer ses vaisseaux et ses équipages perdus, il était à craindre que la guerre ainsi conduite ne s'éternisât et qu'à la longue la victoire finale ne restât à la cité la plus riche en armemens maritimes. C'est pourquoi, se rappelant l'exemple légué par Agathoclès, les Romains voulurent transporter la guerre en Afrique même. Ce fut une véritable *armada*. La flotte romaine qui partit de Messine en 256 comptait trois cent vingt vaisseaux, portant l'armée de débarquement. Les Carthaginois voulurent lui barrer le passage avec une flotte plus nombreuse encore. Polybe assigne à chaque vaisseau une moyenne de 300 rameurs et de 120 combattans. Il faut donc admettre que près de 300,000 hommes se rencontrèrent au large d'Ecnomus, où la fortune de la guerre se décida en faveur des Romains. Jamais, dans les temps modernes, de pareilles masses ne se sont rencontrées sur mer. La flotte carthaginoise, coupée par l'habile stratégie des Romains, fut à peu près anéantie, et les vainqueurs, conduits par leurs consuls Manlius et Régulus, débarquèrent en Afrique, non loin du cap Herméen, près d'une ville qu'ils appelèrent Clypea, parce qu'elle était bâtie sur une éminence en forme de bouclier.

Carthage, surprise, moralement abattue par le désastre de sa flotte, ne songea pas même à s'opposer au débarquement. Il semble que les riches campagnes, au sein desquelles les Romains s'enfoncèrent, les retinrent plus qu'il n'aurait fallu. Ils auraient probablement emporté Carthage en marchant droit sur elle. Ils aimèrent mieux mettre à contribution les innombrables villes et villages du pays, et même, tel était l'excès de leur confiance, l'un des consuls, Manlius, reçut l'ordre de revenir à Rome avec une partie de l'armée et de laisser Régulus achever seul la grande expédition.

Régulus, en avançant lentement sous les murs de Carthage, remporta encore de brillans succès et crut pouvoir tout terminer d'un coup. Il offrit à Carthage démoralisée une paix tellement exorbitante que le sénat carthaginois retrouva de l'énergie pour la repousser avec indignation. Au même instant arrivait à Carthage le Lacédémonien Xantippe, officier de fortune très expérimenté, qui se fit

fort de battre les Romains si on voulait se soumettre à sa direction. Il inspira une confiance étonnante à la population et ne trompa nullement son attente. Il utilisa savamment l'excellente cavalerie numide et les éléphans, et il infligea à l'armée romaine une défaite sanglante : 2,000 Romains seulement regagnèrent à grand'peine Clypea; le reste fut détruit ou fait prisonnier. Régulus lui-même fut de ces derniers. Une flotte envoyée d'Italie en toute hâte pour rapatrier la garnison de Clypea réussit à l'embarquer, mais une tempête l'anéantit presque complètement dans le détroit de Messine. L'année d'après, d'autres ouragans détruisirent la nouvelle flotte que les Romains avaient équipée pour tenter une nouvelle descente en Afrique. De pareils désastres n'étaient pas suffisamment compensés par les victoires qu'ils remportaient de nouveau en Sicile.

C'est en ce temps-là que Carthage envoya à Rome des ambassadeurs pour traiter de la paix. Régulus, prisonnier sur parole, les accompagnait. Nous avons tous appris dans notre enfance et même probablement chanté en vers latins (du moins aspirant à l'être) la conduite héroïque de ce Régulus, qui parla lui-même contre l'adoption des propositions carthaginoises, lorsqu'il se savait condamné à mort si elles n'étaient pas adoptées. Fidèle à son serment, il aurait fait croire à sa femme et à ses enfans qu'il avait pris du poison, et il serait noblement retourné à Carthage, où on l'aurait fait mourir dans d'horribles tortures. Tite-Live l'a raconté, des historiens et des poètes latins d'un âge plus moderne ont encore amplifié son récit; mais la critique historique de nos jours a fortement révoqué en doute ou plutôt relégué dans le domaine du roman cette histoire tragique : aucun historien sérieux et rapproché des événemens n'en parle. Le silence de Polybe surtout, qui relate avec détails la campagne de Régulus, est décisif contre la légende; il y a plus, on peut soupçonner le motif de sa formation. Un fragment de l'histoire de Diodore de Sicile (XXIV, 1), qui n'est certes pas suspect de complaisance pour les Carthaginois, non-seulement laisse entendre que Régulus mourut de sa mort naturelle, mais encore raconte tout au long l'infernale barbarie avec laquelle la femme de Régulus, s'imaginant que l'on userait de cruauté envers son mari, traita deux prisonniers carthaginois, Bostar et Hamilcar, que le sénat lui avait donnés à titre d'otages. Elle les fit lier dans un vase et les y laissa sans nourriture cinq jours et cinq nuits. Bostar mourut de douleur et de faim; mais Hamilcar, plus robuste, respirait encore, alors elle imagina de le laisser dans le vase, attaché au cadavre de son compagnon, et de le nourrir juste assez pour qu'il vécût dans cette abominable position. Au bout de cinq autres jours, le cadavre en putréfaction exhalait une

insupportable odeur. Les esclaves de la maison eurent horreur, la chose fut dénoncée aux tribuns du peuple, et le malheureux fut délivré. Il y a donc tout lieu de penser que la légende de Régulus à Carthage a été inventée pour rejeter sur les Carthaginois le reproche de cruauté odieuse, si complètement mérité par une Romaine.

La guerre continua donc, mais resta confinée en Sicile. Les Carthaginois tenaient toujours Lilybée (1), cette forteresse maritime devant laquelle Pyrrhus avait échoué, dont la passe était très difficile à forcer et que les Romains assiégèrent longtemps en vain. C'est dans cette dernière période de la première guerre punique, depuis 247, que se révéla le génie militaire d'Hamilcar Barca, père du grand Hannibal. C'était le représentant de cette famille barcine, qui devait à une vieille popularité de faire contre-poids dans Carthage à l'oligarchie jalouse dont nous avons parlé. Ce nom de Barca, analogue à l'hébreu *barak* et signifiant l'*éclair*, semble avoir inspiré la méthode et la stratégie de cet illustre guerrier, aussi remarquable sur mer que sur terre, et qui pendant des années défia, grâce à une incroyable agilité de mouvemens, toutes les forces que Rome lui opposa. Tantôt ravageant à l'improviste les côtes de l'Italie, tantôt se juchant avec une poignée d'hommes sur des hauteurs inaccessibles d'où il tombait comme la foudre sur les positions ennemies, très peu soutenu par le gouvernement carthaginois, mais trouvant toujours des ressources pour recruter, équiper et nourrir ses mercenaires, il fut pendant six ans le désespoir et la terreur des généraux romains. Il faut signaler ici un trait fort remarquable de cette grande figure militaire, d'autant plus que nous le retrouverons, ainsi que sa méthode tactique, chez son fils Hannibal. Ses soldats étaient des mercenaires, et il y avait toujours là une grande cause d'infériorité pour les armées carthaginoises aux prises avec les soldats citoyens de Rome. La fidélité du mercenaire est toujours douteuse, sa fermeté dans les revers facilement ébranlée. Or Hamilcar trouva moyen de compenser ce grave inconvénient, ce fut en inspirant à ses soldats un dévoûment presque religieux à sa personne. C'est peut-être la première fois que l'on peut signaler dans l'antiquité l'amour passionné du général tenant lieu du patriotisme en tant que ressort moral d'une armée; pourtant il maintenait strictement la discipline; il ne s'en fit pas moins chérir de ceux qu'il enrôla sous ses étendards. Polybe observe qu'il est aussi impossible de raconter en détail les exploits d'Hamilcar que de noter les coups portés à son adversaire par un habile pugiliste. Ce fut une guerre de continuelles alertes, de surprises quotidiennes, d'escarmouches innombrables, qui infligèrent aux Romains les

(1) Aujourd'hui Marsala, de l'arabe *Marsa Allah*, *port de Dieu*.

pertes les plus sensibles, et qui se seraient à la fin terminées par d'irréparables désastres si le gouvernement de Carthage avait fait de plus vigoureux efforts pour profiter de la situation; mais des vues mesquines d'économie et de jalousie s'y opposèrent. Carthage se croyait à l'abri de toute nouvelle attaque depuis l'insuccès de Régulus, et trouvait son compte à laisser la guerre nourrir la guerre en Sicile.

La première guerre punique eut pour clôture une grande défaite navale des Carthaginois devant les îles OEgatiennes (241 ans avant Jésus-Christ). A la fin, et apprenant que les Romains avaient de nouveau construit une flotte, les gouvernans de Carthage avaient pris peur et en avaient armé une aussi. Cette nouvelle défaite sur mer les découragea, et, comme Hamilcar jugeait lui-même la continuation de la guerre impossible, comme on n'était guère moins fatigué à Rome qu'à Carthage, on se décida des deux côtés à conclure la paix. Carthage dut renoncer entièrement à la Sicile, s'engager à respecter les états de Hiéron et de ses alliés, et à payer, dans le délai de vingt ans, une indemnité de guerre de 2,200 talens, plus 1,000 comptant. C'étaient des conditions beaucoup plus douces que celles qui avaient été proposées par Régulus douze ans auparavant. Mais il se passa une chose singulière; quand ces conditions furent soumises à l'approbation du peuple romain, celui-ci se déclara non satisfait. Carthage envoya des plénipotentiaires qui l'apaisèrent en ajoutant 1,100 talens (1) à l'indemnité, mais qui demandèrent à la payer en dix ans au lieu de vingt. Nous pouvons conclure de là que Carthage trouvait le chiffre de l'indemnité très tolérable. Elle se fiait pour l'acquitter à ses étonnantes ressources agricoles et commerciales. Les Romains, de leur côté, furent éblouis par le chiffre brut de la somme proposée et ne comprirent pas très bien ce que leur rivale devait de richesses à son trafic maritime et à ses colonies.

III.

La seconde guerre punique, celle d'Hannibal, est la mieux connue des trois. Nous en rappellerons rapidement les principaux momens pour nous étendre un peu plus sur le caractère et les vues politiques du grand homme qui en fut le principal héros. M. Bosworth Smith a mis en relief, avec beaucoup d'art et de sagacité, les titres de l'illustre Carthaginois à l'admiration des siècles.

Pendant les vingt-deux ans qui séparent la première guerre pu-

(1) Le talent euboïque pesait 25 kilos 196, ce qui ferait correspondre le total au poids de 18,627,200 francs. Mais il faut multiplier ces chiffres au moins par vingt pour avoir une valeur réelle correspondante en monnaie moderne.

nique de la seconde, les Romains, organisant leurs conquêtes en Sicile et en Sardaigne, purgent la mer illyrienne des pirates qui l'infestaient et reculent leur frontière militaire jusqu'aux Alpes. L'Italie tout entière est donc à eux. La prise de Milan, la fondation des colonies de Plaisance et de Crémone ont consacré la défaite des Gaulois cisalpins.

De son côté, Carthage a beaucoup souffert de la révolte de ses mercenaires, appuyés par les populations lybiennes mécontentes. Cette guerre ne tarde pas à devenir atroce; mercenaires et Carthaginois rivalisent de cruautés; les crucifiés dans les deux camps se comptent par milliers; seul, Hamilcar, que la jalousie des oligarques avait tenu à l'écart, peut venir à bout de cette insurrection terrible, et il le doit en grande partie à ce que beaucoup de mercenaires, ne pouvant résister à leur vieil attachement pour sa personne, passent de son côté. Cette rude besogne terminée, il se voue à l'exécution d'un plan qu'il mûrissait depuis que la perte de la Sicile était devenue pour lui certaine. Il s'agissait de deux grandes fins à poursuivre : compenser cette perte par l'acquisition d'un autre grand territoire, puis former une puissante armée capable de tenir tête aux légions romaines. C'est l'Espagne qui devait lui en fournir les moyens. Sa haine prévoyante contre Rome, qu'il faisait partager à ses enfans, préparait une revanche à lointaine échéance. Il se fait donc envoyer en Espagne avec la clause qu'une décision du peuple carthaginois pourra seule lui enlever ses pouvoirs de général en chef. Jusqu'alors, les Carthaginois avaient eu plutôt des comptoirs que des possessions dans la péninsule ibérique. Pendant neuf ans, moitié combattant, moitié négociant, il réussit à étendre l'empire carthaginois jusqu'au Tage. Là encore il dut autant de succès à son attrait personnel qu'au pouvoir de ses armes. Il mit en exploitation régulière les riches mines du pays, il initia les populations aux douceurs d'une civilisation avancée, bon nombre de chefs ibères sollicitèrent d'eux-mêmes leur annexion à l'empire punique. Il meurt les armes à la main en 228; son gendre, Hasdrubal, lui succède, fonde Carthagène (*Carthago Nova*), continue sa politique avec le même succès, et quand il meurt, assassiné par un Gaulois, Hannibal, fils aîné d'Hamilcar, est proclamé général en chef par ses soldats. Malgré sa jeunesse, il n'avait que vingt-six ans, ce choix fut approuvé à Carthage. Il semble que l'oligarchie carthaginoise se soit volontiers rattachée à un plan qui retenait les Barcines loin de Carthage, à peu près comme le sénat romain crut plus tard qu'il était d'une habileté suprême de reléguer Jules César dans les Gaules.

Les Romains avaient fini par s'inquiéter de cet accroissement de puissance de leurs rivaux. Ils avaient noué des alliances avec des

peuplades du nord de l'Espagne, ils avaient même exigé d'Hannibal la promesse qu'il ne dépasserait pas l'Èbre. Quand celui-ci eut mis le siège devant Sagonte, ils demandèrent son extradition au sénat carthaginois. A supposer que l'oligarchie gouvernante eût osé braver l'indignation populaire en consentant à une pareille mesure, la difficulté eût été d'enlever à une armée victorieuse un chef qu'elle idolâtrait, et tel était le cas d'Hannibal, qui avait, comme son père, le talent de se faire passionnément aimer. Les envoyés romains ne reçurent donc qu'une réponse hautaine, et à peine étaient-ils de retour qu'une nouvelle prodigieuse vint plonger Rome dans la stupeur. Hannibal, que les Romains voulaient aller combattre en Espagne, Hannibal, à la tête d'une armée magnifique, était passé d'Espagne en Gaule; il avait franchi les Alpes, il allait tomber comme une avalanche sur l'Italie centrale, sur Rome elle-même !

Les cendres du vieil Hamilcar durent tressaillir. C'était en effet la mise à exécution soudaine du plan longuement et patiemment médité qu'il avait légué à ses fils. Le fameux serment d'Hannibal, encore enfant, peut n'être qu'une légende poétique; toujours est-il qu'elle exprime parfaitement l'idée fixe de cette famille Barcine qui avait prononcé contre Rome le même vœu de destruction que plus tard Caton devait retourner contre Carthage. Se procurer ailleurs qu'à Carthage même, c'est-à-dire en Espagne, les ressources indispensables à une pareille entrée en campagne, n'avoir pas à compter avec les timidités ou les étroits calculs des gouvernans, écraser les Romains dans Rome, et délivrer à tout jamais la patrie carthaginoise du terrible adversaire qui s'était mis en travers de sa puissance croissante, voilà l'intention lointaine et cachée de cette laborieuse occupation de l'Espagne à laquelle trois Barcas avaient successivement consacré toute leur énergie. Cette seconde guerre punique est moins la guerre de deux états que celle d'une famille contre une cité.

Résumons rapidement des faits connus de tout le monde. Malgré une pointe trop tardive de l'armée de Scipion, qui comptait trouver Hannibal en Espagne et qui est toute surprise de le savoir déjà dans la vallée du Rhône, Hannibal a réussi à passer ce fleuve, il a franchi les Alpes par un défilé dont la détermination exacte est encore aujourd'hui le sujet de discussions savantes qui ne doivent pas nous arrêter (1); bientôt, malgré l'infériorité de ses forces, malgré une

(1) Signalons toutefois, à ce propos, l'étude remarquable que le commandant Hennebert a consacrée au passage d'Hannibal en Gaule et à travers les Alpes, dans le grand ouvrage qu'il publie sur la vie du héros carthaginois, et dont les deux premiers volumes ont paru. Nous reviendrons sur ce chapitre intéressant de nos annales gauloises dans un travail spécial.

ophthalmie douloureuse qui le prive d'un œil, il remporte sur les légions romaines les éclatantes victoires de la Trébie et du lac Trasimène; il est dans l'Italie centrale, il pénètre au sud de Rome, traverse toute la péninsule en vainqueur, obligé seulement de lutter d'adresse avec Fabius le temporisateur qui, n'osant lui livrer bataille, joue contre lui un jeu stratégique fort habile, mais sans jamais réussir à le cerner. En attendant, l'armée d'Hannibal est toujours là, enfoncée comme un coin de fer au cœur même de l'Italie prête à profiter de la moindre faute pour tomber sur Rome. A la fin, les Romains veulent tenter un grand coup, et c'est pour perdre la terrible bataille de Cannes. Cependant ces merveilleux succès n'eurent pas pour Hannibal les conséquences qu'il en attendait. L'énergie de Rome, du sénat surtout, sauva la situation, et même bientôt après sa victoire Hannibal se vit réduit à la défensive; mais il fit durer la guerre encore plus de douze ans, sans recevoir de Carthage autre chose que des renforts dérisoires. Il eut bientôt sur les bras cinq armées tâchant de l'envelopper et auxquelles il échappait toujours. On prétend que Capoue fut fatale à ses soldats et les amollit. Il fallait pourtant bien qu'il eût un point de repère et d'appui parmi les cités italiennes. Capoue, la seconde ville d'Italie, lui offrait de sérieux avantages et s'était prononcée pour lui. Les mœurs n'y étaient ni meilleures ni pires que dans tout le reste de l'Italie méridionale. Ce qui est plus probable, c'est que cette interminable guerre lui enlevait peu à peu ses vétérans d'Espagne, et que les recrues qui venaient remplacer ces excellens soldats étaient loin de les valoir. On sait comment son frère Hasdrubal, venu d'Espagne avec une armée de secours, ne put le renseigner sur le lieu où il pourrait opérer la jonction, fut battu à Métaure, tué en combattant. Sa tête, jetée dans le camp d'Hannibal, lui apprit tout à la fois l'arrivée de son frère en Italie et son irréparable désastre.

La fortune, après une longue bouderie, sourit donc de nouveau aux Romains. En Espagne comme en Italie, ils remportèrent de brillans avantages. Un grand général, — ce qui leur avait manqué depuis le commencement de cette guerre, car le vieux Fabius n'était qu'un habile tacticien, — Cornélius Scipion, se révéla. Il put de Sicile se transporter en Afrique avec une armée romaine. Tout dès lors était changé. Hannibal fut rappelé en hâte. La bataille de Zama perdue par lui mit Carthage à la merci de Rome. Les conditions de la paix furent très dures, mais Hannibal fut d'avis de les accepter coûte que coûte. Il avait encore son idée que nous verrons plus loin. Pour le moment, nous devons nous poser quatre questions : Pourquoi Hannibal voulut-il se rendre en Italie par la route de terre, quand il paraissait plus facile et plus expéditif de s'y rendre par mer? Pourquoi ne mit-il pas le siège devant Rome immédiatement

après ses premières victoires ni même après la bataille de Cannes? Comment s'y prit-il pour continuer la guerre, sans secours de la mère patrie, au milieu d'un pays presque partout hostile? Que faut-il enfin penser de son entreprise si glorieuse, mais à la fin avortée?

On cite avec raison comme un trait d'audace sa marche à travers les Pyrénées, la Gaule et les Alpes; il l'avait préparée de longue main. Il avait fait recueillir tous les renseignemens qui pouvaient l'éclairer sur la route à suivre, les dispositions des populations, les obstacles naturels à surmonter. Il avait pu savoir que la Gaule lui fournirait des vivres en abondance, qu'il rencontrerait peu de résistance en annonçant son dessein d'aller combattre Rome, que les Alpes, si pénible qu'en fût le passage, n'étaient pas infranchissables, puisque des bandes gauloises les avaient traversées tout armées. Cependant, avec les forces maritimes dont il pouvait disposer, il semble qu'il eût été plus simple et plus sûr de partir d'un point quelconque des côtes espagnoles pour débarquer, par exemple, à Gênes, sur le territoire ligure, où il aurait rencontré des alliés et d'où il pouvait très aisément, laissant les Alpes à dos, passer dans l'Italie centrale. Il se peut que, comme les Romains de Régulus avaient été déterminés par l'exemple d'Agathoclès, Hannibal ait eu l'esprit hanté par le souvenir des invasions gauloises, de ce preux Gaulois qui avait campé en plein Forum et fait payer cher aux défenseurs du Capitole le rachat de ce qui restait de leur ville; mais nous pensons surtout que l'idée constante d'Hannibal, — et cela jusqu'à la fin, — fut d'organiser contre Rome une coalition de peuples vaincus ou menacés. Sachant pertinemment qu'il ne devait pas compter sur Carthage, comprenant que toute l'entreprise reposait sur lui seul, il aurait voulu entraîner des nations, des peuples entiers, de manière que cette espèce de croisade antiromaine, irrésistible par le nombre, fût garantie par l'intérêt commun d'innombrables complices. Nous inclinerions donc à penser qu'Hannibal songea sérieusement à commencer cette coalition dans notre Gaule elle-même. Ignorant en très grande partie ce qu'il fit pendant qu'il traversa le sud de notre vieille patrie, nous ne saurions dire s'il négocia dans ce sens. Il est certain qu'il compta sur les Gaulois cisalpins, qu'il supposait, non sans raison, avides de venger leurs défaites récentes et de se soustraire à la sujétion qui leur était imposée. Il trouva chez eux des soldats, mais on ne voit pas que l'élan ait été très grand. Le concours qu'ils lui apportèrent fut en définitive assez mou. Ce dut être le cas plus encore dans la Gaule proprement dite où nul ne songeait à la possibilité d'une invasion romaine. Hannibal rencontra même des dispositions très hostiles sur la rive gauche du Rhône et dans les Alpes. Serait-ce trop

loin pousser la conjecture que de supposer qu'on laissa passer librement çà et là un ennemi déjà célèbre du nom romain, mais qu'on se défia beaucoup du Carthaginois? Ce que nous avons dit en commençant de la renommée que Carthage devait à l'esprit mercantile de ses voyageurs justifierait cette explication. La puissance de séduction d'Hannibal lui était personnelle, ainsi qu'à son père, et faisait exception. Ceux même qu'il réussissait à rassurer sur ses intentions se souciaient peu d'accepter l'hégémonie punique. D'ailleurs l'influence de Marseille ne dut pas lui être favorable.

C'est la seule chose qui nous explique pourquoi, malgré le retentissement de ses premières victoires, Hannibal éprouva en Italie un mécompte du même genre, et encore plus grave. Très certainement il espérait que les peuples domptés depuis un siècle ou deux par les armes romaines saisiraient cette occasion de ressaisir leur indépendance et de venger leurs vieilles injures. C'est même ce qui nous permet de répondre à notre seconde question : Pourquoi, après les batailles de la Trébie et du lac Trasimène, ne marcha-t-il pas sur Rome? Cette question, qui a toujours préoccupé les historiens, ceux surtout qui ont étudié en militaires les campagnes d'Hannibal, ne souffre guère d'autre solution. Plutôt que de compromettre ses brillans débuts par ce qui pouvait être une imprudence, il attendit que l'effet moral de ses victoires déterminât ce soulèvement de l'Italie qui eût décuplé ses forces et assuré le succès définitif. Il se peut aussi qu'Hannibal ne fût pas grand amateur de sièges, que les aptitudes spéciales de l'armée que son père, son oncle et lui-même avaient formée avec tant de soin, la rendissent plus redoutable en bataille rangée que devant des murs. Ce ne sont pas les villes emportées d'assaut, après une vive résistance, qui ont valu à Hannibal la plus belle part de ses trophées. On sait combien le siège de Sagonte lui coûta de peines et d'hommes. Il échoua longtemps devant Tarente; même quand il y fut entré, il ne parvint jamais à s'emparer de la citadelle : ailleurs encore, il fut médiocrement heureux dans des tentatives du même genre. Mais enfin, s'il n'avait pas eu d'autre objectif que la prise de Rome avec les forces dont il disposait en entrant en Italie, il aurait tout au moins essayé. Même après la bataille de Cannes, il se borna à une démonstration peu sérieuse dans la campagne de Rome. Lorsque Capoue, assiégée par les Romains sans qu'il pût les forcer à lever le siège, fut réduite à l'extrémité, il fit encore une pointe sur Rome dans l'espoir que cette diversion sauverait la ville menacée; ce ne fut encore qu'une manœuvre, et non pas une attaque de fond. Il est donc impossible d'attribuer ses lenteurs à autre chose qu'à des calculs plus politiques encore que militaires. Sa conduite n'est claire que dans l'hypothèse qu'il espéra longtemps que l'Italie en masse finirait par faire

cause commune avec lui. Cet espoir fut déçu; à peine quelques villes, telles que Capoue, se rangèrent de son côté. Rome était-elle donc tellement aimée? Non; mais après tout son joug était italien et on se souciait fort peu de passer sous celui de Carthage. On se défiait trop des compatriotes d'Hannibal pour s'enrôler à sa suite. Nous trouvons une confirmation frappante de cette supposition dans le fait que, vers le milieu de la guerre, plusieurs villes de la confédération romaine déclarèrent qu'elles ne fourniraient plus à Rome ni argent, ni soldats, et que le sénat, fort habilement, se garda bien d'insister. N'est-ce pas la preuve qu'il redoutait par-dessus tout de les voir se révolter?

Cet échec politique renferma le général carthaginois dans un cercle vicieux. Il lui fallait nourrir son armée, la payer, la recruter, et sa façon de faire la guerre en se transportant continuellement d'un lieu à l'autre ne lui permettait pas d'organiser rien qui ressemblât à un gouvernement stable. A peine avait-il quitté une ville que les Romains y rentraient après lui. C'était uniquement par des contributions de guerre et par un pillage plus ou moins régulier qu'il pouvait faire face aux exigences de sa position. L'Italie du centre et du sud fut donc mise en coupe réglée par celui qui aurait voulu être accueilli comme son libérateur. Plus le temps marcha, quand surtout son astre eut pâli, plus les cités italiennes se trouvèrent d'accord avec Rome pour faire d'énergiques efforts contre le dévastateur dont on ne pouvait plus attendre aucun bien, qui ne pouvait plus faire que du mal. Il était donc condamné à ne pouvoir espérer le succès final que du concours des peuples italiens, et, d'autre part, à ne vivre, lui et son armée, que par des moyens qui rendaient ce concours improbable.

Hannibal passe à bon droit pour un des plus grands capitaines de l'antiquité et des temps modernes. Comme tacticien, il était hors ligne; comme général, il possédait l'art de se faire aimer des soldats; il avait l'esprit prodigieusement habile en ressources et cette intuition, propre aux grands hommes de guerre, qui leur permet de saisir à point nommé le moment et le moyen des grands coups qui décident les grandes journées. C'est une épopée que ces dix-sept ans de guerre soutenue par l'énergie d'un seul homme, en pays étranger, hostile, aux portes de la plus grande puissance militaire du monde d'alors, constamment entouré de forces supérieures et bien plus cohérentes que les siennes, devant faire une armée compacte avec les élémens les plus hétérogènes, Numides dépaysés Espagnols apathiques, Gaulois turbulens, Grecs aventuriers, n'ayant pour les animer ni cette rancune traditionnelle, qui permit à Alexandre de lancer la Grèce entière contre la Perse, ni cette solidarité du patriotisme qui valut aux Scipion et aux Bonaparte des

premières années des armées sur lesquelles ils pouvaient absolument compter. Là, la guerre méditée par une famille pendant deux générations fut du premier au dernier moment l'œuvre d'un seul homme.

Son avortement final ne doit pas nous prévenir contre l'entreprise elle-même. Si l'habile diversion que fit Scipion en transportant la guerre sous les murs même de Carthage n'avait pas forcé Hannibal à se rembarquer pour courir à la défense de sa ville natale, il n'y avait pas de raison pour que la guerre telle qu'il savait la faire cessât de sitôt. Et qui sait ce qui serait advenu à la longue? Déjà son regard se dirigeait vers l'orient. Il voyait de ce côté des peuples commandés par des chefs assez éclairés pour comprendre que la victoire définitive de Rome sur Carthage serait une menace pour le monde entier. Il s'était mis à apprendre le grec. Déjà il avait noué des intelligences avec Philippe de Macédoine. En se maintenant coûte que coûte en Italie ne pouvait-il pas toujours penser que le moment viendrait pourtant où les peuples fédérés avec Rome, voyant qu'elle ne parvenait pas à les protéger contre lui, finiraient, bon gré, mal gré, par tâcher de s'entendre avec lui?

L'expédition de Scipion en Afrique lui enleva ses dernières chances. C'est là que son entreprise italienne reçut le coup mortel. Carthage, pour ainsi dire, se déroba sous lui; car elle fut d'une mollesse honteuse ou d'une inconcevable imprévoyance pour parer au danger qui la menaçait. Elle ne chercha pas même à s'opposer au débarquement. Hannibal, tout en comptant très peu sur elle pour en recevoir des subsides ou des recrues, pouvait du moins espérer qu'elle saurait profiter des loisirs qu'il lui procurait pour se mettre sur un pied de défense formidable. Mais telle est l'incurie ordinaire des peuples où l'esprit commercial domine exclusivement. En tout temps, en tout lieu, les préparatifs de défense coûtent fort cher, ne rapportent rien, seront peut-être inutiles, et de tous les spectacles qui peuvent affliger les regards d'un peuple calculateur, le plus lugubre est toujours celui d'un capital qui dort sans rien produire. Probablement on comptait sur une heureuse issue de la guerre en Italie. On se rappelait la défaite de Régulus. On se disait que les Romains, à supposer qu'ils parvinssent à triompher d'Hannibal, seraient trop heureux de conclure la paix sans s'aventurer de nouveau sur une terre qui leur avait été funeste. On n'attacha pas même d'importance à une circonstance qui devait être très préjudiciable à Carthage.

Les populations libyennes ou numides qui lui étaient soumises étaient loin d'éprouver pour leur métropole ces sentimens d'adhésion raisonnée qui rapprochaient déjà les cités italiennes de la ville du Tibre. Elles étaient courbées sous un joug très dur, écrasées

d'impôts; elles détestaient leurs maîtres. Quand Scipion fut débarqué en Afrique, il n'eut aucune peine à trouver des alliés. Au premier rang, il faut citer le chef numide Massinissa, qui toutefois était alors un roi sans royaume. Une histoire romanesque se mêle à cette campagne classique de Scipion. Plusieurs années auparavant, Scipion s'était rendu d'Espagne à Cirta, aujourd'hui Constantine, pour solliciter l'alliance de Scyphax, chef des Massœsyliens, qui occupaient la région orientale de notre Algérie. Il s'y était rencontré avec le Carthaginois Hasdrubal, venu pour maintenir Scyphax dans l'alliance punique. Celui-ci, par politique, penchait pour l'alliance romaine; mais Hasdrubal avait une fille, nommée Sophonisbe, d'une exquise beauté, déjà promise à Massinissa. Scyphax en devint éperdument amoureux et, pour l'obtenir, il se décida pour Carthage. Puis il chassa Massinissa de son état héréditaire qu'il s'appropria. Mais plus tard, Scipion, une fois établi en Afrique, fournit à Massinissa les moyens de se venger. Scyphax fut défait, sa ville prise, lui-même tué dans le combat. Massinissa considéra Sophonisbe comme sa plus belle conquête et l'épousa le soir même de sa victoire. Cela ne fit pas du tout le compte de Scipion, qui redoutait l'influence de la superbe Carthaginoise sur son ancien amant, devenu son époux par droit de conquête, et il lui intima l'ordre de la congédier. Massinissa n'osa désobéir, mais, soupçonnant quelque visée personnelle dans les injonctions de Scipion, il envoya pour cadeau de noces à Sophonisbe une coupe de poison. Celle-ci la but avec courage, se bornant à cette observation, que sa mort serait venue plus à propos si elle n'avait pas suivi de si près ses secondes noces (1).

Pour en revenir à l'objet principal de notre étude, il faut donc reconnaître que l'entreprise d'Hannibal était justifiée quant au but proprement dit, l'écrasement de la puissance romaine en Italie même; elle l'était encore par la confiance que le jeune général avait le droit d'avoir en lui-même. Il s'en fallut de si peu que Rome s'abandonnât après les désastres inouïs dont elle fut accablée qu'on ne peut accuser Hannibal de s'être lancé dans une folle aventure à la Pyrrhus; mais cette entreprise devait avorter par des causes qu'il ne pouvait prévoir, l'extraordinaire fermeté du sénat, la fidélité des cités italiennes et l'incroyable incurie du gouvernement carthaginois. Il reste donc un de ces hommes dont la défaite finale ne diminue pas la grandeur.

(1) On comprend aisément qu'un tel sujet ait souvent tenté les auteurs de tragédies, d'autant plus qu'on se conformait presque à l'histoire en se renfermant dans la règle des unités. La *Sophonisbe* de Mairet fut même la première tragédie française régulière. Outre Mairet, Corneille et Voltaire, trois auteurs moins connus ont mis ce sujet sur la scène. Malheureusement aucun de ces essais ne peut compter parmi les chefs-d'œuvre de la littérature.

IV.

C'est une intéressante figure que celle de ce Polybe à qui nous devons les renseignemens les plus sûrs et les plus complets sur les deux premières guerres puniques, sur la seconde surtout. M. Bosworth Smith lui assigne avec raison la première place parmi les narrateurs de cette lutte épique et fait ressortir judicieusement la signification pour ainsi dire prophétique de cet historien-philosophe qui, le premier peut-être, comprit que l'esprit grec et le caractère romain étaient faits pour s'entendre. Natif de Megalopolis en Arcadie, compatriote et admirateur de Philopœmen dont il fut en quelque sorte l'élève, initié de bonne heure aux affaires politiques, il commença par faire aux menées romaines une opposition patriotique assez prononcée pour le faire inscrire sur la liste des Achéens suspects dont Paul-Émile exigea la déportation en Italie. Sa distinction personnelle lui valut toutefois d'être invité à fixer sa demeure dans la maison même de son proscripteur. Il fut le précepteur de Scipion Émilien, fils du vainqueur de la Macédoine et adopté par un fils du premier Africain. C'est dans cette noble famille des Scipions que commença la fusion du génie grec et du génie latin. Là Polybe apprit à connaître le patriciat romain, et aussi les premiers représentans des lettres romaines, l'aimable Lœlius, le satirique Lucilius, Térence le comique, de naissance carthaginoise, Panœtius le philosophe. Il instruisit beaucoup cette société d'élite, il y profita beaucoup lui-même. Son esprit observateur, qui se serait probablement rétréci dans les petits conflits de la ligue achéenne, s'élargit au contact des grands hommes, des grands événemens et des grandes entreprises. Il fut dans le cercle des Scipions quelque chose comme un La Bruyère dans la maison des Condés, l'homme de lettres à poste fixe, et c'est là qu'il conçut le plan d'une grande histoire philosophique dans laquelle il ne se bornerait pas à énumérer les noms propres et les faits, mais où il rechercherait avec les lois qui président au cours des choses les leçons qui s'en dégagent. Aussi, malgré son style souvent pénible, ses digressions où le moi se fait trop sentir, une tendance un peu trop sermonneuse, son histoire compte-t-elle parmi les plus remarquables de l'antiquité. Il était si bien accoutumé à la vie romaine et au commerce des Scipions qu'il ne profita pas de la liberté qui lui fut rendue pour revenir se fixer dans sa patrie. Il recommanda à ses concitoyens de ne pas provoquer Rome par des bravades inutiles, de peur qu'ils ne perdissent ce qui leur restait encore de liberté, puis, apprenant que son élève, devenu son ami, Scipion Émilien, s'embarquait pour l'Afrique lors de la dernière prise d'armes contre Carthage, il obtint de l'y suivre.

C'est au milieu des Scipions qu'il recueillit les documens et les traditions des premières guerres puniques. Il est juste d'en tenir compte et de ne pas accepter les yeux fermés toutes les appréciations de vainqueurs parlant de leur ennemi vaincu. Toutefois on reconnaît la hauteur de vues qui distinguait cette illustre famille à la modération relative et à la convenance avec laquelle il est parlé des Carthaginois et en particulier d'Hannibal. Il est donc doublement fâcheux que, parmi les nombreux fragmens de l'œuvre de Polybe qui ne nous sont pas parvenus, nous devions ranger le récit de la troisième guerre punique dont il fut le témoin oculaire. Le seul dédommagement, c'est que le récit d'Appien semble n'être en grande partie que la reproduction du sien.

Carthage, depuis Zama, était donc à la merci de Rome. Elle avait dû livrer les déserteurs et les prisonniers, tous ses éléphans, tous ses vaisseaux de guerre, sauf dix. Cinq cents vaisseaux furent brûlés par les Romains à la vue des Carthaginois atterrés. Carthage ne pouvait plus faire la guerre ni en Afrique ni ailleurs sans la permission de Rome, qui en retour lui assurait sa protection. Elle renonçait à tous ses droits sur les îles de la Méditerranée et sur l'Espagne. Enfin elle devait payer en sept ans une contribution de guerre équivalente à 1,250 millions, valeur actuelle, qui permit à sa rivale de poursuivre le cours de ses conquêtes.

Rome, par le fait même des guerres puniques, se trouvait lancée dans la voie des conquêtes extra-italiennes. La prépondérance que lui assurait dans toute la Méditerranée sa victoire sur Carthage la poussait nécessairement à étendre son empire sur toutes les contrées riveraines de ce grand lac intérieur, si elle ne voulait pas rester toujours exposée à quelque coalition provoquée par la crainte même qu'elle inspirait désormais à tous. La Macédoine fut la première subjuguée. On se rappelle que son roi Philippe avait promis son concours à Hannibal. La Grèce suivit bientôt, puis l'Asie-Mineure.

Pendant ces cinquante années, Carthage, chose incroyable, se releva encore. Hannibal ne se montra pas moins homme d'état que grand capitaine. Élu suffète par le vote populaire, il renversa le système oligarchique auquel il substitua un conseil élu librement chaque année. Il ramena l'ordre dans les finances, qui avaient beaucoup souffert d'une administration sans contrôle, et il sut si bien faire que, sans imposer de taxes nouvelles, ses successeurs purent au bout de treize ans rembourser les emprunts qu'il avait fallu contracter pour payer les vainqueurs. Rome s'alarma; elle reconnut la suprême habileté de son ennemi juré et exigea qu'on le lui livrât. Hannibal s'exila volontairement pour tirer ses concitoyens d'embarras. Il visita Tyr, le berceau de sa race, il put se dire, en la

voyant réduite à n'être plus que l'ombre d'elle-même, que la destinée était cruelle pour les cités puniques; pourtant il n'était pas abattu : il rêvait une grande coalition de l'Orient contre Rome. Il se rendit à Éphèse auprès d'Antiochus. L'Espagne était en pleine insurrection, Hannibal ne demandait au Séleucide qu'une petite flotte et une petite armée, il s'engageait à repartir pour l'Occident, à renouveler la guerre en Italie, et il donnait rendez-vous aux troupes d'Asie sous les murs de Rome. Mais il parla à des infatués qui, tout en le couvrant d'honneurs apparens, se moquèrent de lui, l'envoyèrent en Grèce, où il n'y avait rien à faire, l'en firent revenir, le lancèrent avec une flotte insignifiante contre la puissante marine de Rhodes. Son escadrille fut écrasée. En même temps l'armée d'Antiochus se faisait battre à Magnésie, et les Romains vainqueurs exigeaient de nouveau qu'on leur livrât Hannibal. Il s'enfuit en Crète, puis revint en Asie-Mineure auprès du roi Prusias de Bithynie. Ce Prusias était un pantin couronné dont il n'y avait rien à attendre. La haine de Rome poursuivit Hannibal dans ce dernier asile, et il allait tomber entre les mains des commissaires envoyés pour l'arrêter, quand il s'empoisonna pour échapper à cette honte suprême. Il avait soixante-quatre ans. Pendant plusieurs siècles, on montra aux voyageurs un tumulus élevé dans un recoin du littoral de la mer de Marmara en leur disant que c'était le tombeau d'Hannibal. Scipion l'Africain mourut la même année 183 avant notre ère.

Carthage, humiliée et asservie, était donc redevenue riche. Massinissa en profita pour faire des incursions sur son territoire. En vain Carthage demanda au sénat romain la protection garantie par les traités, le sénat fit la sourde oreille. Elle crut alors qu'elle était en droit de se défendre elle-même, elle arma. Il n'en fallut pas davantage pour éveiller dans Rome les soupçons et les appréhensions. Caton l'ancien passa en Afrique; il fut épouvanté de la richesse et des forces revenues à la cité détestée. Il reparut à Rome avec l'idée fixe du *delenda Carthago*, et, pour donner à ses craintes une expression symbolique, il déposa devant le sénat des figues carthaginoises d'une grosseur et d'une fraîcheur étonnantes. Le territoire, dit-il, sur lequel poussent de pareils fruits n'est qu'à trois jours de navigation! La ruine totale et définitive de Carthage devint aussi l'idée fixe du peuple romain.

On commença par lui rogner dents et ongles. Carthage accorda tout ce qu'on lui demandait, trois cents otages des premières familles, ses provisions d'armes, ses deux mille catapultes ; mais, quand on exigea de ses habitans qu'ils consentissent à ce qu'elle fût rasée et rebâtie à 10 milles de la côte, l'indignation, le désespoir ne connurent plus de bornes, et l'on se prépara à une défense acharnée.

Jamais la mauvaise foi romaine n'avait été plus criante. On forgea des armes à la hâte, les femmes donnèrent leurs cheveux pour qu'on en tressât des cordes pour les machines de guerre, et les premières attaques des Romains furent victorieusement repoussées. Un moment même on put croire que l'expédition contre Carthage allait avorter ; mais Scipion Émilien vint remettre les choses en état, il rétablit la discipline, il refoula dans la place Hasdrubal, qui campait au dehors, et il commença le siège méthodiquement. L'un de ses grands travaux fut le barrage du port marchand. A sa grande déception, les Carthaginois, sans qu'il s'en doutât, creusèrent un nouveau chenal, perpendiculaire du port à la mer; mais ils n'en profitèrent pas beaucoup. Ce siège dura plus de deux ans : à la fin, les Romains pénétrèrent par surprise dans le port marchand. Il fallut faire de là une guerre de rues pour arriver à la Byrsa, où Hasdrubal, qui régnait par la terreur, s'était réfugié avec sa femme, ses enfans et neuf cents déserteurs de l'armée romaine. Ce fut quelque chose d'épouvantable, comparable à ce qui se passa plus tard au temple de Jérusalem quand Titus en fit le siège après la prise de la ville. Hasdrubal prit peur et alla assez lâchement demander grâce à son ennemi. Mais sa femme, entourée des derniers défenseurs de la citadelle sacrée, mit le feu aux bâtimens et s'élança dans les flammes après y avoir jeté ses enfans avant elle. Ce fut un inénarrable massacre. Scipion en pleura. Le vœu du vieux Caton fut exaucé, il n'y eut plus de Carthage, la charrue fut promenée sur le sol qui l'avait vue naître et mourir, et des malédictions solennelles furent prononcées contre quiconque oserait la rebâtir ou s'établir sur son emplacement.

Et cette fois ce fut fini, bien fini. Il y eut, il est vrai, par la suite une autre Carthage construite sous Auguste, à côté de l'ancienne (pour éviter les conséquences d'une malédiction violée), mais il n'y eut de commun que le nom entre la nouvelle cité et l'ancienne. La civilisation spéciale de Carthage disparut sans retour. L'invasion arabe anéantit même cette ombre d'une illustre morte. Des tombeaux, des réservoirs d'eau gigantesques, des restes d'aqueducs, des mouvemens de terrains précieux pour l'archéologue, mais ne disant plus rien depuis longtemps au passant vulgaire, voilà tout ce qui reste de l'ancienne reine des mers. Par un contraste presque ironique, sur l'une des collines qui faisaient partie de sa vaste enceinte s'élève un village de marabouts qui s'appelle *village du Saint* et qui est en possession d'une grande renommée comme lieu de sainteté musulmane. Jamais un chrétien n'obtient la faveur d'y passer la nuit. M. Bosworth Smith l'a toutefois visité de jour, s'est entretenu avec le chef de la communauté, et sait-on quel est le saint qui vaut à ce lieu sacré la vénération dont il est l'objet chez les

disciples du Prophète? Ni plus ni moins que le saint roi Louis qui, d'après la tradition locale, sérieusement répétée par le révérend marabout, est mort près de Tunis en bon musulman et dont le corps sanctifie depuis lors la terre où il repose. Quelle étrange succession d'idées religieuses sur ce sol où fleurit un jour le culte de Moloch avec ses abominables rites, où Tertullien, Cyprien, Augustin, déployèrent avec tant d'éclat leurs convictions chrétiennes, où l'arianisme triompha avec les Vandales, où enfin le croissant, après avoir détruit ou absorbé l'une des plus illustres églises de la chrétienté, a trouvé moyen d'accaparer l'un des saints chrétiens les plus renommés!

M. Bosworth Smith envisage à plusieurs reprises la question de savoir s'il valait mieux pour les destinées de l'humanité que Carthage l'emportât sur Rome dans ce duel à mort, et il conclut, non sans une certaine mélancolie, que la loi « des mieux armés pour le combat de la vie » trouve là encore sa justification. Il est difficile de penser que Carthage eût été plus indulgente pour Rome que Rome ne le fut pour elle. Le grand, l'énorme défaut du génie carthaginois, ce manque de pouvoir assimilateur que Rome posséda à un si haut degré et qui seul explique la durée de son empire, eût toujours empêché la civilisation carthaginoise d'exercer l'action en définitive bienfaisante que le génie romain fit rayonner partout où il domina. Ce n'est pas Carthage qui aurait pu donner au monde une langue commune, des lois, des institutions, et surtout cet esprit de grande civilisation qui survécut aux invasions et ramena la civilisation elle-même après une longue éclipse. Pour cela, le génie carthaginois, malgré quelques exceptions brillantes, du reste à moitié désavouées par leur patrie elle-même, était trop dur, trop exclusif, trop replié sur lui-même. Par exemple, il est fort douteux que Carthage victorieuse de la Grèce eût profité comme sa rivale des trésors intellectuels et esthétiques de cette mère auguste des arts et des sciences.

Cependant il y a lieu de regretter vivement la destruction totale de ce foyer d'une civilisation *sui generis*, qui avait bien aussi ses qualités. N'y avait-il donc pas moyen de désarmer la ville ambitieuse et redoutable, tout en la laissant libre de continuer ses relations commerciales avec les pays lointains? Il est certain que la grande civilisation gréco-romaine manqua presque complètement d'un mobile qui fait la force de la nôtre, et que Carthage possédait. Je veux parler de cette curiosité, de ce goût de l'inconnu, de l'invention, de la découverte, dont l'absence étonne toujours quand on pense aux cinq ou six siècles de paix et d'études que la domination romaine procura aux nations rangées sous ses lois. Comme on apprit peu! comme on découvrit peu! comme on inventa peu! On a dit que l'avènement du christianisme, en concentrant les esprits

sur la question religieuse, avait étouffé dans leurs germes les tendances expérimentales, vraiment scientifiques, positives, comme on dirait aujourd'hui, qui commençaient à poindre. Mais le christianisme ne devint absorbant qu'avec le IVe siècle, et qu'avait-on fait au siècle d'Auguste? qu'avait-on fait sous les Antonins ou sous les Sévères? Comment! personne n'est curieux de sonder les profondeurs de l'Afrique et de l'Asie, de s'enfoncer dans les régions inexplorées de la Germanie et de la Sarmatie, de vérifier les contes bleus qui courent sur les Indes et la Chine, de chercher ce qu'il pourrait y avoir encore de côtes accessibles au-delà de la Frise, et si Thulé est bien, comme on le dit, la dernière des terres! Sénèque avait deviné qu'il n'en était rien, mais nul ne s'offrit pour aller voir ce qu'il en était. Même aux momens les plus brillans du monde antique, il règne je ne sais quelle timidité à l'endroit du lointain, du barbare, des contrées et des mers mystérieuses, qui marche de pair avec la routine scientifique et la peur de sonder les secrets de la nature. Quelques exceptions très rares que l'on pourrait citer n'ôtent rien à la vérité de cette observation.

Hé bien! ce goût de l'inconnu, Carthage l'avait, et à un degré qui ne s'est plus retrouvé avant les temps modernes. Qui sait ce que la société antique serait devenue si elle s'était moins reposée sur son capital acquis de connaissances et d'arts utiles? Ni Athènes ni Rome n'ont jamais rien fait de pareil au périple de Hannon, et en réalité les Grecs et les Romains ne connurent de notre globe que ce que les voyageurs tyriens et carthaginois avaient déjà exploré cinq ou six siècles avant notre ère.

Il est donc vrai que, même au nom d'une suprématie au fond justifiée, il est toujours mauvais de supprimer un foyer quelconque de la vie collective. Aucune nation n'a le droit de s'écrier : « Moi seule, et c'est assez! » L'écrasement d'un peuple vivant, ayant son caractère, son histoire, ses aptitudes spéciales, son génie propre, appauvrit toujours l'humanité dans une certaine mesure, et il est bon que l'historien rappelle souvent aux adorateurs de la force brutale que le meurtre d'une nation est toujours un crime, — un crime qui s'expie toujours. Rome plus savante en géographie aurait mieux connu le monde barbare et mieux su ce qu'elle avait à faire pour conjurer sa perte. Plus curieuse, plus inventive, mieux armée, — et tout cela se tient, — elle aurait autrement résisté aux invasions germaines. Hannibal ne savait guère où se formait insensiblement la coalition des forces qui devaient un jour exécuter son grand dessein et célébrer la chute de Rome sur les tombeaux des Fabius et des Scipions.

ALBERT RÉVILLE.

UN

VOYAGE SENTIMENTAL

SUR LE JOURDAIN [1]

Pour aller de Jérusalem aux rives du Jourdain, il est nécessaire de s'assurer une escorte d'Arabes dont le chef perçoit une certaine somme en échange de sa protection. Souvent des caravanes de touristes se forment pour partager la dépense, et le hasard en ces circonstances peut vous procurer des compagnons de voyage agréables. Cet fut ainsi, qu'explorant les collines de la Judée, il m'arriva de rencontrer une famille américaine qui me proposa, aux conditions que j'ai exposées plus haut, de me joindre à elle. Depuis plusieurs jours déjà nous visitions ensemble la cité sainte. J'acceptai avec empressement.

Pour n'être pas accusé d'escalader le mur de la vie privée, je donnerai à cette famille le nom de Bromly qui n'était pas le sien. M. Bromly, sa femme et leur fille Hélène se faisaient accompagner d'un drogman égyptien et d'un courrier qu'ils avaient pris à Malte. M. Bromly était un de ces hommes qu'il est de mode aujourd'hui d'offrir en exemple à la jeunesse américaine. Il avait gagné beaucoup d'argent et considérait toutes les choses de la vie à ce qu'on est convenu d'appeler le point de vue pratique. Vingt années d'étroite association avec son conjoint pour cette chasse aux dollars avait fait de la femme un reflet adouci du mari. Par une de ces compensations dont nous sommes parfois redevables à la nature, la fille différait de son père et de sa mère sous presque tous les rap-

(1) Cette jolie esquisse d'où ressort d'une manière tout originale le caractère de la jeune fille américaine est l'œuvre de l'auteur de *French at home*, une étude aussi fidèle que piquante sur les Français chez eux dont la *Revue* du 1er juin 1876 a rendu compte.

ports. Elle était douée d'une beauté qui semble appartenir de droit à toutes les Américaines en leur printemps, et elle avait profité de certains privilèges d'éducation, de certains avantages sociaux inconnus à ses parens; c'est le cas dans tous les pays jeunes et nouvellement engagés sur le chemin du progrès. Il va sans dire que la grâce et les mérites variés de cette belle personne étaient l'objet d'une perpétuelle admiration de la part de M. et de Mme Bromly; ils l'adoraient comme la réalisation de leur rêve unique : s'enrichir avait été le but de cette double existence; miss Hélène en était le plaisir. On ne peut donc s'étonner qu'elle fût un peu gâtée : comment en aurait-il été autrement?

De grand matin, à l'heure où les premiers rayons du soleil de Syrie dorent le dôme de la mosquée d'Omar, nous sortîmes par la porte Saint-Étienne du côté est de Jérusalem, à cheval, suivis de mulets qui portaient les tentes et le bagage, sous l'escorte de six Arabes. Comme nous quittions la ville, en tournant le mont des Oliviers, Clarkson, le courrier, s'approcha de moi pour m'adresser certaines questions relatives à la sûreté des chemins et à l'ensemble du voyage, car il me savait quelque expérience en ces matières. Tant que dura notre dialogue ses yeux se tournèrent vers miss Bromly avec une expression de sollicitude que je ne pus m'empêcher de remarquer. Je marchais en tête de la petite caravane près de cette jeune fille. La glace avait été promptement rompue entre nous. Miss Hélène professait la liberté d'allures et de langage des demoiselles de son pays; d'ailleurs j'étais un compatriote, et le paysage que nous traversions devait fournir maint sujet de causerie. Après le repas de midi à l'ombre des blocs calcaires qui hérissent la pente rapide de la montagne, nous nous figurions tous être de vieux amis; trois heures passées sous la tente équivalent au moins à trois semaines d'intimité ordinaire. Comme nous descendions l'escalier naturel tracé dans le rocher, Clarkson fut dépêché en avant pour s'assurer d'une bonne place de campement aux environs du Jourdain. Il ne parut pas nous quitter sans répugnance.

Arrivée devant le fleuve, miss Bromly, qui avait apporté un costume de bain, nous apparut vêtue comme elle aurait pu l'être pour la circonstance sur une plage à la mode, et de l'air le plus naturel sauta dans l'eau à l'endroit où Jean est censé avoir donné le baptême aux multitudes qui venaient à lui de Jérusalem et de la Galilée. Le courant était rapide; Mme Bromly témoigna quelque inquiétude lorsque sa fille s'y engagea. Cependant le courrier se tenait au bord de l'eau dans l'attitude d'un flâneur indifférent, mais ses yeux n'exprimaient rien moins que de l'insouciance et j'y crus lire la résolution de faire un plongeon en cas de danger. Lorsque je m'approchai, il s'efforça de dissimuler ses préoccupations trop visibles.

Tout ceci n'était pas naturel. Je continuai à l'observer. Pourquoi un homme de cette condition s'intéressait-il autant à l'une de ses voyageuses en particulier? Je flairais une aventure qui excitait vaguement ma curiosité.

Tandis que nous étions là, regardant la nageuse se jouer dans l'eau, il m'arriva de dire à Mme Bromly que sa fille paraissait contente et de bonne humeur. Aussitôt l'enthousiasme maternel de s'épancher. Je sus en dix minutes toute l'histoire de la jeune fille, bien des choses même que je n'eusse pas osé demander. Hélène était un ange; elle avait cependant, paraît-il, obéi un jour à cette impulsion qui est commune, hélas! aux gens de tout âge et de tous climats, qu'ils soient anges ou diables. Elle s'était éprise, — pur caprice d'enfant, se hâta d'ajouter la mère, — d'un petit artiste sans le sou que les Bromly avaient rencontré à Paris. On avait eu quelque peine à la détourner de cette fantaisie, mais enfin on y était parvenu; elle semblait en avoir perdu maintenant jusqu'au souvenir.

— Et quel était le nom de ce peintre audacieux?

— Bromly, Charles Bromly.

— Un de vos parens?

— Pas du tout... pure similitude de noms, un hasard...

— Eh bien! j'ai une théorie, madame.

— Laquelle?

— Qu'il y a une sorte de prédestination dans ces hasards-là. Nous nous intéressons toujours, bon gré, mal gré, aux gens qui portent le même nom que nous... Et le peintre? a-t-il pris son parti aussi facilement que l'a fait mademoiselle votre fille?

— Non, il a persisté quelque temps dans sa recherche, mais nous nous sommes débarrassés de cette obsession en voyageant. Les voyages sont une grande ressource, un grand remède...

Mme Bromly m'exprimait ces choses dans un langage peu élégant; elle n'avait jamais perdu de temps à étudier les délicatesses de sa langue natale. Tandis que je l'écoutais, le regard du courrier continuait à dévorer les traits radieux de la nageuse; hâtons-nous de constater que le seul plaisir de l'exercice auquel se complaisaient sa vigueur et son agilité rendait miss Hélène rayonnante; elle ne paraissait même pas s'apercevoir de la présence de ce modeste admirateur. Mais lui!.. Une fois de plus je fus forcé de reconnaître que ce garçon était étrangement absorbé, que sa physionomie exprimait je ne sais quoi qu'il n'est pas permis à un courrier d'éprouver pour la dame qui l'emploie, même dans notre démocratique patrie. Le sang montait tout ému à ses joues basanées et ses yeux caressaient positivement le joli visage qui se montrait à la surface de l'eau. Je me dis: — Il est clair comme le

jour que le malheureux a la tête tournée... cela saute aux yeux... mais l'objet de cette folie n'en soupçonne rien... naturellement! — Les parens de miss Hélène me semblaient aussi aveugles qu'elle-même. Je me demandai s'il ne serait pas honnête de les avertir, puis je réfléchis que cela ne me regardait pas en somme. Se mêler des affaires d'autrui, c'est se mettre dans l'embarras.— M'arrêtant à cette dernière considération, je fis remarquer à M. Bromly un roitelet sur un buisson d'épines: — Voilà aussi, lui dis-je, le rossignol du désert qui chante dans les branches d'un tamarin au-dessus du torrent. Je me demande s'il gazouillait cette même chanson quand Jean-Baptiste se tenait là dans l'eau?..

— De ces chants-là, je ne me soucie guère, répondit M. Bromly, mais j'aimerais savoir combien au juste Hérode le Grand put donner à Cléopâtre de l'acre de terre dans ce pays-ci. Pas bien cher, je parie!

— Pourquoi?.. ce sol était jadis fertile. Les chevaliers du saint sépulcre qui en furent propriétaires dans un temps en ont tiré des revenus princiers.

— Ça n'en a pas l'air, dit M. Bromly... cependant avec un peu d'irrigation on en ferait quelque chose.

Notre conversation fut interrompue par un cri perçant de Mme Bromly. Nous nous tournâmes en toute hâte et nous vîmes miss Hélène emportée par le courant. Déjà le courrier nageait à tour de bras pour la secourir, ce qui ne m'empêcha pas de jeter là mon habit et de plonger à mon tour; mais avant que je l'eusse atteinte, il la tenait, lui, et la ramenait au rivage. Je les rejoignis tandis qu'ils étaient encore dans le grand fond et j'aidai maître Clarkson dans son sauvetage.

Miss Hélène ne s'était pas évanouie et ne donnait aucun signe de faiblesse. Selon toute probabilité elle se serait très bien tirée d'affaire elle-même, en y mettant un peu plus de temps : — Cela ne valait pas la peine de vous mouiller, dit-elle en se secouant comme un terre-neuve, le plus joli terre-neuve que j'aie jamais vu par exemple!

Clarkson avait eu bien autrement peur qu'elle, mais il ne tarda pas à reprendre quelque empire sur lui-même et l'attitude qui convenait à son état.

— Nous avons là un courrier de premier ordre, dit le père Bromly. Je lui donnerai un large *bakchich*.

— Oui, ajouta miss Hélène, c'est un brave garçon qu'il faut récompenser.

Je regardai tout au fond de ses yeux limpides tandis qu'elle parlait et je ne vis rien que ce que ses parens pouvaient y voir eux-

mêmes : le sentiment de reconnaissance toute simple qu'on accorde à un subalterne qui vous a rendu quelque service personnel.

Le courrier cependant était allé changer d'habits. Passant devant sa tente, bientôt après, je me rappelai un ordre assez important que j'avais à lui donner et j'entrai brusquement. Une surprenante révélation m'attendait.

Il passait au moment même un vêtement sec, et, quelque hâte qu'il fît pour l'ajuster, j'eus le temps de distinguer la différence qui existait entre la couleur de son corps et celle de son visage; bref, j'aperçus le buste d'un blond ajusté à une tête et à des mains d'Arabe.

— Inutile de vous cacher davantage, lui dis-je hardiment, je sais tout.

— Quoi?.. que savez-vous?.. — Il évitait mon regard direct.

— Que vous n'êtes pas de la même couleur des pieds à la tête.

— Eh bien, c'est l'effet du soleil qui, en Égypte, vous savez...

J'interrompis ce pitoyable mensonge : — Vous calomniez le soleil; il n'a rien à faire avec ce phénomène.

L'imposteur se laissa déconcerter; il n'insista pas, et, lorsque je lui eus dit d'un ton qui n'admettait aucune réponse évasive : — Parlez, que signifie cette mascarade? — il fit sa confession pleine et entière.

J'avais devant moi, — le lecteur l'a deviné, — ce jeune bohème dont Mme Bromly m'avait déjà fait un portrait peu flatteur. Après son échec, auquel il ne pouvait se résigner, il avait suivi la famille d'Hélène à Malte où, adroitement déguisé, il s'était présenté en qualité de courrier, comme cela se fait dans les romans ou les opéras-comiques. M. Bromly l'avait préféré à d'autres, « parce qu'il parlait si distinctement l'anglais! » Sous ses boucles noires se cachait une tête blonde tondue de près. Personne n'avait pu soupçonner son identité, personne, pas même miss Hélène.

Là-dessus je lui dis qu'apparemment elle ne l'aimait pas, l'amour étant censé pénétrer tous les déguisemens, déjouer toutes les ruses.

— Hélas! me répondit-il, j'ai bien peur que vous ne disiez vrai, et que toute la tendresse soit d'un seul côté.

— Pourtant... à Paris...

— Elle me témoignait de la bienveillance, voilà tout. Jamais elle ne m'a dit qu'elle m'aimait...

La tristesse du pauvre garçon me fit pitié.

— Voyons, lui dis-je, il faut avoir le sens commun. A quoi cela vous mènera-t-il?

— Tout ce que je demande est de vivre près d'elle... le plus longtemps possible.

Il me supplia de ne pas le trahir, et je finis par lui promettre de

garder momentanément un silence que je me réservais de rompre, bien entendu, lorsque je jugerais qu'il était de mon devoir de le faire.

Le lendemain nous entreprîmes une excursion d'une heure environ à travers la plaine brûlante jusqu'au village arabe d'El-Riha, qui s'élève sur l'emplacement de l'ancien Jéricho. En route le courrier se rapprocha de nous plusieurs fois pour expliquer la route. Bientôt nous atteignîmes le but de notre promenade, vingt ou trente cahutes en limon, couvertes en paille, le tout environné d'une clôture de broussailles et de pierres. De la fameuse « cité des palmes, » un seul arbre reste comme la dernière rose de l'été. Au fait, c'est l'unique palmier que l'on rencontre dans ces parages.

— Il y avait sur le sol même que nous foulons aux pieds des avenues superbes, bordées de palais, de sycomores, de palmes, expliqua le courrier; il y avait aussi un grand cirque pour les combats de gladiateurs. Hérode, après avoir été contraint de quitter Jérusalem, habita Jéricho. Les théologiens ont découvert que la fin de sa vie fut empoisonnée par le remords, mais selon toute probabilité elle n'eut rien que de fort agréable, conformément à la mode grecque et romaine.

— Un courrier de premier ordre que le nôtre! répéta M. Bromly.

— Les plaines stériles qui nous entourent, poursuivit le courrier, étaient autrefois des jardins fertiles, appartenant à une femme qui fut beaucoup aimée...

— Qui donc? interrompit Hélène.

— Cléopâtre, mademoiselle. Marc-Antoine lui donna ces jardins. En voilà encore un dont l'amour ne fut jamais vraiment payé de retour!.. elle ne l'aima pas, croyez-le bien, comme il l'aimait.

— Clarkson, vous en parlez avec beaucoup de sensibilité, fit observer Hélène d'un ton ironique.

— Comment diable savez-vous toutes ces choses, Clarkson? demanda M. Bromly.

— Oh! mon Dieu! on ramasse par-ci par-là ce que disent les voyageurs. L'occasion ne manque pas dans le métier que je fais d'entendre causer des gens bien informés et de s'instruire à leur école...

— Que pensez-vous, Clarkson, de cette trompette qui renversa les murs de Jéricho? reprit M. Bromly.

— Ce dut être une fameuse trompette et il fallut un rude souffle pour la faire agir, répondit naïvement le faux courrier.

— J'ai idée que Clarkson n'est pas tout à fait orthodoxe, fit observer Hélène.

— Pardon, mademoiselle, je suis orthodoxe sur un point.

— Et lequel, s'il vous plaît?

— Je le dirai une autre fois, avec votre permission.

— Oh! si c'est un secret, nous ne réclamons pas de vous des confidences.

— Aussi n'ai-je l'intention d'en faire qu'à vous seule, mademoiselle.

— Clarkson, vous comptez trop sur ma bonté. Permettez-moi de vous apprendre, puisque vous l'ignorez, qu'une dame ne peut se soucier des secrets d'un... enfin, sachez une fois pour toutes, Clarkson, qu'un courrier n'est rien qu'un courrier, tout simplement.

Le pauvre diable, remis ainsi à sa place, garda un humble silence; du reste au moment même une tourbe d'hommes, de femmes et d'enfans sortaient des pierres et des brousailles, tendant la main aux *bakchich*. Nous leur jetâmes quelque menue monnaie turque avant de nous échapper. Sans doute miss Bromly se repentit de sa dureté, car en retournant au camp elle pria le courrier de mettre son cheval à côté du sien et de tenir un parasol ouvert au-dessus de sa tête. Il obéit sans se faire prier et fut, tant que dura le retour, si fier et si heureux que je ne pouvais m'empêcher d'en rire.

En revenant d'El-Riha, j'attendis le dîner en me promenant le long du Jourdain avec miss Bromly. Elle cassait de petites branches qu'elle livrait au courant, et la conversation se tournait vers Paris. Je finis par lui demander si elle avait jamais connu un jeune peintre qui, par une coïncidence curieuse, portait son nom, le nom de Bromly.

— Quel Bromly? dit-elle sans changer de visage.

— Charles Bromly, un Américain.

— Charles Bromly? répéta-t-elle comme si elle eût fait effort pour se rappeler; ah! oui, je sais, il habitait le quartier latin, n'est-ce pas?

— Je crois que oui.

— Certainement, je le connaissais.

— Et que pensiez-vous de lui?

— Il était aimable... un jeune homme charmant... Comme cette eau est bourbeuse! Je me demande si elle n'est jamais plus claire.

Sa physionomie gardait le calme de l'innocence. Je ne pus m'empêcher de penser que le courrier par amour avait dû se faire d'étranges illusions.

— Non, répondis-je, elle est toujours plus ou moins sale!.. Voyons; n'avez-vous pas laissé à Paris un regret?..

— Un regret! Non pas un seul, ma foi, mais une demi-douzaine de regrets au moins, répondit-elle avec vivacité. D'abord il y avait mon couturier... Je ne me suis séparée de lui qu'avec angoisse, et puis ma marchande de modes, autre déchirement; l'Opéra,

cela fait trois. J'aimais tant le Théâtre-Français! quatre... Et le bois de Boulogne, donc! cinq... Laissez-moi chercher ma sixième angoisse... J'y suis. Nos bons petits dîners, du temps que nous demeurions aux Champs-Élysées.

Comme nous reprenions le chemin de la tente, je hasardai une question plus indiscrète que les autres :

— Ainsi votre cœur ne vous rappelle pas à Paris?

— Comment! vous ne m'avez donc pas écoutée? Je viens de vous dire, — puisque vous paraissez si désireux de le savoir, — que mon cœur me rappelle dans une demi-douzaine d'endroits différens... Sentez-vous le *pilaf?* N'est-ce pas que c'est bon?

Le drogman nous dit qu'on nous attendait pour dîner, et nous allâmes nous mettre à table. C'étaient le drogman et le cuisinier qui servaient; le courrier entra sous prétexte de leur donner un coup de main. Il s'occupait surtout de miss Hélène, changeant son assiette et lui offrant de chaque mets avec un empressement qui parut l'ennuyer : — Trop de zèle, lui dit-elle tout à coup.

Il ne tint aucun compte de la rebuffade et continua de lui offrir ceci ou cela jusqu'à ce que, l'interpellant de nouveau avec aigreur : — Clarkson, dit-elle, vous êtes un bon courrier, mais trop officieux. Contenez votre ardeur... Je crois, Dieu me pardonne, que vous vous figurez m'avoir sauvé la vie dans le Jourdain hier, ce qui me condamnerait apparemment à passer le reste de mes jours sous votre protection spéciale! Si vous vous êtes mis une pareille idée en tête, vous ferez bien d'y renoncer tout de suite. Vous ne m'avez pas sauvée du tout, car j'aurais très bien gagné la rive, étant bonne nageuse. Et maintenant nous n'avons plus besoin de vous pour ce soir.

Le pauvre Clarkson se mordit les lèvres, salua et sortit. Aussitôt qu'il fut dehors, M. et Mme Bromly reprochèrent à leur fille d'avoir pris le courrier en grippe et de le traiter trop sévèrement. Ces observations ne furent pas perdues, car une demi-heure après, tandis que les dames se reposaient et que les hommes fumaient devant la tente, miss Hélène, apercevant le courrier à quelque distance, l'appela pour lui offrir un cigare qu'elle prit dans l'étui de son père. Il accepta en hésitant, encore irrité de l'humiliation qu'elle lui avait fait subir, content toutefois de ce retour imprévu. Le cigare était un gage de paix après les hostilités du dîner. Redoutant sans doute une nouvelle boutade, il s'éloigna presque aussitôt, et vraiment il n'avait pas tort de se méfier, car, dans le courant de la soirée, elle lui demanda je ne sais quel service qui le replaça au rang des domestiques; c'était assez pour détruire le bon effet produit par le *calumet* pacificateur. Je trouvai dans ma tente l'infortuné Clarkson qui m'attendait, hors de lui.

— C'est une vie de chien que je mène, me dit-il avec emportement... Non, il n'y a pas de chien aussi mal traité.

— Vous avez choisi cette destinée, lui dis-je, et vous pouvez y renoncer si bon vous semble.

— A Paris, elle n'était pas ainsi, elle ne soufflait pas dix fois par jour le froid et le chaud sans raison...

— Puisque vous faites allusion à Paris, repris-je, laissez-moi vous demander sérieusement si vous êtes bien sûr de ne vous être pas laissé tromper par votre imagination qui donnait peut-être à des relations où l'amour n'avait rien à faire une couleur...

Il m'interrompit : — L'intimité entre nous était réelle... Je ne semblais pas lui déplaire... Toutes les apparences étaient de nature à m'encourager... Je ne puis rien dire de plus, mais vous comprenez, monsieur, qu'un honnête homme n'a garde d'exagérer en une matière aussi délicate.

— Pourtant quand je lui ai parlé de vous aujourd'hui même, elle s'est montrée singulièrement indifférente. A peine tout d'abord se rappelait-elle votre nom.

— Oh! elle est bien fine! Vous ne la connaissez pas... Elle aura voulu vous dérouter.

— Vous n'allez pas pourtant jusqu'à croire qu'elle soupçonne votre déguisement?

— Quant à cela, non!

Le soir même, des Arabes vinrent d'El-Riha nous donner une fantasia. Les voix nasillardes de ces gens basanés s'unissant aux sons d'un instrument à cordes de la construction la plus primitive accompagnèrent des danses sur un mode familier à l'oreille des voyageurs en Orient. Il y eut cette même danse d'almée que la plupart de nos lecteurs connaissent au moins par description : ondulations du corps dans une posture d'ailleurs presque immobile, gestes gracieux des bras tandis que l'écharpe s'agite au vent. La lune de Syrie inondait le camp d'un éclat inconnu au monde occidental, et nous causions avec une expansion, un entrain inusités. Le sujet de la conversation était la variété des types chez les différens peuples et la manière dont chacun entend la beauté.

— J'imagine, dis-je à miss Bromly, que vous avez une idée arrêtée sur la beauté masculine? Quel est le genre d'homme qui vous plaît le mieux?

— Je veux bien vous le dire. Un homme brun, mince et d'une taille un peu au-dessous de la moyenne.

Or Charles Bromly, dit Clarkson, était, je crois l'avoir dit, blond, robuste et de grande taille.

— Je voudrais, ajouta-t-elle, qu'il fût quelque peu positif, capable de comprendre le côté pratique des choses... Que le ciel me garde

de ces gens passionnés qui se vouent à un art, à une idée en l'air et ne parlent plus d'autre chose! Oh! mon type n'a rien de commun avec celui de poète, de musicien ou de peintre... de peintre encore moins... La carrière incertaine d'un peintre est décidément l'une des moins compatibles avec mes goûts.

Une ombre douloureuse passa sur les traits du courrier qui prêtait l'oreille. M. Bromly félicita sa fille : elle était capable d'apprécier ce qu'il appelait « un homme carré. » Un homme carré, selon M. Bromly, résumait en lui toutes les qualités désirables en ménage. Quant à Mme Bromly, si elle s'était permis de donner un avis, elle eût probablement désigné son mari comme l'homme carré, l'époux modèle par excellence.

Les jours suivans, miss Hélène ne fit pas autre chose que gronder, humilier, et rembarrer le courrier, à ce point que ses parens lui déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas plus longtemps cette conduite sous leurs yeux et qu'ils lui enjoignaient de traiter ce brave serviteur d'une façon plus digne de lui et d'elle-même.

— Que voulez-vous donc que je fasse? demanda l'impérieuse enfant.

— Témoignez-lui de la bienveillance, nous l'exigeons.

— S'il en est ainsi, j'obéirai, dit-elle. — Le courrier n'était pas loin : — Approchez, je vous prie, Clarkson, continua miss Hélène, je désire vous parler devant mon père et ma mère.

Le jeune homme étonné avança de quelques pas.

— Ils m'ont enjoint de réparer mes injustices, mes cruautés à votre égard, et je trouve qu'ils ont raison.

Clarkson se mit à balbutier quelque chose qu'elle n'écouta pas. — Mes parens croient, poursuivit-elle, que je vous déteste, mais je compte leur prouver qu'ils se trompent. Vous me plaisez beaucoup au contraire, et s'il faut le dire... je vous aime.

— Vous allez trop loin en sens inverse, fit M. Bromly avec humeur.

— Il y a un juste milieu en toute chose, Hélène, ajouta la mère; les convenances...

— Rétractez cette mauvaise plaisanterie, ma fille, reprit le père, sinon Clarkson sera en droit d'abuser...

— Qu'il abuse! Je m'y attends bien.

— Comment! Que le diable m'emporte! Vous ne vous proposez pas de devenir amoureuse d'un courrier, j'espère? fulmina M. Bromly hors de lui.

— Non, mon père, certes non...

— Alors pourquoi dites-vous à ce garçon que vous l'aimez?..

— Clarkson n'est point un courrier.

— Qu'est-il donc en ce cas?

— Vous allez voir.

Se dirigeant vers le faux Clarkson :

— Permettez-moi, lui dit-elle, quelques petites libertés...

Ce disant, elle enlevait la perruque noire délicatement du bout des doigts tandis qu'il la regardait faire avec stupeur. Elle se tourna ensuite vers ses parens :

— Vous voyez bien, dit-elle, qu'il y a autre chose qu'un courrier là-dessous.

— Vous saviez donc qui j'étais? demanda le jeune homme avec transport.

— Depuis le premier jour, à Malte.

— Alors ma comédie doit baisser pavillon devant la vôtre, Hélène.

— Oh! je trouve que le courrier a très bien joué son rôle, si l'on considère qu'il avait une maîtresse si exigeante.

Courroux et protestations des parens, cela va sans dire; ils déclarèrent qu'ils ne permettraient jamais à un tel homme d'adresser seulement la parole à leur fille. Ils l'accusèrent de s'être perfidement insinué parmi eux pour suborner Hélène. Le vieux Bromly surtout écumait de rage, et l'objet de cette opposition formidable parut un instant perdre toute son assurance.

— Laissez passer l'orage. — Tel fut le conseil judicieux de la jeune fille.

S'ils eussent imité le chêne altier du bon La Fontaine, l'orage aurait bien pu les renverser en effet; mais ils suivirent l'exemple du roseau, et bien leur en prit.

Le père déclara qu'il avait déjà choisi pour Hélène un homme riche et bien posé dans le monde qui lui ferait la vie la plus opulente.

Pour toute réponse, elle ramassa une pomme de Sodome tombée de quelque arbre voisin et dit :

— Cette belle vie que vous me promettez ressemblerait beaucoup à ceci, mon père : de l'éclat au dehors; des cendres et de l'amertume dedans.

Ce soir-là, tandis qu'ils poursuivaient leur route dans la vallée de Mar-Saba et que le soleil couchant projetait ses rayons sur les collines de Judée, faisant briller le sommet des montagnes moabites, la paix fut faite, et les parens se réconcilièrent à demi avec le jeune peintre. Les deux amoureux surent tirer parti de cette accalmie, et j'ai lieu de croire que le voyage au Jourdain ne fut pour eux que la première étape d'un autre voyage aussi long qu'heureux à travers la vie.

ALBERT RHODES.

REVUE LITTÉRAIRE

LE RÉPERTOIRE CLASSIQUE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Grimm raconte quelque part, dans sa *Correspondance*, qu'en 1753 la Comédie-Française, trahie de la fortune, désertée du public, s'avisa d'un singulier expédient. Puisque la foule abandonnait Corneille et Racine et Molière, « pour courir aux farces plates et indécentes des histrions italiens et de l'Opéra-Comique, » on engagea des histrions italiens. Et chaque soir, après la petite pièce, MM. Cosimo, Maranesi et Mlle Bugiani, qui d'ailleurs avaient « de l'expression et une force surprenante dans les jarrets, » égayèrent la représentation de ballets, pantomimes et autres « gargouillades, » selon le mot que laisse échapper l'honnête indignation de Grimm. Nous pouvons au moins nous décerner cette louange que les choses ont changé depuis 1753. En 1879, il n'est besoin, pour attirer le public dans la maison de Molière, ni de danseurs italiens, ni de mimes d'aucune sorte. Jamais peut-être, même au temps de Rachel, même au temps de Talma, les spectateurs ne s'y pressèrent plus nombreux. Grâce à l'habile administration de M. Perrin, c'est une mode aujourd'hui, mieux qu'une mode, c'est, comme on dit, un *sport*, que d'aller aux mardis de la Comédie-Française. L'occasion est donc opportune : c'est le moment de jeter dans le concert des éloges une note un peu discordante, et, de peur que M. Perrin ne s'endorme sur ses lauriers, c'est le moment de troubler discrètement la sécurité de ses triomphes. M. Perrin sait vaincre : il faut aussi qu'il sache user de la victoire. Personne ne pourrait lui adresser un meilleur souhait de nouvelle année.

Il s'agit du répertoire classique. Je ne sais si M. Perrin subit la loi d'un *cahier des charges*. Il n'est pas impossible, comme dit Marphurius. Au surplus il n'importe qu'à peine. Les cahiers des charges ne sont plus qu'un vain mot. On le démontre aisément, d'une façon que les géomètres appelleraient élégante, en nommant, — sans plus, — le seul nom de M. Duquesnel, directeur de l'Odéon. La question n'est pas là. Beaucoup de

gens assurément estiment qu'en 1878 *Hernani*, par exemple, n'a pas laissé de paraître un peu trop souvent sur l'affiche de la Comédie-Française. La faute en était à l'exposition. Aussi bien, à tout prendre et si seulement on n'y regarde pas de très près, l'affiche hebdomadaire semble assez variée. *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*, — *On ne badine pas avec l'amour*, — *le Fils naturel*, — *Andromaque* avec le *Dépit amoureux*, — le *Fils naturel*, de nouveau, — *les Femmes savantes* avec *le Médecin malgré lui*, — derechef *le Fils naturel*, — enfin *Horace*, médiocrement joué d'ailleurs, avec *le Malade imaginaire*, convenablement interprété : voilà le programme de l'une des dernières semaines, et quoiqu'à vrai dire, parmi tous ces chefs-d'œuvre dans des genres différens, *le Fils naturel*, les Aristide Fressard et les Clara Vignot fassent piteuse figure, on ne voit pas d'abord qu'il y ait lieu de se plaindre. Seulement toutes les semaines ne ressemblent pas à cette semaine heureuse : ainsi du dimanche 5 au samedi 11 janvier, la Comédie-Française a donné quatre fois *le Fils naturel*, deux fois *les Fourchambault*, une fois *l'Étrangère*. Voilà bien du moderne, et, pour le répertoire, une semaine désastreuse. Aussi d'une telle combinaison résulte-t-il que l'affiche annuelle n'est pas tout à fait aussi variée que l'affiche hebdomadaire. Combien de pièces du répertoire, en effet, — je dis du répertoire de premier ordre, — combien de tragédies de Corneille ou de Racine, combien de comédies de Molière, au pied levé, du jour au lendemain, sur une invitation d'en haut, M. Perrin pourrait-il jouer? J'en vois bien une douzaine en tout, et toujours les mêmes. M. Perrin pourrait-il donner *Pompée? Bérénice? Bajazet? Iphigénie?* pourrait-il donner seulement *Don Juan* ou *le Bourgeois Gentilhomme?* Comme si cependant la Comédie-Française, d'une manière ou de l'autre, mais à tout prix, ne devait pas tenir à honneur de faire passer sous les yeux du public, dans l'espace de l'année, tous les chefs-d'œuvre du grand répertoire, et comme si ce n'était pas là d'abord le but de son institution.

Il convient de s'entendre sur le mot. Certainement on ne parle pas de remettre Corneille tout entier à la scène. Nous ne demandons à voir ni *Pertharite*, ni *Suréna*. Le génie de Corneille était singulièrement inégal, et l'on peut dire que l'auteur du *Cid* a passé pour le moins une bonne moitié de sa vie littéraire à se chercher lui-même sans se retrouver. Il serait d'ailleurs très utile qu'un homme d'expérience et de goût offrît de loin en loin aux curieux de littérature le régal d'une reprise de *Sertorius* ou de *Nicomède*. Le Théâtre-Français n'aurait, lui, rien à gagner dans cette voie, pas même de bonnes recettes; Corneille, le répertoire, les acteurs auraient tout à y perdre. Cependant aux quatre chefs-d'œuvre consacrés, et mettant à part le *Menteur*, il y aurait des motifs de joindre au moins *Rodogune* et *Pompée*. Presque pendant tout le XVIIIe siècle, *Rodogune* a passé pour le chef-

d'œuvre de Corneille. C'était aussi bien de toutes ses tragédies celle qu'il osait préférer et pour qui, dans le fond du cœur, il nourrissait une prédilection de père. Si quelques situations y sont peu naturelles, si quelques caractères y affectent une perversité plus que tragique, je veux dire gratuitement odieuse, la catastrophe est sans nul doute l'une des plus fortement émouvantes qu'il y ait au théâtre, la langue en est d'une netteté, d'une vigueur que Corneille a rarement atteintes et qu'il n'a jamais dépassées. J'ajoute, — et la remarque a du prix dans un temps comme le nôtre, où les chiffres ont un merveilleux pouvoir, — que de 1715 à 1774 on ne joua pas *Rodogune* moins de 135 fois. Dans le même espace de soixante ans, on ne joua *le Cid* que 122 fois, *Horace* que 121, *Cinna* 92 fois seulement. Il est cùrieux à ce propos de noter que sur le programme des « matinées populaires » de l'Odéon, l'une des inventions de M. Duquesnel pour tourner son cahier des charges, le même *Cinna* ne figure pas.

Quant à Racine, il devrait être de tout temps et tout entier, sauf, bien entendu, *la Thébaïde* et l'*Alexandre*, su, distribué, prêt à passer. Car n'est-il pas triste de compter qu'en trente ans, de 1848 à 1878, on n'a pas joué trente fois *Mithridate*, pas même vingt fois *Bajazet* ou *Iphigénie*, pas une fois *Bérénice*, la plus touchante élégie dramatique, la plus pure, la plus harmonieuse qu'il y ait peut-être dans aucune langue? Vivons-nous donc dans un temps où l'on n'aurait besoin ni de modèles ni d'exemples, ou sommes-nous tellement dégénérés de nous-mêmes et si peu les fils de nos pères que nous ne sachions plus goûter « une action simple soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentimens et de l'élégance de l'expression? » On dit qu'en ce moment même la Comédie-Française remonte *Mithridate*. Voilà justement de quoi nous nous plaignons, qu'il faille le remonter.

Autant en dirons-nous de la comédie de Molière. Nous demanderons pourquoi *le Bourgeois gentilhomme* ne paraît jamais sur l'affiche? Pourquoi si rarement *Monsieur de Pourceaugnac, Amphitryon, George Dandin?* Pourquoi jamais *Don Juan?* Encore, quand on les remonte, les entoure-t-on de tout le fracas d'une reprise! En vérité, comme si c'était quelque comédie bourgeoise, du Sedaine ou du Diderot, que l'on exhumât de l'inconnu! Serait-ce donc par hasard que tel acteur que l'on pourrait nommer aurait, en quittant le théâtre, emporté dans sa retraite le rôle de don Juan avec celui d'Almaviva? La Comédie-Française ne devrait pas courir de pareilles aventures. Elle les court cependant, et depuis plusieurs années déjà, tel emploi, sur cette grande et noble scène, tel emploi nécessaire, n'est tenu que par une seule actrice. Tel autre semble, pour l'heure, n'être tenu par personne. Est-ce qu'il n'en devrait pas être de tous les grands rôles du répertoire comme il en était, il y a quelques années, de presque tous les grands rôles comi-

ques, où jusqu'à trois acteurs pouvaient se succéder, sans se remplacer, chacun d'eux y mettant à son tour des qualités d'interprétation très personnelles, et pour ainsi dire divisant le public en des camps différens ?

Aux chefs-d'œuvre du grand répertoire il ne serait pas mauvais de joindre quelques tragédies ou comédies du répertoire de deuxième ordre. Il y a quelques années de cela, M. Perrin reprit *Zaïre*. Ce fut un succès. M. Mounet Sully trouva dans Orosmane un des rôles, trop rares, où l'on puisse l'applaudir à l'aise et sans être brusquement déconcerté de son admiration par quelque fugue soudaine, quelque emportement inattendu de la voix ou du geste. Mlle Sarah Bernhardt trouva dans Zaïre la meilleure occasion qu'elle eût rencontrée de fondre et de confondre dans l'unité d'un même rôle ses légers défauts, la nonchalance exagérée de l'allure, la lenteur un peu traînante parfois de la diction, et ses rares qualités, l'intelligence entière du personnage, la sensibilité profonde, la justesse de l'accent tragique et le charme incomparable de la voix. Si l'on essayait de remettre *Tancrède* à la scène, *Tancrède* avec sa période poétique, presque ailée, — chose si rare chez Voltaire, — ce serait sans doute le même applaudissement. On s'en tiendrait là. Il n'a vraiment été donné chez nous qu'à Corneille et qu'à Racine de régner sur la scène tragique, et si Voltaire, par deux ou trois fois, ne les a pas pillés sans bonheur,

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Quelques historiens de la littérature prétendent que Marivaux a fait un *Annibal* et Piron un *Callisthène*. C'est déjà bien beau de le savoir; nous préservent les dieux de les lire! à plus forte raison de demander jamais qu'on les traduise au théâtre.

Le répertoire comique est plus riche. Il a jusqu'ici résisté plus vaillamment contre les caprices de la mode et les révolutions du goût. Quoi qu'en ait dit Molière, dans un jour d'injustice, il a semblé que l'entreprise était plus facile « de faire rire les honnêtes gens » que de les émouvoir tragiquement et de leur arracher de vraies larmes. Boursault, Dancourt, Destouches, ont vieilli sans doute, et Thomas Corneille aussi, dont *la Devineresse* fit courir le tout Paris d'alors, combien d'autres avec eux! Mais Regnard est toujours gai, Marivaux plus qu'agréable à voir, Beaumarchais plus qu'amusant. Ni les uns ni les autres, on ne les joue assez souvent. *Turcaret* encore devrait garder au répertoire courant une place d'honneur. Et pourquoi, de loin en loin, ne reprendrait-on pas *le Méchant* ou la *Métromanie*? Pourquoi ne ferait-on pas à Gresset et à Piron l'honneur qu'on a bien fait à Sedaine? Souhaitons au moins que le demi-succès du *Philosophe sans le savoir* nous préserve

longtemps encore de la résurrection des drames de Diderot. C'est assez de ce chef-d'œuvre de la tragédie bourgeoise et de la comédie larmoyante, « monstres, comme le disait si bien Voltaire, qui naquirent de l'impuissance d'être plaisant ou tragique. » Notre siècle n'a pas manqué de pareils monstres, et, content de ce qu'il en a vu naître, opulent de son propre fonds, il peut se dispenser d'en aller laborieusement déterrer dans les profondeurs du répertoire.

Nous ne demandons pas en effet que la Comédie-Française devienne une sorte de conservatoire des débris du passé, quelque chose comme un musée classique, où rien de contemporain, rien de vivant de notre vie moderne n'aurait accès. C'est l'Odéon qui devrait être le conservatoire et le musée; c'est lui qui devrait former les jeunes acteurs, je ne dis pas seulement au respect, mais à la superstition du répertoire classique. C'est là qu'ils devraient apprendre, non pas leur métier, ce qu'ils feraient tout aussi bien au Vaudeville, au Gymnase, dans les théâtres de drame et de mélodrame; mais leur art, l'art de se tenir en scène, de porter le costume, l'art de comprendre et de dire le vers. C'est là qu'on devrait les nourrir du plus pur de la tradition et leur enseigner à quelle étonnante minutie les grands acteurs d'autrefois ne dédaignaient pas de descendre pour approfondir un rôle et composer un personnage. M. Duquesnel s'y prend d'autre sorte; il leur fait jouer *Joseph Balsamo*. Les obligations de la Comédie-Française ne sont pas les mêmes. Elle se doit au répertoire, elle se doit également aux contemporains. Elle a bien fait de jouer *l'Étrangère*, elle serait inexcusable de ne pas jouer la prochaine pièce de M. Victorien Sardou. Nous approuverons même qu'elle sacrifie quelquefois à la mode pour attirer le spectateur et forcer dans ses derniers retranchemens un reste d'indifférence ou de préjugé. Le public aime les décors heureusement trouvés, les accessoires fidèlement imités, il ne se sent pas d'aise quand il voit, comme dans *l'Ami Fritz*, M. Febvre manger d'un vrai potage et Mlle Reichemberg cueillir de vraies cerises : fort bien. Il souffle un vent d'*opportunisme :* cédons au temps. Nous louerons donc M. Perrin d'avoir pris *le Demi-Monde* au Gymnase, à l'Odéon *le Marquis de Villemer*, nous le louerons encore quand il prendra *Ruy Blas*. Qu'il observe pourtant une limite et par exemple qu'il ne prenne *les Burgraves* à personne. Il y a quelques années, il empruntait à l'Odéon *le Testament de César Girodot*, ces jours derniers il enlevait au Gymnase *le Fils naturel :* c'était précisément dépasser les justes bornes. On demandera pourquoi? La réponse est aisée. Parce que M. Dumas n'écrit que pour la circonstance, parce que ses pièces n'ont de vie que ce qu'elles en empruntent aux hasards dans lesquels elles sont nées et, si je puis dire, à l'*actualité* des idées qu'elles débattent, — parce qu'avec leur parti pris de violence dramatique et leur crudité calculée d'expression elles dé-

rogent à la gravité classique, — parce qu'enfin c'est leur faire tort à elles-mêmes que de les transporter trop loin du boulevard. Disons-le donc : c'est à de telles reprises que M. Perrin devrait substituer les reprises que nous demandons de l'ancien répertoire. Avec cela, s'il le fallait, s'il n'y avait pas d'autre moyen de s'alléger, nous ne verrions aucun inconvénient à ce que l'on jetât une bonne fois pardessus bord tout un fonds de pièces démodées, mal écrites, médiocrement plaisantes, qui se perpétuent à la scène, on ne sait trop pour quelle raison, par quelle grâce singulière, le fonds des Wafflard, des Fulgence, des Mazères, avec cela plus d'un vaudeville de Scribe qui serait mieux à sa place partout ailleurs que dans la maison de Molière. Je n'ai jamais compris par quelle surprise du hasard *le Voyage à Dieppe*, de toutes ces pièces que nous proscrivons en masse la plus capable de faire rire encore, appartenait et se maintenait au répertoire de la Comédie-Française.

On le voit, c'est peu de chose, en somme, que nous demandons, moins que rien, à vrai dire, car s'il est possible qu'un directeur de l'Opéra fasse parfois la sourde oreille ou qu'il oppose aux réclamations la longueur de temps, le total des frais, le manque d'artistes, ou pour mieux dire de voix, un administrateur du Théâtre-Français ne peut pas tout à fait tenir le même langage. La longueur de temps, on peut l'invoquer aujourd'hui, dans quelques années on ne le pourrait plus. Il suffirait de remettre le répertoire à jour et de l'y maintenir. Quant aux frais, on connaît ce fameux « palais à volonté, » dans l'étroite enceinte duquel on peut jouer tout Racine, presque tout Corneille et presque tout Molière. Le drame romantique, lui, coûte fort cher à monter : il y faut des architectures, des décors, des costumes, des accessoires, des cercueils, des poignards, le tout pour faire illusion sur le vide réel et profond de l'action. Mais dans la comédie de Molière, quand on a rajusté pour Brindavoine « un pourpoint taché par devant, » ou pour La Merluche « un haut-de-chausse troué par derrière, » que faut-il davantage? Et dans la tragédie classique, je pense qu'il nuit plutôt qu'il ne sert de pousser trop loin la recherche du prétendu détail historique. Je ne voudrais pas voir, comme au XVIIe siècle, l'Achille de Racine « en gants blancs, » mais il ne me déplairait pas moins fort qu'il fût accommodé dans le dernier goût de l'archéologie.

Restent les difficultés de la distribution. Il se dit couramment que le grand répertoire ne saurait être convenablement interprété que par des Rachel et des Talma. Nous ne le croyons qu'à moitié. Dans un ciel romantique, il faut deux ou trois *étoiles*, comme on les appelle, pour en illuminer l'obscurité profonde. C'est que le poète ayant épuisé toute son inspiration pour tracer deux ou trois caractères, le reste est régulièrement sacrifié. Une tragédie de Corneille ou de Racine est com-

posée d'ensemble. Tout s'y tient, tout y concourt à l'effet général, tous les rôles y sont donc également nécessaires. Les plus célèbres actrices du XVIIIe siècle, dans le plus grand éclat de leur gloire, n'ont pas dédaigné de jouer dans *Iphigénie* le rôle d'Ériphile. Il importe donc beaucoup moins qu'on ne croit d'avoir à sa disposition un acteur unique, pour supporter en quelque sorte avec le poids du personnage principal la tragédie tout entière : il importe beaucoup plus d'avoir un ensemble à peu près irréprochable. Un jeu grave, sérieux, scrupuleux, plus respectueux de la tradition qu'ambitieux d'innover dans des rôles consacrés, va loin. Ce sont les œuvres médiocres et par elles-mêmes languissantes qui ont besoin d'être soutenues, relevées, sauvées par le comédien. Combien de pièces qui seraient « tombées dans les règles » sur la scène même du Théâtre-Français, si l'acteur n'avait achevé la pensée mal venue de l'auteur, et dans l'œuvre désormais commune, introduit sa part de collaboration ! Les œuvres maîtresses n'ont pas besoin de ce secours étranger. Leur vie est tout entière en elles. Il ne s'agit pas ici de commenter, mais de traduire. C'est ainsi que, dans les arts du dessin, il est libre au graveur de s'émanciper de l'œuvre qu'il reproduit et d'y mêler quelque chose de lui quand cette œuvre elle-même, sans tomber à la médiocrité, n'est cependant que de second ordre. Est-elle de premier ordre ? Il emporte le prix de son art en faisant à l'étroite imitation du modèle un sacrifice de sa propre originalité.

Là-dessus, nous n'irons pas jusqu'à dire :

Que l'on a des acteurs lorsqu'on en veut avoir,

non, malheureusement. Toutefois, dès qu'on les a bons, il semble qu'il soit aisé de les rendre excellens, et si l'habileté d'un administrateur du Théâtre-Français est quelque part, elle est là. Les uns, qui sont en quelque sorte nés pour le répertoire, on devrait tout faire pour les y enfermer et les empêcher de se disperser dans le drame ou dans la comédie contemporaine. Si doña Sol avait joué moins souvent *Hernani*, peut-être qu'Andromaque et Phèdre aussi crieraient moins fort. Et quand on est Orosmane, Hippolyte ou Rodrigue, c'est presque trahir trois grands hommes que d'endosser le frac de l'ingénieur Gérard. On a mieux à faire que d'inventer des procédés pour le « lavage de l'or. » Les autres au contraire, dont l'allure, le geste, la voix même sont en quelque façon modernes, on les préserverait avec un soin jaloux de toute excursion dans le domaine classique. Il n'est pas facile d'être à la fois Suzanne d'Ange et Célimène. Si j'étais le marquis de Villemer, je sais bien les rôles que je redouterais d'aborder. Enfin quelques artistes, plus divers, plus ondoyans, plus souples aux métamorphoses, passant à volonté du répertoire classique au drame contemporain, formeraient le

lien de la compagnie tout entière et lui donneraient insensiblement cette unité d'inspiration et d'action nécessaire à la parfaite exécution des œuvres.

Ajoutons un dernier mot et, pour justifier ces quelques observations, ne nous contentons pas d'en appeler à l'amour de l'art.

Il semble que dans le public on considère souvent l'obligation à laquelle sont soumis les théâtres subventionnés comme une espèce de marchandise dont la concession du privilége, la disposition de la salle, avec cela quelques milliers de francs, représenteraient au budget la valeur vénale. Donnant, donnant : les 60,000 fr. de l'Odéon et les 240,000 fr. de la Comédie-Française seraient ainsi le taux auquel on estimerait un certain nombre de soirées consacrées à l'ancien répertoire, un fonds de garantie du déficit éventuel que la tragédie de Racine ou la comédie de Molière pourrait creuser dans la caisse du théâtre. Quand les rares défenseurs de la direction de M. Duquesnel ont avancé que chaque représentation du répertoire constituait le budget de l'Odéon en perte, on a répondu que M. Duquesnel recevait justement 60,000 fr. pour couvrir cette perte. La défense était mauvaise : la réplique ne nous satisfait pas entièrement. La subvention de l'Odéon et de la Comédie-Française représente ce que j'appellerai le droit de l'état sur le grand répertoire. J'y vois le signe matériel du devoir qui incombe au ministre des beaux-arts de veiller à la conservation des chefs-d'œuvre de l'art dramatique, aussi bien qu'à celle des chefs-d'œuvre du Louvre ou des monumens historiques. « C'est au théâtre que la nation se rassemble, c'est là que l'esprit et le goût de la jeunesse se forment, les étrangers y viennent apprendre notre langue, nulle mauvaise maxime n'y est tolérée, et nul sentiment estimable n'y est débité sans être applaudi : c'est une école toujours subsistante de poésie et de vertu. » Pour l'autorité de la leçon, je regrette que Voltaire l'adressât à Mme de Pompadour. Qu'importe cependant ? S'il n'en est pas ainsi, c'est ainsi qu'il en devrait être. Certaines pièces ont conquis sur la scène de la Comédie-Française un droit de cité que jamais elles n'y auraient dû conquérir. Le répertoire en a souffert, et les mœurs dramatiques elles-mêmes avec le répertoire, et le goût des nobles spectacles. C'est un premier tort; il ne faut pas permettre qu'il s'aggrave. Toute la force de la Comédie-Française est dans le respect de la tradition. Et le devoir de l'état est de l'y maintenir, comme dans ses écoles, dans tous les degrés de l'enseignement public, il veille à l'exécution de ses programmes.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1879.

Voilà donc la grande étape franchie! Le 5 janvier est passé, et le scrutin sur lequel tous les regards se fixaient depuis quelque temps, qui était pour les uns un objet de vague appréhension, pour les autres un sujet d'espérance, ce scrutin a dit tout ce qu'il avait à dire.

Ces élections pour le premier renouvellement du sénat, elles se sont accomplies régulièrement, paisiblement, au milieu d'une liberté complète, sans aucune agitation inquiétante, sans la moindre apparence de pression abusive, et le résultat a certainement trompé ou dépassé toutes les prévisions. La veille encore, dans le sénat de la république, la majorité était à la droite ou aux droites, à cette coalition d'opinions dont le seul lien était l'antipathie contre la république; depuis dix jours la majorité est passée aux groupes de la gauche, aux opinions ralliées à la république constitutionnelle, et cette nouvelle majorité n'est plus de quinze voix, de vingt-cinq voix, de trente voix, comme on le disait en essayant tous les calculs, elle arrive d'un seul coup à près de soixante voix! La victoire est complète, elle est en même temps singulièrement significative. S'il y a une chose évidente en effet, c'est que le pays, par son vote, par le caractère de ses choix, par la persistance de ses manifestations, a voulu mettre fin à une situation incohérente, précaire, sans garantie et sans sécurité. En écartant des candidats qui sont aujourd'hui les vaincus du scrutin, il a répudié une politique de fronde stérile, une coalition de partis qui, sans pouvoir rien faire par eux-mêmes, n'ont eu d'autre tactique jusqu'ici que de tout empêcher, de contrarier un régime imposé par la nécessité et la raison. En envoyant au sénat des républicains, d'ailleurs pour la plupart modérés, le pays a voulu tout simplement entrer dans un ordre régulier, dans la pratique sérieuse et sincère des institutions consacrées. Il a donné tout ce qu'on lui demandait, les moyens de faire vivre la république par « l'harmonie des pouvoirs » dans les limites de la légalité constitutionnelle. C'est là ce qu'on peut appeler la signification supérieure des élections sénatoriales, c'est

le premier résultat acquis et conquis par le scrutin du 5 janvier. La question est maintenant dans les conséquences qui vont découler de ce déplacement de majorité, dans l'usage qu'on fera de cette victoire. M. Gambetta disait l'autre jour qu'après les dangers auxquels on avait réussi à échapper, l'ère des difficultés allait commencer. Il s'agit de savoir si les difficultés inévitables ne ramèneront pas aux dangers qu'on peut éviter. C'est tout le problème du moment, et, il ne faut pas s'y tromper, il est aussi pressant que sérieux pour les partis, pour le gouvernement, pour le ministère qui a conduit avec une prudente habileté les affaires du pays, depuis le 14 décembre 1877 jusqu'à la récente victoire électorale du 5 janvier. Tout peut dépendre de la manière dont les questions vont s'engager dans cette session décisive qui s'ouvre à l'heure qu'il est à Versailles.

Assurément, à ne consulter que la raison, la réalité des choses, les nécessités de toute sorte qui nous environnent, cette situation intérieure que les élections viennent de créer à la France n'a rien que de simple, et nous ajouterons même rien que de relativement facile. La politique qui s'impose aujourd'hui comme hier éclate en quelque façon à tous les yeux avec la force de l'évidence et de la logique; elle se dégage de tout un ensemble d'événemens publics. Qu'on se rappelle cette succession de faits et de crises qui nous ont conduits là où nous sommes. La France, on le sait bien, s'est trouvée depuis quelques années dans des conditions particulières, vraiment extraordinaires, où elle a eu la plus grande peine à sortir du provisoire pour entrer dans un ordre régulier, défini, suffisamment approprié à ses intérêts comme à ses instincts : elle y est arrivée laborieusement comme on arrive à tout ce qui est nécessaire. Les partis des régimes déchus ont vainement essayé de la retenir et de la ramener, les uns à la restauration d'une monarchie qui s'est rendue elle-même impossible, les autres au rétablissement d'un empire couvert encore de la poussière sanglante d'une guerre néfaste, ils n'ont réussi qu'à démontrer leur impuissance; ils se sont usés dans de vaines tentatives, et d'un autre côté, à mesure que les partis des gouvernemens déchus s'épuisaient en efforts stériles, les républicains, une classe nombreuse de républicains du moins, sentaient le besoin de se modérer, de se discipliner, de suivre le conseil de M. Thiers, répétant, avec son autorité persuasive, que l'avenir serait aux plus sages. La république est sortie de là, c'est ce qui l'a rendue possible. La constitution de 1875 a été le prix de la modération des républicains. C'est en évitant les violences et les emportemens périlleux, en s'attachant à la légalité, en la défendant, que les républicains ont pu traverser la crise du 16 mai, et le scrutin du 14 octobre 1877 a été comme une sanction nouvelle de la prudence qu'ils se sont imposée dans la lutte. Depuis plus d'un an il y a au pouvoir un ministère éclairé, animé d'intentions libérales, illustré par

le nom de M. Dufaure, un ministère qui a donné au pays l'éclat de l'exposition, une paix intérieure complète, une liberté sans trouble, et les élections sénatoriales sont encore une fois le prix d'une année de sage gouvernement : de sorte, on le remarquera, que les manifestations successives du pays apparaissent comme la sanction ou le couronnement des idées de modération dans la république. Eh bien, ce n'est pas seulement de l'histoire, la question du jour est là tout entière : il s'agit de décider si on s'en tiendra à une politique éprouvée, qui a valu de tels succès, qui est toujours représentée au pouvoir par un ministère sensé et honorable, ou s'il n'y aura rien de plus pressé que de renouer des traditions agitatrices, de déchaîner les ambitions de partis et de préparer, par l'excès des prétentions, d'inévitables crises de gouvernement.

Oui, ce qui fait justement la gravité de la situation au sein même de la victoire la plus éclatante et ce qui peut préparer quelques-unes de ces difficultés dont parlait M. Gambetta, c'est que malgré tout, malgré les lumières d'un passé si récent, il y a toujours, il y a plus que jamais peut-être deux politiques en présence. S'il y a une politique qui a conduit heureusement jusqu'ici les affaires du pays et de la république, qui a réussi par la modération, qui a pour elle l'expérience, il y en a une autre qui a ses idées, ses ambitions, ses ressentimens, ses passions exclusives et dominatrices, ses fanatismes mal réprimés. Il y a la politique des impatiens qui ne s'inquiètent ni du lendemain ni de la veille, qui ne recherchent ni comment une situation s'est fondée, ni comment elle peut être compromise, qui ne voient dans un vote que ce qui flatte leurs préjugés, et qui du haut de leur infaillibilité trouvent peut-être déjà que M. Dufaure a ses faiblesses! Ces impatiens ne manquent pas, ils ont été quelque peu surexcités par les élections; ils se sont montrés assez naïvement dans toutes ces réunions de groupes et de fractions de groupes, de comités et de sous-comités, de délégués et de sous-délégués, qui sont allés en procession chez M. le président du conseil et qui ont organisé une sorte d'agitation préliminaire, comme pour peser sur les prochains débats des chambres. Les uns proposaient la rédaction d'un programme qu'on irait porter solennellement, c'est-à-dire imposer au ministère; les autres demandaient que le ministère, qui a aussi son programme, vînt le communiquer aux comités et le débattre avec eux. Il y a eu une petite effervescence de quelques jours dans ce monde des réunions où s'essaient parfois les orateurs arrivant de leur province ou aspirant à devenir chefs de groupes.

Ces politiques impatiens de comités ont oublié qu'ils n'étaient pas tout, qu'ils n'étaient ni la majorité ni la chambre, qu'ils avaient de plus à compter avec ce sénat renouvelé, qui n'a eu encore ni le temps ni l'occasion de manifester ses opinions. Ils n'ont pas vu qu'ils se livraient à des discussions inutiles ou périlleuses, que ce qu'ils propo-

saient était une subversion complète du régime parlementaire, et qu'en ayant l'air de ne pas attaquer le ministère ils voulaient tout simplement le réduire au rôle d'un délégué de comités souverains et omnipotens devançant le jugement public des chambres. Ils n'ont pas remarqué enfin que, pour demander un changement presque radical de politique et pour rendre la vie difficile au cabinet, ils prenaient assez mal leur temps : ils choisissaient le moment où la politique modérée vient d'être ratifiée dans ses principes essentiels par le pays et où le gouvernement a montré son heureuse influence dans les élections, de sorte que le ministère se trouverait menacé ou affaibli par ces velléités de prépotence au lendemain d'une victoire qui est son œuvre, qui est surtout le prix de sa bonne conduite depuis un an! Ce serait une anomalie par trop étrange.

Le ministère évidemment n'a pas la moindre intention de décliner la responsabilité devant les chambres, de se dérober aux conditions viriles du régime parlementaire. Il est le premier à savoir que sa raison d'être et sa force sont dans un accord permanent avec la majorité publiquement manifestée. Il n'a pas besoin qu'on lui rappelle la loi souveraine des régimes constitutionnels; mais il n'était pas tenu de perdre son temps dans toute sorte de conciliabules, d'aller traiter avec des comités ou des sous-comités, de demander ou d'accepter leurs mots d'ordre et leurs programmes. Il se devait à lui-même, il devait à l'autorité du gouvernement qu'il représente de ne pas se prêter à des négociations sans issue et à des transactions sans profit. Il se compose d'hommes assez sérieux et assez expérimentés pour avoir le droit de garder leur indépendance et leur initiative pour jouer utilement leur rôle dans le parlement comme dans le conseil. Si, dans cette ère nouvelle ouverte par le dernier scrutin, le cabinet a senti la nécessité de se modifier partiellement, il a accepté cette obligation; il n'a point reculé devant une séparation qui ne pouvait d'ailleurs avoir aucun motif personnel, et qui est accomplie désormais par la démission de M. le ministre de la guerre. C'est le seul changement prévu depuis quelque temps et réalisé aujourd'hui par l'élévation de M. le général Gresley au ministère de la guerre à la place de M. le général Borel, qui va prendre le commandement d'un corps d'armée à Rouen. Pour le reste, qu'on ne s'y trompe pas, toute brèche, toute fissure dans le cabinet serait le commencement d'une dissolution complète et définitive; les remaniemens, les essais de reconstitution ne seraient que des expédiens sans efficacité et sans durée.

Ce que le ministère a de mieux à faire au moment présent, c'est de ne pas se laisser atteindre par des divisions intestines, de tout subordonner à la considération supérieure d'une solidarité nécessaire, de marcher résolument d'un même pas et d'aller devant les chambres avec l'autorité que donne une année d'administration sensée, avec la

force morale d'un succès récent que personne ne peut lui contester. Il paraît décidé à suivre cette marche, et il a certainement raison. D'ici à trois jours, il sera allé de lui-même au-devant de toutes les explications. Il ouvrira la carrière à tous les programmes en commençant par la lecture d'une déclaration collective où il entend exposer ce qu'il a fait, ce qu'il a l'intention de faire, et M. Calmon dans le sénat, M. Senard dans l'autre chambre, paraissent s'être chargés de provoquer un débat approfondi qui offrira aux deux assemblées une occasion solennelle et décisive de se prononcer. Ce jour-là, s'il y a une politique toute prête, supérieure à celle du gouvernement, que cette politique se produise. Si on a un ministère en réserve, que ce ministère présente ses titres en avouant ses ambitions; que M. Floquet pose sa candidature au gouvernement, — puisque M. Gambetta semble sagement et habilement se tenir en dehors de ces petites agitations. Tout sera net et clair; la lutte sera ouverte devant le parlement, devant le pays, et, selon toute apparence, dût M. Floquet s'en mêler, le ministère, assuré de l'appui du sénat, résolument défendu devant l'autre chambre, garde toutes les chances de rester maître du terrain avec l'autorité qu'il doit avoir. Nous le croirons jusqu'à preuve du contraire, jusqu'à ce qu'il soit démontré qu'une victoire conquise par la sagesse a le don de tourner les têtes et peut profiter à quelques ambitions échauffées ou à quelques rancunes mal déguisées.

Que les élections du 5 janvier, en assurant au gouvernement une plus ample liberté d'action, lui créent le devoir de préciser, d'accentuer sa politique, de donner une certaine satisfaction à des vœux souvent manifestés, c'est une conséquence assez simple de la situation nouvelle, et le ministère lui-même ne l'ignore pas, puisqu'il a été le premier à s'en préoccuper dans la déclaration qu'il doit porter aux chambres. Il faudrait cependant bien s'expliquer sur ce qu'on appelle des programmes, sur ces prétendus plans de réformes qu'on proclame inséparables de la république. Il faudrait surtout se défendre, si on le pouvait, des déclamations vagues, des exaltations artificielles; il faudrait éviter cette disproportion choquante qui est un des phénomènes du jour entre l'emphase factice des paroles et les modestes, les sérieuses réalités auxquelles on peut s'attacher utilement. On fait bien souvent parler le pays; on attribue au pays toute sorte d'impatiences, toute sorte d'idées, toute sorte de programmes, de politiques nouvelles, et en définitive, quand on va droit aux faits, quand on interroge de près le dernier mouvement électoral qui vient de s'accomplir et les manifestations dont il a été l'occasion, on ne distingue aucune trace de ces agitations d'esprit. Où voit-on que le pays soit si sérieusement passionné pour bien des questions qu'on soulève souvent d'une manière assez légère? Ce qu'il y a de plus sûr, de plus évident, c'est que le pays avant tout demande aux pouvoirs de l'état de s'entendre, à la république constitutionnelle et

libérale de lui être un abri contre des révolutions nouvelles, au gouvernement de lui assurer la paix protectrice du travail, aux assemblées de s'occuper de ses intérêts, dont quelques-uns sont en souffrance. Cela ne veut point dire sans doute qu'il n'y ait rien à faire sur certains points qui se reproduisent dans tous les programmes livrés aux polémiques des partis; c'est du moins une raison pour qu'on tienne compte des limites dans lesquelles un gouvernement sérieux, qui a lui aussi apparemment le droit de parler pour le pays, doit nécessairement se maintenir. Son rôle à lui, c'est de s'attacher à ce qui est mûr, comme disait il y a quelques semaines M. Gambetta, à ce qui est réalisable, à tout ce qui est une conséquence légitime de la politique libérale et conservatrice dont il est le représentant au pouvoir dans l'intérêt de la république.

En réalité, de toutes les questions qui s'agitent aujourd'hui, quelles sont celles dont le ministère aura particulièrement à s'occuper et sur lesquelles il présentera ses solutions dans la déclaration qu'il va porter aux chambres? Il parlera de l'amnistie, c'est vraisemblable, c'est même certain, puisqu'il y a une question de l'amnistie. Il promettra de multiplier les grâces, d'alléger les peines, de mettre enfin un terme à cette immense et obscure liquidation judiciaire de l'insurrection de 1871. Tout ce que conseille l'humanité, il le fera, il l'a déjà fait, il ira plus loin encore dans cette voie, s'il le faut, et personne ne songera à le retenir; mais un acte législatif, solennel, tendant à effacer le caractère d'un grand forfait de trahison nationale devant l'ennemi, couvrant d'une amnistie générale les héros et les promoteurs de l'insurrection ou ceux qui, sous prétexte de politique, ont commis toute sorte de crimes de droit commun, c'est là ce que le gouvernement n'acceptera sûrement pas; c'est là ce qu'il ne peut accepter, non par un sentiment méticuleux d'alarme conservatrice, mais par un sentiment de respect pour la patrie offensée et violentée dans son deuil, au milieu des désastres de l'invasion étrangère. Laisser à l'insurrection de 1871 son caractère d'ineffaçable crime, c'est la condition et la limite de toutes les amnisties. La déclaration officielle s'occupera certainement aussi de toutes ces questions de l'enseignement qui sont devenues populaires, qui touchent à cette autre question délicate et brûlante des influences cléricales, des rapports de l'église et de l'état. M. le ministre de l'instruction publique aura sa place et une juste place dans le programme. Il a déjà préparé une loi instituant l'obligation de l'enseignement primaire. Il proposera en même temps d'imposer aux instituteurs congréganistes le certificat de capacité à la place de la garantie insuffisante des lettres d'obédience, de restituer à l'état la collation des grades, — et le conseil supérieur de l'instruction publique devra subir une réforme qui est la suite de la séparation des deux enseignemens, de l'université de l'état et des universités libres. Propager l'instruction populaire, fortifier l'enseignement libéral à tous

les degrés, réintégrer l'état dans un droit trop facilement aliéné, maintenir sans faiblesse l'indépendance et les prérogatives de la société civile contre tous les empiétemens d'église, s'inspirer de l'esprit traditionnel qui a passé dans le concordat, c'est la pensée de M. le ministre de l'instruction publique. C'est ce qu'il a voulu traduire dans ses lois; mais en sauvegardant dans leur intégrité les droits de l'état et du pouvoir civil il entend se défendre de tout esprit de réaction contre la liberté de l'enseignement. Il ne s'engagera pas dans des persécutions religieuses faites pour troubler et enflammer les consciences. Il ne déviera pas de la politique libérale, et c'est la pensée du gouvernement tout entier, comme de M. le ministre de l'instruction publique, dans toutes les lois qui vont être présentées, dans la ligne de conduite qu'on se propose de suivre. Là comme pour l'amnistie il n'y a certainement rien qu'une majorité républicaine ne puisse s'empresser d'accepter et de soutenir.

Il resterait donc, en mettant de côté cette velléité de mise en accusation du ministère du 16, qui ne peut être une idée sérieuse, qui rencontrerait l'énergique résistance de M. le président du conseil, — il resterait la question qui revient sans cesse, qui est agitée sous toutes les formes, qui est représentée comme la plus impérieuse et la plus pressante : c'est la question du renouvellement du personnel administratif et judiciaire. Il n'est point douteux que le gouvernement s'expliquera sur ce point comme sur tous les autres, comme sur les finances et les travaux publics, qu'il donnera toutes les assurances qu'il peut donner. Il est bien évident que, quand il a des fonctionnaires à nommer, il ne choisit que des agens suffisamment dévoués aux institutions nouvelles. On ne peut pas le soupçonner d'aller chercher ou de maintenir systématiquement, par complaisance, des employés infidèles ou hostiles. Que le gouvernement travaille à se créer par degrés une armée civile animée de l'esprit nouveau, rien de mieux. C'est une affaire de temps et de tact; mais on finit vraiment par mettre une certaine puérilité dans cette bruyante et âpre insistance avec laquelle on poursuit une révolution complète du personnel des fonctionnaires. Que demande-t-on à M. le ministre de l'intérieur? De tous les anciens préfets, il n'en reste qu'un seul; de tous les anciens sous-préfets, il en reste tout au plus une douzaine. M. de Marcère est-il obligé de recommencer à tout propos l'épuration du personnel qu'il a choisi lui-même? La question est bien plus délicate encore pour M. le garde des sceaux, qui a certes besoin de toute son autorité pour résister aux mille obsessions dont il est l'objet, et pour opérer en même temps avec une prudence attentive, avec maturité, les changemens qu'il croit nécessaires. M. Dufaure, que nous sachions, n'est pas resté lui non plus inactif depuis un an. Chaque député arrive de sa province avec toute sorte de griefs contre les fonctionnaires, avec une provision de juges de paix et

d'agens de toute nature à proposer aux ministres. Il n'est occupé que de la petite sphère de son arrondissement ou d'un intérêt de parti; mais le gouvernement a dans ses mains l'administration du pays tout entier, il représente l'intérêt général. Il est obligé de s'occuper de toutes les nécessités d'immenses services publics, de tenir compte de mille considérations, souvent des droits d'une longue carrière consacrée à l'état. C'est là après tout une affaire de confiance, et franchement le choix de quelques fonctionnaires peut-il être un motif suffisant pour déterminer la conduite d'une majorité à l'égard d'un ministère? N'est-on pas frappé de la singulière disproportion entre les griefs qu'on invoque sans cesse et les dangers auxquels on s'exposerait par des crises de gouvernement suscitées pour des raisons futiles?

C'est là justement la question qui est au fond de tout et qui va s'agiter dans les discussions prochaines des chambres. Le ministère, tel qu'il est, a sans doute bien d'autres titres à la confiance d'une majorité sérieusement préoccupée des affaires du pays; mais ceux des républicains qui ont l'humeur aventureuse, qui ne craindraient pas de tout risquer pour imposer leur programme, doivent réfléchir sur ce point grave. Qu'ils y prennent garde : la république est arrivée à une heure décisive. Les dernières élections ont déterminé un mouvement réel de confiance à l'intérieur et à l'étranger parce qu'on y a vu la paix entre les pouvoirs, le commencement de l'ère définitive et régulière de la république. Qu'on provoque des crises ministérielles, le mouvement de confiance s'arrête instantanément. Ce n'est peut-être pas encore une défiance complète; mais on rentre dans l'inconnu, dans l'indéfini. Tout est en suspens. Ce n'est pas au milieu de l'incertitude universelle que peuvent s'accomplir les travaux entrepris par M. de Freycinet, les projets d'opérations financières préparés par M. Léon Say. Ce n'est pas entre deux crises qu'on peut s'occuper des intérêts du pays laissés en souffrance par la disparition successive de tous les traités de commerce. Et à l'étranger la confiance qu'on témoignait déjà redevient un scepticisme dédaigneux. On attend et on nous regarde : la république y aura-t-elle beaucoup gagné?

Il y a toujours dans les affaires du monde ce qu'on peut appeler les grandes questions, les questions qui touchent à la situation générale de l'Europe, aux intérêts supérieurs et permanens des peuples, aux relations des gouvernemens, et il y a les incidens qui, sans avoir par eux-mêmes une importance sérieuse, peuvent être un embarras ou un ennui d'un moment.

La plus grave des questions internationales, celle qui a éclipsé ou résumé un instant toutes les autres et qui a pesé sur l'Europe jusque vers le milieu de l'année dernière, est visiblement entrée depuis quelque temps dans la phase de l'apaisement, des transactions et des combinaisons pratiques. L'exécution du traité de Berlin peut marcher lente-

ment, elle rencontrera sans doute encore plus d'une difficulté, mais enfin elle marche vers le but définitif. Toutes les conditions sanctionnées par la diplomatie européenne, toutes ces combinaisons qui doivent renouveler plus ou moins heureusement l'état de l'Orient entrent par degrés dans la réalité. La Russie, sans renoncer, bien entendu, à la pensée de profiter le plus possible de la guerre qu'elle a soutenue, ne laisse plus trop voir l'intention d'éluder le traité de Berlin. La Porte, sans pouvoir toujours secouer ses traditions d'inertie et de temporisation, fait ce qu'elle peut pour s'accoutumer à son destin et pour prendre son parti de son amoindrissement. La Porte en est encore, il est vrai, à se débattre avec ce projet de traité particulier que lui impose ou que veut lui imposer la Russie; elle se défend contre les plans de réformes que l'Angleterre veut lui faire accepter pour l'Asie Mineure. C'est la partie la plus difficile, peut-être parce qu'elle est la plus vague. Sur d'autres points, le traité de Berlin s'exécute peu à peu. Du côté de la Roumanie, de la Serbie, tout est à peu près réglé. Du côté du Montenegro, il y a plus de lenteurs que de difficultés réelles dans l'exécution des clauses de la paix. L'Autriche est pour sa part en arrangement avec la Turquie pour l'occupation de la Bosnie. On vient en même temps de prolonger le mandat de la commission internationale qui a été chargée de l'organisation administrative de la Roumélie et qui n'a point encore achevé son œuvre. Enfin la Porte s'est décidée, non sans peine, à nommer des commissaires pour arriver à fixer la frontière nouvelle de l'empire ottoman et de la Grèce, pour résoudre cette question de délimitation que M. le ministre des affaires étrangères de France a pris à cœur en s'inspirant des traditions de patronage de notre pays envers la nationalité hellénique. C'est tout un ensemble de négociations laborieuses qui se poursuivent, où toutes les puissances portent visiblement à l'heure qu'il est un esprit pacifique. La France a été à coup sûr la plus désintéressée des puissances dans ces arrangemens nouveaux de l'Orient. Elle s'est prêtée à tout avec le zèle le plus évident de conciliation. Elle n'a voulu rien faire que d'intelligence avec tout le monde, et M. Waddington l'a prouvé une fois de plus en provoquant l'accord de tous les cabinets sur cette question des frontières helléniques à laquelle il a attaché un juste prix. La France n'a laissé aucun doute sur la sincérité avec laquelle elle a servi la cause de la paix européenne, et plus elle a montré de loyauté, de désintéressement dans ces affaires générales, plus elle avait le droit d'écarter d'une main ferme et résolue le médiocre incident de Tunis qui s'est produit récemment, dont elle n'a point été après tout fort troublée.

Assurément, ce n'était là qu'un de ces incidens qui traversent tout au plus un moment la politique. Il s'agissait d'un contrat consenti il y a déjà bien des années par le bey de Tunis au profit d'un Français, M. le comte de Sancy, pour l'établissement d'un haras. Ce contrat, qui paraît

avoir passé par bien des épreuves, a récemment abouti à des contestations juridiques, et le gouvernement du bey, au lieu de laisser la justice suivre son cours, a prétendu en finir par une dépossession sommaire du propriétaire français. Il a envoyé des fonctionnaires ou des soldats de police pour pratiquer une saisie par la force. Les agens tunisiens ont rencontré devant eux l'autorité du consul de France, qui a protesté, qui n'a point hésité à demander justice de la violation des droits d'un Français et de l'outrage au pavillon. Si peu important qu'il fût à l'origine et en lui-même, l'incident a pu prendre une apparence de gravité par un concours de circonstances peu saisissables. Des agens étrangers ont peut-être joué un rôle peu bienveillant, peu conciliant. Il n'est point impossible qu'il y ait eu autour du bey des conseillers malavisés, troublant son esprit avec tous ces bruits d'annexion de Tunis à l'Algérie, et l'excitant à saisir l'occasion de faire échec à la France, en lui laissant peut-être espérer quelque appui extérieur. C'était une raison de plus pour que le représentant de la France n'hésitât pas à déjouer tous ces petits calculs par la fermeté de son attitude, et pour que notre gouvernement s'empressât de soutenir son agent en mettant le bey en demeure de donner les réparations et les satisfactions nécessaires. Évidemment, c'était un droit que personne ne pouvait méconnaître ni à Londres, ni à Constantinople, ni ailleurs. Ce droit, on ne pouvait pas songer d'ailleurs à l'exercer par un abus de la force à l'égard d'un petit prince pris en faute; mais il y avait un intérêt assez sérieux pour notre autorité, pour la sûreté de l'Algérie, à ne pas laisser se former à Tunis cette idée qu'on pouvait impunément toucher à un de nos nationaux ou se jouer légèrement de l'influence de la France. Ce qu'il y avait à faire, le gouvernement français l'a fait simplement, presque sans bruit, de façon à être compris par le bey, qui s'est empressé de se soumettre, et l'incident a été heureusement clos avant même d'avoir eu le temps de prendre une place dans la politique du jour.

L'Espagne, qui va bientôt, elle aussi, avoir des élections, qui elle aussi a ses questions ministérielles, parlementaires ou personnelles, l'Espagne vient de perdre un homme qui, sans avoir eu des dons de premier ordre comme chef militaire ou comme politique, a eu un rôle éminent et a été à sa manière un grand Espagnol : c'est le général D. Baldomero Espartero, duc de la Victoire, prince de Vergara, ancien chef d'armée, ancien régent du royaume pendant la minorité de la reine Isabelle II, ancien président du conseil dans des momens difficiles. Il était si complètement effacé depuis des années qu'il pouvait être considéré comme fini pour le monde bien avant sa mort réelle. Il vient de s'éteindre à quatre-vingt-sept ans dans sa modeste et honorable retraite de la province de la Rioja, à Logrono. C'est un personnage du temps qui disparaît après avoir eu une sorte d'originalité historique, sans avoir

rien de ce qui fait la forte originalité des grands acteurs de la vie publique d'une nation.

Ce général, qui est mort prince, qui en certains momens aurait pu aspirer à une fortune plus haute encore, Espartero était dans toute la vérité du mot un fils de ses œuvres, et c'est pour cela peut-être qu'il a été pour beaucoup d'Espagnols comme une expression vivante, populaire de l'Espagne nouvelle. Il était d'une humble famille de charrons. Il avait commencé sa carrière de soldat sous l'empire, dans ces armées nationales qui se formaient spontanément au-delà des Pyrénées pour repousser les invasions napoléoniennes. Plus tard il s'était élevé lentement, de grade en grade, dans cette guerre ingrate et obscure de l'Amérique du Sud où l'Espagne se trouvait engagée pour défendre sa domination contre ses colonies insurgées, contre les républiques naissantes des Bolivar et des San-Martin. Il ne prenait décidément un rôle qu'en 1833, au début du règne d'Isabelle II et de la régence de Marie-Christine, dans cette guerre où la monarchie constitutionnelle se formait laborieusement, où elle avait chaque jour à se débattre entre l'insurrection carliste et les mouvemens révolutionnaires : crise terrible de sept ans où Espartero devenait par degré généralissime de l'armée de la reine, où il avait la fortune de mettre fin à la guerre carliste par le traité qui a pris le nom de convention de Vergara. C'est alors, en 1840, que le parti progressiste trouvait en lui un chef populaire et que la politique allait le prendre dans son camp pour l'élever à la régence à la place de la reine Marie-Christine; mais cette régence née d'une révolution disparaissait elle-même après trois ans, en 1843, devant une autre révolution dont un des chefs était le général Serrano, celui qui depuis a été régent à son tour dans des révolutions nouvelles. Vaincu, banni de la scène, exilé un moment, puis rappelé dès 1848, Espartero se retrouvait encore une fois en 1854 parmi les chefs du mouvement qui s'accomplissait à cette époque, dont son ancien adversaire O'Donnell avait pris l'initiative. Pendant deux années d'agitations, il restait président du conseil, pour s'éclipser bientôt devant son redoutable collègue de pouvoir, l'énergique O'Donnell, déjà impatient de dompter la révolution qu'il avait lui-même déchaînée. Le duc de la Victoire a passé une partie de sa vie dans des révolutions pour lesquelles il n'était pas fait. Par son origine, par ses instincts, il était affilié aux partis libéraux avancés, nous voulons dire aux partis avancés de son temps; par honneur, par loyauté, par un sentiment de soldat et sans doute aussi un peu par inertie, il répugnait aux moyens révolutionnaires. C'était une sorte de Lafayette inactif, accessible aux tentations de la popularité, ambitieux de prestige, satisfait d'un grand ascendant moral sur l'opinion et peu propre à un rôle public.

Le duc de la Victoire, après 1866, s'était retiré définitivement à Logrono dans sa modeste maison. Il y vivait honoré, en dehors des partis,

évitant désormais d'aller à Madrid. Depuis il n'avait été mêlé ni à la révolution qui renversait la reine Isabelle, ni à l'orageuse expérience de la république en Espagne; et si dans l'interrègne son nom se trouvait parmi ceux des candidats à la couronne, il n'avait rien fait pour encourager ses partisans. Au fond, il gardait un vieil instinct de loyalisme monarchique, et lorsqu'il y a quelques années le jeune roi Alphonse XII, ayant dès son avènement à vaincre une nouvelle insurrection carliste, allait visiter dans sa maison de Logrono l'ancien général de sa mère, celui-ci recevait le jeune prince avec effusion. Alphonse XII, parcourant les provinces du nord, est allé il y a quelques mois à peine revoir Espartero, et c'était le même accueil touchant, attristé par le pressentiment d'une mort prochaine. Cette dernière rencontre affectueuse du vieux chef progressiste qui s'en va et du jeune roi qui entre dans la carrière n'est-elle pas comme une image expressive de l'union nécessaire, désirable, de tous les libéraux espagnols pour la fondation d'une monarchie constitutionnelle sérieuse et durable?

CH. DE MAZADE.

CORRESPONDANCE.

« A MONSIEUR BULOZ, DIRECTEUR DE LA *Revue des Deux Mondes*.

« Monsieur,

« Vous voudrez bien me permettre de clore les débats soulevés par « M. Maxime Du Camp dans ses articles : « Les Tuileries et le Louvre pendant « la commune. » La réfutation de M. Maxime Du Camp en réponse à ma « réclamation insérée dans le numéro du 1er décembre dernier de la « *Revue* ne détruit pas les points que j'avais tenu à établir.

« Deux de ses allégations ne doivent cependant pas demeurer sans « réponse.

« Le conservateur des musées de peinture aujourd'hui en retraite, qui « relate l'intention en effet exprimée par moi en sa présence, convient lui-« même que la mesure prise en vertu d'une décision du conseil des mi-« nistres était discutable.

« Je l'ai discutée, les circonstances y prêtaient si bien que le ministre de « l'instruction publique d'alors avait donné des ordres formels pour « qu'aucun objet ne quittât désormais nos musées.

« Quant au mot *otage*, qui prend sous la plume de M. Maxime Du Camp « une signification sinistre, non-seulement je le repousse, mais ma con-« duite au Louvre écarte la possibilité que je l'ai jamais prononcé.

« En abandonnant dans sa réfutation l'expression de « bête fauve, ainsi « que les commentaires dont il l'avait aggravée ou atténuée, » M. Maxime « Du Camp n'a-t-il pas reconnu qu'il s'était fait légèrement l'éditeur du mot « otage?

« En résumé, si j'ai usurpé à une époque de trouble des fonctions qui « ne pouvaient avoir pour moi rien d'agréable, c'est que, fort de mon

« passé et n'obéissant qu'à un mobile honnête et élevé, j'ai cru pouvoir « rendre service à l'art et à mon pays.

« Aujourd'hui encore je crois que je n'ai point été inutile.

« Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération « distinguée.

« JULES HÉREAU, 53, boulevard Rochechouart. »

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue des Deux Mondes*.

Cher monsieur,

J'ai reçu communication de la nouvelle lettre du délégué aux musées du Louvre pendant la commune. Il serait puéril d'y répondre, et je n'y réponds pas.

MAXIME DU CAMP.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Fêtes nationales de la France, par M. E. Drumont, 1 vol. gr. in-8°, orné de gravures; Baschet.

M. Édouard Drumont a eu l'idée de raconter l'histoire de France par une série de tableaux qui parlent aux yeux et qui nous montrent le peuple de Paris en liesse à toutes les époques et sous les régimes les plus divers, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, depuis l'entrée solennelle d'Isabeau de Bavière jusqu'aux féeriques illuminations de la fête du 30 juin. Ce n'était pas une chose aisée de parcourir de si vastes espaces et de faire revivre des mœurs, des usages et des physionomies si différentes. Il y fallait, outre une certaine érudition, un goût très sûr, un dessin très ferme et une variété de couleurs sans laquelle on devait nécessairement tomber dans les redites et la banalité. Ces qualités n'ont pas fait défaut à M. Drumont; son style, d'allure rapide, vivifie ces scènes populaires où l'on peut saisir, à travers la différence des temps, des costumes et des idées, de curieuses analogies. Naturellement l'auteur a laissé de côté tout ce qui était simplement cérémonie officielle; il s'est attaché de préférence aux solennités qui ont eu un caractère particulier, aux journées que le peuple a vécues, où son âme a vibré. C'est ainsi qu'il nous fait longuement assister à l'entrée de Charles VII, accompagné de Lahire, de Xaintrailles et du beau Dunois, au retour des cendres de l'empereur sous Louis-Philippe et de l'armée d'Italie en 1860. M. Drumont est, comme beaucoup de lettrés, un éclectique. Il n'a qu'une passion qui éclate à chaque page de son livre : la passion de l'esprit français, de l'art français, du goût français, de la bonne humeur et de la gaîté françaises. Il les retrouve et les met un peu partout, jusque dans les étranges conceptions du peintre David et de Robespierre. Historiquement, c'est contestable; patriotiquement, il faut peut-être lui savoir gré de son optimisme. Mais ce qu'on ne saurait trop louer, c'est le soin apporté aux gravures. Empruntées pour la

plupart au cabinet des estampes, elles présentent tous les signes de la plus rigoureuse authenticité et donnent au livre de M. Drumont un caractère d'exactitude qui doit lui assurer un succès plus solide que celui de la plupart des publications dites du jour de l'an.

Le Pessimisme au dix-neuvième siècle, par M. E. Caro, de l'Académie française. Paris, 1878.

C'est l'originalité de M. Caro, parmi nos philosophes contemporains, que de n'avoir jamais, ni dans son enseignement ni dans ses livres, séparé la métaphysique d'avec la morale, ou pour mieux dire, la spéculation d'avec l'action. Fidèle aux traditions de la grande et bonne école, M. Caro n'a jamais admis que la morale se proclamât indépendante de la métaphysique, mais ce qui est plus rare, il n'a jamais admis non plus, de quelque pénétration pourtant et de quelque aisance qu'il ait fait preuve lui-même dans la spéculation, que la métaphysique fût indépendante de la morale. L'homme est né pour l'action, pour l'effort, pour la lutte, non pour s'asseoir, comme les *rishis* indous, entre quatre feux, sous le bananier solitaire et s'y absorber dans la contemplation de son nombril. Vivre c'est agir, penser c'est combattre, savoir c'est pouvoir. Autrement ni la science ne vaudrait la peine d'être sue, ni la vie d'être vécue. Ce ne sont pas des principes logiques ou des aphorismes spéculatifs qui jugent une métaphysique; c'est la manière dont elle s'accommode avec le premier devoir qui nous incombe, qui est le devoir de vivre. Telle est la philosophie, pour ainsi dire agissante, qui respire dans les livres de M. Caro.

Tôt ou tard, mais un jour inévitablement, cette philosophie de l'action devait rencontrer sur le chemin de l'histoire cette philosophie de *l'anéantissement volontaire* ou de la *négation du vouloir vivre*, que l'on décore aujourd'hui du nom de pessimisme. Il était à souhaiter qu'on l'attaquât, et que, dissipant toutes les obscurités, on démontrât que le *Schopenhauerianismus* n'est rien de plus dans son fond, dans son inspiration première et dans la personne enfin de son fondateur qu'une transformation de la philosophie de l'égoïsme et de la jouissance.

Qu'y a-t-il en effet de nouveau dans ces doctrines dont on fait aujourd'hui tant de bruit, ou plutôt sont-ce seulement des doctrines? Non, dit M. Caro dès sa préface, mais bien « une sorte de maladie intellectuelle, une maladie privilégiée. » C'est le vrai mot. Les pessimistes sont des malades. Je sais bien qu'ils ne sentent pas leur mal. Ils ont la prétention de philosopher. Je sais, pour l'avoir entendu dire, que Schopenhauer a disserté sur la *quadruple racine du principe de la raison suffisante*. Je sais, parce que je l'ai lu dans une préface, que la *Philosophie de l'Inconscient* a sonné dans l'Allemagne contemporaine le « réveil de l'activité métaphysique. » Mais, à dire le vrai, cette philosophie, cette

métaphysique ne sont pas de l'essence du pessimisme. Elles n'enveloppent pas les conclusions qu'on en tire. On pourrait les en détacher. Elles ne sont que superposées par un ingénieux artifice d'érudition à la théorie de l'*Infelicita*. Otez, dit M. Caro, des gros ouvrages de Hartmann et de Schopenhauer toute la morale du pessimisme, et vous serez étonné que vous n'aurez pas diminué « d'un atome leur valeur spéculative. » Ajoutez que cette métaphysique elle-même, véritable « métaphysique du rêve, » on pourrait presque dire de l'hallucination, ne s'est guère jusqu'à présent signalée que par sa profondeur dans l'inintelligible. L'avenir lui réserve peut-être une éclatante fortune. Elle marque d'ailleurs dès ce jour un progrès assuré de la philosophie contemporaine dans l'art de parler pour ne pas être entendu. C'est quelque chose, dans un temps où l'on admire surtout ce que l'on ne comprend pas; mais, quoi qu'en ait dit Voltaire, ce n'est pas assez pour prendre place dans l'histoire des systèmes.

Si du moins le pessimisme, tel quel, était une maladie nouvelle, quelqu'une de ces maladies qui font époque dans les annales de la pathologie, quelque souffrance originale, ajoutée par d'habiles tourmenteurs aux souffrances traditionnelles et banales de l'humanité : par malheur la nouvelle Allemagne n'a guère fait que la renouveler des Grecs. Que dis-je, des Grecs? Comme si ce n'était pas une assez haute antiquité que celle de la philosophie d'Épicure, c'est là-bas, jusque dans l'Inde, sur la route légendaire qui conduit aux jardins de Loûmbini, que Schopenhauer est allé recueillir la plus pure tradition du pessimisme. Il n'y a qu'une différence entre l'un et l'autre pessimisme, l'ancien et le moderne, c'est que le Bouddha de Kapilavastou était plein d'une mansuétude infinie, tandis que le Bouddha de Dantzig débordait de fiel et d'acrimonie. A cela près, c'est la même malédiction jetée sur le monde, le même anathème sur la vie. Nous sommes les lamentables victimes de ce que le bouddhisme appelait jadis l'illusion et de ce que le pessimisme appelle aujourd'hui la duperie de la nature. C'est une « ruse gigantesque qui pèserait sur la nature humaine, l'enlaçant de ses inévitables lacets, et la poussant par la persuasion ou par la force à travers l'obstacle et la souffrance à des fins inconnues. » La nature ou Dieu, le nom n'importe guère, ne sont qu'un *Barnum* plus qu'humain, et nous sommes les badauds, payans et contens, de quelque *puff* colossal.

Il serait inutile de refaire après M. Caro l'excellente analyse des argumens du pessimisme à l'appui de cette thèse. Il vaut mieux insister sur la principale raison que M. Caro oppose aux boutades misanthropiques de Hartmann et de Schopenhauer : à savoir que toute la force du pessimisme repose sur cette hypothèse non-seulement gratuite, mais dégradante, que l'homme serait né pour le plaisir. Qui le croira? qui l'a même jamais cru? C'est pourtant sur ce fondement ruineux que les pessimistes anciens et modernes ont bâti laborieusement l'édifice de leurs

systèmes. Car, il importe de le remarquer, ce n'est pas l'existence qui est un mal, et quand les pessimistes se contentent de cette formule, je dis qu'ils se dupent eux-mêmes ou qu'ils manquent du courage d'aller jusqu'au fond de leur propre pensée. Le mal, pour Hartmann et pour Schopenhauer, comme pour Épicure, comme pour Çakya-Mouni, ce n'est pas l'existence, c'est l'existence vide de plaisirs, l'existence sevrée de jouissances, l'existence impuissante à égaler l'énormité de ses désirs. Appelons les choses par leur nom : le mal pour les pessimistes, c'est d'avoir le ventre plein et de ne pouvoir pas manger, d'être « pu, » comme disaient nos pères, et de n'avoir plus faim. Que ce soit bien ici la vraie, la saine tradition de la doctrine, il est facile de le prouver. En effet, si nous remontons jusqu'au *Lalitavistara*, le livre d'or du pessimisme antique, nous apprendrons du jeune Siddhârtha qu'il trouverait la vie bonne « s'il restait toujours en possession de la jeunesse aux belles couleurs, si la maladie, sans aucun pouvoir sur son corps, ne l'atteignait jamais, si sa vie était enfin sans bornes et sans déclin. » Nos pessimistes n'ont pas dégénéré du maître. Ils souffrent de n'être pas *comme des dieux*.

Mais alors quelle puérilité que cette bruyante doctrine! Qui trompe-t-on ici? et que signifie cette restauration de l'épicuréisme grec, mélangé de bouddhisme indou? Quoi! tout cet appareil de métaphysique, tout cet étalage de logique, tous ces frais d'érudition, toute cette dépense de syllogismes pour aboutir à démontrer que l'homme est un homme, que l'imperfection est la loi même de sa nature, qu'il ne sent, comme disait Pascal, « ni l'extrême froid, ni l'extrême chaud, » que le plaisir a des bornes, et que nul bonheur ici-bas n'est sans mélange. La rare découverte, et qu'il y a vraiment là de quoi, pour emprunter l'heureuse expression de M. Caro, « prendre des attitudes tragiques » et « des poses violentes de lutteur désespéré! » Tout cela ne pouvait-il se dire simplement, ou plutôt tout cela n'a-t-il pas été dit plus de cent fois, et Schopenhauer est-il un si grand homme pour l'avoir dit avec emphase et mauvais goût?

Concluons donc avec M. Caro qu'il n'y a vraiment là de nouveau que l'élément morbide et la contagion d'une mode qui passera. « C'est une crise, et voilà tout, » et tôt ou tard l'esprit humain, reprenant possession de lui-même, « reviendra à l'ancien idéal trahi et délaissé pour d'illusoires promesses, à celui qui renaîtra de ses ruines d'un jour plus fort, plus vivant et plus libre que jamais dans la conscience de l'homme. » Il était bon que ce cri d'éloquente espérance fût jeté : les lecteurs de la *Revue* savent depuis longtemps si quelqu'un, par la force de la conviction et l'autorité de la parole, était plus digne que M. Caro d'en avoir le courage et l'honneur.

F. B.

Le directeur-gérant, C. Buloz.